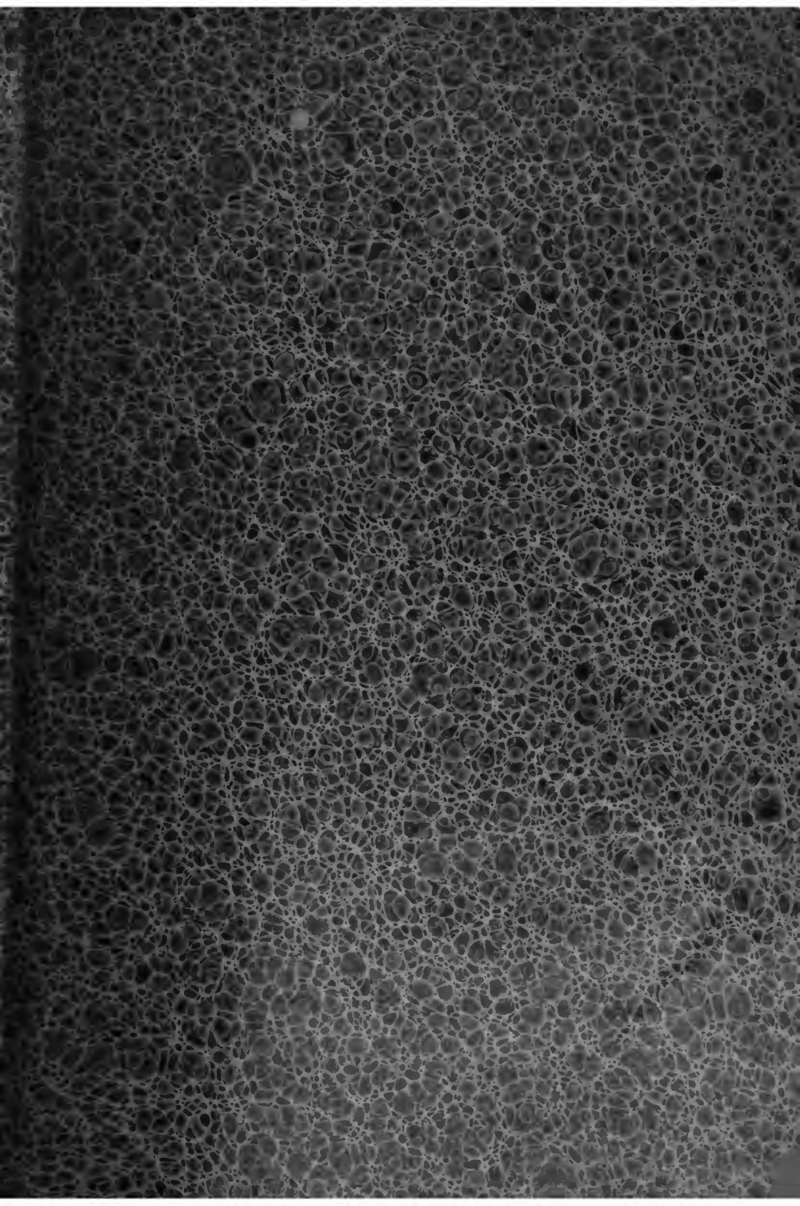








# HISTOIRE

## DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

ADVENUES

## EN FLANDRE, HAINAUT, ARTOIS

ET PAYS CIRCONVOISINS.

# HISTOIRE

## DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

advenues en

## FLANDRE, HAINAUT, ARTOIS

**ET PAYS CIRCONVOISINS,**

**Depuis 1596 jusqu'à 1674,**

**MISE EN LUMIÈRE**

**Par le sieur PIERRE LE BOUCQ,**

**Gentilhomme valentiennois ;**

*PUBLIÉE AVEC UNE NOTICE SUR L'AUTEUR ET SA FAMILLE,*

PAR

LE CHer. AMÉDÉE LE BOUCQ DE TERNAS,

*Ancien élève de l'Ecole des Chartes.*





DOUAI,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE Mme VEUVE CERET-CARPENTIER ET AD. OBEZ.

MD CCC LVII.



*A Messieurs les Maire, Adjoints et Membres du Conseil municipal de Valenciennes,*

*A Messieurs les Président et Membres de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Valenciennes.*

Messieurs,

Ce livre, dont je suis heureux de vous présenter l'hommage, a pour auteur un Valenciennois et rappelle des faits dont vos pères ont été les témoins. J'ai pensé qu'à ce double titre il obtiendrait vos sympathies, tout à la fois parce qu'il est l'œuvre d'un de vos concitoyens et qu'il retrace des évènements accomplis en Hainaut et dans les provinces d'alentour. Déjà le monument érigé à Froissart et aux autres illustrations de la province, votre Musée, qui renferme tant de chefs-d'œuvre, et la salle que vous avez consacrée aux notabilités de Valenciennes attestent votre sollicitude pour toutes les gloires du pays.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Chev. Amédée LE BOUCQ DE TERNAS.

# HISTOIRE

## DES PRINCIPALES CHOSES ADVENUES

### EN HAINAUT, FLANDRE ET PAYS VOISINS.



1596.

*La prinse de Calais par l'archiducq Albert le 17 d'apvril 1596, avecq le récit de ses trouppes vers La Fère.*

Son altèse sérénissime entendant, à son arrivée au gouvernement de ces Pais Bas, que la ville de la Fère se trouvoit extremement pressée par le long siége qui avoit tenu le Roi de France, mist aussi tost tous ses pensemens à aviser les moiens de la secourir; considérant la difficulté qu'il y avoit à ce faire de force, tant pour l'assiette des forts de l'ennemi qui avoit occupé les principales avenues, que pour estre icelle place fort avant en la France couverte des villes de Guise, S$^{t}$-Quintin, Ham et Péronne, par le moien desquelles le dit roi de France pouvoit merveilleusement incommoder les trouppes, qui eussent marché vers la, et leur oster la commodité des vivres, sadítte altèse se résolut à y pourvoir par distractions, et pour donner moien à ceux de la Fère d'attendre le succès de ses emprises, il commanda au sieur George Baste (1) trouver moien

(1) Georges Basta, célèbre guerrier, d'abord au service du Roi d'Espagne dans les Pays-Bas, puis général en chef des troupes de l'Empereur Rodolphe II qui, pour le récompensér de ses services, lui donna par diplôme du 14 septembre 1605 le titre de comte d'Hust et du St-Empire romain, avec transmission à toute sa postérité des deux sexes. Il mourut à Prague le 20 novembre 1607. Bayle a fait son éloge dans son *Dictionnaire historique*, v° Basta.

d'approcher laditte place, pour y jetter les munitions dont ils estoient en nécessité : ce que le dit George effectua si heureusement, que partant d'aux environs de Douai, le quinsiesme de mars, avecq cincq a six cents chevaux, chargé chacun de quelque quantité de bled, s'estant rafraichi au Chastelet, et passant aux portes de St-Quintin, il arriva la mesme nuict peu devant le jour au lieu désigné sans estre qu'asi aperceu de l'ennemi, mit lesdits munitions es mains de ceulx de la ville, et retourna aussi tôt par un aultre chemin vers le Chasteau en Cambresies, sans avoir perdu un seul homme. Cependant sadite altèse pour couvrir son dessein, commande aux provinces grandissime nombre de chariots et de fourage, faict faire par le sieur de Rossieu dans Valentienne, Arras et Douai, très grande préparation de pain et de touttes aultres munitions nécessaires pour laditte ville de La Fère, et faisant toutte démonstration de la vouloir secourir à quelque pris que ce fut, joindit à cest effect son armée entre Douai et Valentienne pour le trenticsme du mois de mars, ou il fit aussi acheminer le régiment du sieur de la Coquel, la compagnie du sieur de Marles, gouverneur d'Arras (1), celle du comte de Busquoi (2) Bucquan et aultres, avecq les garnisons de Dourlens et les compagnies tant d'hommes d'armes que chevaux legiers, qui estoient es garnisons tant de St-Omer que balliaige de Hesdin : ce qu'estant recogneu par ledit Roy de France, qui se déterminoit à maintenir un siége si advantageux, il fit aussi tôt faire des grandes tranchées au tour de sa place d'Armes, joindants ensemble par ce moien les forts qu'il at aux environs dudit La Fère, et commanda a toutte sa noblesse, de sans aucun délai, le venir trouver c'elle part, ou il fit aussi acheminer ses garnisons tant de Boulenois que la Picardie et touts aultres endroicts de son roiaulme, ne se doubtant aucunement (quelque vieu et rusé capitaine qu'il soit) qu'il d'eust ainsi estre trompé par saditte altese serenissime, qui aiant entendu ce qui se passoit feignant tousiours de vouloir poursuivre son chemin, après avoir envoié le susdit George Baste au Chasteau Cambresies avecq deux mille chevaux et autant d'infanterie pour ne perdre aucune occasion d'assister ceux dudit La

(1) Adrien de Noyelles, seigneur de Marles.
(2) Charles de Longueval, comte de Buquoy.

Fère : il commanda tout à coup au mareschal de Rone que le vendredi cinquiesme du mois d'apvril, il eust à s'acheminer avec l'avant garde prenant son chemin vers Lilers, ce qu'il fit avec telle diligence, suivi de sadìtte altese, a une journée pres, qu'il arriva le mardi ensuivant aux environs de la ville de Calais avecq trois cens chevaux, le régiment du sieur don Louis de Velasquez, comte de Busquoi, la Bourlotte et comte de Bye, qui pouvoient revenir au nombre de cincq mil cincq cens hommes de pied, et aiant saisi le pont de Nieule et quelques aultres postes d'importance, passant aussi tost outre vers le Risebant, qu'il battit tout a labordée, et l'emporta d'assault avecq perte d'un ou deux soldats seulement, se fortifia audit lieu attendant l'arrivée de son altese, qui le suivoit de pres avecq le surplus de l'armée : et avoit cependant envoié le sieur don Ambroise Landriani, lieutenant de la cavallerie légère, vers Monstreul pour tousiours amuser les ennemis, et faict cheminer vers St-Pol le sieur don Augustin de Mexia avecq partie de son régiment, et quelque artillerie d'arriere garde, auquel il fit rebrousser chemin, et prendre cestui de St-Omer apres qu'il eult passe trois lieues oultre la ville d'Arras tirant vers St-Pol ; sadìtte altese arrivée au camp avec le surplus de ses forces, disposa les régimens dudit sieur don Louis comte de Bye et Grugon pour garder le susdit Risebant, cestui du sieur don Alonso de Mondosa la Bourlotte, du comte de Busquoi avecq les garnisons d'Arthois et du comte de Tensich Aleman sur les dunues du costé de terre ferme à St-Pierre avec les régimens du sieur don Augustin, Fresin et aultres, pour garder les advenues du costé de terre, le jeudi suivant les ennemis firent entrer quelques petites barcques dans la ville, et en sortirent aultres, et se presentant quelques grands basteaux a l'entrée du havre, l'un desquels chargé de vin fut aussi tost mis en fond par nostre artillerie qui estoit plantée sur le Risebant, et ledit vin gaigné par nos soldats, ausquels il vint autant à propos que la multitude des bestiaux qu'ils trouverent par tout aux environs dudit Calais, ne se doubtant l'ennemi de telle surprise ; le vendredi, samedi et dimanche se passerent a faire les approches, et cependant le sieur de Campagnol avec le sieur de Mont Cavrel se jetterent dans laditte ville de Calais, et pour leur coupper ce passaige et plus facilement aborder

la ville par l'endroict ou saditte altese prétendoit de la battre, il fit le lundi battre et assaillir les fauxbourcqs du costé du havre, auquel l'ennemi avoit mis le feu des le vendredi auparavant et nonobstant qu'il fut deffendu du bouluverch et d'une haulte platte forme de la ville qu'il falloit l'assaillir par la mer et que plus de cent batteaux de l'ennemi fuissent à la mer pour la defendre tant avecq leur artillerie que mousquettes et crochets, si fut il néantmoins assailli si vivement par les gens de l'archiducq, qu'ils l'emporterent d'assault et furent les espagnols tout aussi tot logez dans ledit fauxbourcqs jusques au rampart de la ville et dans les vaussures mesmes de la porte du costé du havre; le mercredi au matin on commença a saluer laditte ville a belles canonades du costé du dit havre, qui les estonna enfort pour estre le rampart fort débil de ce costé qu'ils feirent sortir le sieur Dinxen pour demander treve de huict jours, attendant des nouvelles de leur Roi, ce qui lui fut refusé, comme aussi le temps de vingt quattre heures seulement qu'il demanda pour resolution et lui rentré la batterie recommença de plus belle, qui fut cause que pour ne se mettre à pareil hasard que de ceulx de Dourlens, ils choisirent de rendre la ville a saditte altese, qui a prins, les bourgeois en la protection de sa maiesté avecq prommesse de ne permettre que fut faict aucun desplaisir et permission a tous ceux qui se vouldront retirer d'entrer en la citadelle, sans néantmoins y mener avecq eux aucune artillerie ni munitions de guerre pour attendre avec ceux de laditte citadelle le temps de six jours, s'ils pourront estre secourus de leur maistre, lesquels expirez, laditte place se doibt remettre es mains de sa maiesté : cessant cependant toutte hostilité de part et d'aultre, et estant ledit secours, comme il est du tout impossible, ledit Roi de France qui s'estoit avancé avec la plus grande partie de ses forces pour la secourir, y est venu a tard comme aussi, le comte de St-Pol, qui estoit ja avancé sur la mer avecq quelques aultres trouppes, la victoire a esté tres signalée pour n'avoir perdu en cest exploict plus de vingt quattre à vingt cincq soldats.

1597.

### I. *La ville d'Amiens surprise par les Espagnols.*

Après que la ville de Dourlens fut réduite en la puissance de Sa Maiesté catholicque, le valeureux seigneur don Hernantello Portocareto (1) y fut establi pour gouverneur, lequel s'est tellement comporté en ceste charge qu'il at acquis en peu de temps grand honneur et réputation pour sa vigilance et prévoiance admirable; or ce personnaige, digne de los éternel, désirant faire de plus en plus service au Roi son seigneur, a entreprins attenter sur la ville d'Amiens ce qu'il avoit prémédité loing temps auparavant : mais, par les difficultées qui se présentoient, il avoit différé iusques à ce jour, aiant donc adverti son altése de son intention, il a amassé des trouppes de divers endroicts, leur aiant assignez jour et lieu aux environs de Dourlens. Le lundi dixiesme de mars, il s'appresta pour faire son exécution pour laquelle mieux faciliter, il choisit quarant à cinquante soldats résolus, pour couper la gorge à ceulx de la garde; lesquels il vestit en paisans, portant sur leur testes plusieurs fardeaux, aiant desous leurs casacques l'esclopette et la dague; finablement tout estant préparé pour ceste entreprise, il marcha vers Amiens avecq cincq mille hommes de pied et six à sept cents chevaux; et puis après avoir posé les embuscades près d'un chauffour qui avoisinoit la ville, sur les huicts heures du matin, le mardi onziesme jour de mars, il envoia lesdits soldats accoustrez en paisans vers la porte avecq un chariot, lequel estant parvenu desous la grille, un de ces bons paisans coupa d'un cousteau les traicts des chevaux, affin que le chariot demeura en ceste place; et au instant les aultres se jectèrent sur le corps de gardes duquel ils se feirent maistres, et aussi tost donnant signal à

(1) Porto Carero.

l'embuscade, la porte fut saisie de nos soldats, lesquels commencèrent entrer a foule tant a pied qu'a cheval, tirant droict à la place. La résistance que feirent les bourgeois ne fut grande, se voians surpris par faulte de bonne garde. Le comte de S^t-Paul, qui estoit dans la ville, entendant le tumulte se jetta hors Amiens par une aultre porte et s'enfuit à Corbie avecq aultres; la ville ne fut pillié, mais les bourgeois composérent avecq les capitaines et soldats, lesquels occupérent au mesme instant toutes les forteresses de la ville et saisirent l'arsenac, ou fut trouvée grande quantité de grosses et moiennes piéces d'artillerie avecq huict cents caques de pouldre, balles et aultres munitions, que le Béarnois y avoit envoié pour faire ses expéditions qu'il avoit proietté, mais comme dit le proverbe l'homme propose et Dieu dispose.

II. *Reprinse de la ville d'Amiens par le Roy de France, Henry quattriesme du nom.*

Sa maiesté se resolut d'assieger et reprendre la ville d'Amiens, et a ceste fin la fit investire par monsieur le mareschal de Biron et les trouppes pour empescer qu'il ni entrast aucuns secours, le Roy après s'estre sis en son lict de justice au parlement le 12 de may assisté de plusieurs princes, cardinaux et seigneurs, et mesmes du ducq de Maienne qui eult sceance aux pieds de sa maiesté comme son grand chambellan, et alla en personne au siege de laditte ville d'Amiens, laquelle après plusieurs escarmouches et furieuses sorties lui fut rendu par composition, le jeudi 15 de septembre par les estrangers qui, contre tout droict, la detenoient et furent constraincts de la rendre, voiant que le serenissime prince le cardinal Albert qui, peu auparavant, s'estoit presenté aux trenchées avecq une armée de seise ou dix huict mille hommes,, de deux mil chevaux et de seise ou dix huict pieces de canon, avoit esté vertueusement repoussé et n'avoit peu donner secours aux assiegez, ains s'estoit honteusement retiré avecq grande perte des siens, et a ceste heureuse rendition apporté un grand advancement aux affaires du roiaulme de France.

### III. *La paix entre la France et l'Espaigne.*

D'an mil cincq cens nonante sept, la paix fut conclut et arreste entre les deux couronnes d'Espaigne et de la France, icelle fut publiée à Paris le douziesme de juing dudit an, et depuis par toutes les aultres villes du roiaulme, comme de mesmes par touttes les villes du roiaulme d'Espaigne et par le traicté d'icelle les villes de Calais, Ardres, Dourlens, La Chappelle, le Chastelet, le port de Blaver (1) et aultres places detenues par l'Espagnol ont esté rendus au Roi de France, et a ceste saincte paix ont esté invitez et induicts ces deux grands monarcques, le Roy catholicque et le Roy tres chestien, et par la persuasion, du pape Clement huictiesme et par l'entremise de son legat de France le cardinal de Florence et de nonce l'evesque de Mantou et de frere Bonaventure à Calata, Jeronne Sicilien pour lors ministre general de l'ordre de St-Franchois ausquels l'Espaigne et la France voire toutte l'Europe sont beaucoup redebvable pour avoir moienné a ces deux roiaulmes un si grand bien.

## 1604.

### *La rendition de la ville d'Ostende.*

Le dixiesme jour du mois de septembre mil six cens quattre, la ville d'Ostende après avoir soustenu le siege du serenissime prince l'archiducq Albert par l'espace de trois ans trois mois et aussi y avoir consommé plus de cent mil hommes, enffin se rendit par une honnorable composition pour ses assiegez, bien que reduict a l'extremité et retranchez en fort peu de lieu qui leur restoit.

(1) Blavet en Bretagne.

1609.

*La tresve entre le Roy d'Espaigne et les Hollandois.*

Le sixiesme d'apvril mil six cens neuf a esté conclu la tresve pour douze ans entre le Roy d'Espaigne et les Estats des provinces unies de Hollande et aussi signé par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, et fut publié à Anvers le quattorsiesme d'apvril dudit an, la ou monsieur le président Janin a acquis beaucoup de louanges envers les Hollandois.

1624.

*La ville de Breda assiégée par les Espagnols.*

Le marcquis de Spinola aiant la commission de général de sa maiesté catholicque Philippe quattriesme le vingt-septiesme jour du mois d'aoust de l'an mil six cens vingt-quattre s achemine avecq toute son armée devant Breda, et le deuxiesme de septembre serra estroictement la ville.

1625.

*Reddition de la ville de Breda.*

Le cincquiesme de juing dudit an 1625, se rendit à sa maiesté catholicque la

forte ville de Breda, ceux de la garnison sont sortis avecq armes et bagaiges, il y avoit disette très grande de tout, excepté de pain qu'ils avoient encor pour quelques jours ; le vingt-deuxiesme de juing dudit an la sérénissime infante d'Espaigne partit d'Amiens avec tout son estat vers Breda.

### 1629.

#### *La ville de Boisleducq assiégé par les Hollandois.*

Le premier jour du mois de may de l'an mil six cens vingt-neuf, Henri de Nassau prince d'Oranges, général des Hollandois, at assiégé la ville de Boisleducq en Brabant appertenant au roi d'Espaigne et le dixseptiesme de septembre dudit an s'est rendue par apoinctement, et le dixneufiesme du mois d'aoust dudit an, ceux de la ville d'Emmerick et Reez ont du matin à quattre heures surprins sur les Espagnols la ville de Wesel ou se trouva des grandes richesses, ou le prince de Chimay et le baron de Beauvais ils perdirent la vie.

### 1631.

#### *Bruges faillit d'estre surprinse.*

Le premier de janvier de l'an mil six cens trent et un, on a publié au Pais-Bas, comme à Bruxelles et Anvers, la paix accordé et confirmé entre le roi d'Espaigne et le roi de la Grande-Bretaigne, et le vingt neufiesme de may 1631 les Hollandois soub la conduict du prince d'Orange vinrent en Flandre à Watervliet avecq quantité de navires pensans assiéger la ville de Bruges, mais la diligence des généraux de sa maiesté y mit si promptement ordre qu'il fut constrainct de

se retirer sans aucun effect, au mesme temps la roine mère Madame Marie de Medicis se sauva habillement de la ville de Compiègne, et le vingtiesme de juing dudit an arriva en la ville d'Avesnes en Hainnault et aiant illec demeuré quelque temps en partit et arriva à la ville de Mons le 29 jullet, ou on lui fit une magnificque entrée, de là partit pour Bruxelles, ou a deux lieux de la ville la sérénissime infante avecq les seigneurs de la Court, l'alla recevoir et congratuler de son arrivée avecq grand honneur et magnificence. Au mois d'octobre dudit an arriva à Bruxelles le ducq d'Orléans frère du roi de France, et la sérénissime infante lui fit tres bon accueil.

## 1632.

### I. *Maestrict assiégée.*

Le 9 de juing 1632, le prince d'Orange assiegea Maestrict et le 18 jour du mois d'aoust la gaigna aveeq perte de grand nombre de soldats et capitaines et son cousin le comte de Hanau.

### II. *La garnison de la ville de St-Quintin arrive à Bouchain.*

Le seiziesme jour du mois d'aoust de l'an mil six cens trent deux pour quelque mescontentement qu'eult le sieur de Carondelet (1) gouverneur de Bouchain adioinct de son frère le doien de Cambrai (2), fit venir la garnison de Saint-

---

(1) Georges de Carondelet, seigneur et baron de Noyelles-sur-Selle.

(2) François de Carondelet, doyen de la métropole de Cambrai. La maison de Carondelet de Noyelles a pour chef actuel (en 1857) Angelito, marquis de Carondelet, baron de Noyelles, duc de Baylen en Espagne.

Quintin à Bouchain, ce que donna grande crainte et espouvent au pais, et fuitte aux villageois des villes voisines, ce tumulte dura jusques au vingt-quattriesme d'aoust, si que Ernest de Merode, comte de Thiant, prevost-le-comte en Valentienne, voiant ce désordre tascha de pacifier et accoisser ceste orage vers la serenissime infante à Bruxelles ; mais ce fut en vain, car le motif de ce faict fut descouvert tellement que le sixiesme d'apvril 1633 par ordre de son alteze arrivèrent en la ville de Valentienne le marcquis d'Aitona, le ducq de Lerma, les comtes de Busquoi, de la Mottri, Willerval et aultres seigneurs et le lendemain partirent vers Bouchain avec grand nombre de cavallerie, infanterie et artillerie à intention de l'assiéger pour la desobcissance d'icelui gouverneur, et pour a ce obvier, le baron de Noielles, frère du sieur de Carondelet, allant au devant avecq toutte submission presenta les clefs de la ville, donna libre entré au marcquis d'Aitona et fit sortir la garnison françoise en toutte sceureté, et à leur places y entrèrent aultres gens, si est que nonobstant ledit Carondelet, gouverneur de Bouchain fut saisi par ordre de la serenissime infante, que lors se mit en défence et resista de tout son possible tellement qu'il en tua deux et aultres deux furent griefvement blessez que peu de temps après ils moururent, si est qu'à la fin le mal advisé gouverneur fut massacré et assommé des soldats, et son corps mis en garde jusques à aultre ordre.

### III. *Les deputez de Valentienne à Bruxelles.*

Le 7 de septembre mil six cens trent deux s'assemblèrent à Bruxelles, les Estats généraux des provinces obeissants.

Le sixiesme de septembre de l'an mil six cens trent deux, sire Jacques Le Poivre, seigneur de Brisclocq, prevost de Valentienne de cest an, sire Jean Desmaisières, seigneur du vassal, anchien prevost et maistre Michel de Maulde, licentié es droicts conseilier, estans deputez par le conseil particulier sont partis vers Bruxelles pour entendre aux propositions des estats généraux touchant la tresve ou guerre future, aians sejournez l'espace de. . . . . . . .

Si comme le dit de Maulde un an et demie et plus.

Le 8 d'octobre dudit an 1632, furent envoiez quelques députés par iceux vers le prince d'Orange pour veoir si la chose pourroit estre accommodée par quelque accord à scavoir l'archevesque de Malines et l'abbé de St-Vaast d'Arras representant le corps des ecclesiastiques et quattre representans le corps de la noblesse et quattre representans le corps des villes et tiers estat.

## 1633.

### I. *La Lorraine en guerre contre la France et le trespas de l'infante d'Espaigne Isabelle.*

Le duc de Lorraine oubliant les traictés faicts avecq la France sous un faux pretexte prend les armes en main et refuse l'hommaige deu au roi pour la duché du Bar qui contraint sa maiesté d'aller en main armée à la Lorraine met le siège devant Nanci qui après plusieurs entreveus pour parlementer et plusieurs retardemens de la part du duc fut rendue au roi le vingt quattriesme septembre, et le roi en donna le gouvernement au comte de Brassac et lui fit laisse pour la garde d'icelle 4,500 hommes de pied et 1,500 chevaux, l'archevesque de Treves qui avoit esté chassé de son siege par ceux du pais à l'aide des armes d'Espaigne, y fut restabli en sa puissance ainsi qu'auparavant, et aiant receu les clefs les remet es mains du sieur de Bussi Lamet, commandant pour le roi en l'électorat de Treves; en ceste année le premier de décembre mil six cens trent trois, la serenissime infante Isabelle-Claire-Eugenie alla de vie à trespas, au grand regret de tous ceux du pais, dont elle avoit gaigné les cœurs par l'aimable tresor de ses vertus qui servoient de miroir à toutes les princesses de son temps.

II. *Le duc d'Orléans s'arme contre le roi son frère.*

Soub quelque pretexte incogneue, quelque conseil fit mettre les armes aux mains au duc d'Orléans frère du roi, il entre dans le Languedoc avec des trouppes estrangers, le duc de Montmorenci, oubliant le debvoir deu à sa patrie, s'eschapant du chemin trachez par ses ancestres leve aussi quelques compagnies pour favoriser son entreprise; ils taschent à gaigner quelques places; mais cela estant venu à la cognoissance de sa maiesté, il y envoie quelques trouppes sous la conduite du duc de Schombert qui marchant vers Castelnaud'Ari, se resolut de lui livrer battaille, ou le duc de Montmorenci s'engageant plus qu'il ne debvoit fut prins par les soldats, son cheval aiant esté tué sous lui; après ceste victoire sa maiesté envoie le sieur d'Aiguebonne l'asseurer de sa bonne volonté, et se remit en grâce près de lui, mais la morte du duc de Montmorenci condamné d'avoir la teste trenché par arrest du Parlement de Thoulouse, le fit de rechef sortir et aller en Flandres ou par l'entremise du duc de Lorraine, il espousa sa sœure madame Margueritte de Lorraine, dont le roi indigné tourna ses armes vers la Lorraine et mist le siége devant Nanci, ou le duc ne trouvant ses forces capables de faire resistance à c'elles du roi, demanda la paix et ouvrit les portes, ainsi que fit la Molthe, bien qu'il sembloit que ce fut une place imprenable, finalement le duc d'Orléans à la persuation de ces confidens se résoult de retourner en France, ce qu'aiant faict entendre à sa maiesté en fut très joieux et en receut un grand contentement, ainsi que furent les plus affectionnez à la France, ce qui causa qu'il donna un ordre particulier par toutes les villes frontières de Picardie, or pour executer ce dessein, Monsieur faignant d'aller à la chasse print seulement avecq lui les sieurs de Puis Laurent, du Fargis, d'Elbene Briancon, du Coudrai et Senants sort de Bruxelles le matin et fit telle diligence qu'il se rendit le soir à la Capelle frontière de Picardie distante de 25 lieues, ou il fut receu du gouverneur de ceste place: De là aiant esté rendre grace de son retour à Nostre-Dame de Liesse, il vint à la cour ou le roi lui monstra ce que ceste d'une amitié fraternelle. Le chasteau de Heildeberg aiant esté assiégé par

le duc Charles de Lorraine fut secouru par la force et industrie du mareschal de Brezé, à la perte et honte des ennemis qui en sortirent à nombre de six mille, le vingtiesme de janvier 1634. Don Francico de Moncada, marquis d'Aitona est déclaré de la part de sa maiesté catholicque capitaine général et gouverneur des Pais-Bas et de la Bourgoigne, et bien tost après mourut le ducq de Feria en Allemaigne. Le vingtcincquiesme d'apvril dudit an le prince Thomas de Savoie vint au pais envoié de la part du roi d'Espaigne, et le 14 d'aoust dudit aǹ vint à Anvers là ou la bourgeoisie lui a fait beaucoup d'honneur.

## 1635.

### I. *Les grandes eaux en Valentiennes.*

Le treisiesme du mois de febvrier dudit an mil six cens trent cincq commencèrent à naistre les grandes eaues aux fauxbourcq de la ville de Valentiennes, tels que Cambrisienne, Nostre-Dame, Ansaing et Tournisienne et s'espandirent dans la ville en telles abondances et impétuositées que les portes en furent emportées. Les maisons du fauxbourcq qui se nomme de Nostre-Dame et d'Ansaing que aussi celles dans la ville scituez en ces quartiers estoient remplie d'eau presque de la haulteure d'un homme, et au dehors de la ville furent de la haulteure presque de deux hommes au double de la ville, et pour perpetuelle memoire, il y at une imaige de St-Nicolas dépeinct sur le bois posé contre la muraille en allant à la main senestre vis-à-vis des moulins des tasneurs hors la porte qu'elle se dit de Nostre-Dame, et jusques à ceste imaige les grandes eaues y sont parvenus, de tout de mesme que au temps de l'an mil cincq cent trent deux qu'elles y sont aussi arrivées, de plus par la ville ont alloit avecq des barcques; les RR. PP. dominicains, jésuistes, religieuses de St-Franchois dit les sœures grises, et les pauvres chartriers furent constraincts de sortir de leurs maisons, en oultre furent aussi aucunnes maisons abbatues en la ville. Les

sieurs du magistrat firent paroistre leur diligence pour assister les bourgeois signament les pauvres personnes, lesquels n'avoient de quoi sustenter la vie en leurs maisons leur faisoient porter à cheval et par barcques le pain et aultres nécessitées, cesdittes grandes eaus durerent jusques au dixseptiesme de febvrier en aucuns endroicts, quant au quartier des RR. PP. jesuistes rue de Nostre-Dame Gategnies, jusques au dixhuictiesme au soir; le vingtseptiesme de janvier dudit an il gelloit si fort que la rivière d'Anvers s'engella et on y passa à pied l'espace de huict jours entières.

II. *Arrivé du cardinal Infant au Pais-Bas.*

Le quattriesme de novembre de l'an mil six cens trent quattre arriva à Bruxelles, après une longue attente son altesse serenissime don Ferdinand infant d'Espaigne, frère du roi Philippe quattriesme et fils de Philippe troixiesme et nepveu de la serenissime princesse Isabelle, et ce en qualité de gouverneur des Pais-Bas, et le 27 d'apvril 1635 le susdit prince cardinal après avoir esté en Flandre, fit son entrée en la ville d'Anvers ou estoient dressé des arcs de triomphe, et la bourgeoisie lui fit très bon recueil, on fit des feux de joie trois jours de route. Le 2 de mai dudit an les Franchois soubs la conduite des mareschaux de Castillon et de Breze, entrèrent avecq une très grande armée au pais de Luxembourcq et le tranversant vindrent droict à Namur. Le 20 dudit mois, la battaille se donna auprès de Hui et Namur ou les Franchois eurent l'advantaige sur le prince Thomas de Savoie et y furent beaucoup de prisonniers, et eurent du bon butin; le 30 dudit mois de mai se fit l'accord entre l'empereur Ferdinand d'une part et le ducq électeur de Saxe et aultres princes et villes protestantes d'aultre, le premier de juing dudit an, le ducq de Lorraine et Jean de Wert battirent les trouppes franchoises du mareschal de La Force.

III. *Le roi de France déclare la guerre à la très auguste maison d'Austriche.*

Le huictiesme de juing mil six cens trente cincq, sa maiesté très chrestienne aiant commandé au sieur D. Montot résident pour lui à Bruxelles de faire demander de sa part au cardinal infant, l'electeur de Treves qui s'étoit mis en protection, son altesse lui déclara qu'il ne peut donner résolution qu'auprealable, il ne l'ait fait sçavoir à l'empereur et au roi d'Espaigne, ce qui causa que sa maiesté lui envoia un herault pour lui denoncer la guerre. Le neufiesme de juing dudit an, les Franchois joincts avecq l'armée du prince d'Orange invahirent après l'accord faict la ville de Tierlemont en Brabant la ou ils firent un tel et barbare carnaige et fellonie qu'on en sçaurat à parler après plusieurs siècles, y profanèrent et foulèrent aux pieds le Sainct Sacrement, saccagèrent les églises, brisèrent les autels et imaiges, pillèrent les monastères et maisons, tuèrent les hommes, violèrent les religieuses, femmes et filles, et petittes pucelles, et enffin mirent le feu partout la ville qui la consômma tellement qu'à peine y sont demeurez douze maisons. Le dousiesme dudit mois emportèrent par appoinctement Diest, Arschot et aultres places voisines, bruslèrent plusieurs villaiges tout allentour de Bruxelles.

IV. *Louvain siégé par les Franchois.*

Le vingt quattriesme dudit mois les Franchois assiégèrent la ville de Louvain, et après y avoir perdu beaucoup de gens, levèrent le siége; le quattriesme de jullet constraincts par la disette des vivres, et se retirèrent vers la Meuse quittans touttes les places gaignez et consommèrent plus que deux tierchs; ledit jour le roi d'Espaigne déclara la guerre reciprocquement au roi de France, par mer et par terre.

V. *La surprinse du fort de Schenck, par les garnisons de Gueldre.*

Le vingt-huictiesme de jullet dudit an, le lieutenant du comte d'Einbdem, Adolph Emholt, avecq quelques soldats de la ville de Gueldre surprint la forteresse de Schenk en la Betuve, donc je raconterai en bref la situation de ceste forteresse si renommée, qu'on estime estre la chef d'Hollande; elle est située sur deux rivières à sçavoir le Rin et Wael. Sur un poinct de la Betuve en une isle, de sorte que nulles navires ni peuvent monter ou descendre sans y devoir prendre port à sçavoir au Tolhuis, et c'est la seule défence des places circonvoisines comme la Betuve, Arnhem et plusieurs aultres de Geldre, et à bon droict la peult on appeller, le grand beffroi du jardin d'Hollande. La ditte forteresse fut fondée par le capitaine Martin Schenck ed l'an 1584, dont elle a prins son nom, et n'at jamais esté prinse; or, comme le prince d'Orange avecq un camp fort puissant estoit entré en Brabant, d'ou qu'il lui fallut s'en retirer honteusement et qu'il avoit laissé le comte Guilliaume avecq bon nombre de gens, à la defence de toutes les places contre l'invasion des gens du Roi en iceux pais, si a touttefois le prince d'Orange pour quelque notable dessein, appellé auprès de lui ledit comte Guilliaume lequel ne laissa nulle ou bien peu de garnison en plusieurs des places frontières, ne pensant aucunement que cependant qu'il y seroit proche, les gens du Roi oseroient attenter aucune chose, mais ceux de Geldre n'ont guerres reposé car aiant eut advis que le comte Guilliaume avoit laissé ledit fort proveu de si peu de gens, le gouverneur y mande cincq cens hommes soub le commandement d'un vaillant soldat appellé Eynholt, escuier, lieutenant du comte d'Endem qui avoit pour guide un fils de Maronner appellé Knapschenckel, beau-frère de Guilliaume Legros, qu'est un des principaux guides de ceulx de Geuldre et ainsi jeudi la nuict, ils sont sortis de Geuldre et passez par le pais de Cleves jusques à l'Ecluse, ou qu'ils sont séparé, allant une partie vers la maison à Bilant, les aultres demeurèrent à l'Ecluse; le vendredi estant adverti le gouverneur d'Emmerick que ceulx de

Gueldre estoient en pied, et pensant que leur dessein estoit d'attenter sur ladite place d'Emmerick leva encor soixante hommes dudit fort Schenckelshans combien que le gouverneur à grand peine ni volut consentir, les gens du roi informez qu'il y avoit seulement cent hommes au fort sont faict transporter par l'eau de laditte maison à Bilant, descendant doulcement vers Gravensunert ou qu'ils logèrent environ les douze heures de ce mesme nuict alentour des jardins derrière les maisons du Weerdt, puis qu'il faisoit nebuleux et obscur et s'avanceant jusques au dessoub le fort par l'eau qu'estoit quasi sechée vers les remparts crièrent approche : le fort est à nous, et tirant les pallisades par terre qu'estoient desia assé vieilles assaillèrent les remparts de deux costé; le gouverneur appellé monsieur Welder, un bon soldat en estant adverti par la garde, se comporte fort vaillamment, et avecq grand courage resista deux assaults jusques à ce qu'approchant par derrière le cup (1) la partie de Griethuisen, ladicte forteresse estimée invincible, vint en pouvoir des gens de sa maiesté en moins de trois quarts d'heure, le gouverneur fut tiré du coup de musquet et aussi d'une hellebarde et ainsi blessé tomba par terre; furent aussi tuez tous ceux qu'on trouva armez sans tocher à personne des femmes ou enffans; le lendemain entrèrent encor au fort deux cens hommes de Gueldre outre les cincq cens susdittes.

Le serenissime prince Cardinal suivit peu après avecq toutes forces, et le premier d'aoust logea proche la ville de Cleves vers Moock contre le camp du prince d'Oranges.

Le vingtiesme d'aoust dudit an trespassa de ce monde à une meillieure vie, son excellence le marcquis d'Aitona jadis gouverneur des Pais Bas; sa perte estoit fort regretté pour les grandes qualitez qu'il possédoit et particulièrement pour sa valeur et bonne conduite.

Le deuxiesme de décembre dudit an, le prince Thomas de Savoie est déclaré général de l'armée de sa maiesté catholicque au Pais Bas.

---

(1) Probablement cuve du latin cupa, fossés d'une forteresse, d'une ville, qui sont revêtus des deux côtés à pied droit.

1636.

I. Le vingt-septiesme de febvrier les impériaux soub la conduite du comte Jean Wert et d'Octavio Picolomini commencèrent à assiéger avecq leurs trouppes la ville de Liège.

Le premier de mars le comte Guillaume de Nassau surprint Griethuisen Villette située sur le Rhin et bien tost après les forts alentour du fort de Schenck afin d'assiéger icelui de loing.

Le quattriesme de mars les estats des provinces unies firent une suspension des licentes par terre et par eau, et des placcarts fort rigoureux contre les curéz, pasteurs; prestres, religieux, et officiers escoutettes maieur des bourgades et villaiges de Brabant, menaçans de les enlever par force et les faire prisonniers.

II. *Le fort de Schenck assigé par les Hollandois.*

Le vingt-huictiesme d'apvril dudit an 1636, les Etats des provinces unies, après avoir assiégé le fort de Schenck par l'espace de dix mois le gaignèrent sur l'Espagnol avec perte de beaucoup de gens, lequel fort avait esté surpris sur les Hollandois le vingt-septiesme jullet 1635.

Le premier de may dudit an, le gouverneur de Santuliet print par assault avecq les siens le fort de St-Jacques, situé sur la dicque de Cannestein, gueres loing d'Anvers.

III. *La ville de la Chappelle et aultres places assiégé par les Espagnolles.*

Le troixiesme de jullet dudit an la ville de la Chappelle en Tirasse fut assiégée par les Espagnols; le baron du Bec, gouverneur, faict mettre le feu aux

fauxbourcqs, combat l'ennemi et enfin est constraint rendre la place, et bien tost après le Chastelet ville de Picardie se rend aussi aux Espagnols.

Le comte de Soissons est envoié en Picardie avecq une armée; l'Espagnol s'avance vers le passaige de Brai et le prennent, passent la rivière de Somme à Cerisi ou la noblesse de Picardie fut deffaicte surprindrent les villes, Roi, Noion, Nelle, Corbie, Montdidier, qui par accord, qui après les avoir assiégé quelque temps.

### IV. *L'arrivé de son Altesse le cardinal infant à Valentiennes.*

Le quinziesme jour du mois de jullet 1636, environ les six heures et demi du soir arriva en Valentiennes, par la porte Cardon, son alteze roialle le Cardinal infant accompagné des seigneurs ducs de Havré, marquis d'Ees, comte de Busquoi qu'aultres seigneurs;les huict compagnies de bourgeois en armes allèrent au-devant d'icelui comme aussi la jeunesse en pareil equipaiges; le conducteur des trouppes estoit sire Jean de Pitpan, escuier, seigneur de Montauban, le plus anchien capitaine, l'artillerie fut descochée sur les remparts, messieurs du magistrat placé soub un pavillon proche la porte le receurent en tout honneur; sire Jacques le Poivre, escuier, prevost, accompagné de maistre Pierre Tordreau, licentié es-droicts, conseillier de la ville lui présenta la clef doré dans un plat d'argent, que saditte alteze accepta et la print en main, et après quelques discours en peu de temps la remit audit plat, puis passa oultre au loing de la rue Cardon, droict au grand marché par la rue Cambrisienne et rue de Nostre-Dame, passant par la place à Lille, de là au Casteau-St-Jean et puis par la rue St-Geri, et en après se rendit à son hostel de la Salle-le-Comte ou que la bourgeoisie et jeunesse bien armées l'attendoient qu'à son arrivée deschargèrent leurs mousquets avec belle ordre; le lendemain saditte alteze alla entendre la messe en l'église abbatialle de St-Jean, puis neuf à dix jours après se partit de Valentiennes.

### V. *La ville de Corbie reprinse par les Franchois.*

La ville de Corbie en Picardie aiant esté prins par les Espagnols le deuxiesme d'aoust dudit an 1636 par le peu de courage du gouverneur et des habitans ce qui avoit estonné beaucoup, tant ceux de Picardie que ceux de l'Isle de France, le roi de France envoia une puissante armée, dont monsieur le duc d'Orléans frère du roi fut général, Roie fut pris, par l'effort de ses armes reprend Corbie après l'avoir assiégé quelques sepmaines ou monsieur de la Millerai y entre avecq le regiment des gardes, on applanit les tranchées du camp, le roi pour recognoissance de ses victoires donne en offrande une lampe d'argent pesant 320 marcs à l'autel de la vierge en son église de Paris.

Le douziesme de décembre les Estats de Hollande firent des rigoureux placcarts contre tous les religieux qu'on attraperoit dans leur jurisdiction.

## 1637.

### I. *Trespas de l'empereur Ferdinand deuxiesme.*

Le dixiesme de febvrier de l'an mil six cens trente-sept mourut l'empereur Ferdinand deuxiesme de ce nom, et son fils Ferdinand troixiesme succeda en sa place et pour cela fit on à Bruxelles feux de joie.

### II. *Tragédie passée en Liége.*

Le seiziesme d'apvril dudit an 1637, se passa à Liége une tragédie; le bour

gemaistre de Ruelle aiant esté prié à un bancquet avecq quelques seigneurs à la maison du comte de Warfusé fut malheureusement assasiné et mourut sur la place, et bien tost après fut ledict comte de Warfusé aussi mis à mort et après sa mort traîné par les rues et pendu à un gibet par les jambes; et le vingt-huictiesme dudit mois le comte Henri de Nassau est venu en Flandres avecq trois mils harquebuses à roue, et plusieurs ponts engressez de la poix, et aultres sortes d'instrumens pensant surprendre la forte ville de Hulst, mais Dieu par sa saincte grâce l'empescha avec une grande pluie, et par la hardiesse des bons soldats d'icelle avecq grande honte il print la fuitte.

Le dix-septiesme de mai on commença à faire un nouveau havre à Gravelingues pour nuire à ceux de Calais.

### III. *La ville du Chasteau Cambresies assiyé par les Franchois.*

Le roi de France aiant envoié une armée aux Pais Bas soub la conduite du cardinal de la Vallette et du duc de Candalle, les premiers efforts qu'ils firent assiégèrent la ville du Chasteau en Cambresies et après une généreuse deffense par ceux de dedans enfin sont constrainct de se rendre le vingt-et-uniesme de juing dudit an 1637 avecq un bon accord sans endommager aucuns bourgeois.

### IV. *L'arrivée du baron de Balancon aux fauxbourcg de Valentiennes.*

Sur le bruict de la prinse du Chasteau en Cambresies par les Franchois, le serenissime prince le Cardinal infant envoie le baron de Balançon, général de l'artillerie aux environs de Valentiennes lequel y arriva le vingt-troixiesme de juing, la veille St-Jean-Baptiste avec trois milles hommes d'infanterie tant allemans que italiens et seise pièces de canons, il se placea aux fauxbourcq Montoise à la maison d'un nommé Monnart (je laisse à considérer le lecteur le grand dommaige et degast qu'on faict ces gensd'armes en ces quartiers sans en des-

crir), en oultre trois jours après arrivèrent encor deux à trois mille hommes, tant allemans qu'italiens, lesquels furent placez et departie tant aux fauxbourcg Cardon que Cambrisienne, et après que ledit sieur baron de Balancon eult seiourné trois sepmaines aux fauxbourcqs Montoise, il changea de quartier et s'alla placer à la cense de Becquereau ou residoit un nommé Pierre Tatée et ce au fauxbourcq Cardon ou il seiourna un mois et plus, qu'en ce temps arrivèrent encor ausdits fauxbourcqs aultres compagnies d'Italiens lesquels se trenchisèrent auxsdits fauxbourcqs pour obvier à l'incursion de l'ennemi tant ils avoient de la craincte, et les chefs de ces gensdarmeries estoient le duc de Mars, Don Augustin Spinola, le colonel Ladron qu'aultres, et furent iceux soldats placez ausdits fauxbourcqs l'espace de deux mois, que aux derniers jours une partie d'iceux se partirent vers Douai et Bouchain pour garder la rivière de l'Escault, craignant que l'ennemi la passeroit.

### V. *La ville de Landrechies assiegée par les Francois.*

· Le cardinal de Vallette et le ducq de Candale après avoir faict une reveu de l'armée francoise et mis bon ordre au Chasteau Cambresies firent marcher l'armée vers la ville de Landrechies, et voltissante aux environs l'assiégèrent estroictement; monsieur Jacques de Hennin colonel maitre de camp et gouverneur faict son debvoir à deffendre la place, faict mettre le feu à la basse ville, faict des furieuses sorties, combat l'ennemi, enfin après que les Francois eulrent gaigné les fortifications du dehors par une vive force, ils se sont mis à la miner par gallerie, et ont faict jouer la mine, laquelle aiant faict une bresche fort grande ils ont donné trois assaults aux assiégez qui les ont soustenu fort valeureusement, enfin la ville n'estant secouru et fort pressé des ennemis, sont constrainct de parlementer et sont sortie par accord le septiesme de Jullet 1637 avecq deux pièces de canons la balle en bouche meiche allumé, le drappeau volante, tambour battant avecq cent et quarante chariots de bagaige, qu'ils arriverent à Valentiennes après que les Francois eurent munis Landrechies; une

partie de leur armée seiourna quelque temps auprès de la place, et l'autre partie print sa route au chasteau d'Aimeries et Berlaimont faisants illec des pilaiges et ravages et les munirent de garnison puis prindrent leur marche vers la villle de Maubeuge et ni trouvants aucunes resistences se mirent dedans y posèrent garnison faisants des courses jusques à la ville de Mons.

### VI. *La ville de Breda assigée par les Hollandois.*

Le vingt-deuxiesme jour du mois de jullet dudit an mil six cens trente sept le prince d'Orange et les Estats de Hollande après qu'ils eurent esté loing temps embarcquié, estant detenu par le vent contraire sont venu avecq toutes leurs forces devant la forte ville de Breda, et l'ont assiegé estroictement, et le trent-uniesme dudit mois son altese le prince cardinal Infant d'Espaigne marche aussi avecq son armée vers Breda pour la pouvoir secourir, mais aiant esté quelque temps en ce lieu, ni pouvant apporter aucuns secours à cause des très forts trenchemens des ennemis prent sa routte vers le pais de Cuck avecq son armée, assiège la fort ville de Venloo et le vingt-cincquiesme d'aoust l'at print par appoinctement; sadittc altese poursuivant ses victoires assiège aussi la ville de Ruremonde laquelle se rendit le quattriesme de septembre par appoinctement là ou il y avoit beaucoup d'ammunitions pour la guerre.

Le vingt troixiesme de jullet dudit an 1637 fut faict un edict par messieurs du magistrat de Valentiennes commandant à tous bourgeois et mannans de laditte ville de porter l'espée sur soixant sols d'amende et ce pour la defence de la ville.

Le vingt-cincquiesme d'aoust dudit an les Franchois ont assiegé la ville d'Avesnes avecq une puissante armée, mais les soldats de dedans et beaucoup de paisans fugitifs firent une sortie le premier de septembre, qui attacquèrent tellement les Francois qu'il en moururent plus de mille sur la place, avecq beaucoup de prisonniers, perdans sept pièces de canon, et quittant bientost le siège se sont retirez.

Le sixièsme d'octobre dudit an s'est rendu aux Hollandois la fort ville de Breda

par appoinctement il ne restoit dedans la ville que quattre à cincq thounes de pouldre laquelle ville de Breda ci devant le marcquis de Spinola l'avoit assiegé, et y avoit esté un an entier pour la prendre et ce par famine.

Le dousiesme d'octobre les Francois ont délaissé Maubeuge et plusieurs aultres places et se sont retirez vers La Chapelle en Tirasse laquelle ils avoient gaigné le sixiesme de septembre.

Le troixiesme de novembre dudit an 1637 les gens du roi d'Espaigne ont eu une entreprinse sur Rinsberck, car comme ceux de la ville estoient empescé à faire feux de joie et à tirer le canon pour la victoire de Breda, ceux de Gueldre avoient mis des ponts sur les fossées par lesquelles ils entrent dans la ville enfoncèrent une porte, mais à cause que la cavaillerie ne les secondoit point, l'entreprinse n'eut pas d'effect.

Le vingt sixiesme de décembre dudit an sont entré dans la ville de Valentiennes quinze compagnies d'Espagnols, aiant seiournez aux fauxbourcqs avant y entrer presque d'un mois, que touttefois directement contre les privilèges de laditte ville.

Le vingt septiesme de décembre dudit an les liégois font des placcarts contre les gens de l'empereur et de leur prince, mais les aultres villes n'y voulurent pas consentir.

## 1638.

I. Le trentiesme d'apvril le conseil du Roi fit publier à Bruxelles un placcart contre la garnison Francois de Maestricht qui demanda contribution nouvelle du pais de Brabant et d'Oultremeuse.

### II. *La ville de St-Omer assiégé par les Francois.*

Le premier de juing de l'an mil six cens trent huict vindrent les Francois

avecq une puissante armée devant St-Omer soub la conduite des mareschaux de Chastillon et de Brezé, et l'aiant serré tout à lentour avecq beaucoup de forteressses et redoutes la commencèrent battre par le canon : ains ceux de dedans se defendirent vaillanment avecq leur gonverneur le baron de Weselmael, cependant les Francois font des courses par les lieux circonvoisins et les pillèrent, et le huictiesme de jullet le comte Picolomini arriva au camp avecq seize mille hommes tant de cavallerie que infanterie et trente deux pièces de canons et ainsi joinct a l'armée d'Espaigne le prince Thomas en estant le général et des chefs de guerre tels que les comtes Jean de Nassau d'Isembourcq et Fontaine se résoulurent d'attacquer l'ennemi, tellement qu'ils gaignèrent sur les Francois trois fort roiaulx, et cincq jours après se renda à eux avecq appoinctement le Bacq, ce qui causa que le marcquis de Chastillon fut constrainct de lever le siege se retirant le vingt deuxiesme de jullet dudit an.

III. *Le Chastelet assiégé par les Francois.*

Les mareschaux de Chastillon et de Brezé s'estants retiré du siège de St-Omer, le vingt quattriesme de jullet assiègent le Chastelet en Picardie, et l'emportèrent par assault le quinsiesme de septembre dudit an, ne donnans quartiers à personnne hormis aux Wallons et Allemans ils y perdirent plus de sept milles hommes devant.

IV. *Le fort de Calloo print par les Hollandois.*

Le quinsiesme de juing dudit an 1638 les Hollandois soub la conduite du comte Guilliaume de Nassau vindrent en Flandre avecq beaucoup de gens et occupèrent bien tost Calloo, Steelant, et celui de Verbroeck, s'avancans dans peu de temps jusques au fort Ste-Marie, qu'ils battirent par le canon.

### V. *Brisacq secouru.*

Le dix-neufiesme dudit mois le comte Gotsen secourut la ville de Brissacq assiégé par le duc Bernard de le mois d'apvril, et ce au jour de St-Gervais et Protaise patrons de la ville; les Francois pensant le mesme jour faire quelque effort sur le pont de la ville d'effectuèrent rien.

### VI. *Le fort de Calloo reprint par les Espagnols.*

Le vingt et uniesme dudit mois de juing les Espagnols poussèrent les Hollandois hors de leurs retrenchemens devant Calloo, et gaignèrent tous les posts d'alentour avec un grand courage dont l'ennemi craignant une plus grande perte, pensa de se retirer par nuict; ains les Espagnols les poursuivirent avec un si grand effort que plusieurs d'iceux furent noiez dans le bourbier et l'eau plusieurs officiers et soldats aussi faicts prisonniers (dont d'iceux en furent envoié en Valentiennes deux cens quarant). Le rest s'enfuit avec une si grande confusion qu'ils y laissèrent toutes leurs bagaiges, hardes, ammunitions, canons et quattre vingt quattre navires bien chargez de toutte sorte de provision, dont pour ceste cause par ordre de sa maiesté catholicque fut faict commandement par touttes les villes du Pais Bas de chanter le *Te Deum*, decocher l'artillerie et faire feux de joie et recréations, comme at esté faict en Valentiennes.

### VII. *La ville de Geuldre assigée par les Hollandois et secouru par l'Espagnol.*

Le vingt sixiesme de jullet dudit an le marcquis de Lede aiant eu commandement de son altese roiale, alla trouver avec quelques trouppes l'ennemi devant

Gueldre, là ou il avoit mis le siège, ou il l'attacqua si rudement qu'il se mit à la haste en fuite, quittant le siège et y laissant quelques pièces de canon, et aucuns prisonniers se retira vers Rinsbercq.

Le dixiesme de décembre dudit an, la forte ville de Brisac après un loing siége at esté constraincte de se rendre par accord par fault de vivres aux Franchois.

## 1639.

### I. *La ville de Hesdin assiégée par les François.*

Le dix-huictiesme de may dudit an, les Francois aiants faicts un grand amas de deniers de leurs subiects vindrent avec une puissante armée aux environs d'Aire en Arthois, et le vingt-sixiesme mirent le siége devant la ville de Hesdin, soub la conduicte de la Millerai, et fault de secours, que le comte Picolomini y fut arrivé à tard à cause de la deffaicte de Thionville le premier de juing s'est rendu par appoinctement aux Francois.

Au dit temps le prince d'Orange vint en Flandre avecq sept à huict mille hommes pensant surprendre le fort de Philippine, mais il n'effectua rien.

Le huictiesme jour du mois de juing dudit an 1639, environ les neuf heures et demi du matin, le jour de Sainct-Médard sont venu aux fauxbourcqs de la ville de Valentiennes soub la conduicte du sieur de Belicourt, quattre cents Francois à chevaux tirez des garnisons de Guise, Landrechies et Chasteau Cambresies, et ce à dessein de pillier et brusler lesdits fauxbourcqs, mais par la vigilance et diligence du sieur Pierre Le Boucq, escuier, en qualité de chef de la garde à Cardon y tombant pour lors, n'effectuèrent rien d'aultant qu'il envoia au plustot quelques soldats bourgeois de la garde pour en advertir les sieurs du magistrat affin de faire tirer l'artillerie sur iceux, ce qui fut exécuté; au sitôt furent descoché sur iceux Francois plus de cincquante coup de canons;

a ce bruict et tintanmart, grand nombre de bourgeois et presque la moittié des habitans de la ville accoururent avecq leurs armes sur les remparts tellement que lesdis Francois eurent de la paine à se saulver, si que touttefois acuns d'iceulx demeurèrent derrière aians esté tué du canon, n'aiants bruslé que quelque petitte maison d'un bricteure couvert de paille, située hors la porte Cambrisienne.

Le troixiesme d'aoust dudit an, mourut le comte de Feria, jadis gouverneur du chasteau d'Anvers.

Le neufiesme de septembre dudit an, le prince d'Orange vint de rechef en Flandre avecq force gens, et y pensant surprendre quelques forts a lentour de Hulst, n'effectua rien à cause que les gensdarmerie du Roi y arriva sitot qu'eux.

Au mesme temps les Liégeois vindrent avec force et artillerie devant la ville de Huy, d'aultant que les Huiois tenoient la parti du prince.

## 1640.

I. Le deuxiesme jour du mois de febvrier 1640, le prince de Liége vint de Bonne à St-Tron, ville de sa principauté, et la se firent l'ouverture des conditions pour quelque accord.

### II. *Arrivé du prince de Poloigne en Valentiennes.*

Le premier jour du mois d'apvril dudit an, environ les six heures et demi du soir est arrivé en Valentienne le prince Casimir, frère du Roi de Poloigne, lequel avoit esté arresté en France par l'espace d'un an, que comme on lui vouloit faire les acceuilles comme à un prince de sa qualité à son arrivé selon

que l'avoit commandé son alteze imperialle, il s'en excusa bien grandement et ainsi à petit bruict entra la ville.

### III. *Tremblement de terre et à Bruxelles.*

Le troixiesme jour du mois d'apvril dudit an, environ les deux heures de nuict se fit un tremblement de terre par toute l'Europe que plusieures villes des Pais-Bas en eurent de la grande apprehension, signament à la ville de Bruxelles, capitalle de Brabant, que la pluspart des habitans en furent grandement effraié, le jour ne pouvant luire et esclairer à temps assé à leur desir et souhait affin de pouvoir aller aux églises pour mander des confesseurs signament aux RR. PP. jésuistes, selon que la presché en l'église abbatialle de St-Jean en Valentienne, le R. P. Bernard Jhallia, liégeois.

### IV. *La ville de Charlemont assiegée par les Franchois.*

Le troisiesme jour du mois de may dudit an 1640, les Francois avecq une puissante armée assiégèrent la ville de Charlemont, mais après y avoir esté quelques jours il arriva que deux canoniers allemans mirent le feu au magasin de la pouldre, ce qui causa des grands domaiges et des espouventes aux Francois, ce pourquoi ils furent constraincts de lever le siége, et se résouldirent d'aller aux environs d'Arras, et le deuxiesme de juing une aultre armée d'iceux Francois assiégèrent la ville de Turin en Piedmont, scachans que le prince Thomas de Savoie y estoit dedans, et ne l'emportèrent qu'au mois d'octobre.

Le neufiesme de juing dudit an 1640, le prince d'Orange vint avecq ses troupes en Flandre et se debarcqua à Wateruliet, depuis marcha vers Bruges et passant la rivière de Damme commenca assiéger le fort St-Donas, mais après y avoir perdu plusieurs soldats et genereux capitaines, se retira vers ses batteaux.

V. *La ville d'Arras assigée par les Franchois.*

Le douziesme jour du mois de juing dudit an 1640, les Francois après qu'ils eurent quicte le siége de Charlemont vinrent assiéger la ville d'Arras capitalle d'Arthois, soub la conduite des mareschaux de France, tels que la Millerai, grand maistre de l'artillerie, Gassion, général de la cavallerie, de Chastillon, Ransan et de La Ferté Imbault.

VI. *Déclaration des trouppes qu'elles arrivèrent au secour de la ville d'Arras.*

Sen alteze roialle le Cardinal infant faict rassembler ses trouppes pour la secourir, premièrement le cincquiesme jour de juing dudit an, le sieur de Lamboie arriva aux environs de Valentiennes, tirant vers Fanmars avec cincq mille de cavallerie et trois mille d'infanterie avecq quelque compagnies de croattes du regiment de Forgat et au plustot prindrent leur routte vers Arras.

VII. *Arrivé du duc de Lorraine avecq ses trouppes.*

Le vingt-septiesme de juing dudit an 1640. arriva le duc de Lorraine avecq son armée aux fauxbourcqs de Valentienne, scavoir celui de Cardon et Cambrisienne en nombre de soixante et une compagnie de cavallerie et vingt deux drappeaux d'infanterie, faisant le nombra de six milles tirant droict aux quartiers d'Arras.

### VIII. *Arrivé des garnisons de Luxembourcq.*

Le troixiesme jour du mois de jullet dudit an, passèrent par la ville de Valentiennes les regiments des garnisons soub la conduite des sieurs Brion, Ribaucourt, Rouveroie et Berne, et ce pour aller au secours d'Arras.

### IX. *Arrivé du baron de Bec avecq ses trouppes.*

Le quattriesme jour du mois d'aoust an 1640, arriva à Valentienne le baron de Bec, gouverneur de Luxembourcq avecq quattre milles hommes, et le sixiesme du courant partit vers Arras.

### X. *Don Philippe de Silve, general des armées.*

Toutes ses trouppes de gensdarmeries de la maiesté catholicq estantes arrivées aux environs d'Arras se unirent par ensemble soub le general don Philippe de Silve, pensantes advancer aux trenchées des ennemis pour faire un effort en furent repoussez avecq perte notable, entre iceux le comte de Willerval, le vicomte de Roullers eult sa compagnie de chevaux mis en déroute, le baron de Wissemael blessé qu'autres si est que le jour St-Jean-Baptiste dudit an, le sieur general Lomboie avecq ses gens eult meilleure fortune, car environ les dix heures du matin entre les villaiges de Biach, Vitri, Maruille et Montauban s'avança assé avant au quartier de la Millerai, ou il eult l'advantaige grand nombre de tué et de blessé de part et d'aultre, et ramena en quantité de notables seigneurs de France prisonniers à Douai, et pour conclusion les Francois le huictiesme d'aoust dudit an, gaignèrent la ditte ville d'Arras par appoinctement et y mirent une grande garnison.

Au mesme temps s'est faict de rechef une rencontre par les ordonnances de sa maiesté catholicque soub la conduicte du comte de Busquoi en laquelle ils eurent du pire, le comte de Bossu tué et plusieurs aultres blessez et furent constrainctz de prendre la fuitte.

### XI. *Garnison en Valentiennes.*

Le deuxiesme de novembre dudit an 1640, en la ville de Valentienne sont entrée en garnison quattorze compagnies d'infanterie espagnols et quattre compagniez de cavallerie dont ici joinct suitte la lettre de son alteze roialle pour le logement à distribuer les billets par le magistrat dudit Valentiennes.

Son altese ordonne aux capitaines, officiers et gens de guerre de qu'elle qualité, nation ou condition qu'ils soient presentement logé en la ville de Valentienne, qu'ils aient à laisser convenir et disposer ceulx du magistrat de ladite ville des logemens desdittes gens de guerre à la charge des bourgeois sans obliger lesdis du magistrat leur delivrer lesdits billets servans audit logement; à tant chiers de Bruxelles ce 29 d'octobre.

El Card. Infant.
Verreiken.

—

### *Aultre.*

Ferdinand par la grace de Dieu Infant d'Espaigne, lieutenant, gouverneur et capitaine général des Pais Bas et de Bourgoigne.

Chiers et bien aimez, aians trouvez convenir de faire venir en la ville de Valentienne l'hospital real qui est à Douai, nous vous faisons ceste, vous ordonnans de le recepvoir et loger en la manière accoustumée en laditte ville es refuges qu'il y at des abbaies de St-Amand, Vicoigne et Anchin. A tant chiers et bien

aimez nostre seigneur vous ait en sa sainte garde, de Bruxelles le xxIIe d'octobre 1640.

El Card. INFANT.
VERREIKEN.

A nos chiers et bien aimez les prevost, jurez et eschevins de la ville de Valentienne.

## 1641.

### I. *La ville d'Aire assiégé par les François.*

Au commencement du mois de may dudit an 1641, les François sont venu avecq une puissante armée soub la conduicte de la Millerai dans la Flandre et après avoir pillé plusieurs villaiges assiégèrent la ville d'Aire en Arthois.

### II. *Secours arrivé pour empescer le siége d'Aire.*

Le neufiesme de juing dudit an 1641, arrivèrent aux environs de Valentienne, huict regiments allemans tant de cavaillerie qu'infanterie soub la conduicte du baron de Bec.

En oultre le vingt-neufiesme de jullet dudit an, arriva aux quartiers de Valentienne neuf à dix milles hommes tant de cavaillerie qu'infanterie avec sept pieces d'artillerie soub le commandement du sieur Lamboy.

Et le quattriesme du mois d'aoust dudit an, arriva aux environs de Valentiennes, le ducq de Lorraine avecq six mille hommes tant de cavallerie que infanterie, fut logé à l'abbaie de St-Saulve, et ses gens dispersé aux villaiges d'Onaing et Quaroube; quelques jours en après print sa route aux environs de Bouchain et pais d'Ostrevant.

Ceux de la ville d'Aire n'aians esté secourus et aians faict tous les debvoirs possible à se deffendre, sont enfin constrainct de parler d'appoinctement et rendirent la ville le vingt-septiesme de jullet, la garnison sortit avecq armes et bagaiges et quelque piece d'artillerie, et après la rendition de la ville les François sont secretement partis de là avec leur armée, laissant dans la ville quattre milles hommes.

III. *La ville d'Aire rassiégée par les Espagnols.*

Incontinent après la rendition de la ville d'Aire aux François, son altesse roialle, le Cardinal Infant, donna ordre de rassiéger la ville, et don Francico de Melo avecq les generals Bec et Lamboi sont entré courageusement dans les tranchées des François, les on bien pourvueus et munis, jusques au premier de décembre.

IV. *Les villes de la Bassée, Lens et Bappaulme prins par les François.*

Voians les François que l'armée des Espagnols estoit aux environs de la ville d'Aire dans leur tranchemens et qu'ils estoient illec placez sans s'en retirer jusques à la prinse de la ville, firent avecq leur armée des grands pillaiges, butins, et mirent les feux à plusieurs villaiges, censes et chasteaux, tant au pais d'Arthois que de la Flandre gallicanne, èmportèrent la ville de Bappaulme sans resistance, et aians tasché en vain de passer la Lis environ Armentières, ont prins la Bassée, Lens, faisans beaucoup de mal à tous costés.

V. *L'armée de Chastillon mise en déroute par les princes françois de la Ligue.*

Le sixiesme jour du mois de jullet dudit an 1641, proche l'abbaie Mon-

Dieu (1) aux environ de Sedan, s'est faict une fameuse battaille de l'armée françoise soub la conduite du mareschal de Chastillon par le sieur de Lamboie adioinct du comte de Soissons, ducq de Guise, et du ducq de Buillon; toutte l'infanterie de Chastillon de cincq milles hommes, mise en déroute, le fils dudit Chastillon, le marcquis de Pralin et aultres notables seigneurs tué; trois mils prisonniers, vingt trois gros canons et le bagaige prins, mais le comte de Soissons aiant l'avant garde fut tué d'un coup de pistolet à la visière, la mort duquel a esté cause que la ligue des princes mescontents at esté dissipé.

### VI. *Gennep prinse par les Hollandois.*

Le vingt-sixiesme de jullet dudit an, Gennep a esté rendu aux Hollandois avecq appoinctement.

### VII. *Trespas du Cardinal Infant d'Espaigne.*

Le neufiesme jour du mois de novembre dudit an, environ les onze heures devant midi, trespassa à Bruxelles son alteze roialle, le prince Cardinal Infant d'Espaigne, jadis gouverneur des Pais Bas et de Bourgoigne. et en sa place fut déclaré pour gouverneur don Francico de Melo comte d'Assumar.

### VIII. *La ville d'Aire reprinse par les Espagnols avecq les particularitées.*

Le septiesme du mois de décembre dudit an 1641, l'ennemi françois, après avoir soustenu le siége environ quattre mois, est enfin sorti de la ville avecq

---

(1) Mont-Dieu, chartreuse située en Champagne, entre l'Aisne et la Meuse, à quatre lieues de Sedan.

armes et bagaiges, tambour battant, enseigne desplié, balle en bouche et mesche allumée : ils ont eut cent quarant chariots pour charger et emmener leur bagaige, cincquant chevaux pour les officiers, deux demie canons avecq leur furniment ou monture, pouldre et balles pour tirer huict coups chasque canon; ils estoient en nombre de mil cincq cens hommes sains et dispos; tout le rest de la garnison estoient malades en fort grand nombre, qui furent chargez sur des chariots, et conduicts par deux cens chevaux des armées espagnols jusques à la ville de Hesdin, le chef de la conduite estoit don Anthoine Pimentel, espagnol; le prince de Ligne, après la capitulation faicte et accordée, occupa le premier les postes de la ville, jusques à tant que nostre garnison y est entré. Ont a trouvé dans la ville vingt deux pièces de gros canons beaux et bons, et aultres pieces mediocres et petittes faisans touttes ensemble le nombre de soixante pièces; pour la reparation des dommaiges et intérest souffertes par les bourgeois, l'ennemi a laissé en ostage trois personnaiges à scavoir : un sergent maior et deux capitaines jusques à ce qu'il aurat furni la somme de trois cents milles florins; ils avoient encor de bisquit pour quinze jours, donnant six onces à chasque soldats par jour sans aultres vivres. Ils avoient très grande munition de guerre, car ils ont encor laissé dans la ville trent quattre milles livres de pouldre, nonante milles livres de mesche et des balles sans nombre. Pendant le siége ont a forgé dans la ville monnoie d'argent à quattre coings avecq ceste inscription : LUDOVICUS XIII, REX PIUS, IUSTUS, INVICTUS ARIÆ ANNO 1641.

Les marchans merchiers de Paris et aultres villes de la France qui avoient esté enfermé dans Aire n'ont peu obtenir du general Bec, permission de remener touttes leurs marchandises paravant que le paiement de trois cens milles florins dessus mentionné soit faict.

### IX. *Garnisons en Valentiennes.*

Le vingt neufiesme jour du mois de décembre dudit an 1641, par un diman-

che, sont entré en la ville de Valentiennes, en garnison douze compagnies d'infanterie d'Espagnols et deux compagnies de chevaux trois jours après.

1642.

I. Le vingt deuxiesme de mars 1642, don Francico de Melo à faict son entrée en Anvers comme gouverneur des Pais Bas.

II. *Arrivé de don Francico de Melo à Valentienne.*

Le dixiesme jour du mois d'apvril 1642, par un jeudi à midi, arriva en la ville de Valentienne don Francico de Melo, gouverneur des Pais Bas, accompagné des seigneurs comtes de Fontaine, Busquoi et Solre et aultres seigneurs colonels maistres de camp, capitaines et officiers de guerre, et fut receu honnorablement, mais une heure après son arrivé, print sa routte au Quesnoi, y faisant une reveue des fortifications et commanda de rédiffier quelque muraille rompue, ce faict retourne à Valentienne le mesme jour.

III. *Les villes de Lens et la Bassée assiégéez par don Francico de Melo.*

Le onziesme jour d'apvril dudit an, vendredi de bon matin, don Francico de Melo est parti de Valentienne avecq la garnison d'icelle ville vers Douai ou aiant faict la place d'armes de l'armée et monstre generalle, faict la distribution du paiement aux soldats et, trois heures après, donné ordre à quattre regiments tant de Wallons et Espagnols, soub la conduicte du baron de Wissemal, d'assiéger la ville de Lens en Arthois, ce qui fut executé au boult de quattre

jours, la garnison estant sorti sans armes et bagaiges, en après l'armée marcha vers la Bassée et y fut mis le siége et faict trois batteries de huict pièces de canons et y furent jetté plusieurs baulmes et grenades; la garnison de dedans, s'estant vaillamment deffendu, et le secours y arrivé vivement repoussé, ce qui causa à ceux de dedans de parler d'appoinctement et en sortirent avecq des honnorables conditions, le treisiesme jour de mai dudit an, et ce avecq armes et bagaiges tambour battant et deux pièces de canons.

### IV. *La bataille de Honnecourt de don Francico de Melo gaignée sur les François.*

Le vingt-sixiesme de may dudit an 1642, environ les deux heures à midi, l'armée de sa maiesté catholicque at attacquée les François en leurs retranchemens en nombre de sept milles d'infanterie, la pluspart des vieux regiments de la France, et d'environ trois milles chevaux soub la conduicte du comte de Guiche; ils ont pensé se retirer et eviter le chocq, mais voians qu'ils estoient surprins et enveloppé de toutte parte, Ils sont rentrée en leurs lignes, ou à la faveure d'un bois, l'infanterie des Espagnols les ont forcez avecq telle furie, que la cavaillerie y estre entré avecq ce néantmoins le combat at esté soustenu, en sorte que l'on y voioit les escadrons entiers couchez par rangé, favorisé qu'estoient les Espagnols au moien du canon en nombre de vingt deux pièces qui jouoient de sept et huict à la fois d'un lieu avantageux, d'ou l'on voioit des rangés toutes entières saulter tout à la fois de dix à douze hommes pour un coup, tellement que toutte leur infanterie sans exception y est demeuré morte, que prinse la cavaillerie de mesme, saulf environ trois cens chevaux qui ont prinse la fuitte par hault; leur général et le marcquis de Lenoncourt avecq environ vingt cincq chevaux sont aussi eschappé par le bas quartier du lieu ou ils estoient fort voisin d'Honnecourt sur la France à trois lieu de Cambrai ou passe la rivière venant à ce quartier qui a receu quantité de fuiarts et noiez dans ses flots par monceau, tellement en nombre que le cours n'aiant sa liberté a fait regorger l'eau et reculer en arrière près d'environ deux pieds de

hault; tout leur bagaige, attirail, munition, canon en nombre de neuf pièces y est demeuré prins quantité de prisonniers de remarcque qu'ont at amené à Cambrai et aultres lieux; Dieu soit loué de cest exploict lequel a encouragé nos voix à lui entonner un *Te Deum*, la diligence a servie grandement en ceste occasion et de plus encor pour ce que dans deux jours le comte de Harcourt s'approchoit.

Du costé des Espagnols les bendes d'ordonnance ont esté battus d'abord, on faisoit compte d'environ deux cents tuez et trois cents blessez ; entre ceulx de condition sont morts, les sieurs capitaines de cavallerie Frequin et d'Anoir, quelques deux à trois lieutenans que cornets.

L'estendart blanc ou roialle de la France at esté prins par Ingfort, sergeant maior du sieur de Lamboi lequel estendart at esté envoié en Espaigne.

Le treisiesme de septembre dudit an 1642, le ducq de Lorraine a prins la ville et le chasteau de Rambervillers et peu après le susdit ducq a gaigné Clermont, Neufchastel et assiégé Beaumont.

### V. *La ville du Chasteau en Cambresies desmolie par les François.*

Sur la fin du mois d'octobre dudit an 1642, les François ont commencé à faire desmolir la ville du Chasteau en Cambresies, comme aussi audit mois ont faict abattre le chasteau de Clermont. (1)

---

(1) Le château de Clermont ou Clairmont, situé dans le comté de ce nom entre Inchy et Béthencourt en Cambresis, avait été fondé en 1200 par un puiné de la maison de Clermont-Lodève. En 1406 il passa dans la famille d'Esclaibes par le mariage de Jeanne d'Avesnes, dame de Clairmont, avec Jean d'Esclaibes, seigneur de Peruez. A l'époque de sa destruction par les Français, en 1642, il appartenait à Robert d'Esclaibes, comte de Clairmont, auteur de mémoriaux historiques publiés dans les archives du Nord, 2e série. Il fut rebâti peu de temps après, mais la famille d'Esclaibes en fut dépossédée par la révolution et il appartient aujourd'hui (en 1857) à un sieur Taverne. (Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, t. 17, p. 256.)

VI. *Lettres de sa maiesté catholicque envoiez aux Estats du pais sur le trespas du Cardinal Infant son frère, et de l'establissement de don Francico de Melo au gouvernement d'icelui.*

LE ROY

Chiers et bien aimez, je n'auroie peu avoir aultre consolation plus grande au temporel de la grande perte que j'ai faict au serenissime Cardinal Infant don Ferdinand, mon frère, (qui soit en gloire) que de pouvoir aller en personne pour vous gouverner et consoler et me consoler avecq vous en ceste occasion, par ce que scachant bien combien il vous aimoit, et combien il estoit aimé et respecté de ces mes fidèles provinces et combien grand a esté le resentiment qu'avé eut de sa mort; je receveroi grande consolation de vous pouvoir consoler par ma présence et vous gouverner en propre personne, pour la grande estime que je faie de vous et pour l'obligation en laquelle journellement me mettent les demonstrations d'amour et fidélité en quoi vous vous rendez signalez; les soings universels qui sont ceulx qué scavez ont necessairement ici besoing de moi, et entre temps je vous puisse donner une personne de mon sang qui vous gouverne, traicte, et redresse les choses au repos et au soulagement que je vous desire, j'ai jugé qu'il vous serat de plus grande satisfaction que le gouvernement politicq et militaire de mesdits Estats du Pais Bas et comté de Bourgoigne et Charolois soit en une mesme personne, et par ainsi je l'ai enchargé à don Francico de Melo, comte d'Assumar, gentilhomme de ma chambre, mon capitaine general de l'armée d'Elsace, de mes conseils d'Estat et de guerre, auquel pour beaucoup de qualitez et grandes prerogatives qui concurrent en sa personne, j'ai confié les plus grandz emploie et charges de ma monarchie, et dernièrement je lui ai envoié pour assister mon frère au gouvernement des armées et au conseil et direction de tous et aiant recognu en son ame un zele particulier du bien et conservation de ces provinces, et très grande affection et estime de vous et fidels subiects que j'ai en icelles, j'ai jugé qu'en-

tre mes vassaux je ne pouvoi faire aucun choix de mon plus grand service et plus convenable à vous et par ainsi je me confie qu'il vous serat d'entierre satisfaction, et que lui obéiré, le respecterez et assisterez à tout comme à celui qui représente ma personne roialle et souverainete, et ainsi je vous encharge; le cas de la mort de mon frère n'a peu estre prevenu par ordre immediat à vostre gouvernement avecq ceste resolution, d'aultant que considérant sa vie apparante par sa disposition naturelle de durer loingtemps (combien qu'il ait pleu à Dieu qu'elle at esté si courte) la nomination d'une personne seulle estoit apparante de faillir, et at esté necessair d'en choisir plusieurs (selon que s'est usité jacoit que depuis le gouvernement soit demeuré en un seul), et pour la grande satisfaction que j'ai de ceux que j'ai denome et vacant à present que le gouvernement d'un seul est plus doux et facile et de melieure acceptation et utilité des subiects, j'en ai deschargé les aultres me confiant pour le respect, obligation et amour qu'ils me doibvent, que ceste resolution leur semblerat convenable et juste pour ce qu'ils désirent mon service à vostre plus grand bien, speciallement que don Francico de Melo se pourra aider de leur conseil par ou serat consuivi le fruict que j'esperoi de leur prudence et zèle; a tant chiers et bien aimez Dieu vous ait en sa sainte garde, de Madrid, le XI$^{e}$ de décembre mil six cens quarant et un,

PHILIPPE.

VII. *Requeste presenté par le magistrat de Valentienne à don Francico de Melo.*

Sur la remonstrance faicte par ceulx de la ville de Valentienne que pour estre délivré des fraix et incommoditez des logemens, ils seroient contens de furnir la somme de vingt deux mils florins supplians que moiennant ce ils soient exempts dudit logement pour l'hiver prochain. Son excellence don Francico de Melo, ce dessus considéré et aiant pour agréable ledit offre declare qu'elle affranchirat lesdis de la ville de Valentienne de logement pour le terme de six mois, à commencer le premier de novembre prochain, à condition de loger

une compagnie de cent chevaux aux fauxbourcqs de laditte ville, et de tenir prest et de paier à messire Pierre de la Faille, chevalier seigneur de Hermais, comissaire ordinaire des monstres, le tierche de laditte somme pour le vingtiesme de ce mois d'octobre et de furnir le reste en quattre parties à l'entrée de chasq mois, bien entendu que si elle fut obligez di envoier cependant en garnison des gens de guerre pour quelque nécessité urgente, les supplians pouront en ce cas diminuer de laditte somme à l'advenant du temps qu'aura duré ce logement, et que soub cest déclaration d'affrancissement de logement ne seront comprius les passaiges nécessaires des gens de guerre ni aussi les recruttes et nouvelles levées, ausquelles on paie cincq patars par jour pour chacun soldat à la charge de sa maiesté par ceste lesdis de la ville de Valentienne de recouvrir laditte somme par touttes voies deues et raisonnables qu'ils trouveront convenir sans se charger de rentes.

Faict au camp à Bouchain le deuxiesme d'octobre XVI^c, quarante deux paraphé, RO. VT; à costé estoit infixé le cachet de sadıtte maiesté, et à l'aultre costé don Francico de Melo marcquis de Tor de Logua, et plus bas par ordonnance de son excellence,

VERREICX.

## VIII. *Levée de soldats par ceulx de Valentienne.*

Le douziesme du mois de novembre dudit an 1642, à cause de la malignité du temps et guerres presents regnantes ceux du magistrat de Valentienne ont faict lever le nombre de cent et vingt soldats dit Bigorgnieux et ce pour la tuition de la ville, à dix huict livres par mois à chacun soldat.

## 1643.

### I. *Inondation d'eau.*

Le troixiesme de janvier dudit an 1643, est arrivé une si grande inondation que les pais de Brabant, Namur, Liege et aultres ont esté fort endommagé.

Le sixiesme de mai dudit an, arriva en Valentienne le corps de son alteze roialle le Cardinal Infant et ce pour l'ensepulturer en Espaigne.

Le huictiesme de mai dudit an, arriva en Valentienne don Francisco de Melo, et le lendemain neufiesme partit avecq toutte la gensdarmerie faisant place d'armes à Preseau, Villers et aultres lieux.

### II. *Arrivé de madame la duchesse d'Orleans à Valentienne.*

Le onziesme de mai dudit an 1643, arriva de Bruxelles en la ville de Valentienne, madame Marguerítte de Lorraine; les huict compagnies de bourgeois en armes allèrent au-devant d'icelle; l'artillerie fut descoché sur les remparts et receu fort honnorablement dans la ville, et le lendemain de son arrivé se partit de Valentienne prenante sa route à Cambrai pour se rendre à la France.

### III. *La battaille de Raucroix gaigné par les François.*

Le vingt et uniesme de mai dudit an, fut donné la battaille proche de Raucroix soub la conduite du ducq d'Alburcquet, general de la cavaillerie espagnol

ou les François eurent l'advantaige et triomphèrent de ceste victoire; il y eurent grands carnaiges de part et d'aultre et grand nombre de prisonniers emmené par les François ; le valeureux comte de Fontaine y fut tué aiant ses armes en main ; les Espagnols y perdirent touts leurs bagaiges artillerie et ammonition; après ceste deffaicte, les armées françoises prindrent leur route vers Maubeuge, entrent dedans et la pillent puis s'avancent à la ville de Binche, faisants bon appoinctement aux bourgeois à quelque somme d'argent et leur donnent les vivres qu'estoient à la ville.

IV. *La ville de Thionville assiegée par les François.*

Après que les François eurent gaigné la fameuse victoire de Raucroix sur les Espagnols et avoir pillé le voisinaige de delà, comme aussi les villes de Maubeuge et Binche et estants furnis des choses nécessaires pour l'entretenement d'une puissante armée pour les butins très grands qu'ils avoient faict tant sur les frontières de Liège, Brabant que Hainnault prendrent resolution d'avancer au pais de Luxembourcq, et comme il n'i avoit aucune resistence pour les armées espagnols, avoir esté mis en déroute et dispersé ci là et delà par ainsi les villes ne pouvans estre secourus aians la bonne occasion à la main et le vent en poupe assiegèrent la forte et renommé ville de Thionville ou pais de Luxembourcq ceulx de dedans aians faict leur debvoir de se deffendre aultant fidelement que genereusement, fault de secours, sont constraints de parler d'appoinctement, se voians ainsi pressé des armées françoises, rendent la ville le dixiesme de jullet dudit an ; la garnison estant sorti avecq armes et bagaiges et artillerie.

## 1644.

I. Le dix-septiesme de may 1644, est arrivé d'Espaigne au Pais Bas en Bruxelles le ducq d'Amalphi dit Picolomini et ce par Nieuport.

### II. *La ville de Gravelinge assiégée par les François.*

Le dix-huictiesme de mai dudit an 1644, les François vinrent avecq une puissante armée à la Flandre aux quartiers des neufs-fossez qu'ils occupèrent et firent illec un innumerable butin, tant de bestes à cornes que par milles moutons, et aiant ainsi ravagez la Flandre, assiégèrent le fort de St-Philippe et l'emportèrent dans peu de jour avecq grande perte de gens et occupèrent aux environs encor plusieurs petites forteresses ; en après firent des forts allentour de la ville de Gravelinghe et l'assiegèrent bien estroictement tant par mer que par terre assisté des Hollandois, finalement ceulx de dedans n'aians esté secourus, furent constraincts par appoinctement rendre la place, le vendredi vingt huictiesme de jullet dudit an, la garnison estant sorti avecq armes et bagaiges et deux pièces de canons.

### III. *Arrivé du marcquis Castelrodrigue au Pais Bas, et le partement de don Francico de Melo en Espaigne.*

Le dix-septiesme de juing dudit an 1644, est arrivé en la ville de Namur le marcquis de Castelrodrigue et ce pour le gouvernement des Pais Bas à la place de don Francico de Melo lequel, le vingt-huictiesme de septembre dudit an, arriva en Valentienne pour son partement en Espaigne, la garnison de la ville

alla au-devant d'icelui jusques aux fauxbourcqs de Condé et quelques compagnies bourgeoises en armes l'allèrent recontrer hors la porte Tournisienne ; furent decoché à son arrivé dix pièces de canons. Il logea à la Salle-le-Comte avecq sa femme et enffans, et le lendemain, par un sammedi, partit de Valentienne à midi environ les deux heures et demie par la porte d'Ansaing et logea à Bouchain, et le dimanche alla à Cambrai ; puis print sa route à St-Quintin, traversant la France pour l'Espaigne, ou de la parte de sa maiesté très chrestienne, beaucoup de noblesse françoise y joinct plusieurs regiments d'infanterie que cavaillerie en belle equipage et bien rangez lui vinrent au devant et le receurent fort honnorablement avecq des complimens de benevolences et de bonne amitié.

### IV. *Les Saas de Gand assiégé par les Hollandois.*

Le vingt-septiesme de jullet dudit an 1644, les armées hollandoises soub la conduicte du prince d'Orange sont venus au pais de Waes y aians prins plusieurs forteresses, puis assiégèrent les Saas de Gand et l'emportèrent le septiesme de septembre dudit an et pour lors la Flandre trembloit de toute parte.

### V. *Trespas de madame Elisabeth de Bourbon, roine d'Espaigne et de ses funerailles faict à Valentienne.*

Le sixiesme jour du mois d'octobre dudit an 1644, trespassa madame Elisabeth de Bourbon, fille de Henri quattriesme, roi de France, et de madame Marie de Medicis, espeuse à sa maiesté catholicque Philippe quattriesme, roi des Espaignes, dont par ordre et commandement de sadite maiesté, ses obsecques et funérailles furent faict par toutes les villes de ses Pais Bas et de Bourgoigne ; et en la ville de Valentienne les sieurs du magistrat de laditte ville, le trentiesme jour du mois de novembre dudit an, on ordonné de sonner les

cloches aux paroisches et monasteres des religieux et religieuses, trois fois le jour, une heure à chasque fois, dont le dernier jour qu'on at sonné fut jeudi, huictiesme de decembre dudit an, et les obsecques et funérailles d'icelle ont esté faict en l'église de Nostre-Dame-la-Grande, vendredi neufiesme jour dudit mois de decembre dudit an, avecq pompe et magnificence en musicq et fauxbourdons; l'assemblée du deuil fut à la maison eschevinalle à la chambre de Saint-Georges et en voici l'ordre d'icelui; le chef du deuil estoit sire Simon Le Boucq, prevost de cette année, accompagné au costé droict de Reverend seigneur Damp Archange Michiel, docteur en theologie, abbé de Hasnon, et au costé gauche de messire Claude de Hennin, chevalier seigneur de Warlaing, le plus anchien prevost, et ainsi consécutivement le magistrat et conseil particulier; l'oraison funèbre fut faicte par R. P. F. Ferdinand Thuin, jadis prieur des PP. Dominicains du couvent de Valentiennes et predicateur general de l'ordre, les obsecques achevez furent les conviez au disner à la maison de ville à ladite chambre de St-George et furent distribué aux pauvres des cincq paroisches, cincq muids de bled converti en pain, dont est ici joint son epitaphe lequel est posé au hault du chœur de l'église de Nostre-Dame-la-Grande en Valentienne :

D. O. M.
LECTISSIMÆ HEROINÆ
ISABELLÆ BORBONIÆ
HENRICI IV GALLIARUM REGIS FILIÆ,
PHILIPPI IV
HISPANIARUM, INDIARUM ETC., MONARCHÆ CATHOLICI,
VALENTIANARUM COMITIS
CONJUGIS CHARISSIMÆ PRID : NON : OCTOB. AN. IƆCXLIV DEFUNCTA PIISSIMIS MANIBUS
IN HAC ÆDE RITE PARENTABAT V. ID. DECEMB.
S. P. Q. V.
ET UT PERPETUUM TUM VENERATIONIS SUÆ ADVERSUS CLEMENTISSIMAM PRINCIPEM
TUM LUCTUS DE TAM
IMMATURO FUNERE
MONUMENTUM ALIQUOD EXTARET.
HANC TABELLAM. L. M. DD.

1645.

I. Le sixiesme jour du mois de janvier dudit an, par un vendredi, jour des trois Rois, à Bruxelles, le ducq d'Almalphi dit Picolomini at receu le collier de l'ordre de la Thoison d'Or avecq grande solemnité dans la chappelle roialle de la Cour, le comte d'Isembourcq, chevalier dudit ordre et chef des finances de sa maiesté, assisté du prince de Barbenson lui mit le collier; la noblesse de Bruxelles en belle equipaige à cheval l'est venu chercer en sa maison et le conduict à la chappelle de la Cour ou fut faict lecture de sa patente; l'archevesque de Malines chanta solemnellement la messe, et les solemnitées achevées fut ledit ducq d'Amalphi magnificquement reconduict à la maison du sieur comte d'Isembourcq ou fut dressé un magnificq festin en signe de rejouissance.

Le treisiesme de mai dudit an, par un sammedi sont venu loger aux fauxbourcqs de Valentienne quinze compagnies d'ordonance, soub la conduicte du prince de Ligne, chef d'icelles.

Le dix-septiesme jour du mois de mai dudit an 1645, est arrivé aux environs de Valentienne le sieur de Lamboy avecq sept regiments de cavallerie et quattre regiments d'infanterie faisants ensemble le nombre de neuf milles hommes; vendredi dix-neufiesme dudit mois, ceste armée est parti au delà Valentienne, et leur fut faict un pont sur l'Escault pour passer et furent logé en deça la ville de Bouchain et pais d'Ostrevant; ledit sieur Lamboi fut ce jour là disner à l'abbaie de Vicoigne.

En ce temps Charles-Albert de Longueval, comte de Busquoi, gouverneur de Hainnault et de Valentienne, est de la parte de sa maiesté catholicque déclaré général de l'artillerie au Pais Bas.

II. *Mardick, Lincken, Bourbourg, Armentières, Béthune, Lens prints par les François.*

Le troixiesme jour du mois de juing de l'an mil six cens quarante cincq, les François sont venu en Flandre avecq grande puissance, estants leurs generaux d'armées le ducq d'Orleans et ducq d'Elbeuf faisans des grands butins et pilleries, et en après assiégèrent le fort de Mardick qui par après l'emportèrent au mois de jullet avecq grande perte de gens, quelque peu de temps après emportèrent le fort de Lincken; en oultre la ville de Bourbourcq se rend aux François le onsiesme d'aoust et ce après un long siége; la ville de Bethune prinse par les François le dernier d'aoust; peu après gaignent Armentièr et la ville de Lille at esté presq surprinse d'iceux, finalement ils pillièrent presq toute la Flandre.

III. *La ville de Hulst investie par les Hollandois.*

Au mois de septembre dudit an 1645, le prince d'Orange avec son armée de dix huict mille hommes, entra au pais de Waes, il divisa son armée en trois s'emparant des posts de St-Gilles, de Steken et de St-Jean Steen, lesquels il fortifia de telle sorte à la haste que la ville de Hulst en demeura investie de tout costé.

Le douziesme d'octobre dudit an, le fort de Spinola avecq plusieurs autres se rendit aux Hollandois, les Espagnols en sortant à deux cens et cincquante hommes soub le capitaine Werne avecq des très honnorables conditions reconduits en Anvers et par la prinse de tels forts la ville de Hulst fut hors de défence.

IV. *L'arrivé de l'ambassadeur du roi de Poloigne en Valentienne.*

Le quattorsiesme jour du mois d'octobre dudit an 1645, par un sammedi arriva en la ville de Valentienne le comte dé Buin, ambassadeur pour le roi de Poloigne, accompagné de l'archevesque de Varmenski et de plusieurs seigneurs, chevaliers et nobles, avec leur suitte tant à cheval, que à caroches que piedz, bien equippées faisant le nombre de cincq cents hommes et plus, avecq chariots et grand nombre de bagaige et qu'estoit plus à considérer avoient avecq eulx plusieurs beaux chevaux de diverses couleurs pintellées et taquetéez, extremement de belles façons et adextre et légiers pour s'en servir, dont ils logèrent tous ce jour là à Valentienne, et le lendemain matin qu'estoit le jour de dimanche, partirent environ les huicts heures, vers la ville de Cambrai pour de là arriver à Paris à dessein de cercher la sœure du duc de Nevers, madame Louise de Gonzague, pour leur roine future, laquelle prenoit sur son dot sur les biens de feu sondit père quattre cents milles escus; la Roine mère et le Roi de France lui en font presentz de quelque centz milles, et son future espoux de centz milles.

V. *La ville de Hulst, rendue aux Hollandois.*

Le quattriesme du mois de novembre dudit an 1645, la ville de Hulst se rendit par composition aux Hollandois et le cincquiesme la garnison en sortit avecq deux demi canons et un mortier; par après les forts de Moerspui, Rodenhans, et tous aultres se rendirent les aultres par force, les aultres par amitié, tellement que par ceste campaigne, ils se sont acquis infinies contributions à la ruine totalle du pais de Waes.

VI. *L'arrivée des deux ambassadeurs de Poloigne à Paris.*

Les deux ambassadeurs de Poloigne firent pompeusement leur entrée dans la ville de Paris, car ils avoient un grand nombre de garde, et de suitte de noblesse polonnoise magnificquement et richement accommodée, ensemble la noblesse françoise qui leur alloit au devant bravement couverte; sur ce les deux ambassadeurs suivoient entre le ducs d'Elbœuf et son fils, avecq aucune garde de cavallerie, suivant en après un si grand nombre de caroche, estants ainsi convoié jusques à l'hostel du duc de Vendosme; une fenestre fut louée cincquante escus, pour les pouvoir voir passer, tant il y avoit du monde; quelques jours ensuivans après avoir eu audience de leurs maiestez furent convoiez à l'hostél de Nevers, ou receurent audience de la princesse Marie, sur ce l'evesque de Barmen presenta à la susditte princesse, les lettres du Roi de Pologne avec une croix d'or enrichie et ornée de six diamants, estimez plus de cent milles escus d'or.

VII. *L'arrivé de madame la duchesse de Mantou et de Nevers à Valentienne.*

Le neufiesme jour du mois de décembre, par un sammedi, environ les trois heures après disner, arriva en la ville de Valentienne madame Louise-Marie de Gonzague, duchesse de Mantou et de Nevers, aagé de trent cincq ans, future espeuse du Roi de Pologne, laquelle fut receu en toutte magnificence et honneur comme appertient à une Roine; les huict compagnies bourgeoises furent en armes depuis la porte Cambrisienne jusques à son hostel de la Salle-le-Comte; les sermens furent aussi en armes rangez sur le grand marché; les principalles pièces d'artillerie de la ville en nombre de vingt six furent deschargé par trois fois. Messieurs du magistrat lui présentèrent la clef d'or dans un plat d'argent, elle entra donc de telle facon en laditte ville; premierement entrèrent grand

nombre de chariots chargez de bagaiges et aultres choses nécessaires pour les necessitées du chemin, accosté et suivi de plusieurs estaffiers et serviteurs polonois accoustré à la mode de leur pais a scavoir de loing balandra ou cotte, les aucuns fourez de peau de beste sauvaige tant de drap rouge, estants bottées de cuire blanc, icelles bottes ferrez au dessoub du pied comme en forme de fer de mulet ou d'asne, aians à leur ceinture chacun un sabre, et les autres estans à cheval aiant chacun une custode de cuire noir dedans laquelle estoient des flesches armez de poincte de fer au debout; secondement entrèrent en la ville les seigneurs de la noblesse polonoise, tant les ambassadeurs qu'aultres grands seigneurs, avecq leur suitte tant à cheval qu'à caroche, tels que l'archevesque de Cracovie, un des ambassadeurs de Poloigne, et l'archevesque d'Aurange de France puis suivoient trois compagnies de cavallerie, deux des gardes de sa maiesté catholicque avecq les archers conduicts par leurs capitaines, dont en l'une d'icelle compagnie estoient tous accoustrez de rouge et l'autre de bleux habillemens, mais la troixiesme compagnie n'entra en la ville qu'elle estoit celle du comte de Busquoi conduicte par le sieur Federicq Godart; elle fut logé aux villaiges d'aux environs de la ville; puis suivoit une lictière couverte de cuire noir ou estoit une dame seulle, laquelle lictière estoit porté par deux mulets; en après suivoit une aultre lictière couvert de rouge velour passementé de large passement d'or porté par deux mulets dedans laquelle estoit la Roine future de Poloigne, fort belle et agreable, d'un beau blanc visaige, plain et entier, la face un peu longue; au costé de la lictière ou estoit assise la Roine, suivoit le comte de Busquoi à cheval pour la conduire; puis suivoient trois à quattre caroches remplie de dames et damoiselles de France de la suitte de la Roine, entre aultres estoit la comtesse de Guebriant et en oultre suivoient plusieurs seigneurs à cheval tant de ce Pais Bas que de la France qu'ils l'accompagnèrent jusques à son hostel de la Salle-le-Comte en Valentienne ou elle logea une nuicte, et les principaux de sa suitte aux maisons des plus notables; le lendemain dimanche, dixiesme dudit mois, elle entendit la messe environ les huict heures du matin à l'église collégialle de Nostre-Dame de la Salle, puis aiant prinse sa refection, se partit en mesme train de Valentienne, environ les dix heures du matin par la

porte Montoise, les huict compagnies bourgeoises estans pareillement en armes comme aussi les sermens, furent descoché trois vollées de vingt-six pièces d'artillerie comme à son arrivé et ce jour là logea à Mons.

### VIII. *Le fort de Mardick regaigné par le moien d'un Espagnol.*

Au mesme temps un Espagnol, nommé Sorez, aiant remonstré à son excellence le comte de Fuensaldaing, le moien de regaigner le fort de Mardick, proche de Dunckerke, et aiant esté trouvé bon, fut ainsi heureusement mis en exécution; dimanche dixiesme jour du mois de decembre dudit an 1645, assaillant durant la minuict laditte place en cincq endroicts couppant les palissades, dressants ponts et eschelles avecq tel courage qu'icelle place fut reprinse en une heure, l'on trouva dans laditte place vingt pièces de bronze, six demie cartouches, deux milles et six cents grenades, trent milles livres de pouldre, dix huict milles quart d'escus avecq grande quantité de provision de vivre et ammunitions de guerre, dix capitaines, un lieutenant colonel et trois cents et huictante soldats furent faicts prisonniers et quattre cents de tuez. (1)

## 1646.

I. La gelée aiant commencé le jour St-Thomas, continua jusques au vingt huictiesme du mois de janvier avecq telle froidure que le Rhin, Meuse et l'Escault furent serrez de telle sorte que l'on y pouvoit passer et repasser avecq chariots et charrettes; de quarant ans en ça, ne fut veu semblable gelée.

(1) H. Piers dans son intéressante notice sur Mardick rapporte autrement ce fait.

Les Franchois soub le general Gassion et le gouverneur de Menin surprindrent la villette de Deinse proche de Gand, y faisant bon butin et plusieurs personnes prisonniers.

II. *Arrivé du général des PP. Dominicains à Valentienne.*

Le treisiesme jour du mois de mars mil six cens quarant six, par un mardi, arriva en la ville de Valentienne, environ les trois heures et demie à midi, le reverendissime père, frère Thomas Turcus, maistre général de tout de l'ordre de St-Dominicq dit des frères prescheurs, venant de Cambrai, par la porte Cambrisienne, en caroche à six chevaux, plusieurs notables personnes de Valentiennes lui allèrent au devant à cheval hors de la ville; le sieur de Warlaing avecq aucuns R. P. Dominicains l'accompagnoient en sa caroche et suivoit une multitude de peuple pour le veoir. Les Religieux de son ordre en corps précédé de leur croix l'allèrent reçevoir, l'attendant proche de l'église de Nostre-Dame de la Cauchie, en la rue Cambrisienne, et ainsi l'un après l'aultre lui baisèrent les mains, et le conduirent jusques à leur monastère en l'église d'icelui que sitôt son entré chantèrent le *Te Deum* en musicq meslée des orgues, et puis le menèrent en leur chapitre dans les cloistres ou ils conférèrent par ensemble.

Au commencement dudit mois de may et an mil six cens quarante-six, leurs maiestez très chrestiennes partirent de Paris pour se rendre à Amiens, pour assister au rendé vous de leurs armées qui devoit estre de vingt mille hommes soub la conduite du ducq d'Orléans, et de dix mille soub Gassion et de douze mille soub le ducq d'Anguien. L'on avoit ordonné à toute la noblesse volontaire de si trouver et aussi elles avoient envoié un ambassadeur extraordinaire en Hollande et à la conionction de leurs forces pour la ruine de l'Espaigne.

III. *La ville de Courtray assiégé par les François.*

Mardi, douziesme dudit mois de juing, l'armée françoise est venue assiéger la ville de Courtrai en Flandre, le gouverneur de la place estoit le sieur Delponti, munie de deux mille hommes, et le vingt-huictiesme dudit mois, à onze heures, sur le midi, se rendit la ville de Courtrai aux Franchois, les Espagnols nonobstant tous leurs efforts, n'aiant sceu empescher la perte de cestz ville à leurs yeux quoi que peu devant la garnison de Lille eust recupérée la villette de Lanoy sur lesdits François avecq beaucoup de bagaige et de chevaux.

IV. *Berghe St-Winoxch, et Mardicq assiégé par les François.*

Le dix-septiesme dudit mois de jullet, les François sont venu devant Berghe St-Winoc mettant aussi tot un pont sur la rivière qui prend son cours à Dunekerque, ce que voians les Dunkerquois ouvrirent le mesme jour l'écluse de mer, mettant le pais soub eaux, mais ne laissèrent pourtant lesdis Franchois d'avancer et s'emparer des places les plus voisines comme Berghe St-Winoc, et d'assiéger Mardicq.

Le neufiesme du mois d'aoust dudit an, l'armée hollandoise se décampa de Loqueren au pais de Waes sur le bord de l'Escault, non pas loing de Rupelmond à cincq lieues d'Anvers, assiégèrent une forte maison dans le villaige Tenische, et un fort dit Boerengat et Burgh, mais ils se retirèrent s'aiant contenté d'avoir donné l'espouvante dans le pais.

V. *La ville de Menin reprinse par les Espagnols.*

Le seisiesme jour du mois d'aoust dudit an 1646, les Franchois estant occupez au siége de Mardick, nos chefs tels que le marcquis de Caracène, le comte de Busquoi, qu'aultres avecq aucuns de nos meillieures regiments, environ les onze heures de nuict, attacquèrent la ville de Menin d'assault et l'emportèrent en une demie heure; deux ou trois bourgeois y furent tué et aucuns blessez qui avoient prins les armes, et ainsi presq tous les bourgeois ont esté pilliez; le gouverneur franchois estant mal dispos fut prins prisonnier dans son lict et quelques aultres officiers et soldats eurent la mesme grace; l'ennemi avoit dans ceste ville environ cincq cens hommes de garnison, la place estant par lui bien fortifié de demie lunes et contrescarpes avecq trois palissades du costé que nostre armée l'at attacqué.

Le vingt-quattriesme du mois d'aoust dudit an, le fort de Mardick aiant enduré beaucoup d'assaults, et y faict périr beaucoup de noblesse et soldats franchois jusques à cincq à six mille hommes enfin se rendit.

VI. *La ville de Dunckerque assiégé par les Franchois.*

Le cincquiesme de septembre dudit an 1646, le duc d'Anguien avecq une puissante armée franchoise assiegea la fort ville de Dunkerque, et encor que le marcquis de Lede si eut comporté valeureusement avecq la garnison, si est que ledit ducq d'Anguien y a usé de telle force que la violence du canon et du feux les a constraincts de venir à composition, laquelle fut signée par Louis de Bourbon et du marcquis de Lede le septiesme d'octobre dudit an.

VII. *Les Hollandois lèvent le siége de Venloo.*

Au commencement du mois d'octobre dudit an 1646, les Hollandois marchèrent devant la ville de Venloo et commencèrent à le canoner et a y jecter des boulets de feux qui firent leur opération bruslant quelques maisons, mais la garnison en nombre de six cents hommes se defendant valeureusement, portoient grand dommaige à leurs ennemis, y demeurant morts plusieurs colonels; enfin lesdis Hollandois abandonnèrent ledit siége faisant descendre leurs canons sur la rivière.

VIII. *Trespas de don Baltazar, prince d'Espaigne.*

Le onziesme jour du mois d'octobre dudit an, trespassa en Espaigne en la ville roialle de Madrid le serenissime prince don Baltazar-Charles-Philippe d'Austriche, fils de sa maiesté catholicque Philippe quattriesme, Roi des Espaignes, et de madame Elisabeth de Bourbon, et ce par une fiebvre maligne qui l'emporta en trois jours, il estoit eagée de seize à dix-sept ans, prince de bonne expectation, lequel estoit ja trouvé capable de gouverner les Estats de son père dont l'Espaigne en at receu grande doeuil; ses obsecques et funérailles furent célébreez, le 18 janvier 1647, avec pompe et magnificence en l'eglise de Nostre-Dame-la-Grande, à la ville de Valentienne, donc en tesmoingnaige d'honneur et de respect deu à tel prince pour perpétuelle mémoire fut posé au hault du chœur de laditte église un tableau relevé ou dessus est escrit en lettres d'or ce que s'ensuit :

D. O. M.
BALTASARI CAROLO
PHILIPPI IV HISPAN : INDIAR. ETC : MONARCHÆ CATHOLICI,
VALENTIANARUM COMITIS,
EX ISABELLA BORBONIA FILIO UNICO ,
ORBIS VETERIS ET NOVI PRINCIPI.
ANTE DIEM PARENTI ET REGNIS EREPTO
S. P. Q. V.
JUSTA FECIT XV. CAL. FEB. AN : MDCXLVII ,
HUMANI GENERIS DELICIÆ NUNC LUCTUS HEU !
TE TERRIS TANTUM OSTENDERUNT FATA.

Le dix-septiesme jour du mois de novembre dudit an mil six cens quarante six, s'est faict de nuict une espouvantable tempeste avecq grand bruict de tonnere et des esclairs meslées de pluie ce qu'est hors de saison.

IX. *La ville de Lerida dessiégez par les Espagnols.*

Au mois de décembre, en Catalogne, la ville de Lerida, assiégée par les Franchois soub le général le comte de Harcourt, passé huict à neuf mois, fut dessiégé par force par le marcquis de Legames, auquel rencontre les Franchois y ont perdus beaucoup de gens et principalement le regiment de campaigne. Monsieur de Connonge, lieutenant du général Harcourt, y a perdu un bras, et le seigneur de Beley, capitaine de ses gardes, y est demeuré mort; tout le canon et bagaiges fut butiné des Espagnols, et pour cause de ceste victoire obtenu par sa maiesté catholicque, dimanche vingt troixiesme jour du mois de décembre dudit an, sur le soir environ les neuf heures en la ville de Valentienne, se sont faict des feux de joie sur le marché; puis fut chanté le *Te Deum* en l'église abbatialle de Saint-Jean, environ les cincq heures et demie du soir; en oultre furent décoché trois volées de canons sur les murailles.

X. *Trespas du prince de Condé et la magnificence de ses funérailles.*

Au mois de décembre dudit an 1646, trespassa le prince de Condé aiant laissé de revenus à ses enffans de seize cents mille florins outre la charge de grand maistre, qu'il at donné au duc d'Anguien et au duc Albert le gouvernement de Bourgoigne et au prince de Conti le gouvernement de Berri et Champaigne; ses pompes funèbres furent si magnificq que pour un roi; il fut mené à Valleri (1), une de ses terres à quinze lieux de Paris; il estoit sur un chariot fort bas tiré par soixante sept chevaux, caparassonéz de velour noire raié de satin blanc; quattre pages à cheval portoient les quattre coings du drap qui couvroit ce chariot, suivis de vingt cincq autres pages, d'une compagnie de garde, de tous ses domesticques, de plusieurs gentilshommes, et d'une effroiable quantité de caroches couvertes de drap noir; il a fondé audit Valleri quelques chanoisnes et laissé à son secrétaire 40,000 libvres, et 4,000 livres de rente à son intendant, et récompensé tous ses serviteurs à l'advenant : il a déclaré son fils aisné son successeur et heritier universel moiennant trois cens mille escus qu'il donnerat à madame de Longueville, et trois cents et cincquante mille escus au prince de Conti.

XI. *Valentienne affranchi de garnison.*

La ville de Valentienne at esté exempte de garnison pour cest an mille six cens quarante six, moiennant furnir la somme de cincquante mille florins, dont

(1) Valery, village avec titre de comté, situé à cinq lieues de Sens. Les princes de Condé, auxquels ce comté avait été donné par la maréchale de Saint-André, y avaient leurs sépultures.

pour satisfaire à ladite somme furent assis les cheminées à vingt patars chacune, au grand murmure des bourgeois, que la fin de la rendition des comptes de la receuille de sesdittes cheminées, ne seront jamais exactements rendues, que vraiement ont eult peult trouver argent d'ailleur avec plus de facilitées et sans murmure sur les imposts de la ville.

## 1647.

### I. *La paix arrestée entre l'Espaigne et la Hollande.*

Le huictiesme de janvier dudit an 1647, la paix a esté conclue à Munster, entre sa maiesté catholicque et les sieur Estats de Hollande, sur l'agréation de sadite maiesté et presque au mesme, environ les sept heures du matin, trespassa le prince d'Orange, et le mesme jour, environ le soir, le prince Guilliaume son fils fut esleu par lesdits Estats en sa place en mesme qualité.

Au mois de febvrier, à Bruxelles, on apparelloit le palais roial en toutte magnificence pour l'arrivé de l'archiducq Léopold que l'on attendoit pour estre gouverneur des Pais Bas.

### II. *Imaige de Nostre-Dame porté solemnellement de l'église de Nostre-Dame-la-Grande, à l'église des R. P. Jésuistes.*

Le vingt-quattriesme jour du mois de mars dudit an 1647, par un dimanche à midi, sur les cincq heures du soir, en la ville de Valentienne, en l'église de Nostre-Dame-la-Grande, fut chercé processionnellement une imaige de Nostre-Dame construicte du mesme bois en partie ou l'imaige de Nostre-Dame miraculeuse de Luxembourcq avoit esté posé dedans haulte de trois coudées, elle estoit exposé au milieu de la nef de l'église de Nostre-Dame-la-Grande, revestu et

orné d'une robe de satin blanc fleuracé, richement élabouré, tenant d'une main fils Jesus, et de l'aultre main un chepre doré. Monsieur le R. Prelat de Hasnon, Archange Michel l'at solemnellement beniste après les trois heures à midi, puis s'est suivie une belle prédication sur les louanges de la glorieuse vierge faict par le R. P. d'Oultreman de la compagnie de Jesus; icelle achevée, ont a commencé à aller processionnellement par la ville; l'imaige fut reveremment porté par quattre R. P. Jesuistes revestus de surplis; tous les estudians du collége de la compagnie marchèrent devant en diverses remonstrances, aiant chacune bende desdis estudians, quelque billet en main portant le tiltre de Nostre-Dame de Consolation des Affligeez, aultre bende desdis estudians portoit l'inscription du tiltre de *Consolatrix militum,* et ainsi des aultres *Consolatrix captivorum; Consolatrix lugentium, Consolatrix ecclesiasticorum;* lesdis principaux des bendes de la jeunesse des estudians estoient en des caroches, en nombre de six, et ainsi tous en leur ordres allèrent de l'eglise de Nostre-Dame par devant l'église de Nostre-Dame de la Cauchie tirant par travers le grand marché, puis par la rue Cardon passant par dessoub la vigne par la rue des Carmelinnes, rue de St-Géri, la Braderie; Monsieur le R. Prélat de Hasnon, revestu pontificalement y assista, accompagnié de ses religieux précédé de leur croix, et messieurs du magistrat pareillement honnorèrent de leur présence la procession avecq flambeaux en main, précédé du herault Francquevie revestu de sa cotte, armoié des armes de la ville, lequel portoit devant iceux une grande chierge blanc qu'ils présentèrent à icelle imaige de la Vierge, mère de Dieu, et enfin la procession se termina à l'église des R. P. Jesuistes ou laditte imaige fut posé sur un autel accommodé magnificquement, on y chanta les litanies de la vierge en musicq; assistèrent à laditte procession une multitude de peuple, et finalement fut donné la bénédiction du St-Sacrement par ledit reverend prélat.

III. *Arrivé de l'ambassadeur du Roi Dannemarc en Valentienne.*

Mercredi, vingt-septiesme jour du mois de mars dudit an, environ les cincq heures du soir, arriva en Valentienne l'ambassadeur du Roi Dannemarc avecq une suitte de trois caroches et de plusieurs gentilshommes lesquels l'accompagnoient à cheval; à son arrivé on décocha sept à huict pièces de canons sur les murailles; messieurs du magistrat en corps l'allèrent saluer en son logis du Rouge-Aigle, lui présentèrent les vins; le lendemain joeudi, environ les noeuf heures du matin, partit de Valentienne pour Cambrai et puis à Paris trouver le Roi de France.

IV. *Arrivé de madame Anne de Bourbon à Valentienne.*

Lundi, quinsiesme jour du mois d'apvril dudit an 1647, arriva en la ville de Valentienne environ les six heures et demie du soir, madame Anne de Bourbon, fille du prince de Condé, eagée de vingt-huict ans, femme au sieur ducq de Longueville de la maison d'Orléans, laquelle venoit de Munster en Allemaigne, visiter son marit en qualité d'ambassadeur du Roi de France pour le traicté de la paix; fut receu honnorablement en Valentienne, on tira sept des meillieurs pièces de canons; les bourgeois avecq leur forts armes allèrent au devant d'icelle, conduictz par le sieur Jean de Pittepan, escuier seigneur de Montauban un des capitaines des bourgeois de la ville, et en oultre la compagnie de la garnison aux gaiges de laditte ville, alla aussi au devant d'icelle et ce hors la porte Montoise; elle estoit dedans une lictière seulle portée par deux hommes; puis suivoit une compagnie de chevaux pour sa garde; pour la conduire hors du pais de sa maiesté catholicque. Elle logea à l'hostel de Vicoigne; messieurs du magistrat en corps l'allèrent saluer avecq offre des vins ordonné à telle prin-

cesse ; le lendemain matin , elle alla entendre la messe aux reverends pères Carmes , lesquelles avoient préparez la place de tapisserie et cousinées de parade au lieu ou elle se debvoit agenouiller; puis partit environ une heure à midi, prenant son chemin à la ville de Landrechies ; les mesmes honneurs furent faictes à son départ comme à son arrivé par les bourgeois de la ville.

V. *La ville de Sedain eschangée.*

Au mesme temps, Henri de la Tour, duc de Buillon, prince de Sedain, fit une eschange de sa ville et principauté de Sedain avecq le Roi de France, lequel lui assigna aultres villes, terres et seigneries, entre aultres la Baronnie de la Thour, le chasteau Thieri, le duché d'Auvergne, et une pension annuelle de quelques cents milles escus, lui paiant en oultre toutes ses debtes, et c'elles de ses frères et sœurs.

A Menin, petite ville de Flandre, fut descouvert dessoub la maison de la ville, une grande mine avecq force pouldre à canon capable d'emporter une bonne partie de la ville.

VI. *Arrivé des sainctes relicques de deux martirs des legions thébeens aux P. P. Carmes en Valentienne.*

Le douziesme de may dudit an 1647, environ les quattre heures à midi, arrivèrent solemnellement en la ville de Valentienne les melieures parties de deux corps saincts des martirs des légions thébéens de Trève de St-Maurice, pour les poser en l'église des P. P. Carmes audit Valentienne, et que comme on ne scavoit leurs noms, on les nomma l'un Faust et l'aultre Vincent; on les alla chercer à Nostre-Dame de Bonne-Espérance, la maison du noviciat des P. P. Carmes ; à leur retour suivoit ce que sensuit, premièrement vinrent par la porte Tournisienne, le loing de la rue estoit parsemée de verdures et rameaux,

et aux fenestres de chambres estoient des croisures faictz d'herbes et fleures odoriférantes traversantes les rues et à chasq costé d'icelles estoient dressez des theatres allentour desquels estoient force rameaux et arbres verdoiantes, et puis contre les maisons estoient pendus et affichez des tapisseries et peinctures, comme le mesme estoit devant le portail de l'église desdis PP. Carmes; quattres trompettes suivoient devant deux à deux sonantes à la sourdinne, puis suivoient en corps avecq leur croix, les PP. capucins, en après les RR. PP. Récolects, les PP. Dominicains et finalement les PP. Carmes; au milieu d'iceux estoient les corps saincts portez par aucuns de leurs religieux, revestus d'aulbes et tunicqs de velour rouge; on chantoit le *Te Deum* à haulte voix, en musicq meslé d'instrumens harmonieux de clairons et haultbois; en après suivoit le magistrat de la ville en corps avecq flambeaux en mains et aussi plusieurs bourgeois de mesme à leur imitation; finalement suivoit la compagnie des soldats aux gaiges de la ville, et ainsi on se rendit dedans l'église desdis PP. Carmes, ou furent posez honnorablement lesdittes sainctes relicques au milieu de l'église sur un autel illec dressé à tel fin pour y estre durant l'octave honnorez des fidels, et icelle achevée furent posez aux deux costez du grand autel en deux niches pour y estre révérez de fidels chrestiens.

### VII. *Quelques parcelles des relicques des S[ts] Ignace de Loiola et Franchois Xavier, portez solemnellement de Valentienne à Onnaing.*

Le treisiesme jour du mois de may dudit an 1647, fut érigé au vilaige d'Onnaing a lieue et demie de Valentienne, une devote confrérie et ce à l'honneur de Dieu et soub l'invocation de sainct Ignace de Loiola, fondateur de la compagnie de Jesus, et de sainct Franchois-Xavier de la mesme compagnie, apostre des Indes, aians ceulx d'Onaing obtenues de Rome quelques parcelles des relicques desdits saincts qu'ils ont posez en deux imaiges représentants iceux

saincts tailliez en oval de bois richement dorez et peincturez, et au milieu on a posé lesdis relicquaires au devant d'un ver christalin et ce par ordonnance de messire Joseph Bergaigne, archevesque et ducq de Cambrai ; à l'entrée d'icelle confrérie est donné indulgence plénière à tous ceux et celles estans confessez et communiez, etc., par nostre sainct père le pape Innocent dixiesme et aultres priviléges comme appert par la bulle ; lesdittes relicques furent honnorablement posez sur un autel érigé au milieu de l'église des PP. de laditte compagnie de Jesus, en après ceux d'Onnaing les sont venu chercher processionnellement avecq grand honneur; donc je déclarerai tout au loing ce qui s'est passé en ceste solemnité; premierement on at sorti de l'église de la compagnie le jour et an que dessus en tel sorte ; à la poincte de la procession marchoit une compagnie de chevaux en nombre de cincquante, six desquels cavaliers portoient chacun un estendart estant depeinct sur iceux quelque imaige de la vierge et d'aucuns saincts, une trompette precedoit; puis suivoit une compagnie d'infanterie en nombre de cent de touts les paisans des villaiges d'Onnaing et Quaroube, conduict par un des principalles desdits villaiges ; en après suivoient tous les estudians de laditte compagnie de Jesus, representez en divers esquipaiges et richement vestus, en premier lieu marchoit la compagnie d'infanterie espagnol de St-Ignace de Loiola, richement vestus, armez et equippez à l'advenant; puis suivoit une caroche à deux chevaux dedans laquelle estoit représenté la conversion de St-Ignace ; de là suivoit encor une caroche à deux chevaux dedans laquelle estoit représenté St-Ignace estant au mont de Sarat presentant à Nostre-Dame son espé et encherpe, comme aussi suivoient à cheval richement ornez et revestus touts les potentatz de l'Europe ; en après suivoit une compagnie d'indiens avecq arches et flesches en mains, puis suivoit un chariot à quattre chevaux remplie de divers personnaiges, lequel chariot s'intituloit le triumphe de St-Ignace; puis suivoit encor un chariot à quattre chevaux estant le triumphe Franchois-Xavier : item un aultre chariot contenant les vertus de St-Ignace ; item une aultre caroche contenante la dispute qu'eult St-Franchois-Xavier contre quelque doct indien ou japonois ; item une charoche ou estoit Saint-Xavier qui baptisoit le fils d'un Roi. Les relicques de St-Ignace estoient portez

par quattre révérends pères Jesuists, revestus d'aubes et de surplis. Les relicques de St-Franchois-Xavier estoient portez par quattre ecclesiasticqs pasteurs des villaiges aux environs d'Onnaing; aucuns pères Jesuists portoient des chires blancs, ardans en mains allentour desdits relicques, et grand nombre de musiciens faisoient retentir leur voix harmonieuses par des divers motées, oraisons et hymnes qu'ils chantoient et meslées d'instrumens de musicq, clairons et haultbois. En après derrier lesdittes sainctes relicques suivoient le vénérable prelat de Hasnon, revestu de ses ornemens pontificaux avecq mittre et croche, accompagnié des religieux de Nostre-Dame-la-Grande, et puis suivoient messieurs du magistrat de Valentienne en corps, avecq flambeau ardant en main, et fault noter qu'iceux estudians ainsi richement vestus n'ont esté que hors la porte Montoise jusques à l'église St-Michel, puis sont retourné dedans la ville par la mesme porte en tel equipaige qu'ils estoient.

### VIII. *L'arrivé de son altesse l'archiducq Léopold au Pais Bas et de ses progrées.*

L'onziesme jour du mois d'apvril dudit an 1647, entre sept à huict heures du soir, son altesse archiducalle Léopold arriva à Bruxelles par une porte secrette ou les bourgeois qui estoient en armes pour le recevoir magnificquement, ne l'attendoient poinct; l'on y fit par trois jours continuels des feux de joies.

### IX. *Le départ de saditte altesse de Bruxelles.*

Le treisiesme jour du mois de may dudit an 1647, après qu'on eult faict par la ville de Bruxelles une procession générallle, le très auguste et adorable Sainct Sacrement de miracle y aiant esté porté, son altesse y aiant assisté avec flambeau en main, affin qu'il plairoit à nostre bon Dieu faire prospérer les armées de sa maiesté catholicque, saditte altesse sortit de la ville de Bruxelles avecq

sa suitte et se rendit en la ville de Tournay ou illec y fut receu honnorablement; il logea en l'abbaie de St-Martin et le seisiesme jour dudit mois partit pour Lille ou il arriva à une heure à midi, i aiant esté receu magnificquement, puis le dix-septiesme s'achemine vers la ville d'Armentière.

X. *La ville d'Armentière et Comines assiégé par l'archiducq Léopold.*

Son alteze l'archiducq Léopold après avoir faict une reveue de son armée, faict le dix-septiesme dudit mois assiéger estroictement la ville d'Armentier, laquelle il a forcé à se remettre en son obeissance le trentiesme dudit mois de may, nonobstant le temps fasceux et pluvieux; le général Gassion avecq ses trouppes de neuf à dix milles hommes estant alentour de Bethune, n'osa se hasarder à la secourir; le gouverneur d'Armentier estoit le sieur du Plessis-Bellievre, mareschal de camp pour le Roi de France, et le troixiesme de juing dudit an 1647, le général Beck s'est venu jetter devant Comines et après l'avoir provocqué l'assiégea eslevant trois batteries, les François l'avoient très bien fortifié de cincq ravelinnes, d'une contrescarpe et d'un double fossé, si est qu'ils furent obligés de se rendre la vie sauve, l'onziesme du courant, et sortirent de ceste place deux cens quarant-sept soldats; l'on trouva dans icelle beaucoup de provisions, canons, estandarts, lesquels furent présentées à son altesse impérialle par don Miguel de Luna.

XI. *La ville de Lens prinse par son altesse Léopold.*

Après la prinse d'Armentier et de Comines, sadittc alteze faict marcher son armée aux environs d'Arras et force la ville de Lens à se rendre, ou estoient trois cents Franchois, d'aultre costé lesdits Franchois vindrent à Hasbrouck aux environs de Cassel et St-Omer et emmenèrent par force tout le bestail, nonobstant que ce pais leur paiast contribution.

Audit temps les Franchois aiant levez les garnisons de Dunckerke, Graveline, autres villes, dressèrent une embusche sur la ville de St-Omer, mais le baron de Wesemael qui estoit le gouverneur en aiant eut l'advertence, dissipa ceste entreprise avecq perte de plusieurs d'iceux.

XII. *La ville de Landrechies assiégée par son altesse Leopold archiducq d'Austrice.*

Le vingt-septiesme jour du mois de juing dudit an 1647, son altesse impérialle fit investir de sa cavallerie la ville de Landrechies, le baron de Becq avoit son quartier du costé du chemin de Guise, le comte de Busquoi du costé du chemin de Cambrai et Valentienne, le marquis de Caracène du costé de Faucille, don Stephano de Gamara du costé de Robersart, le prince de Ligne du costé de Becqlé, les croattes du costé des bois de Mortmaulx, son altesse Léopold à l'abbaie de Maroilles; six mille pionniers travaillèrent au commencement, nuict et jour, à la circonvallation. Le général Gassion aiant tasché par tous moiens di mettre de gens dedans affin de fortifier la garnison, fut constrainct de se retirer sans rien effectuer, et le dix-septiesme de jullet, s'est rendu à sadilte alteze aux mesmes conditions qu'elle s'estoit rendue aux Franchois avecq armes et bagaiges et deux pièces de canons.

XIII. *La ville de la Bassée prinse par les Franchois.*

Le général Gassion, comme il pensoit secourir la ville de Landrechies, mais n'aiant parvenu à ses desseins, il se retira de là et print sa route à la ville de La Bassée, laquelle il assiegea faisant tous ses efforts contre icelle, ne leurs donnans aucuns relasche affin d'exclure et prévenir le secours qui lui venoit, força la garnison qui y estoit petitte à se rendre avecq grande perte de ses gens.

### XIV. *La ville de Dixmude assiégé par les Franchois.*

Le onsiesme dudit mois de jullet 1647, l'armée de Ransau, avecq quelques gens de la garnison de Courtrai et autres, attacqua la ville de Dixmude laquelle se rendit à iceux le treisiesme, ce qui estonna ceulx de Nieuport et Ostende et pour eulx garantir ouvrirent les dicques tellement que tout le pais voisin fut inondé.

Le général Ransau faisant mine d'assiéger Nieuport à l'arrivée du marcquis de Caracenne, se retira à Dunckercq, mais avecq perte de beaucoup de gens lesquels aussi abandonnèrent le Nieudam.

Au commencement du mois d'aoust dudit an, le Roi de France arriva d'Amiens à Dieppe, y fut receu par un président du Parlement de Rouen d'une belle et éloquente oraison, mais au milieu de sa harangue tomba mort d'une morte subite devant les pieds de sa maiesté.

Le général Gassion, voulant passer de force à deux à trois cents chevaux de ses plus favorits et officiers au delà de La Bassée, y fut receu par le ducq de Lorraine et du général Beck, de telle sorte que cent et cincquante huict montez à l'advantaige y furent prisonniers, le reste se sauvante à la fuite.

Le vicomte de Turinghe estant arrivé au pais de Luxembourcq avecq ses trouppes, à faict mine d'assiéger Arlon, et puis Montmidi, mais au bruict du secours qu'amenoit le général Becq, il se retira se contentant du degast du pais.

Au dit mois, les Franchois pensant d'envoier un fort convoi à Courtrai avecq toute sorte d'ammunitions et de canons, en furent destournez par les Espagnols, qui causa qu'ils mirent le vilaige de Neukirchen à feux et flammes, de mesme l'église ou s'estoient scauvez quelques deux cents personnes, ils y furent tous consommez et bruslez vifs.

XV. *La ville de Lens prinse par les Franchois, ou Gassion fut tué.*

Au commencement du mois de septembre dudit an 1647, le général Gassion at assiégé la ville de Lens en Arthois, et l'emporta en peu de temps, y aiant perdu plus de dix-huict cens Franchois et ledit Gassion y fut tué d'un coup de musquet, ceulx de dedans s'estans comportez fort généreusement, et en sortirent par bonne composition avecq armes et bagaiges et deux pièces de canons, et sitot après son alteze impérialle faict rassembler ses trouppes vers la Flandre.

XVI. *La ville de Dixmude assiégé par son alteze Léopold.*

Audit mois de septembre dudit an 1647, son alteze impérialle fit assiéger la ville de Dixmude et commande de la battre furieusement de canons tellement qu'elle fut constraincte de se rendre, le quattorsiesme d'octobre, à saditte alteze avecq appoinctement et le marcquis de Clerleuff qui en estoit le gouverneur a esté arresté par un exempt du Roi de France pour avoir rendu la ville à son altèze impérialle, et at esté mené dans la citadelle d'Amiens; saditte alteze aiant faict proviander et munir de gens et d'ammonition Dixmud, l'infanterie fut commandée vers Rouselaer (1) et la cavallerie vers Courtrai et son altèze se rendit à Gand.

---

(1) Rousselart petite ville de Flandre à quatre lieues d'Ipres.

XVII. *Trespas de frère Joseph Bergaigne, archevesque de Cambrai.*

Le vingt-quattriesme dudit mois d'octobre 1647, frère Joseph Bergaigne (1), archevesque et ducq de Cambrai, prince du Saint-Empire, comte de Cambresies, plenipotentiaire pour la couronne d'Espaigne aux traictez de paix à Munster, passa de vie à trespas au grand regret de tous.

Au mois de décembre dudit an, la garnison de la ville de Saint-Omer surprint un batteau allant de Dunckercq vers Berghe-St-Winock, dans lequel y avoit plusieurs officiers de guerre et quelques riches marchands, le butin fut estimé à plus de huitante mille florins.

## 1648.

I. *Mancquement de la prise de Courtrai.*

Au commencement du mois de febvrier 1648, l'entreprise du général Bec sur la ville de Courtrai fut bien pourpensée, mais par un accident non préveu mal effectué, car le premier batteau de ceux qui doivent donner l'alarme dans la ville après la rupture des treillis et barricades, s'est trouvé acculé sur une chaine secrète dans l'eau tellement qu'estans les Espagnols descouverts, ce fut à qui mieux se sauver, il y demeura des braves soldats et officiers environ d'une centaine.

(1) Joseph de Bergaigne, né à Anvers d'une honnête famille, évêque de Bois-le-Duc en 1637, nommé archevêque de Cambrai le 24 février 1645.

Audit temps le comte de Fuensaldaigne arriva d'Espaigne à Bruxelles avecq cincq à six cens hommes, et bonne somme d'argent pour remonter tous les démontez et se mettre en ordre pour la campaigne contre les Franchois qui font des grands appareils contre la Flandre.

Au mois de mars dudit an, son alteze impérialle Léopold partit de Bruxelles pour se rendre en Anvers et y faire son entrée joieuse, laquelle se passa avecq modestie et sans aucun excez, de là se rendit à Gand donnant ordre à tous officiers d'amasser leurs trouppes, et de se rendre au rendez-vous du costé de Namur.

### II. *L'aggréation de la paix entre l'Espaigne et la Hollande.*

Au commencement du mois d'apvril dudit an 1648, arriva à La Haye en Hollande l'aggréation de la paix du Roi d'Espaigne avecq messieurs les Estats de Hollande, laquelle fut livrée ès mains des généraux d'iceux. Au dessoub pendoit le signe et armes de la coronne d'Espaigne d'or massif, attachées à trois chaines d'or qui estoient pareillement encloses en une boitte d'or; le dixiesme du courant fut ouverte et sur icelle meurement consulté et délibéré.

### III. *Esturgeon print à la rivière de Valentienne.*

Le vingt-quattriesme d'apvril dudit an 1648, à Valentienne, at esté prins en la rivierette Descornais, à l'opposite de la ruelle Haprois, un esturgeon lequel pesoit cent trente cincq livres.

IV. *La ville d'Ipre assiégé par les Franchois, et la ville de Courtray assiégé par son altesse impérialle.*

Le treisiesme jour du mois de mai dudit an 1648, les Franchois assiegèrent la ville d'Ipre soub la conduict du prince de Condé, aiant faict sortir hors de Courtrai mil et six cens fantassins et quattre cens chevaux pour se servir d'eux en leur camp; son altesse Leopold aiant apprins l'affaire fit mine de vouloir donner secours à Ipre, prenant la routte comme si elle vouloit donner droict sur les Franchois, mais retournant court fit, le dix-septiesme, investir la ville de Courtrai et, la nuict entre le dix-septiesme et le dix-huictiesme de cedit mois, s'empara du fauxbourcq et le lendemain de la ville à vive force et puis de la citadelle faisant prisonnier de guerre le reste qui ne fut tué et ce le vingt-quattriesme dudit mois, et le vingt-huictiesme la ville d'Ipre s'est rendue par accord aux Franchois; la garnison n'estoit que de sept cens hommes qui en sont sortis honnorablement.

V. *La paix entre l'Espaigne et la Hollande publiée à Valentienne.*

Le cincquiesme de juing dudit an 1648, par un jour de vendredi, s'est publié en chaire dorée en Valentienne, la paix d'Hollande et de l'Espaigne, auquel jour en signe de rejouissance ont esté faict des feux de joie, décoché l'artillerie et faict la procession par la ville avecq le vénérable Sainct-Sacrement, et ce en action de graces et puis la prédication suivit sur le marché à ladítte chaire dorée par le R. P. F. Amand Turn, licentié en théologie, dominicain; en après s'est faict un bancqué solemnel à la maison de la ville, et en mémoire de ceste paix tant désirée, s'est faict ceste acclamation publicque ici joincte :

Pro pace CVM hoLLANDIS
Chronographica
Acclamatio.
eternVM pIVs
VIVat
ReX
VIVat
LeopoLDVs.

Audit mois de juing 1648, les Franchois eurent une entreprinse sur la ville d'Ostende, aiants embarcqué dans plusieurs barcquettes environ deux mille hommes à dessein de surprendre la ville, mais leur entreprise a esté découverte en temps, et la garnison avecq les bourgeois et marinières s'opposèrent de tel courage, qne les Franchois furent obligez à se retirer en grande confusion et desordre y laissant quattre cens hommes morts et aultres prisonniers.

Le vingt-sixiesme de juing dudit an, par un vendredi, arriva au fauxbourcq Cardon de Valentienne, le prince de Ligne avecq trois à quattre mille hommes tant de cavallerie qu'infanterie, il fut logé à la cense de Becquereau et ses soldats aux fauxbourcqs tant Cambrisienne, Montois que Cardon; ledit prince de Ligne avecq ses trouppes et quattre pièces de canons et ammunitions de guerre, partit le dimanche ensuivant, au matin, vers le Quesnoi.

### VI. *La ville de Furnes assiégé par les Espagnols.*

Au commencement du mois de jullet dudit an 1648, le marcquis de Sfondrat assiégea la ville de Furnes ou estoient cincq cents Franchois et quattre cents Polacques en garnison, tellement que, le troixiesme d'aoust, la garnison en sortit par composition, mais sans bagaige et fut convoié à Dunckerke; de mesme les Espagnols conquirent une frégate de France avecq un aultre vaisseau, monté de neuf pièces de canons et de toute sorte d'ammunitions, tenant la route de Dunckerque qu'il emmenèrent à Ostende.

### VII. *L'arrivé de son altesse impérialle à Valentienne.*

Lundi, vingtiesme jour du mois de jullet dudit an 1648, arriva en la ville de Valentienne pour la première fois, environ les onze heures du matin et ce par la poste accompagné d'aucuns seigneurs saditte alteze ; fit sçavoir à ceulx de Valentienne qu'il n'auroient à rien faire à son arrivé et ainsi à petit bruict il descenda à l'hostellerie de St-Martin à la rue Montoise ou il print sa réfection et le mesme jour environ les trois heures à midi, il partit par la porte Cambrisienne vers l'armée tirant aux environs de Landrechies.

Le troixiesme du mois d'aoust dudit an 1648, voulant le baron d'Orgueille aller en son gouvernement d'Ipre, fut des Espagnols en chemin rencontré qui d'abord fut tué avecq ses gens, qui fut par après emporté et enterré à Dixmude.

Audit temps, son alteze impérialle aiant battu l'espace de quattre heures le chasteau d'Eterre de quattre pièces de canons, le constraindit à se rendre à discretion.

### VIII. *La battaille signallé de Lens gaigné par les Franchois.*

Le vingtiesme jour du mois d'aoust dudit an 1648, par un joeudi, les Franchois aiant reprins le chasteau d'Eterre et les Espagnols celui de Lens, vindrent à une battaille généralle ou les Espagnolles furent touts deffaicts et son alteze impérialle en grand danger de sa personne et ce par la faute de la cavallerie qui tourna teste des premiers ; ils y ont perdus tant de tuez que prisonniers, cincquante à soixante colonels, tous les capitaines, plus de deux cens enseignes, et touts les canons ; le général Beck y fut fort blessé et ramené en Arras que sitot après il mourut, et son fils aussi fut prisonnier avecq le prince de Ligne, de Salme, d'Armestad, le comte de St-Amour, le marcquis de Grana, de la Grange, de St-Martin et grandissime nombre d'autres.

### IX. *Furnes assiégé par les Franchois.*

Les Franchois ainsi victorieux de ceste deffaicte de Lens, ont prins leur routte vers la ville de Furnes et l'assiégèrent estroictement, et fut constrainct de se rendre à iceux fault de secours, après que la garnison se fut très bien deffendu, le dixiesme jour du mois de septembre dudit an 1648.

### X. *Arrivé de son altesse impérialle à Valentienne.*

Après ceste battaille, son alteze impérialle arriva en la ville de Valentienne, le quattriesme du mois d'octobre dudit an 1648, jour de St-Franchois-d'Asisse, et ce environ les onze heures du matin. Il logea à l'hostel de Vicoigne et tint en Valentienne sa cour, l'espace de dix-neuf jours, jusques au vingt-deuxiesme d'octobre ; le mesme mois ses gens estans de sa suitte avecq les seigneurs de sa court furent logez sur les bourgeois, il se partit de Valentienne à Quiévrain ou il fut deux à trois jours, puis il print la poste pour se rendre à Mariemont et de là à Bruxelles.

## 1649.

### I. *Arrivé du ducq d'Iorck à Valentienne.*

Le quinsiesme jour du mois de janvier dudit an 1649, arriva en la ville de Valentienne le ducq d'Iorck, fils maisné de Charles Stuart, roi d'Angleterre. Il logea à l'hostellerie du Rouge-Aigle, et dimanche, dix-septiesme dudit mois,

partit sur les huict heures du matin avecq sa suitte de quarante chevaux et ce pour Paris ou madame sa mère la Roine est resident pour les troubles d'Angleterre.

II. *Le comte de Fuensaldaine, général des armées au Pais Bas, et son arrivé à Valentienne.*

Le vingt-septiesme jour de febvrier dudit an 1649, arriva en Valentienne, sur le soir, le comte de Fuensaldaine, estant déclaré de la part de sa maiesté catholicque, général de ses armées au Pais Bas, et pour sa bien venue en Valentienne, furent descoché une volée de huict pièces de canons par trois fois ; il fut logé à l'hostel de Vicoigne et, le mardi au matin, avecq son armée partit droict vers Cambrai ; l'artillerie fut aussi décoché à son partement et de là tira dans la France à la demande du parlement et seigneurs de France et, le huictiesme de mars dudit an, arriva aussi en Valentienne son alteze impérialle sur les trois heures à midi. A son arrivé, la bourgeoisie fut en armes et alla au devant, furent tirez trois volées de canons de douze pièces. Il alla loger à l'hostel de Vicoigne et avecq lui arrivèrent le comte de Pigneranda, ambassadeur d'Espaigne, la duchesse de Chevereuse accompagné d'aucuns seigneurs de France, et, le seisiesme dudit mois, son altese avec tous les seigneurs dits partit de Valentienne et s'en alla loger à Solempnes ; la bourgeoisie aiant esté en armes hors la porte Cambrisienne, furent décoché trois voleez de canons, et puis ensemble joinct à l'armée espagnolle avancèrent dans la France.

III. *La ville d'Ipre assiégée par son altesse impérialle.*

Le douziesme d'apvril dudit an 1649, le marcquis de Sfondrat, surintendant de la gensdarmerie de Flandre, faict marcher son armée vers la ville d'Ipre, et,

le seisiesme dudit mois, son alteze imperialle, s'estant retiré de la France, faict joindre son armée à c'elle de Flandre et puis assiege la ville d'Ipre, et, le huictiesme jour de mai dudit an, icelle se rend à saditte alteze, elle estoit fort bien muni et estoient dans deux milles soldats en garnison qu'elle sortit, le lundi dixiesme de mai, avecq armes et bagaiges, tambour battant, enseignes despliés, mesches allumées, avecq deux pièces de canons et conduicte en toutte asseurance jusques à Hesdin, le bagaige à Dunkerke, à condition que les soldats lesquels seront trouvé avoir servi pour sa maiesté catholicque, demeureroient prisonniers pour par son alteze en disposer à sa volonté.

IV. *La ville de St-Venant assigée par son altesse impérialle le 25e d'apvril* 1649.

Sainct-Venant, ville située sur la rivière du Lis, à deux lieues de Lillers, fut investie premièrement par Carolo Campi, lors gouverneur de la ville d'Armentière, du costé de Sainct Floris et par les garnisons de Sainct-Omer et Aire, de l'aultre costé de la Lis qui furent secondez d'environ mille chevaux et quelques regimens d'infanterie destachez de l'armée du Roi, et ainsi fut siegée ladittte ville de St-Venant sans faire aucunes lignes de circonvallation, seulement qu'on emploia les pionniers levez dans la Chastellenie de Lille, à rompre les chemins et avenues par ou elle pouvoit plus facilement estre secourue; le vingt-et-uniesme dudit mois on commença de faire les approches, pour lesquelles faciliter on avoit auparavant rompu la chaussée du costé de Flandre pour faire escouler les eaux qu'elle tenoit en hauteur sur les prairies voisines de la place; le lendemain on parvint bien près de la ville et on se fust resolu à une attaque généralle, si les pluies presques lors continuelles ne l'eussent empeschée; le vingt-troixiesme on dressa deux batteries de quattre pièces chacune, qu'on fit jouer presque tout le jour, la nuicte suivante nonobstant la continuation du mauvais temps, nos soldats se logèrent sur le bord du fossé avec peu de perte de nostre costé; le sammedi dès le matin, on canona de rechef la place et envi-

ron le soir on fit sommer le gouverneur de la rendre, ce qu'il ne voulut encor accorder, pourquoi on redoubla l'attaque furieusement la nuict de sammedi au dimanche, une bonne partie du fossé fut remplie de faschines, nonobstant quoi les assiégez se défendirent encore toute la matinée, mais n'espérant aucuns secours et ne se trouvans en estat de soustenir l'assault qu'on leur préparoit, ils demandèrent à capituler, sur quoi fut accordé qu'ils sortiroient avecq armes et bagaiges et une pièce de canon, et seroient conduits en seureté jusques à Corbie, la garnison consistoit en quattre cents hommes françois, suisses, anglois et irlandois. On a trouvé la place bien garnie de vivres, vin, pouldre et aultres munimens de guerre; des gens de son altezc impérialle y sont demeuré environ quarante hommes seulement, qui est bien peu de chose pour la recouvrance d'un tel poste qui rend la rivière toute libre, et empesche la communication des villes d'Arthois occupées par l'ennemi, avecq celles qu'il tient encor en Flandres.

Le vingt-deuxiesme dudit mois de may 1649, s'est faict un convoi d'Arras de cincq cens charrettes pour ravitailler la ville de Bethune, lequel a esté entièrement prins par les croattes et la garnison de St-Omer et d'Aire, et tous les soldats françois servans audit convoie mis en déroute faisant le nombre de cincq cens vingt-sept.

### V. *La ville de Cambray assiégée par les Franchois.*

Le vingt-quattriesme jour du mois de juing dudit an 1649, jour de St-Jean-Baptiste, les Franchois avecq une armée de vingt-cincq mille hommes, soub la conduicte du comte de Harcourt, sont venu assiéger la ville de Cambrai, ce qu'entendant son altesse impérialle le vingt-septiesme dudit mois, partit sitot de Valentienne, sur les quattre heures du matin, avecq son armée. Pareillement le ducq de Lorraine le suivit aussitot avecq ses trouppes, et le général Lamboi ne mancqua di prendre sa routte avec son armée particulière et telle

manière joinct par ensemble tinrent place d'armes vers Bouchain, puis avancèrent à Cambray tellement que, le troixiesme de jullet dudit an, environ les deux heures du matin qu'estoit par un sammedi, par la hardiesse et générosité, des bons et fidels soldats entrèrent en nombre de deux mille dans Cambray et ce par la porte Neufve de France; l'armée espagnolle s'estant préparé et disposé en rang de bataille pour chocquer et battre l'ennemi, ce qu'entendant le comte de Harcourt, général des armées de France, que la ville estoit secourue, fut constrainct de lever le siége, ses soldats bruslèrent leurs baracqués, le dimanche, sur les deux heures du matin et se retirèrent deux lieues par de là Cambrai à Crevecœur, Esne, Wallincourt et aultres villaiges, bruslants censes, chasteaux, villaiges et abbaies, faisants des ravaiges et pilaiges par tout le pais de Cambresies.

### VI. *Arrivé du prince de Galles en Valentienne.*

Vendredi, neufiesme jour du mois de jullet dudit an 1649, environ les six heures et demi du soir, arriva en Valentiennes le prince de Galles, fils aisné du feu Roi Charles, esleu Roi d'Angleterre, Irlande, Escosse et Hibernie, en La Haye en Hollande; les huict compagnies bourgeoises, esquippez à l'advantaige avecq leurs forts armes allèrent au devant d'icelui par la porte Montoise jusques à Sainct-Saulve; sitot qu'ils l'apperceurent arriver en caroche, deschargèrent leur musquets, puis on deschargea trois volées de canons de douze pièces; le magistrat de la ville estant en corps à la pòrte Montoise au delà de la première fermeture en un pavillon entouré de rouge drap l'attendoit, ou à son arrivé le prevost de la ville sire Franchois de Dixmude avecq le conseillier Tordreau, lui présentèrent la clef de la ville et lui firent une harangue pour sa bien-venue; ledit Roi estoit dans une caroche bien richement ornée en argent mafifne et les bloucques des six chevaux aussi d'argent; le comte de Busquoi avecq cincq à six des premières d'Angleterre l'accompagnoient; quant à l'eage du Roi pouvoit estre de vingt-deux ans, estoit de belle taille, la chevelure noir et un peu

longue; il alla loger à l'hostel de Vicoigne, et le lendemain sur les neuf à dix heures du matin partit pour Cambrai et de là à Paris visiter la Roine sa mère.

### VII. *Arrivé du comte de Harcourt avecq son armée vers Valentiennes.*

Le cincquiesme jour du mois d'aoust dudit an 1649, environ les huict heures du matin, le comte de Harcourt avecq son armée arriva vers Valentiennes, aux costez et endroicts des monts Buillon et d'Azin, à dessein d'attacquer l'armée espagnolle qu'elle estoit en ces quartiers et fauxbourcq tournisienne, comme aussi d'attenter sur Valentiennes, mais il en fut aultrement, car par la diligence de la bourgeoisie qu'elle estoit en armes sur les remparts faisant descocher furieusement l'artillerie sur l'armée de France, n'eult ledit comte de Harcourt la hardiesse d'approcher, et qu'à ce bruict et tonnère de descochements de canons, son altèze impérialle accompagné des seigneurs comtes d'Isembourcq, Pineranda et Fuensaldaigne fut esmeu de monter sur lesdis murailles pour encourager la bourgeoisie et faire tirer l'artillerie que cependant l'armée espagnolle, Lorraine joinct aux régiments des Croattes se battirent courageusement contre l'armée de France au dehors à la campaigne, si que les Franchois furent constraincts de se retirer et allèrent pillier plusieurs abbaies si comme Vicoigne, Bonne-Espérance (1), le noviciat des PP. Carmes qu'aultres, et bruslantes les villaiges et églises qu'aultres insolences qu'ils commettoient en ces quartiers, puis le sixiesme dudit mois se retirèrent vers Douai faisants le mesme dessordres qu'aux environs de Valentiennes. Quelques jours après son alteze impérialle avecq son armée print sa routte à St-Amand et aux environs de Tournai,

---

(1) Le prince Philippe d'Aremberg, duc d'Arschot, fit bâtir ce couvent ainsi qu'une chapelle dédiée à N.-D. de Bonne Espérance, vers 1626 et 1627, et le donna vers 1633, aux Carmes de Valenciennes qui y établirent un noviciat pour leur ordre. (Simon Le Boucq, Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes, p 97.)

advisant le dessein de l'ennemi, et pour perpétuelle mémoire de ce que ci-dessus at esté dict tant du dessiégement de la ville de Cambrai que pour le péril que pouvoit arriver à la ville de Valentienne, at esté posé un tableau à la maison de la ville, à la chambre aux sceaux à la main sinestre en entrant, qui contient ceste escriteau en latin en lettres d'or :

Specta, posteritas, hoc anathema,
Perpende periculum,
Agnosce beneficium,
Venerare servatorem,
Imitare tuorum fidem.

Gallus Cameracum merito altiores spiritus posuisse debuerat; verum tam turpiter solutæ, quam temere susceptæ, obsidionis infamiam, in furorem vertit, eamque nostra clade, ac excidio delere certus, transmisso totis castris Scaldi, explicata in colle Azinio acie, urbem hanc tantum non insedit, nonis Augusti, nihil equidem trepidantem, quia augusti principis tutela securam. Qnippe ser^mus Leopoldus Guillelmus, archidux austriæ, Belgicæ prorex, huc illico curas omnes adeoque et aditum una, et salutem attulit; continuo enim lustrare urbem, obequitare mœnia, raro comite, rariori exemplo e suggestu tormentario hostiles copias, ope telescopi conspicilii iuxta et vilitationem nostrorum æstimare, murales fistulas dirigere, earum libratores laudare, stragem adversariorum gratulari, denique fortissimi non minus quam prudentissimi imperatoris exempla dare; verbo patrem patriæ agere non ante destitit quam eius conspectu veluti sideratus, et civium constantia perculsus gallus cristas demitteret, atque retro pedem reprimeret sine laude non sine clade, fœde laceratis eius qua turmis, qua manipulis globorum nostrorum fulmine quorum uno equites undecim, altero pedites omnino tredecim (extra alios alio plures) in auras frustrati dissipati sunt.

S. P. Q. Val.
Senas has pilas, ex ferreâ illâ semente collectas
Divinæ tutelæ testimonium,
Austriacæ fortitudinis monimentum,
Civicæ fidei argumentum, posuit.
Chronographicum.
HIsCE gLobIs nostra gaLLVs rVIt aCtVs ab Vrbe
FortIter ante oCVLos, DVX LeopoLDe, tVos.
Aliud.
HIs (noVa beLLa) pILIs hostes eLVsIMVs, Ipse
LVsIt et aVstrIaCVs CVI pILa gaLLVs erat.
Aliud.
GaLLe MInaX CantV rostroqVe aC VngVe petVLCe, Vt
Te noster CrIstas ponere IVssIt oLoR !

VIII. *La ville de Condé prinse par les François.*

Le vingt-quattriesme d'aoust dudit an 1649, jour de la feste de St-Bartholomé, apostre, environ une heure à midi, le comte de Harcourt, général de l'armée françoise, print de rechef la mesme route que devant, bruslans censes et villaiges, et le vingt-cincquiesme du courant, environ les cincq heures du soir, print la ville de Condé par composition y laissant dedans trois mille hommes, en après l'armée mis en gros fit des courses jusques aux villes d'Ath, Enghien, Leuse, Lessines, Grandmont, St-Gislain, Mortaigne, pillans, bruslans, censes, villaiges, églises, détaschans les cloches des églises, prenans les personnes à rançon et faisants des grands butins, si que l'armée espagnolle print la fuite, se campa au mont de la très saincte Trinité, aux environs de Tournai, St-Amand et Lille.

Le vingt-neufiesme du courant, s'est faict une rencontre aux bois de Bau-

dour entre les françois et croates ou leur colonel fut tué et ensepulturé à Mons.

Le vingt-septiesme du courant, messieurs de Valentiennes font travailler les bourgeois sur les rempars aux endroicts d'Anzin et Tournisienne et firent lever des soldats qu'on dit bigorgnieux aux gaiges de la ville et pour la tuition d'icelle.

### IX. *Les François quictent la ville de Condé.*

Le vingtiesme de septembre dudit an 1649, sortirent de la ville de Condé, jugeans de ne la pouvoir maintenir et ce avec un très grand butin des ravaiges et pillaiges qu'ils avoient faict par le pais de Hainnault de trois cents charrettes, chargeez de cloches, grains, ferrailles, et de grand nombre de bestiaux et se retirèrent du costé de Guise, fort incommodées de vivres et d'aultres necessitez, tout aussitost son alteze impérialle y entra, et la remit en deffence au mieux que devant.

### X. *Achapt de la Salle-le-Comte par ceulx de Valentiennes.*

Au mesme temps de l'an 1649, de la prévosté de sire Franchois de Dixmude, ceulx de la ville de Valentienne, ont achepté de sa maiesté catholicque la Salle-le-Comte en tout son contenu pour la somme de cent et trent mille florins, et pour perpétuelle mémoire dudit achapt on a posé à la maison eschevinalle un grand tableau sur lequel est escrit ce que sensuit en lettres d'or :

Quod felix faustumque sit,
S. P. Q. Valentian.
Area hœc, quæ ex vinea in aulam comitis, jam
Inde ab anno M.C.LXIX assurrexerat, et
Balduino IV
Ceterisque deinceps principibus nostris,
Quingentis propemodum annis Basilicam
Præbuerat, tandem magno reipublicæ bono, pleno
Jure sibi urbique reddita est, III non. mart. aº MDC.XLIX,
Philippo IV regnante,
Leopoldo Guil. Archid. Belg. gubernante,
Francisco Dixmuda, Balghæ domino,
Valentian. præfecturam II administrante.
Chronographicum.
aVLa fVI CoMItIs sæCLIs pLVs qVatVor, Io!
CIVes, In prIsCos IVre reVerto Lares.
Alterum.
ConsIta VIte prIVs, CoMItIs post aVLa IaCebat
nVnC VrbI, pLeno IVre, reVInCta sVbest.

Tabula hæc appensa primum in aula comitis kalendis junii ipso missionis in possessionem die, in hanc curiam demum translata est, anno 1650.

A cause de la susditte vendition de la Salle-le-Comte, les chanoisnes d'icelle, présentèrent requeste à sa maiesté en son grand conseil pour aller à leur anchienne église de St-Geri voulants laisser l'église d'icelle salle (bien que magnificque et basti à la roialle par les comtes de Hainnault et de Valentiennes) pour des incommoditées qu'ils alléguerent de faire leur office divin et procession à l'ordinaire en ce lieu (Jacoit que non à recepvables et de petitte considération pour délaisser de la sorte ceste église) ce qu'ils obtindrent touttefois de sadittc maiesté si que, le septiesme jour du mois de septembre dudit an 1649, y chantèrent les premiers vespres, et arriva que la veille de Noël dudit an, après qu'iceulx eurent achevé les matines, pensans de sortir par les portes

qu'ils y avoient entré au chœur, les trouvèrent ferméez aux veroulx et fermeteures ordinaires, si qu'ils furent constrainctz sortir par le petit huis par ou le pasteur entre audit chœur, sans qu'ils peuvent sortir par la nef et en oultre on leur barricada et ferma la porte de la sacristie allante audit chœur, et on fit une aultre entrée par ladite nef de l'église, ceci provenans que les pairs, officiers, maistres et paroschiens d'icelle église St-Géri estoient mal contens de ce changement qu'iceulx chanoisnes s'estoient inthronisez en icelle église sans cognoissance de cause, si que pour ce regard ils leur intentèrent procès au grand conseil de Malines, alléguans qu'ils n'avoient aucuns droicts en ladite église, ains seulement pour le regard de la place du chœur, comme estans collateurs de la cure d'icelle église, si est que le procès estant décidé, lesdis chanoisnes obtindrent gaingde cause en totalité estants pour le présent déclaré les vrais maistres propriétaires et collateurs du pastoralle d'icelle église.

### XI. *Le bourguemaistre Hennet décapité à Liége.*

Le seisiesme de ce mois de septembre 1649, à Liége, fut décapité le bourguemaistre Hennet sur un eschauffault comme semblablement le mesme fut faict à aucuns de ses compagnons pour avoir coopéré à la fermeture des portes à l'advenue de son alteze leur prince, leurs testes furent mises sur des perches.

Le vingtiesme du courant, à Liége, fut par l'authorité de son alteze serenissime cassée et mis bas la jurisdiction des maistres et jurez et prescritte une aultre forme à l'advenir d'eslire des bourguemaistres chasq année.

### XII. *Le bourguemaistre Bartel décapité à Liége.*

Le vingt-cincquiesme dudit mois de septembre 1649, à Liége, fut sur le midi

aussi sur ledit eschaufault, décapité le bourguemaistre Bartel, toutes les avenues du marché furent gardées par des soldats et rempli d'iceux avec tambour et trompettes, sa teste fut mise sur une perche à la porte St-Léonard près de celle de Hennet.

XIII. *Arrivé de l'ambassadeur de Venise à Valentienne.*

Le vingt-neufiesme de septembre dudit an 1649, environ les trois heures à midi, arriva à Valentienne, don Aloigi Contarini, ambassadeur de Venise, en caroche, accompaigné de six a sept personnes; à son arrivé furent descoché six pièces d'artillerie et logea à l'hostellerie de Troie, puis le lendemain print sa routte à Cambray pour de là à Paris.

Audit temps, aux halles de la ville de Valentienne, le bled de scemence se vendoit le mencauld au prix de vingt-deux livres.

XIV. *La Motte-au-Bois prinse par les Espagnolles.*

Au commencement du mois d'octobre 1649, les trouppes françoises s'estantes acheminées de Marville vers Peronne, l'archiducq marcha vers Lille; entretant le marcquis de Sfondrat força par feux et grenades le chasteau de la Motte-au-Bois, tellement que la garnison fut constraincte de céder et capituler, et en sortirent trois cents et cincquante François que l'on conduisa à Hesdin.

XV. *Valentienne affranchi de garnison.*

Ceste année 1649, la ville de Valentienne at esté exempte de garnison en furnissant la somme de cincquante mille florins, dont pour subvenir à laditte somme

at esté augmenté la maltote de bierre de dix patars au tonneau, que pour le présent port six livres à chasq tonneau.

XVI. *Le magnificque bancquet faict à Nuremberghe par le comte palatin Suédois pour la reiouissance de la paix d'Allemaigne.*

Audit temps du mois d'octobre 1649, le généralissime comte palatin suédois, donna a Nurembergh un bancquet très somptueux dans la grande salle de l'hostel de ville, en une table richement couverte pour cent hommes, dans la première place estoit le duc d'Amalfi, à la main droict l'Electeur, comte palatin, généralissime, et en suitte de ce les ambassadeurs des princes, électeurs, et aultres princes, colonels et généraux. Il y avoit aux fenestres les trompettes, musiciens et joueurs d'instruments, et un lion de bois fort bien travaillé au vif qui tenoit dans une de ses pattes le rameau de la paix, et dans l'aultre les armoiries du généralissime; l'on fit couler par ce lion vingt-quattre armes de vin; l'on jetta de l'argent parmi le peuple et quantité de chair et de viandes fut données aux pauvres. L'on y tira avecq quinze pièces de canons, trois cents et soixante-deux coups à la santé de sa maiesté impérialle, et de tous aultres princes.

Le onziesme jour du mois de novembre dudit an 1649, jour de St-Martin, en la ville de Valentienne, à cause du deuxiesme mariage de sa maiesté catholicq avec la fille de l'empereur, l'on a faict des feux de joie, et environ les cincq heures et demie du soir on a chanté le *Te Deum* en l'église abbatialle de St-Jean, que Dieu veuille bénir ce mariaige par un héritier masle de ceste couronne.

Le vingt-huictiesme du courant, à la Haie en Hollande, le seigneur Benin, ambassadeur d'Espaigne, à raison des nopces de sa maiesté catholicque avec la princesse impérialle, y fit faire des feux de joie avecq un bancquet solemnel, et y furent decochez quelques trente pièces de canons par sept fois, et fut jecté de l'argent parmi le peuple, y courant une fontaine de vin blanc pour le service de la commune.

Audit temps les trouppes du duc de Lorraine entrèrent au pais de Liège par force et forcèrent le villaige de Montenacken ou les paisans s'estoient retirez pour se défendre ; quelques trois à quattre cents paisans y furent tuez.

1650.

I. Au commencement du mois de may 1650, touttes les trouppes de l'Archiducq se mirent en campaignes et firent leur rendez-vous à Mortaigne entre Tournai et Valentiennes.

Les François de Wattene en Flandre, après la retraicte des Espagnols, vindrent saccager et brusler le villaige de Sassebroeck.

II. *Le Chastelet assiégé par les Espagnols, adioincts des princes de France.*

Au commencement du mois de juing dudit an 1650, l'armée espagnolle joincte à celle des princes de France, tels que du vicomte de Turinghe qu'aultres rassemblée qu'ils furent en place d'armes au pais de Luxembourcq, sont entrez dans la France y faisants des progrès et pilaiges, puis se jettèrent devant le Chastelet lequel l'assiégèrent et constrainct de se rendre le quattorsiesme du courant. Claude Alsalon d'Aspremont, sieur de Vandi, en estoit le gouverneur. Le comte de Fuensaldaigne, après la prinse dudit Chastelet, detascha quelques trouppes de son armée lesquelles firent une course vers Compiègne, ou le Roi estoit avec sa cour et en ramenèrent des grands butins.

III. *La ville de Guise assiégée par les Espagnols.*

Après ces progrès en la France, aussitot ledit comte de Fuensaldaigne assie-

gea la ville de Guise, laquelle après un siège de quelques quinze jours, il fut constrainct d'abandonner pour les pluies continuelles qui causèrent une disette d'ammunition dans le camp de son alteze impérialle.

### IV. *La ville de la Chappelle assigée par les Espagnolles.*

Le vingtiesme du mois de jullet dudit an 1650, la ville de la Chappelle fut investie par le comte de Fuensaldaigne ou son alteze impérialle arriva, le vingt-quattriesme; la garnison en sortit avecq armes et bagaiges, mais sans cauons. Le troixiesme du mois suivant, son altesse impérialle aiant muni la Chappelle de toutte sorte de provisions, il mena son armée du costé de Vervin, laquelle place se rendit sans resistance; puis l'on fit une monstre générale ou furent tronvez seize mille hommes de pieds et douze mille chevaux, tous gens d'eslite qui picouroient toute la Champaigne sans aucune resistence; saditte altesse aiant prins la ville de Rethel y mit pour commandant le sieur Delponti, avecq ordre de la fortifier à la moderne, il prit pareillement le chasteau Pourcin, Neufchastel, Marle, Busanci, bref toutes les petittes places de Champaigne jusques à Fismes et Bazoche, mettant tout ce pais à contributions.

### V. *Maximilien-Henri, duc de Bavière, publié et confirmé prince de Liége.*

Au mois d'aoust dudit an 1650, après que son alteze serenissime le duc Maximilien-Henri de Bavière, esleu et confirmé prince, coadiuteur de Cologne, Hildesheim et Berchtesgader, fut le dix-neufiesme d'octobre de l'an passé, esleu pareillement coadiuteur, *cum futura successionne* de ceste evesché et principauté de Liége par les seigneurs et tresfonciers de St-Lambert, et aiant receu par sa sainctelé les bulles de sa confirmation et y joinct un briefve particulier s'addres-

sant ausdits chanoines, fut en suitte d'iceux, le neufiesme dudit mois d'aoust, saditte altesse serenissime, conduite par sa noblesse du palais à l'église cathédrale et de là au chapitre, ou aiant presté le serment accoustumé, l'on mena saditte altesse comme coadiuteur confirmé et futur successeur evesque et prince de Liège à une place particulière *et scallum in choro*, ou il fut intronisé, puis publié par le seigneur escholastre sur le doxal de l'église, ce qu'estant faict, l'on commença une messe solemnelle *de sanctissima trinite* avec une musicque très exquise suivie du *Te Deum*, et du laschement de tous les canons, petarts et musqueterie, et après saditte altesse fut reconduitte de l'église à son palais par tous les chanoisnes et noblesse et d'un nombre infini de bourgeois criant hautement : *vivat ! vivat !* et après à midi fut dressé un bancquet solemnel ou assistèrent lesdits chanoisnes de St-Lambert, grand nombre de noblesse et les bourguemaistres modernes de la cité, ou le tout se passa avecq allegresse, le canon et musqueterie donnant incessamment et les cloches retentissantes jusques au soir; par toutte la ville furent dressez par la bourgeoisie des feux de joie, danses, musicques et aultres signals d'allégresse, tellement qu'il sembloit que toutte la ville fust en feux et flammes et que le ciel deubt tomber par la resonnance des coups de canons, petards, fusées et aultres feux d'artifice qui durèrent jusques à minuict; bref, ceste journée se passa avecq allégresse publicque et acclamations à saditte altesse de tous bonheure et félicité.

Pour lors le gouverneur de Peronne, veuillant disputer le passaige de quelque rivière proche de Rheims aux Espagnolles, y fut défaict avecq ses gens y laissant des morts quelques deux cents sur la place et autres trois cents prisonnières; et en ce temps le duc d'Orléans de la part du Roi de France traictoit d'une paix avec son alteze impérialle au nom du roi d'Espaigne, et se communicquèrent par lettres réciproques.

VI. *Sœures de la Magdelaine changeez en religieuses de St-Augustin à Valentienne.*

Le quattriesme jour du mois de septembre dudit an 1650, par un dimanche,

en l'église des sœures de la Magdelaine dict des Repentises, en la ville de Valentiennes, s'est faict une solemnité ou le prélat de Hasnón, Damp Archange Michel, docteur en théologie, at célébré la messe et à la fin d'icelle, donna la saincte communion à touttes les sœures et à chacune un crucifix en mains, en après ledit sieur prélat leur fit la lecture de la reigle qu'elles entendoient entreprendre, si elles la poldroient observer à quoi répondirent *oui.* Leurs habits estants bénists, furent revestues par deux sœures estrangers, de l'ordre de St-Augustin, et puis le voile blanc posé sur leurs testes, en après fut leu une thèse par une fille et ainsi par ceste façon, elles feront leur an d'approbation pour au boult de l'an faire la professe et estre claustrales et renserrées pour tousiours, prendants les reigles et status de St-Augustin.

VII. *Trespas du prince de Liége.*

Le treisiesme jour de septembre dudit an 1650, mourut à Arnsberghe dans le chasteau, vers les six heures du soir, son altesse serenissime l'électeur de Cologne Ferdinand, duc de Bavière, evesque et prince de Liége, etc.; aiant administré son archevesché de Cologne avecq grandissime gloire et louange; l'espace de trent neuf ans après son intronisation et devant en qualité de coadiuteur l'espace de seize ans, il est fort regretté par tous ses subiects et signament des grands pour la rareté de son esprit, à la conduicte des haults affaires publicques qu'il a en temps très difficiles conduict à la paix.

VIII. *La ville de Valentienne affranchi de garnison.*

La ville de Valentienne pour cest an 1650, at esté exempt de garnison parmi et moiennant la somme de cincquante mille florins.

Au mois de novembre le feu se mit dans le magasin de la ville de Dunckerke ou il y avoit grande quantité de pouldre et grenades dont y arriva grands dommaiges et perte d'hommes et ruine des bastimens d'alentour.

IX. *La ville de Rethel assiégée par les Franchois.*

Le quattorsiesme du mois de décembre 1650, les Franchois s'estants présentez pardevant Rethel et l'aiant assiégé y ont faict telle force que dans trois jours la garnison n'estant capable à les soustenir fut obligée à se rendre par accord, laquelle fut convoié jusques à la Chappelle, et le vicomte de Turenne et les Lorrains la pensant secourir y vindrent trop tard, dont s'estant trop avancez l'on vint à une battaille générale, laquelle les Turennois et Lorrains perdirent estant constraincts à se sauver et de laisser en derrière tout leur infanterie et canons, et par ainsi le cardinal Mazarin retourna pour lors victorieux dans la ville de Paris.

X. *La création des nouveaux mareschals de France.*

Le cardinal Mazarin estant retourné victorieux à Paris de la ville de Rethel, la Roine créa cincq nouveaux mareschals de France : savoir le sieur de Villequier qui se fit nommer le mareschal d'Aumont, le sieur de la Ferté Imbault, qui se dit le mareschal d'Estampes, le sieur de Hockincquourt, gouverneur de Péronne, et le sieur de Grandxey, Medavit, gouverneur de Gravelinne, si est que nonobstant toutes les allegresses que l'on tesmoignoit à son éminence pour son retour, le parlement insistoit fort à l'observation de l'arrest de l'an mil six cens dix-sept qui défendoit à tous estrangers le maniment des affaires d'estat du roiaume, ce que troubloit fort le repos dudit cardinal.

## 1651.

### I. *Grande inondation d'eaux en Hollande.*

Au commencement du mois de mars 1651, en Hollande, se fit un tel haussement des eaux que l'on ne vid le pareil passez cents ans, plusieurs dicqs aiant été percées comme c'elle de St-Anthoine, c'elle entre Muiden et Naerden donnoient passage aux eaux, dont allentour d'Amsterdam six lieues entières, le tout estoit couvert d'eaux, touttes les villes inondées les caves et packhuis remplies, ce qui causa un dommaige à jamais inestimable sans la perte des bestes et des hommes qui furent surprins de ce déluge. Le mesme se fit allentour d'Anvers et presq à toutes les villes maritimes, mais non avec tel degast.

### II. *Les pilleries des Lorrains au pais de Liége.*

Au mois d'apvril, les Lorrains continuoient leurs pilleries sur le pais de Liége, ce n'estoit que fuittes et désolations par tout; ils assiégeoient plusieurs chasteaux et villes, desquelles en partie ils se firent maistres et bruslèrent plusieurs villaiges; puis, quittant pour quelque temps ledit pais, se rendirent vers Ravenstein ou ils ni furent pas plus courtois, d'ou ils retournèrent sur la Campinne, y exerceant des nouvelles cruautées.

Au mois de juing dudit an 1651, les armées du roi de France soub la conduicte du mareschal d'Aumont, sont venus en Flandre faisants illec des grands butins, s'estans placez au pont d'Eterre, et illec demeurèrent quelque temps, sitot l'armée espagnolle s'est allé placer contre les incursions d'iceulx, allentour de

la ville d'Armentièr, Lille et de Menin soub la conduicte du comte de Fuensaldaigne, et quelque temps après son alteze impérialle s'achemina à l'armée, et demeura quelque temps à Menin et Lille.

Le marcquis de Sfondrato, pour asseurer St-Omer que les François menacoient d'un siége, se jetta avecq ses trouppes entre laditte ville et Aire ; il avoit près de soi dix régiments d'infanterie et cincquante-deux compagnies de cavallerie avec dix pièces de canons ; l'on soubçonna quelques soldats de quelque correspondance avecq lesdits François et pour ce subiect furent mis en arrest.

### III. *L'armée espagnolle se trincisse aux environs de Valentienne.*

Au mois de jullet dudit an 1651, l'armée espagnolle s'est retiré de la Flandre, et s'est venue placer au mont Buillon, mont d'Ansaing et fauxbourcqs Tournisienne de la ville de Valentienne; illec s'est tranchisee ausdits monts et eslevée des batteries et y poseez grand nombre de canons tout de mesme que ce fut un camp formée, a cause que l'armée françoise s'estoit venue camper à Arleux, entre Douai et Arras, faisants des grands dommaiges et pillaiges, tant au pais d'Ostrevant, Arthois, que Cambresies, ce que le mesme commettoit l'armée espagnolle en leur quartier.

Audit mois de jullet, le prince de Balde arriva à Valentiennes avecq quattre à cincq mille hommes tant d'infanterie que cavallerie, et s'est joinct à l'armée espagnolle ausdits monts Buillon, Ansaing et fauxbourcq Tournisienne, affin d'empescer l'incursion de l'armée françoise.

Au mesme temps, le marcquis de Sfondrato, aiant faict entrer dans St-Omer quattre régiments des fantassins et un de cavallerie et pourvueu, aussi les villes d'Aire, St-Venant et Armentier, se retira vers Ipre et l'archiducq à Tournai ; les François aiant passé la rivière de l'Isle, faisoient des cours jusques Lille et Armentier, Bethune, Lens, Douai, Condé, faisants partout des grands degasts.

IV. *Accouchement de la Roine d'Espaigne.*

Le douziesme de jullet dudit an 1651, par un jour de mercredi, sa maiesté la Roine d'Espaigne s'est heureusement accouchée d'une jeusne Infante dont l'on en fit partout des allégresses, et signament à Vienne en Austriche, et pour ceste cause, le sixiesme jour du mois d'aoust dudit an, par un jour de dimanche, se sont faict des feux joie, chanté le *Te Deum* et descochez l'artillerie en la ville de Valentienne.

Le vingt-troixiesme d'aoust dudit an, l'armée espagnolle s'est bougée de sa place d'aux environs de Valentienne, et s'est allé placer à Denaing, Prouvi puis passer la rivière de l'Escault, se posante aux villaiges du Cambresies, attendu que l'armée françoise s'estoit retiré vers Arras.

Dimanche, vingt-septiesme dudit mois d'aoust, les deux armées tant françoise qu'espagnolle, se sont venus remettre et placer dans leurs vieux quartiers, se regardante l'une l'aultre vers la ville de Valentienne, et si firent quelque rencontre des trouppes croates sur les franchois, ou ils eurent le dessus aux environs de Bouchain, cependant que à Paris l'on travailloit pour contenter le prince de Condé.

Le dernier d'aoust dudit an 1651, l'armée françoise s'advança proche de la ville du Quesnoi pensant la surprendre, mais par la generosité et vaillandise de ceux de dedans y furent si vivement repousez qu'ils en demeura grand nombre sur la place, et constraincte de se retirer honteusement de delà; aucuns seigneurs de qualité et condition furent remené prisonniers dans la ville entre aultres le comte d'Etar.

Le septiesme d'aoust dudit an 1651, Helaine Doié, femme à Jacques Bassée, natif de Curgies, at enfanté en Valentienne un jumeau en un seul corps, s'accolant l'un l'aultre, doit voici des vers faicts à leur mémoire.

7

In gemellos Valentianis
Editos.

EnIXa est IVnCtos noVa Ventre RebeCCa GeMeLLos
Non beLLI at paCIs qVI noVa sIgna VehVnt.
CernIs ne Vt fLeXIs VenIVnt aD CoLLa LaCertIs
Et VIVa gestant Corpora neXa fIDe,
SIC hepar StIngVnt DVLCes noLVntqVe pVeLLI
Non nIsI ConneXo VIVere CorDe pares.

V. *La ville de Furnes assiégée par les Espagnolles.*

Le dernier d'aoust dudit an 1651, le marcquis de Sfondrat aiant passé par Courtrai avecq environ six mille hommes, alla assiéger la ville de Furnes en Flandre.

Le premier de septembre dudit an, l'armée françoise s'est venu placer sur le mont d'Hannis proche de Valentienne, mais elle ni demeura qu'un peu de temps, qu'entendant la venue d'aucuns régiments allemans et croates se retira aux environs des villaiges du Chasteau en Cambresies, ne faisant autre chose que pillier et butiner.

VI. *Arrivée de son alteze impérialle aux environs de Valentienne.*

Le troixiesme de septembre dudit an 1651, arriva son alteze impérialle aux environs de Valentienne, fit une reveu de l'armée placé en ces quartiers, puis la fit retirer de delà, et prendre la route aux villaiges de Brueil, Frasne-sur-Escault, Escaupont, Vieu-Condé qu'aultres, quelques jours après l'armée se déplaça et tira droict à Bavai et lieux circonvoisins, puis prind sa route à Haspre et Noielle, et peu de temps après se retourna de rechef à Bavai et villaiges

prochains, si comme Roisin, Sebourcq, Angre qu'aultres et aiant illec seiourné quelque peu de temps l'armée en général avecq l'artillerie, passa oultre la rivière de l'Escault et de Valentiennes, et s'alla camper à St-Amand, Mortaigne et lieux circonvoisins au grand degast et ruine du pais, au mesme temps l'armée françoise se retira sur la France entre le Chastelet et St-Quintin.

Le cincquiesme de septembre dudit an 1651, la ville de Furnes se rendit par accord aux Espagnolles, ils en sortirent cincq cens hommes de garnison avecq leur bagaige sans canons et furent conduict vers Arras.

### VII. *La ville de Berghe-St-Winoc assigée par les Espagnolles.*

Après la prinse de Furnes en Flandre, les Espagnols firent marcher beaucoup de trouppes avec toute sorte de munitions pour assiéger la ville de Berghe-St-Winoc, son alteze impérialle avecq le comte de Fuensaldaigne, si trouva au camp, dont les quattre membres de Flandre pour seconder les bons desseins de saditte alteze, consentirent à une collecte de quattre cens mille florins, l'entreprinse en fut à bonne fin si que la ville de Berghe fut constrainct de se rendre le vingt-sixiesme de septembre, la garnison en sortit avecq armes et bagaiges et deux pièces de canons, puis prindrent le fort de Lincken, ou ils firent quattre cens François prisonniers, comme aussi la ville de Bourbourcq laquelle fut refortifiée et remis en son premier estat avec bonne garnison.

### VIII. *Le roi de France déclaré maieur.*

Le cincquiesme de septembre dudit an 1651, sa maiesté de France accomplit sa treisiesme année de son age, et le sixiesme entra dans la quatorsiesme, son

parlement ou il fut déclaré maieur et capable à gouverner son roiaume, et pour lors les troubles en France commencoient à se rengreger, attendu que la Roine avoit print pour principaux ministres d'estats des personnes suspectes tant au duc d'Orléans, qu'au prince de Condé et ses adherants et croissants, tousiours les mescontentements des princes de la France, le prince de Condé se retira à Mouron, le duc de Longueville à Rouen, le prince de Conti allieurs et leurs tronppes se separèrent de c'elles du Roi, ne voulant servir qu'au commandement du prince de Condé, dont furent constrainct à se joindre aux trouppes espagnolles, qui aidèrent fort bien avec les aultres à manger et ruiner le pais de Liége, ils estoient en nombre de 2,500 chevaux et 2,000 de pieds conduicts par le comte de Tavanes, et comme en France le parti du prince de Condé s'augmentoit tous les jours, le roi se resolut avecq toute sa cour de se rendre en Guienne pour conserver ceste province qui entreprennoit de deffendre la querelle dudit prince et de ses alliez.

Les Espagnols soub la conduicte du duc de Wittemberghe estans entrez dans la Picardie, en ramenerent des grands butins.

## 1652.

### I. *Continuation des troubles en France.*

Au commencement du mois de janvier dudit an 1652, aux environs de la ville de Bordeaux en France, le prince de Condé sur les nouvelles de la venue du cardinal Mazarin, avec quelque renforce de six à sept mille hommes, rassembla toutes ses trouppes et fit aussi haster les trouppes auxiliaires qui lui estoient promises pour s'opposer aux desseins dudit Cardinal, et au mesme temps ceux de Paris envoièrent quelques députez à sa maiesté, pour se plaindre du retour de Mazarin, et pour lors le duc de Nemours aiant esté à Bruxelles, et en Anvers pour traicter avecq son alteze impérialle, touchant les trouppes auxiliaires que sa maiesté debvoit furnir pour le service des princes. Le comte

de Tavannes, le comte de Colligni, le marcquis de Saly, le sieur de Langres et d'Aiguillon ensemble plusieurs barons et mareschaux se rendirent pareillement en Bruxelles pour accompagner lesdits trouppes qui debvoient estre de quinze régiments espagnols et de dix-huict de Lorrains, et de huict des gens du prince de Condé, et cependant le duc de Rouhan s'asseura de beaucoup de petites places dans l'Aniou pour le service du prince de Condé, et se retira dans Angers pour la deffendre contre les mazarinistes, et comme les princes chrestiens se décisrent ainsi l'un l'aultre, les turcqs en font très bien leur prouffit si qu'à mesme temps lesdis turcqs coururent dans la mer Adriaticque, et firent des grands butins dans les isles de Zante et Cafalonie, lesquels ils emportèrent dans l'isle de Cerigo.

II. *Arrivé du duc de Nemours à Valentienne.*

Le troixiesme de febvrier dudit an, passa par la ville de Valentienne, le ducq de Nemours ambassadeur des princes de France, vers son alteze impérialle à la ville de Bruxelles, et le quinziesme dudit mois de febvrier retourna de son ambassade et arriva à Valentienne avec le comte de Fuensaldaigne et aucuns seigneurs, print son logis à St-Martin, puis le lendemain passa à Cambrai ou les deux armées se joindirent.

III. *Préparatifs de guerre dez Hollandois contre les Anglois.*

Pour lors comme il y avoit audit mois de febvrier d'apparence d'une rupture entre les Anglois et Hollandois, et que l'on faisoit de part et d'aultre des grands préparatifs pour se défendre, les Hollandois faisoient leurs comptes de mettre en mer dans trois sepmaines jusques à trois cens et soixante navires, scavoir : d'Amsterdam 70, Hoorn 18, Medenblick 12, Sardam 12, Enchuisen 15, Roter-

dam 15, Seeland 30 et le moindre monté de 24 pièces de canons, de plus le pais debvoit furnir 80 batteaux de guerre, Dannemarck en offroit 34 et les villes de Hambourcgh et Lubeck 20 et en cas d'une plus grande nécessité, l'admirauté présentoit d'en mettre en mer jusques à 900, le moindre desquelles portoit 18 pièces de canons, et Sardam dans quattre mois 100 aultres, et les marchands 200 autres charges de 20 à 30 pièces de canons, et munis de toute sorte de munitions de vivres et de guerre.

IV. *La ville de Gravelinne assiégée par les Espagnolles.*

Le onziesme dudit mois d'apvril 1652, une partie de la cavallerie espagnolle alla fermer la ville de Gravelinne, puis toutte l'armée y estant arrivé d'abord par vive force, se rendirent maistres des ouvraiges de dehors, puis firent leurs circumvallations et quelques vingt batteaux d'Ostende la vindrent blocquer par mer, dont l'on ni pouvoit plus entrer, ceux de Dunckercke croiant que ceste marche seroit pour eux, ont abandonné Mardick, en aiant premier retiré l'artillerie, puis ont mis le feu aux minnes dont une faisant son effect at emporté la corne d'un bastion, mais les autres furent détournées.

V. *L'arrivé du général des PP. Carmes en Valentiennes.*

Le mesme jour dudit mois d'apvril 1652, par un jeudi, environ les cincq heures du soir, arriva de Cambrai à Valentienne en caroche avecq suitte le R. P. F. Jean-Anthoin-Philippin-Romain, général de tout l'ordre de Nostre-Dame du Mont-Carmel. Les religieux du couvent de Valentienne dudit ordre, précédez de leur croix, l'allèrent recontrer hors la porte d'Ansaing venant de Cambrai par Bouchain, et ausi aucuns gentilshommes et notables bourgeois, qui en caroche et à cheval, les suivirent pour congratuler le R. P. général de

sa bien-venue, puis au retour le conduirent en leur église en laquelle arrivé en action de graces fut chanté le *Te Deum*, ou si trouvèrent grande multitude de peuple, le mardi seisiesme dudit mois se partit dudit Valentienne pour Bruxelles et de là à Louvain et puis en Anvers ou s'est tenu le chapitre général de l'ordre.

Audit temps du seisiesme jour d'apvril, par un jeudi, s'est faict un rencontre entre la ville de Cambrai et le Chastelet, au villaige de Gouzaucourt ou les garnisons de Cambrai furent battus des Franchois venants de pillier en France, le capitaine de la trouppe desdittes garnisons se nommoit *la Fortune*, il estoit natif du vilaige de la Flamengri appartenant au baron de Roisin du surnom de Hove, il y fut tué avecq ses gens et ramené à Cambrai ou il y eult grande deuille.

Le septiesme du mois de may, le sieur marquis de Sfondrat aiant esté blessé d'un coup de canon, visitant son camp devant la ville de Gravelinne mourut à Bourbourcq, et le dix-huictiesme du courant ladittc ville fut forcée à parlementer et se rendre aux mesmes conditions que ci-devant les François l'avoient gaigné.

VI. *Grand concours de peuple à la chappelle de Nostre-Dame du secours à Peruvée.*

Lundi, vingtiesme jour du mois de may dudit an 1652, la première feste de la Pentecouste, il y eult un si grand concours de peuple arrivé de toutte parte en la chappelle de Nostre-Dame-de-Secours, scituée au territoir de Peruvée, distante deux lieues de la ville de Condé, qu'on faisoit compte de plus de dix mils personnes et il y avoit si grand nombre de chandeilles allumées au candelabre de fer posé au milieu de laditte chappelle, que les flammes d'icelles donnèrent jusques à une partie de la nef de la chappelle, le peuple qu'estoit dedans en eult tel espouvent et appréhension de veoir cesdittes flammes que s'en voulant en retirer et sortir à la haste du lieu, passèrent sur l'un de l'aultre, tellement qu'en furent trouvé plus de onze personnes morts sans nombrer les blessez et ceulx lesquels estoient presq meurtris de la pressure de l'un de l'aultre.

VII. *Combat des Hollandois et Anglois sur mer.*

Le septiesme de juing dudit an 1652, se faict un cruel combat par mer entre les Hollandois et Anglois, dont y demeurèrent plusieurs tuez de part et d'aultre, mais l'advantaige fut aux Anglois lesquels comme maistres en mer continuoient à prendre aultant de navires marchandes hollandoises, qu'ils en passoient sur leur costes, et le nombre en peu de jours exceda les cincquante et ne voulurent permettre la pesche aux harengs.

VIII. *La ville de Couci assiégé par les mazarinistes.*

Audit temps le mareschal d'Esté aiant par ordre de Mazarin assiégé la ville de Couci, pour avoir plus sceure passaige à Estampes, et y aiant faict bresche raisonnable, tellement que le gouverneur estoit reduict au dernier poinct de se rendre, si un prompt secours ne le sauvoit ce que firent les trouppes de Lorraine y accourues au nombre de huict cens chevaux et douze cens de pieds qui escartirent les trouppes du Roi, avecq telle hastivité qu'ils y laissèrent quattre pièces de canons, tout le bagaige, le mitant de leurs gens tuez et plusieurs hauts officiers prisonniers.

IX. *L'entrée de l'archevesque de Cambray, Nemius, à Valentienne.*

Sammedi, vingt-neufiesme jour du mois de juing dudit an 1652, jour des saincts apostres St-Pierre et St-Paul, environ les trois heures à midi, arriva en la ville de Valentienne par la porte tournisienne, faisant son entrée joieuse

messire Gaspar Nemius dit du Bois (1), archevesque et duc de Cambrai, prince du St-Empire, comte du Cambresies, ci-devant evesque d'Anvers, le clergé et ordres mendians de la ville allèrent au devant d'icelui processionnellement avecq croix et coufanons, et fut conduict au monastère de l'abbaie de St-Jean, messieurs du magistrat l'allèrent saluer avec offre des vins en telle occourrence, il seiourna quelques jours y donnant le St-Sacrement de confirmation.

Son alteze Leopold venu en Valentienne sur la fin de juing 1652, est parti le 25 d'aoust et nonobstant les seise milles livres donneez pour rafrecissement des soldats et que l'on ne seroit logees, si est que les bourgeois de Valentienne ont estez logez et en oultre ce at convenu à la ville paier l'establaige de touts les chevaux de saditte altesse et de toutte sa suitte ; ce qu'il ne s'est jamais practiqué, le tout à la désolation du peuple, estoit à cest venu en plain conseil.

### X. *La ville de Dunckerke assiegée par les Espagnolles.*

Le serenissime archiducq, après avoir seiourné en la ville de Valentienne l'espace de deux mois, en partit le vingt-cincquiesme d'aoust dudit an 1652 pour Tournai, et de la prenant son chemin à la Flandre, faict marcher toutes ses trouppes du costé de Dunckerke à effect de l'assiéger, et lui-mesme s'aiant rendu au camp, y apporta tant de vigilance et de generosité, qu'au dixiesme jour de septembre s'estant rendu maistre de la contrescarpe, il obligea les bourgeois à capituler que s'ils n'estoient secourus ens le seisiesme dudit mois, monsieur de l'Estrades qui y estoit gouverneur en sortiroit avec armes et bagaiges, quattre pièces de canons et un mortier et seroient conduicts à Calais,

(1) Gaspard Nemius, né à Bois-le-Duc en Brabant, avait été professeur de théologie dans l'Université de Douai, et avait dirigé pendant vingt ans le séminaire du Roi, établi en cette ville. Nommé évêque d'Anvers en 1634 et archevêque de Cambrai en 1649, il mourut en 1667.

ce qui a esté executé a cause que le secours que monsieur de Vendosme y pensoit glisser fut battu et dissipé, tant par les Espagnolles que par les Anglois.

A la fin du mois de septembre dudit an 1652, quelques cincq à six navires chargées d'argent venant d'Espaigne prenant la route de Dunckerke furent arrestées en Angleterre sur soubcon que ce serait argent pour leurs ennemis.

Au mois de novembre dudit an, le prince de Condé print le chasteau de St-Manehoud et aultres petittes places sans qu'on lui osast debattre la campagne; le prince Robert (1) print en mer sur les Anglois dix navires chargées d'indigo, cotton, succre, taback et autres riches marchandises.

### XI. *La ville de Rethel se rend aux princes.*

Sur la fin dudit mois de novembre 1652, la ville de Rethel se rendit aux trouppes des princes, et le marcquis de Persan en fut faict gouverneur par le prince de Condé et l'on y mit bien deux mille hommes de garnison soub le comte de Berlooz. La villette de Beaumont se rendit aussi au comte de Fuensaldaigne après quelques volées de canons.

Le premier jour du mois de décembre dudit an 1652, par commandement de sa maiesté catholicque en la ville de Valentienne, en l'église abbatialle de St.-Jean, at esté chanté le *Te Deum*, sur le marché érigé des feux de joie et sur les murailles descoché par trois fois les premières pièces d'artillerie, et ce pour la rendition des villes de Barcelonne, Casal et le rest de la comté de Rosilon.

### XII. *Combat entre les Hollandois et Anglois.*

Vers le dixiesme de décembre dudit an 1652, se fit un furieux combat entre

---

(1) Robert de Bavière plus connu sous le nom du prince Rupert.

les Anglois et Hollandois à l'opposite du chasteau de Douvres, les Hollandois y eurent un notable advantaige, car la flotte des Anglois fut presque toute dispersée, et le rest se sauva à son mieux qui fut poursuivit par les Hollandois jusques dans leur canal de Tamise, pendant le susdit combat ont esté gaignées cincq navires capitales par celles de l'admiral Tromp, toutes de trent à quarant pièces de canons, puis furent encor prise trois de quinze et vingt-cincq pièces de canons et plusieures autres mises au fond.

## 1653.

### I. *Les François repoussez de Rethel.*

Au commencement du mois de janvier dudit an 1653, l'armée du roi de France aiant investi la ville de Rethel avecq intention de l'assiéger, le marcquis de Persan y fit une genereuse sortise et dissipa deux régiments françois l'un desquels estoit celui de Picardie, l'autre de Piedmont et sur le bruict que le comte de Fuensaldaigne arrivoit avecq ses trouppes au secours, lesdis François abandonnèrent laditte ville de Rethel.

### II. *La ville de Vervin reprinse par les François.*

Audit mois de febvrier dudit an 1653, les trouppes de France reprindrent la ville de Vervin sur les Espagnolles et monsieur le cardinal Mazarin se rendit à Paris aiant esté rencontré aux champs par le roi et toute sa cour, lequel l'embrassa par plusieurs fois avecq beaucoup de tesmoingnaige d'affection, puis le prenant dans son caroche retournèrent ensemble au Louvre.

III. *Repartissement des charges aux seigneurs espagnolles du Pais Bas.*

A Bruxelles l'on a déclaré le comte Garcias, gouverneur de Cambrai, pour maistre de camp général en la place du defunct marcquis de Mollegieu et de mesme on a faict le comte Salazar, gouverneur du chasteau de Gand, gouverneur de Cambrai, et don Antonio de la Cueva, qui estoit lieutenant-général de la cavallerie fut faict gouverneur audit chasteau de Gand, et don Ferdinando Solis, déclaré général de l'artillerie en la place du defunct marcquis Sfondrato.

Au commencement du mois d'apvril dudit an 1653, arrivèrent pour le service de sa maiesté catholicque, à Dunkercke, mil deux cens soldats irlandois, convoiez par des navires angloises outre autre huict cents qui arrivèrent à Bordeaux pour le service du prince de Condé lequel se partit de Namur pour se rendre à Bruxelles.

Le marcquis de Persan, gouverneur de Rethel, aiant déconvert une conspiration de quelques bourgeois et quelques deux cents soldats du Roi qui la debvoient surprendre, furent en partie coupez en pièces et en partie faicts prisonniers.

En Hollande, l'on fit exécution des mattelots et du capitaine Wilde qui s'estoient mal comportez au dernier combat contre les Anglois, on en fit passer quelques-uns par dessoubz les navires et on fit sauter six aultres par trois fois d'en hault du mast en la mer, qui est la plus rude justice excepté la mort.

Au mois de may 1653, le sieur de Mondejeu, gouverneur d'Arras, aiant commandé quelques trouppes de pied et de cheval hors la ville et les envoié vers la Bassée dont le gouverneur d'icelle aiant pareillement fait joindre quelqu'unes des siennes et en formé un corps de deux mil hommes, pensèrent surprendre le fort de Gorgne au deça de Bethune, mais ils y furent si vaillamment receu, qu'approchant quelques trouppes du duc de Wittembergh, se retirèrent en désordre soub le canon de la Bassée.

IV. *Le chapitre provincial des frères mineures tenu en Valentienne.*

Le dixiesme de may dudit an 1653, en la ville de Valentienne, s'est tenue le chapitre provincial des frères mineures ou fut esleu pour provincial le R. P. F. Sixte d'Ablemont, artisien, et ce pour la deuxiesme fois, le dimanche suivant s'est faict une procession par la ville avecq le vénérable Sainct-Sacrement, la station fut au grand marché et la predication par un de leur R. P. à la chaire doré et quattre jours routtiers furent faict des disputes en théologie dediées au magistrat de Valentienne, abbez de Vicoigne, St-Jean et comte de Solre.

V. *L'élection d'un nouveau Roy des Romains.*

Le dernière de may dudit an 1653, à sept heures du matin, les Electeurs d'Empire allèrent vers la maison de ville de la cité d'Ausburgh en leur habit electoralle et de là vers l'église de St-Ulrich pour vacquer à l'election d'un nouveau Roi des Romains, les serviteurs et ministres des Electeurs marchoient devant, après les mareschaux des Electeurs qui furent suivis des Electeurs de Maience, Trèves, Cologne, et de sa maiesté de Hongrie et de Bohème avecq la coronne de Bohème sur sa teste, l'Electeur Palatin et le député de Bavière, puis en après suivoient celui de Saxe et Brandeburgh, le sacrifice de la messe estant accompli par le prélat de St-Ulrich susdict, Ferdinand, quattriesme Roi de Hongrie et de Bohème, fut esleu en la sacristie, quoi faict les ministres des Electeurs furent advertir sa maiesté impérialle de laditte election, et l'accompagnèrent vers laditte eglise, là ou que le Roi de Hongrie et de Bohème fut estabbli sur un siége et proclamé Roi des Romains, avec acclamations du peuple, et de *vive le Roi!* A l'instant fut chanté le *Te Deum;* et cependant toutes les cloches de la ville sonnèrent. On descocha aussi par trois fois septante pièces de canons pour tesmoingner la joie de ceste heureuse élection. Le tout achevé l'on

retourna comme dessus de l'eglise susditte jusqu'au logement de saditte maiesté sur un pont eslevé d'un pied couvert de drap rouge, blanc et bleu, devant sa maiesté marchoient plusieurs timballes et trent six trompettes. L'Electeur Palatin et le deputé de Bavière le suivoit, puis après les electeurs de Cologne et Trèves, les heraults d'Austriche, Hongrie, Bohème et deux de sa maiesté impérialle. En suitte de ce sa maiesté fut portée sur un siége aiant la couronne impérialle sur sa teste et sa maiesté le Roi des Romains le suivoit à pied soub un pavillon orné de l'aigle d'empire, porté par huict seigneurs du conseil, les chefs et magistrats de la ville marchoient aux deux costez de leurs maiestez, des Electeurs et de leur envoié et ministres, il y avoit aussi quattre compagnies de bourgeois en armes, lesquels estoient rangez en haie par ou passoit saditte maiesté; l'on y fit des allégresses admirables par feux d'artifices, par fontaines coulantes de vin, par largesse d'or et d'argent qui fut jecté parmi le peuple, dont l'ambassadeur d'Espaigne y fit des grandes libéralitez jettant à plaines mesures des pièces d'or et d'argent monnoiez et coursables sans autres figures ou emblêmes, enfin le tout s'accomplit fort heureusement. Le deuxiesme de juing leurs maiestez se partirent pour retourner à Ratisbonne avec la cour, mais quelques Electeurs retournèrent pour Munichen, ou ils furent accueillis fort maiestueusement.

### VI. *La ville de Bellegarde rendu au Roy de France.*

Pour lors la ville de Bellegarde s'est rendue au Roi de France et le comte de Bouteville (1) qui en estoit gouverneur, en sortit avecq huict cents hommes

---

(1) François-Henri de Montmorency, pair et maréchal de France, comte de Boutteville et de Luxe, etc. Né le 8 janvier 1628; fidèle ami du grand Condé, il s'attacha à sa fortune et le suivit dans les différents partis qu'il prit. Il était fils posthume de François de Montmorency, comte de Luxe, seigneur de Boutteville, gouverneur de Senlis, décapité en 1627 pour s'être battu en duel, et d'Elisabeth-Angélique de Vienne, morte en 1696.

de pieds et deux cents chevaux avecq deux pièces de canons et bagaiges et fut conduict à Stenay.

VII. *La ville de Rethel assiégée par les Franchois.*

Au mesme temps du mois de jullet 1653, le mareschal de Turenne, lieutenant-général pour le Roi, commandant une armée de dix-huict mille hommes investit la ville de Rethel, laquelle se rendit le huictiesme dudit mois, la garnison en sortit avec armes et bagaiges et se rendit à Stenay, le duc de Vendosme occupa aussi par accord la ville de Bourges après un siége de sept jours, puis s'alla jetter devant Libourne, ce qui causa qu'à Bordeaux s'esleva quelque émotion qui causa que les uns vouloient mourir dans l'obeissance du Roi, et les mutins attendre le secours d'Espaigne.

Sur l'approche des armées espagnolles fortes de trent milles hommes sur les frontières de Picardie, conduittes par le comte de Fuensaldaigne, le comte de Garcia, le prince de Condé et duc de Lorraine, le mareschal de Turenne laissa mille hommes dans Rethel, en mit six cens dans Raucroix, mille dans St-Quintin et six cens dans Guise, et avec le reste estoit aux escouttes pour espier le dessein de l'ennemi, sa maiesté aussi se departit de Paris accompagné du cardinal Mazarin et de grande suitte de noblesse, prenant la routte de Compiegne pour asseurer les places d'Amiens, La Fère et Maisieres.

A Valentienne, le quinsiesme de juing dudit an 1653, par commandement de son alteze impérialle, fut par l'espace de trois jours, dimanche, lundi et mardi, chanté le *Te Deum* et descoché trois volées de douze pièces de canons et des feux de joie en nombre de cincq sur le grand marché avecq un bancquet solemnel à la maison de la ville pour tesmoingner la joie de l'élection et couronnement de sa maiesté roialle Ferdinand cincquiesme du nom.

Sur la fin du mois de jullet, à Dunckercke, arrivèrent quelque mille trois cens irlandois pour le service des Espagnolles, lesquels estans logez sur les lizières de la rivière de Somme et d'Oyse ravageoient tout ce pais, dont ne se

trouvoit une ame dans les bourgades qui estoient tous refugiez dans les villes fortes.

Le onsiesme dudit mois d'aoust décéda à la prevosté de Nostre-Dame-la-Grande de Valentienne, D. Archange Michel, docteur en théologie et abbé de Hasnon, par l'espace de 14 ans. (1)

Au mesme temps les armées espagnolles et françeises ambedeux pouvoient monter à plus de septante mille combattants, les Condez ont au dessoub de Corbie, Peronne, Roie et Montdidier, bruslé a bon escient et les François eurent quelque avantage sur eux dans un rencontre ou le prince fut en péril de sa vie.

Sammedi, vingt-troixiesme d'aoust 1653, son alteze impérialle passa par Valentienne, et sur le soir arriva à Cambrai; le dimanche 24 il se rendit au Chastelet, et si estant abouché avec le prince de Condé, le soir mesme il fut de retour, ce mesme jour le comte de Fuensaldaigne qui attendoit saditte alteze partit par la poste pour aller à Bruxelles, et le lendemain le duc de Lorraine arriva aux euvirons de Cambrai suivi de mil cincq cens chevaux et coucha à Rieux.

Au mesme temps, vingt-troixiesme dudit mois d'aoust, mourut le baron de Clinchamp lorrain, aiant esté malade quelques jours en la ville de Cambrai, à dix heures du soir, sa perte estoit fort regretté pour les grandes qualitez qu'il possédoit et particulièrement pour sa valeur et bonne conduicte.

### VIII. *La ville de Raucroix investit par les Espagnolles.*

Le huictiesme dudit mois leurs maiestez de France arrivèrent dans la ville d'Amiens accompagnez du cardinal Mazarin et de toutte la cour, elles y furent

---

(1) On lit dans le *Cameracum christianum* que cet abbé, presque toujours retenu comme député aux Etats de Hainaut, ne veilla pas assez à l'observation de la discipline et à l'administration des biens temporels de sa maison.

receue avec une joie extraordinaire par toute la bourgeoisie ; les armées soub les mareschals de Turenne et de La Ferté estoient campéez proche de Nostre-Dame de Liesse, espiants les desseins de l'Espagnol qui muguettoit Guise, La Bassée ou Bethune ; mais comme l'on fut asseuré que ces places estoient bien munie, le comte de Ligneville receut commandement d'aller investir Raucroix, ce qu'il fit le cincquiesme de ce mois. Durant le siége de Raucroix les françois, pour faire quelque diversion, assiegèrent la ville de Mouson où ils ont grandement pati pour les débordemens des eaux.

IX. *L'arrivée de la princesse de Condé à Valentienne.*

Le dix-huictiesme de septembre dudit an, par un jour de joeudi, environ les six heures du soir, arriva en Valentienne par la porte Tournisienne, madame Claire-Clémence de Brezé, princesse de Condé, elle fut accueillie fort honnorablement de toutte la bourgeoisie rangée en armes, depuis le fauxbourcq Tournisienne jusques à son hostel de la Salle-le-Comte, l'artillerie fut descoché sur les remparts à son entrée sur une caroche à six chevaux.

X. *La ville de Mouson rendue aux Franchois.*

Le dernier de ce mois de septembre dudit an 1653, le sieur de Montagu qui estoit gouverneur de Raucroix, aiant faict paroistre son courage et sa vaillance à defendre la place, enfin se voiant forcé de toute part et reduict à l'extrémité sans espoir de secours fut contrainct de capituler et de remettre la place es mains du comte de Fuensaldaigne, avec des honnorables conditions, ce que fit reciprocquement le colonel Wolffen après une genereuse deffense de la ville de

Mouson es mains du mareschal de Turenne qui y a mis le comte de Grandpré pour y commander.

Son alteze serenissime de Liége, pour obvier aux maux qu'ils voioit panchant sur le pais par les menées du prince de Condé et du duc de Lorraine qui avoient semond et prins Couvin et menacé Dinant, par commun consentement de ses estats, distribua des patentes pour une levée de 1000 fantassins et cincq cens chevaux et fit provisionner Dinant de canons et d'ammunitions.

Le dernière de septembre dudit an, à Valentienne, on at commencé à nettoier les rivières depuis le moulin St-Géri jusques à la rue Cambrisienne de ceste mesme rivière.

Le duc d'Anguien se départit de Valentienne pour Raucroix pour y prendre possession du gouvernement de ladite ville, laquelle l'on avoit du tout bien garni; les ouvraiges de circonvallation estants demolis, le prince de Condé y fit dresser quelques nouvelles fortifications, durant que l'armée espagnolle ravageoit le tout entre Meuse et Sambre.

### XI. *La ville de St-Manehout investit par les Franchois.*

Les Franchois aiant esté quelque temps aux environs de Clermont et aiant envoié quelque renfort à Guise et receu environ deux milles hommes venants de Guienne, ont investi formellement la ville de St-Manehout.

Audit mois d'octobre, l'on envoia des secours de gens et des provisions dans la Sambre pour munir les places du pais de Liége menacées des trouppes estrangères; mais elles ne furent suffisantes pour resister à leurs rages, estant forcées d'accepter leurs logements tirannicques qui ne se contentant de piller, bransquatter et ranconner les pauvres gens, outre leur possible brusloient aussi les maisons nobles et plus appareilles.

Le neufiesme de novembre 1653, s'est faict un tel débordement en Anvers, que beaucoup des maisons en ont esté remplies.

XII. *La ville de St-Manehout rendue aux Franchois.*

Le vingt-sixiesme de novembre dudit an 1653, la ville de St-Manehout se rendit par composition honorable après une longue et genereuse deffence; le jour ensuivant le clergé de ladite ville alla rencontrer processionnellement avec les principaux de la ville sa maiesté et son eminence, lesquels conduicts dans l'église y fut en leur présence chanté le *Te Deum*, puis le marcquis d'Uxelles et le comte de Nouailles, directeur dudit siége, rangèrent toutes les troupes en ordre de battaille ce qui fut faict avec si belle ordre et promptitude que sa maiesté en receut un grand contentement.

XIII. *Le pais de Liége en alarme.*

Audit mois de novembre dudit an 1653, à Liége, trois à quattre milles hommes de chevaux passèrent monstre au palais et quelques compagnies de pieds, entretant les Condéens et Lorrains, firent des courses dans le Condroz, bruslèrent quelques villaiges allentour de Bois et Dinant, d'autres se placèrent à Hougarde, et le comte de Wittembergh faisant minne d'aller passer la Meuse à Steine, s'alla flancquer dans la Campinne de là dans la Hesbaie, ou ils y ont exercé des ravages et pilleries inouies et indignes de chrestiens.

Au commencement du mois de décembre 1653, en Anvers, arrivèrent sur la rivière de l'Escault deux chasses d'Hollande, lesquelles deschargèrent tous leurs canons devant la ville et amenèrent huict seigneurs d'Hollande de la chambre, mi partie erigée pour vuider les différents qui poudroient se rencontrer à l'interprétation de la paix dernière d'Hollande avec sa maiesté catholic-

que ; lesdits seigneurs départirent le lendemain pour Malines pour y prendre leur résidence dans les chambres ordonnées à cest effect.

XIV. *La ville de Fosse assiégée par les Condéens et Lorrains.*

Audit mois de décembre dudit an 1653, les Condéens et Lorrains retournans de la place de St-Manehout, et d'aux environs entrèrent dans la Meuse et Sambre, assiégèrent la ville de Fosse, la batèrent et forcèrent à se rendre ; le mesme firent-ils à Chastelet, comme aussi à Thuin ou ils y trouvèrent telle resistance qui les obligea à s'en retirer ; toutes les autres villes furent forcées comme Covenne, Florennes, Cynée, Waremme, les autres comme St-Tron, Dinant, Tongres, Hasque furent menacées de feux et pilleries en cas de refus de paier contribution ; bref ce n'estoit qu'un brigandage infame exercé dans un pais neutrale.

1654.

I. En Flandre, au mois de janvier dudit an, l'on a descouvert une trahison de diverses places de laquelle estoient chefs quelques seigneurs du pais qui avoient correspondance avec les franchois ; aucuns d'eux ont esté faicts prisonniers et menez aux chasteaux d'Anvers et de Gand.

Audit temps, le comte de Ligneville et le général de battaille Valentin, aiant dessein de se rendre maistre de Stavelot et Malmedie, et de la du pais de Franchimont y trouvèrent telle resistance par les trouppes auxiliaires qu'on leurs envoia de Liége qu'ils furent constraincts de changer de résolution et d'abandonner icelui pais pour s'aller joindre au duc de Lorraine qui estoit dans la Hesbanie, ou ils aidèrent à ravager tout le plat pais et réduire à une misère extrême, faisant des courses presques jusques aux portes de Liége.

Audit mois, le duc de Lorraine fit semer quelque manifeste pour pallier ses brigandaiges par lesquels il taschoit de divertir les bons subiets de son alteze, leur prince, de leur obeissance et fidélité accoustumée leur proposant de les vouloir affranchir et remettre dans leur liberté pristine par la destruction de leur citadelle; mais il fut respondu audit manifeste plus civilement qu'il ne meritoit, lui remonstrant ses volleries, pilaiges, incendies journaliers depuis l'an mil six cens quarant jusques à présent, par lesquels il est assé notoire qu'il n'at jamais eut l'ame née à aucune action généreuse, mais seulement faict au badinaiges, larcin, meurtres, pilleries.

II. *La plaincte du prince de Liége à sa maiesté impérialle sur les excès des gens de guerre faict à son pais de Liége.*

A Ratisbonne se fit un recés par les Electeurs, princes et estats de l'empire présents et des ambassadeurs et deputez des absents, lequel fut présenté à sa maiesté impérialle, le quattorsiesme du courant, pour l'exécution par lequel l'on remonstre coment son alteze serenissime l'Electeur de Coloigne se deplainct de la violente invasion des gens du prince de Condé et du duc de Lorraine et autres leurs adherants, et assembléez dans l'évesché de Liége, et que non seulement ils chargent et branschattent le plat pais avecq toutes sortes de violences, pillaiges et allogements des soldats et autres oppressions de guerre à leur bon plaisir, mais assiegent aussi et attacquent les villes et places fortes en toutte hostilité les battent de canons, les forcent, les prennent et menacent ouvertement toute l'évesché entier de telles violences et oppressions, ce pourquoi ils supplioient très humblement sadite maiesté impérialle qu'il lui plaise clementissement escrire aux cercles du sainct Empire romain et aux princes Electeurs, princes et estats qui sont desia pourvueus de gens de guerre en pied et par sa lettre impérialle les requérir, instruire, exhorter et comander sérieusement qu'au nom de cercles et à leur communs despens, ensuitte des constitutions exécutives, ils aient à envoier tout incontinent un bon et notable nombre des

gens d'armes en bon ordre au secours de l'évesché de Liége, et demeurer si loingtemps que le danger soit passé et incontinent après l'expédition faicte retourner aux despens des cercles, sans aggraver personne, ce que sa maiesté trouvant équitable et raisonnable at accordé dont l'on en attend les effects.

### III. *La ville de Thuin en Liége assiégé par le comte de Duras.*

Le siége de la ville de Thuin, pais de Liége, aiant esté entrepris par le comte de Duras, général de la cavallerie du prince de Condé, avecq divers autres comtes et marcquis, assisté de quattre regiments du Roi d'Espaigne, scavoir de celui de Berloz, de Gy, de Pleurs et d'un aultre, puis de quelques cent cincquante fantassins de Marienbourcq, Philippeville et Charlemont, lesquels les ont aussi assisté de pouldre et des balles, l'on at tiré contre icelle ville depuis le dernier de décembre jusques au quinziesme du courant, environ cincq cens coups de canons avecq des boulets environ de vingt-cincq livres et cincquante-deux grosses bombes; l'on at faict mines, contre-mines qui ne leurs ont rien servi jusques au quinziesme que la jeunesse avec autres volontairez de la ville faisants une généreuse sortie et aiant escarmouché contre l'ennemi l'espace de trois heures encloué leurs canons et s'emparé d'aucuns, s'en retournèrent glorieux dans leur ville y aiant defaict plus de quattre cents hommes y comprins soixante hauts officieres signament la pluspart du régiment de Berloz, et du costé de la ville ni en eult que dix morts et quelques vingt-cincq de blessez, la plus part estropiez; l'ennemi aiant receu cest eschet par la généreuse résolution des bourgeois de ceste ville fut obligé de la quitter, s'en retirant avecq menaces di retourner avecq plus de forces et de mettre le tout au feu, espée et pilage; Dieu les en garde par sa grâce, leur valeur ne mérite tel traictement.

A Liége, l'on publia un mandement impérialle par lequel estoit prohibé de faire aucune levée de gens de guerre dans l'empire sans permission expresse des supérieurs directs et a peine du ban d'empire, et à tous vassaux et subiects

dudit empire de s'enroller pour le service de quelque prince estranger que ce soit sans la mesme permission, et que ceux qui sont deia enrollez aient à retourner à peine de ban, privation et confiscation des biens et indemnité des endommagez et intéressez.

Sur la fin de ce mois, le sergeant maior Scaub, avecq une partie de la cavallerie de son altesse de Liége et des Electeurs de Maience et de Trèves estant commandé d'aller secourir la ville de Brée en Campine qui estoit blocquée des Lorrains qui pilloient par tout allentour, si comporta avec telle addresse qu'il mit trent huict paisans en liberté, gaigna dix-sept chevaux, fit prisonnier un lieutenant, un cornet et douze cavalières, outre quattre demeurez sur la place, mais lesdits Lorrains se revangèrent sur quelques paisans de Vogelsain qui taschoient à se sauver, sur lesquels ils ont exercé toute sorte de cruauté les tuants de sang-froid. Les condeez de Fosse ont aussi ramenez à Namur deux cloches pour les vendre, appartenants au villaige de Grau proche de St-Gerard qui là les avoient sauvé pour les Franchois.

## IV. *La ville de Wisherck prinse par les Condeez et Lorrains.*

Au mois de febvrier dudit an 1654, la villette de Wisherck aiant esté battu par les Condeez et Lorrains fut coustraincte par l'assistance des trouppes espagnolles à se rendre; le colonel Moreau y fut placé lequel aussi tost somma tout le voisinaige pour des contributions, comme aussi firent le colonel Ravenelle et le surintendant Goünet qui estoient dans Looz, l'abbaie de Herkenrode y fut entièrement pillée et rançonnée; le comte de Ligneville entra sans resistance dans Bilsen et ses trouppes y ont exercez toute sorte d'actions dénaturées et vilaines, mesme dans les lieux sacréez; la maison et chasteau d'Aldebilen, résidence ordinaire du commandeur provincial de l'ordre theutonique, fut prinse par les Lorrains nonobstant touttes les sauvegardes; les commanderies d'Ordinge et Bernessem eurent la mesme fortune; le colonel Conor qui avoit esté mis en gar-

nison par le duc de Lorraine dans la maison de Holhène, proche de Warfusé, jut constrainct d'en sortir aiant pillé tout alentour, comme aussi les Lorrains firent à Warfusé aiant mis le feu à la cense de monsieur Lerneux, enfin tout le pais de Liége estoit pour lors au pilaige de ces voleurs.

L'ambassadeur de France présenta pour lors à sa maiesté imperialle, lettres de son Roi par lesquelles il advertissoit qu'il envoioit une armée au pais de Liége pour l'observance de la paix de l'empire, y estant obligé par la garantie comme tous aultres princes, sa maiesté loua ce dessein comme anssi les aultres Electeurs qui promirent di vouloir avoir part et envoièrent des trouppes auxiliaires.

### V. *Le ducq de Lorraine mis en arrest.*

Le vingt-cincquiesme dudit mois de febvrier 1654, le duc d'Arscot et le comte de Garcias aiant, par ordre de son alteze impérialle, cherché le duc de Lorraine, ils le trouvèrent au cloistre des pénitentes, ou ils lui dirent que sa-ditte alteze desiroit lui parler; il fut un peu surprins et demanda ce qu'elle lui vouloit, a quoi ils dirent qu'il l'attendoit et avoit envoié un caroche pour le servir, sur lequel il se mist, et fut conduict à la cour ou le comte de Fuensaldaigne lui dit que par le commandement expres du Roi il le mettoit en arrest, qu'il logeroit à la cour, le quartier lui estant apprestè dessus la porte; le lendemain il fut mené à la citadelle d'Anvers escorté de deux cents chevaux, les plainctes de son altesse électoralle à cause des pilleries et voleries de ses gens sur son pais de Liége y ont beaucoup contribué au grand contentement de tout le monde.

### VI. *Manifeste contre le ducq de Lorraine.*

Léopold Guilliaume, par la grace de Dieu archiducq d'Austrice, duc de Bourgoigne, etc., lieutenant gouverneur et capitaine général des Pais Bas et de Bourgogne, etc.

Personne ne peut ignorer les termes des debvoirs et offices, dans lesquels nostre cousin le seigneur duc de Lorraine Charles a esté obligé de se contenir vers le Roi monseigneur et tous ses alliez amis et bons subiects des que dans ces pais et provinces de son obéissance, il s'est mis à couvert des violences oppressions et usurpations que la France exerçoit contre sa personne et son estat ou il a esté receu par sa maiesté et ses lieutenans généraux, non seulement en tonte amitié et confidence et soub une protection spéciale, jusques à espouser tous ses intérests dans les congres des traictez de paix, mais aussi esté gratifié de solde et de la subsistence de ses trouppes, et a esté rendu participant des conseils et résolutions de guerre contre l'ennemi commun.

D'aultre part il n'estoit moins cognu à tout le monde de combien ce mesme seigneur duc a discédé de ces termes de debvoirs et offices deuz par un prince de sa naissance accueilli, traicté et bénéficié de la sorte que dit est et attaché par des lieus si estroits aux intérests et service de sa maiesté et au bien de ses estats, car outre les larmes, gémissemens et exclamations générales des peuples qui ont rendu des tesmoingnaiges publicqs des vols, brigandages, violation d'églises, forcement de femmes et filles et autres excès abominables et détestables qui se commettoient soub le gouvernement de ses armes et dont il receuilloit le débris des destructions et désertemens, sa maiesté et ses lieutenans généraux ont esté bien informez de temps en temps des intelligences secrettes dudit seigneur duc, de ses desseins divers et esloingnez du bien et service commun, auquel devoit tendre et buter la conionction des armes, de ses inconstances et variations simulées et résolutions de guerre et des changemens ou

longueurs affectées qu'il apportoit es choses ia délibérées au poinct de l'exécution des plus importans exploits, dont seroit procédé la ruine et destruction de diverses et hautes entreprises qui, selon toutte apparence et prévoiance humaine, debvoient obtenir des succez favorables ; voires ces choses par leur suitte et continuation sont venues à une telle notorité et évidence que non seulement les lieutenans généraux, les gouverneurs des armes, les maistre de camp et tous aultres officiers touchoient ses artifices au doigt, et en estoient tesmoings oculaires, mais aussi le moindre soldat commun et tout le peuple se monstroit estonné de veoir que cela se glissoit de la sorte, sans y apporter le remède, il est vrai que le Roi monseigneur par sa débonnaireté accoustumé et retenu de l'affection singulière qu'il porte et portera tousiours à la maison de Loraine la passe poùr conivence et dissimulation, tant qu'il lui a esté possible soub espoir que ledit seigneur duc, touché de l'humanité et benignité dont sa maiesté usoit envers lui venant a recognoistre son vrai interest se remettoit finalement dans le debvoir, mais au contraire son procédé desréglé estant parvenu a tel degré que non seulement tous les subiects et vassaux de sa maiesté, l'avoient en horreur et détestation, ains encor tous les princes et estats voisins en avoient conceu telle aversion, que les effects de la vengeance qu'ils desseignoient d'en tirer estoient apparens de desborder sur ce Pais Bas, pour comble de leur malheur le Roi monseigneur à moins d'attirer l'ire de Dieu sur soi et ses peuples, n'a peu délaier davantaige d'arrester le cours de ce mal et ca esté sur la considération de ces vérités publicques et manifestes que sa maiesté nous a commandé pour un remède prompt et efficace de mettre en seureté la personne dudit seigneur duc, en quoi elle a esté usé du droit naturel et des gens competant a tous princes souverains de lever envers qui que ce soit les oppressions et violences contre leurs estats et subiects et de faire justice à eux mesmes, à leurs peuples et aux potentats et estats voisins et amis, après que tous aultres moiens ont pour néant et en vain esté tentez et de quoi ne manquent divers exemples es siècles passez, en cas moins circonstantiez et justifiez que celui-ci ; ce n'est pas que sa maiesté ait aucune aversion pour la maison de Lorraine, au contraire, elle proteste de la vouloir tousiours protéger et prendre

part à ses intérests, en tesmoingnaige et foy de quoi sa maiesté a pourvueu que le gouvernement des armes et trouppes dudit seigneur duc passe et demeure sequestré es mains du seigneur prince Franchois de Lorraine son frère, du bon naturel et droict intention, duquel sa maiesté a des asseurances infaillibles de tirer les légitimes effects et fruicts de la conionction des armes, et en attendant que ledit seigneur duc Franchois arrive, l'intention de sa maiesté et la nostre est que le comte de Ligneville continue en l'exercice de sa charge et fonction de général.

Nous commandons donc au nom et de la part du Roi monseigneur, à tous subiects et vassaux, et requérons tous princes et estats voisins de demeurer satisfaicts et imprimez de cest ordre et résolution de sa maiesté, en attendant qu'autre temps et conioncture des affaires publicques puisse calmer ces émotions et altérations et que Dieu ramenant la bonace pour le ramolissement de l'obstination des esprits de la France contre la paix, les peuples puissent estre restablis dans une tranquillité et repos général et chacun en particulier, remis dans ce qui lui appartient, faict à Bruxelles le 25 febvrier 1654, estoit soubscript Leopolde Guilliaume et plus bas par ordonnance de son alteze, signé : Verreyken.

A Liége, son alteze serenissime travaillant continuellement pour soulager son pais de Liége, ramasoit toutes les trouppes auxiliaires qu'il pouvoit avoir des princes Electeurs du sainct Empire et commanda aussi à tous ses fiefs aux armes, pour à la venue des trouppes françoises qui estoient en marche, faire quelque irruption sur l'ennemis, entretant elle ne laissa aucun act de piété en arrière pour divertir l'ire de Dieu, comme il commanda les prières de quarante heures par tout le pais, donnant les seigneurs exemple dans la cathédralle avecq édification de tous les assistants.

### VI. *Secours envoié aux Liégeois par le Roi de France.*

Le deuxiesme de mars, sa maiesté très chrestienne prennant considération aux degasts et ruines qu'estoient causées par les trouppes espagnols, lorraines et condéez sur le pais de Liége, envoia pour le secourir un des corps de ses armées fort de neuf mille hommes conduits par le seigneur marcquis de Faber, assisté du comte de Grandpré lesquels estant arrivez il y eut grande espouvante parmi le Brabant, et aussitost sortirent les Espagnols et les trouppes lorraines et condéez hors du pais de Liége, et ne laissant partout pour marcques de leur rage, que des villes et bourgades entières réduites en cendres.

Le douziesme, son alteze serenissime de Liége, députa monsieur le comte de Furstenbergh, le sieur Treffoncier-Tabolet et le sieur conseillier Mean pour, en compagnie du sieur ambassadeur impérialle, le sieur Starlembergh, se retourner dans Tirlemont et conférer avecq les députez de Brabant pour accommoder les intérests du pais de Liége si miserablement traictez et foulez par leur gens.

Le quinsiesme de ce mois, les franchois se voulant loger dans Heeff, villaige du pais du Roi y treuvèrent quelque résistence dont l'aiant forcé le pillèrent et ruinèrent entièrement et en sortirent le vingt-et-uniesme.

Le vingt-quattriesme, le sieur marquis de Faber commença à retourner avecq ses trouppes vers la France par ordre de son alteze de Liége, laquelle avoit appaisement desdits Espagnols selon l'appoinctement que messieurs les députez en avoient negotié à Tirlemont.

Audit temps, le général Spaar arriva en Liége pour recevoir les ordres de son altesse serenissime qui l'avoit mandé avecq des grandes trouppes d'Allemaigne; mais comme la paix fut heureusement conclue avecq les Espagnols, sadite alteze ne permist que lesdittes trouppes passeroient le Rhin, ains renvoia ledit Spaar pour les emploier à la reprinse de Hamerstein.

Le huictiesme d'apvril dudit an, son alteze l'archiducq se departit avecq toute sa courte de Bruxelles sur Louvain et de là sur Mont-Aigu, ou l'évesque et prince de Liége se debvoit aussi trouver lequel y fut receu fort magnificquement par sadittc alteze archiducal, laquelle le vint rencontrer une demie heure en-deça dudit lieu avecq trent caroches et grande suitte de noblesse, leurs altezes furent logées ensemble aux Pères de l'Oratoire, et furent en communication tout le jour suivant, avecq beaucoup de tesmoingnaige d'une bonne et stable amitié et correspondance par ensemble; à leurs département, sadittc alteze électoral le fut honnoré de quattre beaux chevaux richement enharnachez, avecq quelques rares pièces de tapisseries outre aûtre raretez.

### VII. *Le sacre de Louis XIIII, roy de France.*

Le troixiesme de juing dudit an 1654, le Roy de France avecq toute la cour estant sorti de Fismes sur le midi, arriva le soir à la ville de Rheims, une partie de la bourgeoisie à cheval l'aiant esté recontrer à demie lieu d'ici, et quelques trouppes d'infanterie aiant esté rangées sur le chemin, sa maiesté logea dans l'archevesché, la Roine dans la maison d'un marchand, le duc d'Aniou dans un autre, et le Cardinal Mazarin au cloistre de Nostre-Dame. Samedi se chantèrent les premiers vespres pour le sacre en présence du Roi qui en suite fut confessé et dimanche matin, sa maiesté s'estant rendu à l'église de Nostre-Dame, la saincte Ampoule y fut apportée de l'abbaie de St-Remi, et le sacre se fit avecq les cérémonies accoustumées. Le Roi aiant vestu une camisole de satin rouge garnie d'or, ouverte sur les espaules, sur l'estomach et sur les bras, ainsi que sa chemise avecq une tunicque, une d'almatie, des bottines et le grand manteau roial doublé d'hermines, le tout enrichi de fleurs de lis d'or; l'évesque de Soissons, comme premier suffragant, fit l'office pour l'archevesque de Rheims; l'évesque d'Amiens y servit de diacre et celui de Senlis de soub-diacre; les ducs d'Aniou, de Vendosme et d'Elboeuf, représentèrent ceux de Bourgoigne,

de Normandie et d'Aquitaine et les ducs de Candale, de Roannes et un aultre les comtes de Champaigne, de Toulouse et de Flandre, le marescal d'Estrée tint la place de conestable, le chancelier la sienne, le cardinal Grimaldi celle de grand aumosnier, le duc de Joyeuse la sienne de grand chambellan, le mareschal de Villeroi icelle de grand maistre, et le marcquis de Vivenne celle de premier gentilhomme de la chambre du Roi; les mareschaux de l'Hospital, du Plessis et d'Aumont portèrent la couronne, le sceptre et la main de justice, et les seigneurs de Souvrai et Sourdis, d'Orival et de St-Simon portèrent à l'offrandre de la monnoie, le pain d'or, le pain d'argent et le vin; les quattre barons donnez en ostages aux religieux de St-Remy, quand on alla prendre la saincte Ampoule furent les marquis de Richelieu et de Coassin, le sieur Mancini et le baron de Biron. Ceste action se passa avecq beaucoup de solemnitez et de lustre, on ne laissa pas en faire force feux de joie le soir par tout la ville. Lundi matin le Roi avec une cavalcade des plus solemnelles, fut à l'église de St-Remi entendre la messe, et l'après disné sa maiesté receut le collier de l'ordre du St-Esprit en l'église de Nostre-Dame par les mains de l'évesque de Soissons, et le donna au duc d'Aniou.

Après ces cérémonies faictes, le Roi a touché environ trois mille malades dans une grande place près de l'église de St-Remi, et le cardinal Grimaldi faisoit la fonction de grand aumosnier leurs distribuants quelque argent a mesure qu'ils estoient touchez; son eminence le cardinal Mazarin a traicté magnificquement dans la ville de Rheims tous les ambassadeurs et résidents des potentas estrangers, sa maiesté honorant chacun d'iceux d'une médaille d'or de deux cens cincquante florins.

## VIII. *Stenay siégé par les Franchois.*

Le dix-neufiesme ou vingtiesme dudit mois de juing 1654, sa maiesté commanda au marcquis de Faber de mettre le siége devant Stenay, lequel y batti

deux cents Condéez qui y pensoient entrer de renforce; le duc d'Iorck, frère du Roi d'Angleterre, fut déclaré lieutenant général de l'armée du mareschal de Turenne. Le seisiesme de juing dudit an, le palatin Gustave Adolphe fut proclamé Roi de Suède dans la ville d'Upsal par la reposition de la Roine Christine.

IX. *La ville d'Arras assiégé par les Espagnolles.*

Le troixiesme de jullet dudit an 1654, la ville d'Arras fut assiégé par l'armée espagnolle auquel jour arrivèrent quelques milles pionniers, chacun avec une carabine et une paille pour faire au plustost la circumvallation et lignes de communication; son alteze archiducalle si rendit le sixiesme avecq grande suitte, comme aussi le prince de Condé avecq les siens, au commencement ils surprindrent quelques huict cens hommes que le sieur Montdejeu, gouverneur d'Arras, pensoit jetter dans la Bassée ou Bethune ne croiant que ces desseins lui tomberoient à sa charge.

X. *L'arrivée de la Roine Suède à Anvers.*

Le cincquiesme du mois d'aoust dudit an 1654, Christine, jadis Roine de Suède, aiant passé par diverses villes de la Westphalle et Hollande est arrivée en Anvers sur le soir à l'incognue.

XI. *La ville de Ssenay rendu aux Franchois.*

Le cincquiesme dudit mois d'aoust, la forte ville de Stenay estant rendu au

Roi de France, icelui y entra glorieusement et la garnison en sorta avecq deux pièces de canons, armes et bagaige; la pluspart des franchois d'icelle garnison se sont mis au service de sa maiesté de France, laquelle se partit le septiesme avecq toutte son armée pour secourir Arras.

### XII. *La ville d'Arras desassiégée par les armées du Roi de France.*

Le dix-septiesme dudit mois d'aoust 1654, le Roi de France, accompagné du cardinal Mazarin, du mareschal de Hocquincourt, gouverneur de Peronne, et d'une compagnie de cent gentilshommes tous bien montez se rendit dans la ville de Peronne y conduict par quattre cents soldats et d'une compagnie de chevaux jusques à la porte dit la porte de Paris, là ou que sa maiesté a esté receue avecq une belle harangue, les bourgeois estans tous en armes aiant un drappeau blanc au milieu duquel estoit une pucelle tenant en ses mains trois fleurs de lis qui designoient que ceste ville n'avoit jamais esté entre les mains d'aultrui sinon des rois de France. Le lieutenant de la ville présenta à sa maiesté les clefs d'icelle estant à genoux, puis estant dans la ville fut congratulé et complimenté de la noblesse et du magistrat de la ville comme du clergé, tout le canon et musqueterie fut descoché par plusieurs fois, puis l'on y tint le grand conseil de guerre en présence du Roi, du Cardinal, du prince Thomas de Savoie, des ducs de Vendosme et d'Anville et de tous les généraux et hauts officiers, ou y fut résould que l'on attacqueroit le camp des Espagnols que l'on jugeoit imprenable; mais le vingt-cincquiesme jour dudit mois d'aoust, jour de Saint-Louis, roi de France, l'on y trouva si peu de résistance audit attacque qu'elle ne mérite nom de défence, mais d'une lascheté parfaicte; quelques milles hommes de cavallerie franchoise furent loingtemps dans la ville que la plus grande partie du camp n'en sçavoit rien, dont la fame d'icelui secours espandu, les Espagnols abandonnèrent entièrement leurs lignes et s'enfuirent à qui mieux vers Douai, Cambrai, laissant en arrière tous leurs canons, bagaiges, chariots, munitions, tentes, argent et presque toutte leur infanterie tant defaicte que

prisonnière. Le Roi de France entendant ce bon succès se rendit dans la ville d'Arras (ou y fut chanté le *Te Deum*) couronné de gloire et de triomphe, suivie d'acclamation de ses armées victorieuses et de tous ses chefs chargez de dépouilles de leurs ennemis qui ne firent jamais une si honteuse perte.

Le dix-neufiesme dudit mois d'aoust 1654, avant le dessiégement de la ville d'Arras, courut un bruict que les Franchois avoient le dessein d'attacquer Valentiennes, cause pourquoi ceux du magistrat firent publier à la bretecque que tous bourgeois, mannans et habitans dudit Valentiennes auroient à porter l'espée comme de mesme at esté faict commandement à iceux de travailler aux remparts aux environ de la porte d'Ansaing.

XIII. *La prinse de la ville du Quesnoi par les Franchois.*

L'armée franchoise, après avoir campé quelque peu alentour d'Arras, est entrée dans le Hainnault, où ils ont prins sans résistance la ville du Quesnoi, laquelle place ils ont fortifié de divers bastions, et mis en très bonne défense, ruinant et ravageant tout le pais dont fut besoing aux Espagnols de s'assembler proche d'Ath pour leurs résister, et quelque temps après, qui fut au commencement du mois de septembre dudit an, les Franchois ont faict des courses jusques à Binche où après l'avoir forcé ont couru jusques à Nivelles, pillant et donnant le dégast par tout le plat pais, aiant fortifié la ville du Quesnoi qui leurs serve d'azile et de retraicte, obligeant tout le plat pais a des grandes contributions.

Audit temps, sa maiesté très chrestienne se partit de Paris pour La Fère, accompagné du Cardinal Mazarin et de beaucoup de noblesse pour s'asseurer des gouvernements de Mazières et Charleville, les gouverneurs desquels l'on tenoit pour suspects pour la parenté qu'ils ont avecq le Cardinal de Rets.

Au mois d'octobre dudit an 1654, à Paris, le duc de Joieuse mourut de sa blessure qu'il avoit receu devant Arras, par la mort duquel vacquirent plusieurs grandes charges à la disposition du Cardinal Mazarin par ordre du Roi.

Au mesme temps, le comte de Duras aiant esté envoié par le prince de Condé à Clermont avec quelques troupes, rencontra le comte de Grandpré lequel il fit prisonnier et fut mené avec bonne garde à Mons, delà en Anvers.

Les François aiant mis deux mil hommes de garnison dans le Quesnoi, firent par le pais divers dégasts et ont sortis avecq trois pièces de canons, assiégé et forcé le chasteau du Locquinol dans les bois de Mormaux; ils ont fort mal traité la ville de Bavai, aiant mis le feu dans ladite place, après avoir fait saulter les portes; d'autres costé le mareschal de Turenne s'empara du Chasteau en Cambresies, Vendegies-au-Bois (1) et d'autres divers postes.

---

(1) Le château fort de Vendegies-au-Bois qui existe encore de nos jours, avait été construit vers 1565 par Antoine de Goegnies, gouverneur de la ville du Quesnoy. Lors de sa prise par Turenne en 1654, il fut brûlé. Il avait aussi été pris et pillé par les Français en 1637, lorsque le cardinal de la Valette faisait le siége de Landrecies. Le plus ancien seigneur de Vendegies que l'on connaisse est Thomas de Goegnies, chevalier, indiqué dans une charte de 1284 que rapporte Carpentier. Au XIVe siècle, cette terre appartenait à la maison de Montigny, dont l'unique héritière, nommée Jeanne, épousa vers 1410, Guillaume, seigneur de Hornes et d'Alténa, auquel succéda dans la seigneurie de Vendegies-au-Bois, Jacques, son fils aîné, créé comte de Hornes et du Saint Empire en 1450, qui fut époux de Jeanne de Meurs et qui, devenu veuf, se fit récollet au couvent de Weerts qu'il avait fondé. Frédéric de Hornes, seigneur de Montigny et de Vendegies-au-Bois, quatrième fils de Jacques, ne laissa de Philippote de Melun que deux filles, Louise de Hornes, dame de Vendegies-au-Bois, épouse de Claude de Bovart, seigneur de Gomegnies, morte sans enfants, et Marie de Hornes, dame de Montigny, et, après le décés de sa sœur, héritière de Vendegies-au-Bois. Elle fut mariée en 1496 avec Philippe de Montmorency, seigneur de Nivelles, dont elle eût entre autres enfants, Robert de Montmorency, grand bailli de St-Omer, qui obtint en partage les terres de Wismes et de Vendegies-au-Bois. Ce seigneur, n'ayant pas de postérité de Jeanne de Bailleul, fit, par acte du 31 janvier 1534, donation du fief de Vendegies-au-Bois à son neveu, Floris de Montmorency, seigneur de Montigny. Floris était le frère puiné de Philippe de Montmorency, comte de Hornes, décapité à Bruxelles avec le comte d'Egmont, par les ordres du duc d'Albe, et il eût le même sort que son aîné. Arrêté en Espagne où il avait été député par les Etats des Pays-Bas vers

Le cincquiesme de décembre 1654, est entré en Valentienne le régiment espagnol de don Jean de Pimentel et le régiment des croattes de cavallerie aux fauxbourcq Tournisienne et quelques compagnies de cavalleries logez dans la ville.

XIV. *Arrivé de la Roine de Suède à Bruxelles.*

Sa maiesté la Roine de Suède estant parti d'Anvers, le vingt-troixiesme dudit mois de décembre, pour Bruxelles, arriva sur le midi à Willebroeck, là où elle fut accueillie par l'archiducq Leopold et toutte la cour avec grande allégresse; puis se mirent dans un bateau préparé à cet effect et ainsi arrivèrent au soir à Bruxelles où l'on y fit beaucoup de feux de joie.

---

Philippe II, pour lui porter leurs doléances, il fut transféré au château de Simancas où il eût la tête tranchée en 1570. Il avait, par acte du 7 avril 1562, vendu la terre de Vendegies-au-Bois à Antoine de Goegnies qui, après avoir été prévôt de Mons, gouverneur du Quesnoy, général en chef de l'armée des Etats à la bataille de Gembloux, mourut gouverneur de Bruxelles, le 30 avril 1599, laissant de Marie d'Esclaibes deux filles dont l'aînée Antoinette, dame de Vendegies-au-Bois, avait épousé Louis de Beaufort, gouverneur du Quesnoy. Celui-ci, en 1600, augmenta et embellit le château construit par son beau-père. Après sa mort arrivée, le 25 mars 1602, Marie de Beaufort, sa fille, porta la seigneurie de Vendegies-au-Bois dans la famille des de Bonnières, comtes de Souastre et de Guines, en épousant, le 18 janvier 1624, Philippe-Albert de Bonnières, gouverneur de Binche. L'un de leurs descendants, Adrien-Louis, comte de Guines et de Souastre, brigadier des armées du Roi, vendit, par acte passé à Valenciennes, le 22 septembre 1766, la terre de Vendegies-au-Bois avec celles de Beaurain, Neuville, etc., à messire François-Ignace Bouchelet, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi près le parlement de Flandre. Son fils, Auguste-François-Joseph Bouchelet de Neuville, dernier grand prévôt de Cambrai de 1786 à 1790, en hérita et la transmit à ses descendants qui en sont encore aujourd'hui propriétaires.

Dans la paroisse de Vendegies se trouvait situé le fief de la Mouzelle dont Simon Le Boucq, historien de la ville de Valenciennes, était seigneur et qui par donation passa de ses descendants dans la famille de Sars à laquelle ils étaient alliés.

Le comte de Broglio, gouverneur de La Bassée, avec un corps d'armée de huict à neuf mil hommes françois, tant de cavallerie que d'infanterie, ont faict une irruption jusques à l'abbaie de Berclau (1) située entre La Bassée et Lille, laquelle estoit bien fortifié et munie de garnison suffisante avec trois pièces de canons, laquelle place ils ont attacqué et emporté de vive force.

Le trentiesme de décembre dudit an 1654, est partit de Valentiennes pour Malines, madame Claire-Clémence de Brezé, princesse de Condé, aiant demeuré en Valentienne l'espace d'un an, trois mois et quelques jours.

## 1655.

### I. *Le fauxbourcq de St-Pierre à Lille attacqué par les Franchois.*

Le premier de janvier dudit an, le comte de Broglio, gouverneur de La Bassée, après s'avoir rendu maistre du fort et de l'abbaie de Berclau, aiant entendu que le régiment de don Jean de Mory estoit logé au fauxbourcq de St-Pierre, à Lille, donna ordre au sieur Scribomial, capitaine du régiment de Piedmont et autres, d'attaquer ledit fauxbourcq où ils approchèrent en pleine nuict, aussitot ledit don Jean se retira avec les siens dans la ville, mais les plus tardifs y furent tuez. Les François bruslèrent audit fauxbourcq environ 60 maisons, entretant ledit comte de Broglio se rendit maistre de tous les postes sur la rivière de Lens avecq 1200 chevaliers, 800 piétons et deux pièces de campagne, donna un assault à la basse ville en trois endroicts et se rendirent maistres des ouvraiges de dehors après un combat de trois heures, mais il fut constrainct de se

(1) Prieuré de l'abbaye de St-Vaast d'Arras, fondé en l'an 1020 par l'abbé Leduvin sur le territoire de Billy-Berclau.

retirer, la glace n'estant assez forte pour les porter ne laissant que des désolations alentour de la ville.

Le neufiesme de febvrier dudit an 1655, don Estevan de Gamara est arrivé à La Haye pour résider comme ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espaigne, audevant duquel, par ordre de messieurs les Estats généraux, ont estez envoiez quelques députez et grand nombre de caroches pour le congratuler.

Le marcquis de Marolle, gouverneur de Thionville, avecq environ trois mille hommes s'est impatroné de Marville.

Au commencement du mois d'apvril dudit an, les François, fort de neuf à dix mille hommes avec quelques pièces de canons, ont faict entrer dans le Quesnoi un grand convoi avecq toute sorte de provisions de guerre et de bouche, les Espagnols le pensant bien empescer mais sans effect, au contraire, ils y menèrent un deuxiesme convoi sans aucun empescement des ennemis.

Au mesme temps, le marcquis de Lede, estant député de sa maiesté d'Espaigne pour ambassadeur à Londre, monsieur le Protecteur lui a envoié des batteaux au devant jusques à Dunkercke pour l'aller quérir et porter sa suitte lui faisant tesmongner tout l'honneur et respect possible par toutte la Strade.

Jeudi, sixiesme de may dudit an 1655, la garnison de la ville de Valentiennes, conduict par le sieur capitaine Fredéricq Godart, s'est placé aux environs des villaiges d'Englefontaine et Salciche où illec estant en embuscade pour attendre le retour des Franchois qu'ils avoient conduict des vivres et denrées au Quesnoi, le lendemain dudit mois, environ les neuf heures du soir, se recontrèrent où il y eut grand nombre de tuez et blessez, que prisonniers et d'iceux en ramenèrent en Valentiennes quarant soldats à cheval avec leurs équipaiges.

Le treisiesme de may dudit an, est sortie la garnison du Quesnoi, at faict des courses jusques aux fauxbourcqs de Mons, villaige de Hion et pais voisins, tellement qu'ils eslevèrent tous les bestiaux et grand nombre de paisans prisonniers, si qu'ont vendoit dans laditte ville du Quesnoi un soub la livre de chair.

Sammedi, cincquiesme jour du mois de juing dudit an, sur les huict heures du matin, quelque trouppe de la garnison du Quesnoi se sont mis en embus-

cade entre les villaiges d'Aulnoit et Saultain, et illec attendant les convoiez des villaiges de Gomegnies, Berlaimont et Amfroipré, les ont tous pilleez et leurs chevaux, huict paisans tuez et quelques soldatz.

En ce temps, son altèze impérialle sortit de Bruxelles, arriva à Tournai, puis à St-Amand et en après aux villes de Condé et St-Ghislain, accompagné du comte de Fuensaldaigne faisant une reveue des fortifications desdites places.

### II. *La ville de Landrechies assiégée par les Franchois.*

Le dix-huictiesme du mois de juing, les François, soub la conduict des mareschaux de Turenne, La Ferté et Faber, en nombre de trent cincq milles hommes, arrivèrent es environs de la ville de Landrechies, laquelle ils blocquèrent le jour suivant commençant aussitot à mener leurs lignes de circonvallations se fortifiants. Les Espagnols prindrent leur poste entre Guise et St-Quintin, pour leurs empescher les vivres, mais les grands convois qu'ils avoient par devant menez dans le Quesnoi leurs en a furni abondament durant tout le siége.

### III. *La proffession du marcquis de Renti en l'ordre des Carmes.*

Le vingt-quattriesme de juing dudit an 1655, jour de St-Jean-Baptiste, environ les huict heures du matin, Philippe-Eugène de Croy, fils aisné du ducq de Havré, marcquis de Renti (1), at faict sa profession en l'ordre de Nostre-Dame

(1) Charles-Philippe-Alexandre de Croy, marquis de Renty, chevalier de l'ordre de St Jacques, grand d'Espagne, chef des finances, gouverneur de Tournay et Tournesis, pour qui Havré fut érigé en duché par lettres du Roi Philippe IV, en 1627. Il avait épousé sa cousine Marie-Claire de Croy, héritière d'Havré. Il mourut le 23 novembre 1640, laissant Philippe-Eugène, carme à Valenciennes, décédé à Madrid le 18 décembre 1665, et Marie Ferdinande, marquise de Renti, mariée, en 1659, à Philippe-Louis, comte d'Egmont, prince de Gavre, vice-roi de Sardaigne.

du Mont-Carmel au cloistre de Bonne-Espérance dudit ordre, proche Valentiennes, et fut nommé Philippe de St-Joseph; son alteze impérialle, le comte de Fuensaldaigne et aultres seigneurs avecq quantité de noblesse y assistèrent.

Le mesme jour, à midi, saditte altesse accompagné du prince de Condé et du comte de Fuensaldaigne, arrivèrent à Valentiennes; à son arrivée furent tirez quelques pièces d'artillerie, print son logis à l'hostel de Vicognette.

Le lendemain, vingt-cincquiesme dudit mois, le prince de Condé fit monstre général de son armée entre Saint-Saulve et la justice dit le Rolleur; son alteze y arriva visitant l'armée disposée en bon ordre et pour sa bien venue firent tous la descharge de leurs pistolets et de la ville furent aussi descochez aucunes pièces d'artillerie; sitot saditte alteze partit à Bouchain; et le lendemain, vingt-sixiesme dudit mois, environ les quattre heures du matin, l'armée dudit prince de Condé print sa route aux environs des villaiges de Bouchain.

Le vingt-septiesme de juing dudit an, environ les sept heures du soir, sont tombé en Valentiennes des gresles la grosseur d'un œuf.

### IV. *Rendition de la ville de Landrechies.*

Le quattorziesme de jullet dudit an 1655, la ville de Landrechies se voiant pressée par les armées françoises, soub la conduicte des mareschals de Turenne et de La Ferté fut forcée de se rendre à sa maiesté très chrestienne; la garnison en sortit avec armes et bagaiges mais sans canons, laquelle fut convoiée jusques à Valentiennes. Au mesme temps, saditte maiesté receut nouvelles de la prise de Castillon en Catalogne par le prince de Conti, pour lesquels succès et prospéritez de ce grand monarque, on en fit des feux de joies par toutte la France, avec des actions de grâce suivies de la descharge des canons.

V. *Le Roi de France arrive à Maubeuge, païs de Hainnault et de ses progrez audit païs.*

A la fin du mois de jullet dudit an 1655, le Roi de France estant à la teste de son armée arriva à Maubeuge, puis à Hautmont proche de Thuin, et aiant illec demeuré cincq jours et jetté partout l'espouvante, en partit, le dixiesme de ce mois, à la teste de son armée et aiant passé la mesme rivière à Jumont, sa maiesté fit faire alte au milieu de la campagne pour ouir messe. Ce jour là elle coucha à Maubeuge et les deux jours suivant à Bavai; le troixiesme s'estant mise à la teste que commande le mareschal de Turenne, arriva au Quesnoi où d'abord elle y entendit la messe, puis fut conduite au chasteau par le gouverneur, puis le Roi aiant résolu de faire passer à son armée la rivière de l'Escault, le mareschal de La Ferté, qui conduisoit l'avant-garde, eult ordre de construire un pont sur cette rivière, mais ses dragons impatiens de sa longueur se jettèrent à nage et donnèrent par cette hardiesse une telle espouvante aux Espagnols qui gardoient un poste avantageux, qu'ils prirent la fuitte laissant tous leurs attirails et bagaiges; alors le mareschal de Turenne l'aiant joinct assiégèrent la ville de Condé, laquelle a esté constraincte de se rendre après quelques jours de siége.

VI. *La ville de St-Ghislain assiégée par les Franchois.*

Les Franchois continuant pareillement leurs victoires, assiégèrent la ville de St-Ghislain, laquelle fut forcée de se rendre le jour St-Louis; le lendemain sa maiesté, lors à la teste de ses trouppes, après avoir esté saluée de tous les officiers et soldats de la garnison qui en sortoit, entra dans ceste ville où ce grand conquérant y entendit la messe pour remercier Dieu de ces bons succèz, ensuitte de quoi il partit pour aller à Condé.

La garnison de La Bassée a prins le chasteau d'Eterre avecq un fort que les Espagnols y avoient construit que des esleuez gardoient, lesquels furent faicts prisonniers.

Le vingt-cincquiesme d'aoust dudit an 1655, se fit dans la ville d'Arras une procession généralle pour la délivrance de ceste ville à pareil jour et ensuitte un fort beau feu d'artifice, le gouverneur aiant donné une splendide collation aux dames.

Au mesme temps, le Roi aiant esté à Condé, vint coucher à Landrechies pour s'en retourner à La Fère où il y arriva le trentiesme ; la jeunesse de laditte ville avec les bourgeois estants allez au devant de sa maiesté en armes, elle entra à cheval dans le chasteau, au bruict de tous les canons qui furent tirez plusieurs fois ou la Roine le traitla fort magnificquement ; le trent-et-uniesme leurs maiestez ouirent messe dans la chappelle du chasteau, où le chapitre vint complimenter le Roi sur ses victoires et son heureux retour.

Au commencement du mois de septembre dudit an 1655, les progrès des François s'augmentantes de jour en jour à la concqueste de plusieurs villes et places au pais de Hainnault, voisines de la ville de Valentiennes, son alteze impérialle commanda de la fortifier à la moderne et de destruire les fauxbourcqs, ce qui fut effectué au plus tot et pour tant mieux adviser aux mancquemens d'icelle, y envoia pour commander tant pour les fortifications que pour la gensdarmerie de Valentiennes, Alexandre de Bournonville, comte de Hennin-Liétart, colonel d'un régiment d'Allemands. (1)

---

(1) Alexandre-Hippolyte Balthazar, duc et prince de Bournonville, troisième comte d'Hénin-Liétard, était fils d'Alexandre, créé duc et pair de France, l'an 1600, par Henri IV, et d'Anne de Melun. Il fut élevé à la cour d'Albert et d'Isabelle, archiducs d'Autriche et souverains des Pays-Bas, et après y avoir reçu une brillante éducation, il choisit la carrière des armes et entra au service de l'empereur d'Autriche qui plus tard le prit pour son chambellan et le fit général de ses armées. Le roi Philippe IV d'Espagne le nomma ensuite du conseil de guerre, colonel de l'infanterie allemande, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, gouverneur de Valenciennes, gouverneur et grand-maréchal d'Artois, enfin général. Le même roi, pour le récompenser des

Le vingt-deuxiesme dudit mois de septembre, à midi, la Roine Christine de Suède, partit de Bruxelles pour le voiaige d'Italie, aiant esté accompagnée par l'archiducq jusques à Louvain.

En ce temps les François travailloient incessamment aux fortifications des villes de Condé et de St-Ghislain dans lesquelles le cardinal Mazarin y conduisit en personne un grand convoi sans aucun empescement, et les Espagnols firent une défence très expresse à tous ceulx des environs de n'avoir aucun commerce avecq les places de Landrechies, Quesnoi, Condé et de St-Ghislain, ni de leurs porter aucuns vivres sur peine de la vie, ni leur paier aucune contribution, ni labourer à quattre lieu de là.

### VII. *La guerre entre l'Espaigne et l'Angleterre.*

L'ambassadeur d'Espaigne voiant que Mylord Protecteur n'avoit des bonnes intentions au service de son maistre et qu'il s'estoit accommodé avecq les François, demanda sa dernière audience de congé qui lui fit donnée, puis se retira à Dunckercke et la paix entre la France et l'Angleterre y fut publié, et la guerre entre l'Angleterre et l'Espaigne dont aussi tost de part et d'aultre furent accordées des représailles.

### VIII. *Le gouverneur de Péronne en alarme.*

Au commencement du mois de novembre 1655, le mareschal de Hocquin-

éminents services qu'il avait rendus à son pays, érigea en principauté sa terre de Buggenhout en 1658. Charles II décora le duc de Bournonville du collier de la Toison-d'Or et du titre de vice-roi de Navarre. Ce seigneur avait épousé Jeanne-Ernestine-Françoise d'Aremberg (Dancoisne, histoire d'Hénin-Liétard.)

court, gouverneur de Péronne, soub quelque prétexte de disgrace vers le Cardinal Mazarin qui lui vouloit changer son gouvernement, manda les trouppes auxiliaires de son alteze impérialle avecq promesse de lui livrer la ville, tellement que vendredi, douziesme dudit mois, passèrent par la ville de Valentiennes deux à trois milles hommes chevaux et hastèrent le pas vers Péronne, comme de mesme les trouppes du prince de Condé passèrent par Valentienne, le quinsiesme dudit mois, à telle intention et puis suivit le comte de Fuensaldaigne avecq douze cens chevaux; ainsi les trouppes joinct ensemble seiournèrent quelque temps aux environs de Péronne sans rien effectuer, se retirants de de là. le vingt-neufiesme dudit mois, aux quartiers de la ville de Mons.

IX. *La retraict du duc Franchois de Lorraine en France.*

Sammedi, vingtiesme de novembre dudit an 1655, le duc Franchois de Lorraine aiant abandonné le service du Roi d'Espaigne s'est retiré en France avecq toutes ses trouppes et alla abboucher le Roi à Péronne, auquel quelque peu de temps après accorda audit duc de Lorraine une pension annuelle de cent et vingt mille livres à condition qu'il n'auroit plus un commandement absolu sur ses trouppes.

X. *Arrivé de la princesse d'Orange à Valentienne.*

Le vingt-sixiesme de novembre dudit an 1655, est arrivé à Valentienne, environ les cincq heures et demie du soir, la princesse d'Orange; l'artillerie fut descoché aux remparts; le comte de Hennin-Lietart, commandant en Valentienne, l'alla recontrer avecq quelques compagnies de chevaux.

XI. *Cornelius Jansenius, jadis évesque d'Ipre, condamné comme héréticque.*

Présentement l'évesque d'Ipre at receu un bref de sa sainctelé, par son internonce à Bruxelles, portant ordre exprès de faire oster l'inscription du tombeau de Cornelius Jansenius, son prédécesseur, par laquelle il estoit hautement loué comme très fidel interprète de St-Augustin *et présentement condamné comme héréticque* (1); la tombe fut levée et en son lieu sont mises d'autres pierres sans aucune inscription.

Le vingt-et-uniesme de décembre 1655, jour de St-Thomas, apostre, environ les trois heures à midi, le marcquis de Castelnau, commandant un corps d'armée pour sa maiesté très chrestienne, aiant appris qu'un convoi de Douai debvoit venir à Valentienne avecq trois cens charettes chargées de draps, linges et aultres marchandises, les alla rencontrer avec ses trouppes à la veue de ladite ville de Valentienne, où, après quelque petite deffense, il les mit en déroute dont le tout fut butiné et les Espagnols qui leurs servoient d'escorte partie tuez et prisonniers.

1656.

I. *L'entreprise de la ville St-Ghislain failli.*

La nuict du dixiesme à l'onziesme du mois de febvrier 1656, sauta l'un des magazins à pouldre dans la ville de St-Ghislain qui esbranla la pluspart des maisons dudit lieu, dont le gouverneur tout estonné se rendit sur les rempars crainte de quelque trahison, comme en effect la garde dudit magazin en estoit l'autheur, s'aiant retiré le jour précédent dans la ville de Mons sous ombre

(1) Ces mots se trouvent raturés dans le manuscrit et on lit en marge : *médisance.*

d'aller à la chasse, et craignant qu'il n'arrivat le mesme à l'aultre magazin, fit entrer quelques soldats en icelui par une fenestre qui trouvèrent une mèche posée près d'une trainée de pouldre qui eut pris feu à un quart d'heure après, ce qu'aiant manqué, et le dessein des Espagnols estant avorté se retirèrent en nombre de huict à noeuf mille hommes du costé de Mons.

II. *Le partement de son alteze dom Jean d'Austriche pour le Pais Bas.*

Le quattriesme jour du mois de mars 1656, son alteze dom Jean d'Austriche s'estant embarqué à Barcelonne sur la galère patrone de l'escarde de Naples, avecq le marcquis de Serra, qui alloit commander au Milanois et plusieurs autres grands seigneurs, avecq deux aultres galères l'une dite St-Agathe et l'aultre la capitaine du duc de Tursi, elles furent investies 50 mil de Minorque par quattre caranelles de Barbarie avecq une telle furie, qu'il fut de nécessité de se mettre en deffence, bien que les galères ne fussent munies des gens sinon passagères; les forcats de la galère de son alteze dom Jean, sur l'espoir de liberté qu'il leur promit, sauvèrent sa galère et sa personne, mais le marcquis de Serra y fut tué, et les aultres galères tombèrent entre les mains de ces barbares qui firent prisonnieres tout ce qui estoient dedans; l'on faisoit des grands préparatifs à Gènes pour l'y recevoir, mais il y passa à l'incognu.

III. *Arrivé de son alteze dom Jean d'Austriche au Pais Bas.*

Le douziesme jour du mois de may 1656, son alteze dom Jean d'Austriche avecq le marcquis de Caracène, estants heureusement arrivé au Pais Bas fut rencontré de toute la noblesse du pais dans le plus superbe équipaige que l'on scauroit veoir proche la villette de Montagu où l'archiducq Léopold l'alla ren-

contrer et le conduisit dans la ville, lui aiant donné sa droicte ; le lendemain ledit dom Jean ramena ledit Léopold au mesme lieu qu'il l'avoit esté cercher le jour précédent lui donnant pareillement la droicte, et ainsi se départirent l'un de l'aultre, l'archiducq prennant son chemin vers l'Allemaigne et dom Jean vers Bruxelles où il fut receu avecq toutes les démonstrations de joie que l'on scauroit faire; le lendemain il fut complimenté par tous les corps de la ville et le quattorsiesme fut chanté le *Te Deum* dans l'église de Ste-Gudule ou se trouva toutte la noblesse; sur le soir l'on fit des feux de joies dans toutes les rues.

IV. *La ville de Valentienne assiégé par les François.*

Le quinziesme du mois de juin 1656, le mareschal de Turenne avec son armée de 16,000 chevaux et de 15,000 hommes d'infanterie faisant feinte de vouloir assiéger Tournay, et trouvant qu'elle estoit furnie de cincq mille hommes tirées de plusieurs places d'aux environs, sans perdre de temps rebroussa chemin et se vint jetter devant la ville de Valentienne, et le seisiesme commencèrent à marquer leurs lignes se promettant l'emporter en trois sepmains, sur ce son alteze don Jean d'Austriche, le prince de Condé, le duc de Wittemberghe se rendirent à Tournay ramassant toutes leurs armées qui pouvoient monter à 25,000 hommes pour les conduire par Orchies du costé de Bouchain pour tascher à dessiéger la ville.

Audit mois, plusieurs trouppes allemandes, tant de cavalerie que d'infanterie, passèrent à Ruremonde et aux environs pour estre emploiées au service du Roi d'Espaigne et l'on en attendoit jusques à sept à huict mille; pareillement passèrent par la Lorraine des trouppes de Suisse et d'Elsasse au service de sa maiesté très chrestienne.

V. *La ville de Valentienne dessiégée par son alteze dom Jean d'Austriche.*

Le seisiesme de jullet 1656, son alteze roialle avec son armée fut attacquer les lignes des François pardevant Valentienne, à une heure et demy du matin, et fut repousé par deux fois, enfin les rompit et les bourgeois volontairs bien en nombre de quattre mille estant sortis et attacquez le pont des ennemis avecq quantité de grenades, contraignirent lesdits François de l'abandonner comme pareillement tous leurs canons et bagages, se sauvant du costé de Condé; le vicomte de Turenne se sauva avecq quelque cavalerie du costé du Quesnoi et y laissèrent plus de trois mille hommes tant prisonnieres que tuez; les chefs des prisonniers estoient le mareschal de La Ferté et le comte de Grandpré; l'on trouva trente quattre pièces de canons, quattre mortiers et toutes sortes de munitions tant de guerre que de bouche; du costé des Espagnols y furent regrettez le marcquis de St-Joal, lieutenant-général du prince de Condé, le marcquis de Trélon, le baron d'Angre, le sieur d'Andomer, les colonels Verkest et St-Vaast, le lieutenant-colonel du comte de Gittau et plusieurs aultres, sans les blessez en grand nombre; ce pourquoi, vendredi vingt-et-uniesme dudit mois de jullet, s'est faict une procession généralle par la ville en action de grace, de la délivrance du siége en laquelle furent portées tous les corps saincts qu'estoient en laditte ville, et sur les dix heures du soir furent allumez des feux de joie aux quattre coings du marché et tout l'artillerie descochez par trois fois sur les remparts, précédé du *Te Deum* chanté solemnellement en l'église abbatialle de St-Jean ou messieurs du magistrat y furent en corps.

VI. *La ville de Condé assiegée par son alteze roialle.*

Sur la fin de ce mois de jullet 1656, son alteze dom Jean d'Austriche avecq le prince de Condé assiégèrent la ville de Condé; il mirent assez de temps pour

s'impatroner d'aucunes fortifications d'alentour comme du chasteau de Harchies, du fort de Vaucelle et aultres ; entretant le mareschal de Turenne estoit campé à Pottelle (1) recevant journellement du renfort.

## VII. *La ville de Condé rendue à son alteze roialle.*

La garnison de Condé aiant faict sortir les bourgeois pour espargner leurs

---

(1) Cette terre située près le Quesnoy, appartenait au XIIIe siècle à une branche de la maison de Mortagne dite de Pottelles. Son château fort fut bâti, vers 1290, par Willaume, sire de Pottelles, l'un des chevaliers hennuyers qui allérent, en 1326, combattre en Angleterre pour la cause d'Isabelle de France contre le roi Edouard II, son époux. Sa tombe se voit dans la chapelle du château avec cette inscription :

Willes—fis—cette—mason—
Chirs—fu—de grand—renom—
En—M—CCC—et—XXXIII—
Passa—de la—mort—les—destroys—
Des—loyaux—fu—bons—amis—
Et—fu—se ame—en—paradis.—

Gilles de Mortagne, seigneur de Potelles, Elesmes et Romeries, son arrière petit-fils, fut décapité à Mons, en 1433, pour avoir conspiré contre Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et sa terre de Potelles confisquée fut achetée par Antoine, seigneur de Croy, qui la revendit en 1436, à Jeanne de Mortagne, sœur de Gilles et femme de Bauduin de Hennin dit de Boussu. Leur fille unique Adrienne de Hennin, dame de Potelles, épousa Charles de Poitiers, seigneur de Dormans, et ne laissa qu'un fils Josse de Poitiers, mort en bas-âge, en 1469, ayant pour héritier Jean de Mortagne, seigneur de Cenke et Deck près d'Alost, cousin germain de Gilles. Antoine de Mortagne, fils de Jean, vendit en 1490, la terre de Potelles à Jean de Carondelet, grand chancelier de Flandre et de Bourgogne, qui la laissa à Jean, son second fils, archevêque de Palerme et Primat de Sicile. Celui ci en fit donation, le 5 mars 1529, à son neveu Ferry de Carondelet, châtelain d'Ath, auteur des Barons de Carondelet de Pottelles dont l'héritière a, de nos jours, porté la terre de Pottelles dans la famille de Fremin du Sartel à laquelle elle s'est alliée. Le château de Potelles flanqué de tours et entouré de larges fossés fut incendié dans les guerres de 1477, 1654 et 1793; mais cet antique manoir, restauré chaque fois, subsiste encore aujourd'hui et il a conservé tous les signes de son caractère féodal.

vivres croiant par là de délaier leur reddition, et ni voiant aucune apparence de secours attendu que on les alloit forcer de septante pièces de canons, le dix-huictiesme dudit mois d'aoust se rendirent par composition, et le dix-neufiesme en sortirent quattre mille hommes de pieds et cincq cens chevaux.

Les François aiant dessein de surprendre la place de St-Venant en Flandre, furent contraint de se retirer avecq perte de huict cens hommes.

L'armée françoise aiant conduit deux convois dans la ville de St-Ghislain, se retira dans le pais d'Arthois.

Audit temps, son alteze dom Jean d'Autriche print sa routte avecq son armée au pais d'Arthois, cottisant l'armée françoise et y aiant seiourne bonne espace de temps voiant que les ennemis se retiroient de là, en retourna avecq son armée, le quattorziesme de septembre, à Valentienne, environ les neuf heures du soir, puis le lendemain, à onze heures du matin, partit vers St-Ghislain et l'assiégea que sitot grand nombre d'esleus et pionniers travaillèrent aux lignes, si qu'on espéroit en peu de temps l'emporter, mais il en fut aultrement car sadítte alteze adverti que la ville de la Chappelle estoit assiégé des Franchois abandonna le siége de St-Ghislain faisant marcher son armée vers ladítte Chappelle pour la secourir, mais ce fut à tard et rien ne s'effectua, d'aultant que les Franchois avoient ja emporté ladítte place en laquelle il ni avoit presque personne pour la deffendre.

Le mareschal de La Ferté et le comte de Grandpré, aiants estés relaschés sur leurs parolles, furent saluer leurs maiesté à Compiègne, lesquelles lui tesmoingnèrent toutes sortes de satisfaction.

### VIII. *Le siége levée à St-Ghislain et la prise de la Chappelle par les Franchois.*

Le quinziesme de septembre 1656, don Ferdinand Solis, général de l'artillerie au Pais Bas, don Franchois Pardo, lieutenant général de la cavallerie, assiégèrent St-Ghislain ou don Juan d'Austriche et le prince de Condé se rendirent aussi avecq toutes leurs trouppes, et le dix-septiesme commencèrent les cir-

convallations ce qui dura quelques jours, mais comme ils receurent advis que le mareschal de Turenne avoit pris la Chappelle, ils levèrent le siége.

1657.

I. *La ville de St-Ghislain prise par les Espagnols.*

Le deuxiesme de mars 1657, la ville de St-Ghislain, après six jours d'attacques, se rendit aux Espagnols bien qu'ils pouvoient encore tenir quelque temps, attendu qu'il y avoit encore une grande demy lune entière devant la porte, mais l'intelligence que les Espagnols avoient dans la ville avecq un régiment irlandois obligèrent à en sortir au nombre de cincq cens y compris les blessez armes et bagaiges, tambour battant, enseigne desployée, une pièce de canon et sept à huict livres de balle, cincquante tant chariots que charrette et furent menez à Guise; les susdits Irlandois prirent partie dans les trouppes espagnols.

II. *Les frères hermites de l'ordre de St-Augustin se logent à Valentienne.*

En ceste année mil six cens cincquante-sept, par ordre de sa maiesté et de son alteze roialle, don Jean d'Austriche et aggréation du magistrat et conseil particulier, se logèrent en Valentienne en la rue Cardon, les frères hermites de l'ordre de St-Augustin et ce en une ample grande maison qu'ils acheptèrent douze mille florins du sieur Hector Wagnart, et le huictiesme d'apvril dudit an le jour de *Quasimodo* ils y célébrèrent en leur chappelle la première messe suivi

de la prédication ou messieurs du magistrat en corps y assistèrent et beaucoup de monde.

III. *L'arrivée de son altesse roialle à Anvers.*

Le quattriesme de may 1657, son altesse roialle d'Espaigne arriva dans la ville d'Anvers ou elle fut receue avecq tous les honneurs deues à sa qualité, la bourgeoisie estant sous les armes, et fut conduict avecq des flambeaux de cire blanche jusques à l'église cathédralle là où l'évesque et tout le clergé le receut avecq grand honneur et lors fut chanté le *Te Deum*, et le lendemain elle fut visiter le chasteau; en après messieurs les bourgemaistres lui ont faict présent d'une somme de quattre vingt mille florins.

Audit temps, se sont débarcqué quelques troupes angloises à Calais soub la conduite de Jean Reynolds, toutes gens de pied lesquels se montoient à six mille hommes effectifs pour servir d'infanterie à l'armée franchoise.

IV. *La ville de Cambray assiégée par les Franchois.*

Le vingt-huictiesme de may 1657, le mareschal de Turenne s'estant rendu avecq son corps d'armée de seize mille hommes devant Cambray, il fit aussitost prendre postes pour y former le siége, mais le prince de Condé qui, le mesme jour, estoit à Boussu, se mist en marche, le vingt-neufiesme au matin, avecq telle diligence que sur le soir il se trouva près du camp des ennemis avecq quattre milles chevaux, lesquels aiant séparé en trois escadrons, environ une heure avant le jour suivant, s'estant mis en teste traversa de nuict l'armée et jetta du secours dans la place et les François se retirèrent à Crevecœur.

### V. *La ville de Montmédi investit par les Franchois.*

Le onziesme jour du mois de juing 1657, le marescal de la Ferté et le comte de Grandpré allèrent avecq trois milles chevaux investir la forte ville de Montmédi. Les Espagnols pensant jetter du monde dans la ville de Montmédi furent si bien receu du mareschal de La Ferté qu'ils demeurèrent presq tous tuez et prisonniers, le mareschal de Turenne estant tousiours dans la Flandre veillant aux desseins des Espagnols.

Le siége de Montmédi continuoit tousiours avecq grande chaleur de part et d'aultre ou le Roy si rendoit journellement pour donner courage aux assaillans. La Reine, Monsieur, Mademoiselle arrivèrent à Sedan avecq toute la cour.

### VI. *La ville de Montmedi rendu aux Franchois.*

Le cincquiesme d'aoust 1657, le gouverneur de Montmedi aiant esté tué à la brêche, ceste ville là aujourd'huy des plus fameuses tant pour la généreuse résistance de ceux que l'ont deffendu pendant deux mois de siége et quarant-six jours de tranchées ouvertes, que par la constance merveilleuse de ceux qui l'ont attaqué, fut obligée de se rendre aux assaillans, nonobstant son avantageuse situation sur un roc extrêmement eslevé, ses fortifications extraordinaires, la quantité de ses munitions de guerre et de bouche ; le septiesme, la garnison en sortit avecq le bagaige sans canons ; sa maiesté mit pour gouverneur le marcquis de Vandy, lieutenant-général de ses armées et maistre de camp des carabins, en considération de ses services et signament de ceux qu'il a rendu pendant ce siége ou il a receu sept blessures ; on trouva dans ladilte place 31,000 livres de pouldre et 25,000 livres de mesche, de mesme 2,500 livres de balles, 200 bombes, 1,200 grenades, 2 mortiers et 26 pièces de canons.

VII. *Resiouissance de la prise de Montmedi.*

Le vingt-deuxiesme d'aoust 1657, le président de Thon, ambassadeur du Roi de France, traicta les Estats généraux en reiouissance de la prise de Montmedi avecq une grande magnificence et somptuosité aiant accompagné ce régale de deux fontaines de vin qui coulèrent jusques à minuict d'une piramide de feu dans le milieu d'un grand vivier devant son palais avecq plusieurs autres machines aux armes et chiffres de sa maiesté, ensuivitte de collation de touttes sortes de confitures pour les dames.

VIII. *La ville de St-Venant prise par les Franchois.*

Le septiesme d'aoust 1657, les Franchois attacquèrent St-Venant et les Espagnols voiants que la place estoit hors de secours prirent leur marche du costé d'Ardres. Cependant le marescal de Turenne pressa de telle façon les assiégez qu'ils furent constraincts de parlementer, le vingt-septiesme, en sorte qu'il eult moien d'envoier en ladite ville d'Ardres asseurer le gouverneur qu'il seroit le lendemain à ses portes et de faict, la capitulation aiant esté signée, il fit marcher son armée de ce costé là avec d'aultant plus de diligence qu'il apprit par sa route que les Espagnols avoient desia gaigné tous les dehors et donné trois assaults au corps de la place, mais ils n'eurent plustot sceu la marche de ce mareschal qu'ils levèrent le siége et se retirèrent en grande précipitation du costé de Mardich.

Au commencement du mois de septembre 1657, le sieur de Montal, gouverneur de Raucroix, s'estant mis en campaigne avecq huicts cens chevaux pour se faire paier des contributions, fut rencontré, par le comte de Grandpré, du costé de Sillery, lequel après un rude combat le mit en déroute, après avoir laissé plus de quattre cens hommes tant tuez que prisonniers avecq quantité de

braves officiérs et entre aultres du chevalier de Foix regretté de monsieur le prince.

### IX. *La Motte-au-Bois aux François.*

Les François, après avoir pris la Motte-au-Bois, se rendirent maistres de divers forts le long de la rivière d'Aa.

### X. *Bourbourcq et Mardick rendu aux François.*

Au commencement du mois d'octobre 1657, le mareschal de Turenne aiant pris la ville de Bourbourcq et y estably le comte de Schombergh pour gouverneur, alla mettre le siége devant Mardick, laquelle fut attacquée avecq tant de vigueur que la garnison fut constraincte de se rendre prisonnière de guerre.

Le marcquis de Coeuvres aiant receu ordre du marescal de La Ferté d'attacquer le chasteau de la Thour, proche de Virton, le fit battre de trois pièces de canons et le pressa de telle sorte que le commandant fut forcé de se rendre prisonnier de guerre avecq plusieurs officiers et tous les soldats; puis marcha contre Neufchasteau, la garnison duquel se rendit encor aux mesmes conditions.

Audit temps les Espagnols attaquèrent furieusement Mardick, mais la garnison se deffendit si courageusement qu'a l'approche des François ils se retirèrent en désordre.

### XI. *Assemblé des Estats de Flandre.*

Audit temps les Estats de Flandre s'estants assembleez pour consulter sur les moiens d'éviter leur totalle ruine, de laquelle ils sont menacez tant des François que des Anglois par la prise de Mardick, ont consenti à une contribution de sept cens mille livres.

### XII. *Le prince de Condé reguarit.*

Au mois de novembre, M. le prince de Condé aiant esté grieufvement malade à Gand, recouvra sa première santé, sa maiesté très chrestienne lui aiant envoié ses principaux médecins.

### XIII. *Patentes donneez à Bruxelles.*

Audit temps, en la ville de Bruxelles, furent donneez plusieures patentes pour la levée des gens de guerre, tant contre la France que l'Angleterre.

### XIV. *Feux de joie en Valentienne.*

Le vingt-cincquiesme de ce mois de novembre, la Reine d'Espaigne étant accouché d'un prince à Madrid, ensuitte de ce, le vingt-troixiesme de décembre dudit an, ont esté commencé à faire des feux de joie à la ville de Valentienne; en outre fut décoché l'artillerie par l'espace de trois jours, trois volez de canons à chasq jour.

### XV. *Batterie dressée à Mardick.*

Au commencement du mois de décembre 1657, les Anglois dressèrent une batterie à Mardick ou ils mirent quarant demie courtaux pour favoriser l'entrée et sortise de leurs vaisseaux portant continuellement des vivres.

XVI. A *Valentienne, tonnères et esclairs.*

Le onziesme dudit mois de décembre, environ les six heures du soir, se sont faict à Valentienne des tonnères et esclaires à grand bruict.

XVII. *Anglois noiez.*

Le sieur Raynolds, anglois, qui avoit amené les trouppes angloises en Flandre, s'est noiez en retournant en Angleterre avecq toutte sa suitte, son vaisseau aiant eschoué sur le sable appellé Gorduuin, comme pareillement un aultre de Flessin chargé de vin lequel se perdit le lendemain au mesme lieu.

Le vingt-deuxiesme de décembre 1657, on chanta à Bruxelles le *Te Deum* dans l'église de S^te^-Gudulle, en présence de tous les ministres, pour rendre grâces à Dieu de l'heureux accouchement de la Reine d'Espaigne; sur le soir se firent les feux de joie avecq les descharges du canon, lesquelles reiouissances se sont ausi faictes dans toutes les aultres villes et particulièrement à Gand ou estoient don Juan et le prince de Condé.

1658.

I. Au commencement du mois de janvier 1658, en Anvers, l'on fit grande quantité de casacques pour distribuer aux soldats qui estoient dans les places maritines.

Jeudi, dix-septiesme de janvier 1658, le prince de Condé at faict un solemnel bancquet aux seigneurs de la court à Bruxelles, que on dit avoir cousté quattorze mille florins.

Les Anglois se sont venus poster sur la rade d'Ostende avecq quattre puissants vaisseaux de guerre et cincq devant Dunckerkce, affin d'empescer l'entrée et sortise de leurs vaisseaux qui piratoient journellement sur eux, mais ils furent obligez se retirer à cause du mauvais temps.

### II. *Le repartie de l'armée.*

Les fortifications de Mardick et de Bourbourcq estant en telle posture qu'il ni avoit plus rien à craindre, les Espagnols ont reparti leur armée au quartier d'hiver, les Wallons, à Mont-Cassel, Hasbrouc et Bailleul, la plus part des trouppes du prince de Condé dans Luxembourcq et Brabant. Don Estevan de Gamara, présentement ambassadeur en Hollande, est nommé pour la campagne future maistre de camp général des trouppes espagnolles, le comte Salazar, général de l'artillerie, et don Mercatel, présentement chastelain d'Anvers, pour estre gouverneur de la citadelle de Cambray.

Au commencement du mois de febvrier 1658, quelques trouppes du prince de Condé se retirans es quartiers dans quelques villaiges proche d'Anvers vinrent aux mains avecq les paisans, tellement que de part et d'autre plusieurs y demeurèrent sur la place. Les Estats de Brabant firent beaucoup de remonstrances à la cour pour remédier aux nécessitez publiques, mais l'on ne peult tomber d'accord d'une résolution finale et profitable.

### III. *Arrivée des grandes eaux à Valentienne.*

Le vingt-deuxiesme de febvrier de nuict dudit an 1658, arrivèrent les grandes eaux en Valentienne; les maisons, caves en furent rempliez; les rues paroissoient comme des rivières, courant les eaux par icelles avecq impétuosité, tellement que les chevaux alloient jusques au ventre dans l'eau en divers endroicts, si comme à la rue Cambrisienne devant l'église de la Cauchie, et ausi

on alloit sur des barcques en divers costées, si comme à la rue de Nostre-Dame-la-Grande devant l'église et aux environs de la maison des orphelins et en plusieurs endroicts, tellement que les R. P. Dominicains furent constrainct de sortir de leur couvent tant que les eaux estoient grandes, comme de mesme firent aultres en divers endroicts.

Sa maiesté d'Espaigne a donné licence à tous ceux qui ont le pouvoir d'équipper des vaisseaux pour croiser sur mer, de le faire librement et a faict remise de trois millions en Anvers pour subvenir aux fraix de la guerre.

### IV. *La ville de Hesdin mise es mains du prince de Condé.*

Audit mois de mars 1658, après le trespas de monsieur de Bellebrune qui a esté gouverneur de la ville de Hesdin, le Roy de France en donna le gouvernement au comte de Moret ; mais le lieutenant-gouverneur le sieur de la Rivière et le maior de la ville, ne l'ont voulu recognoistre et par l'entremise de mareschal de Hocquincourt se sont accommodez avecq monsieur le prince de Condé.

### V. *Le clergé du Pais Bas contribue pour la guerre.*

Audit temps, tout le clergé du Pais Bas aiant tenu une assemblée dans l'hostel de l'archevesque de Malines à Bruxelles, consentit à une contribution volontaire pour subvenir aux nécessitez courantes ; ledit archevesque et l'abbé d'Affligem promirent dix mille livres, les aultres prélats chacun quattre mille, les chanoines donnent la moittié de leur prébende, et tout le reste à l'advenant; l'on estoit intentioné d'emploier ces deniers pour la levée de quattre nouveaux régiments, chacun de 1200 hommes de pieds; l'on receut par lettres de change d'Espaigne la somme de quattre cent mille escus en attendant des remises plus importantes.

VI. *Le Cardinal Mazarin traict au souper le Roy de France.*

Le septiesme du mois d'apvril 1658, son éminence donna fort splendidement à souper au Roy, à la Roine, la princesse d'Angleterre, monsieur le duc d'Aniou, mademoiselle la princesse de Conty, la comtesse de Soissons et aultres dames, et après le souper il fit tirer des billets sans donner argent dans une lotterie estimée à cent mille escus, consistant en deux cent billets contenant divers riches meubles, tapisseries, licts de camp, tables, couvertures de licts, cuirs dorez, cabinets et beaucoup d'autres raretées, ce que le Roy et la Roine ont tirez furent donnéez à d'aultres dames en forme de présent.

VII. *La ville d'Oostende mancque d'estre surprinse par les François.*

Le quattorziesme de may 1658, dix-sept cens hommes conduicts par monsieur le mareschal d'Aumont et le gouverneur de Calais sur espoir de s'impatroner de la ville d'Oostende, se laissèrent voir sur les costes dudit lieu y attiré par un stratagème presque incroiable, inventé par un officier nommé Spinteler, et les François croiant estre du tout asseurez de laditte place débarcquèrent pour en aller prendre la possession, mais s'approchans de la ville ils furent bien estonnez d'estre salué de vingt-cincq pièces de canons et d'estre la plus grande partie de leurs investis de la cavallerie espagnolle ; tous les Anglois y furent tuéz ; les François y eurent quartier dont il en y eult environ de cincq cens prisonniers avecq le susdit mareschal d'Aumont et aultres officiers.

Don Estevan de Gamare, ambassadeur ordinaire à la Haye pour l'Espaigne partit, le quattriesme, pour se rendre à l'armée de Flandre de laquelle il estoit faict maistre de camp général et arriva le septiesme à Bruxelles.

Audit temps, le comte de Furstembergh et le sieur Blumeu, députez du col-

lége électoral vers sa maiesté très chrestienne et le Roy d'Espaigne sur le subiect de la paix, arrivèrent à Amiens où ils eurent de sa maiesté favorable audience et des tesmoingnaiges des bonnes inclinations à la paix.

VIII. *La ville de Mont-Cassel rendu aux Franchois.*

Le vingtiesme de may 1658, les François, sous le marcquis de Crequi, se rendirent maistre de la ville de Mont-Cassel, où la garnison se rendit prisonnière de guerre au nombre de cincq cens soldats des régiments d'Iorck et de Muskvy irlandois.

IX. *La ville de Dunckerke investie par les François et Anglois.*

Le vingt-quattriesme de may 1658, la ville de Dunckerke at esté investie par le mareschal de Turenne par terre et par mer, par les Anglois; sa maiesté très chrestienne en sollicitoit un siége vigoureux, y mandant journellement ses ordres de Calais et de Mardick, où il se rendit en personne; l'armée pouvoit estre environ de vingt mille hommes françois, oultre sept à huict mille hommes d'Anglois.

X. *La ville de Dunckerke tranchisé.*

La tranchée devant Dunckerke fut ouverte la nuicte du quattriesme à cincquiesme du mois de juing 1658, par les gardes françoises; les assiegez firent, le lendemain matin, une grande sortise sur les quartiers des François; il y eult beaucoup de blessez et de tuez de part et d'aultre, mais les assiégez furent obligez de se retirer.

Le Protecteur Crommwel envoia pour lors son gendre, le milord Falcombridge, avecq quantité de noblesse saluer le Roy à Calais et asseurer sadítte maiesté d'entière observation des traictez.

XI. *L'armée de don Jean d'Austriche mise en déroute devant Dunckerke.*

Le douziesme de juing 1658, le mareschal d'Hocquincourt allant recognoistre les tranchées des François devant Dunckerke, receut un coup de mousquet dans le bas ventre dont il mourut peu de temps après; le treisiesme dudit mois, l'armée espagnolle, consistant en vingt mille hommes, s'approcha des lignes du costé de Furnes, aiant en teste don Jean, le prince de Condé et le marcquis de Caracène; le mareschal de Turenne, jugeant lui estre dangereux de les avoir si voisins se résolut de les illec aller attacquer, le lendemain quattorziesme, ce qui lui reusit en sorte qu'il mit toutte l'armée en une tottalle déroute, toutte l'infanterie estant demeurée sur la place, la cavalerie flamande les aiant abandonné par une fuite honteuse; le prince de Condé faisant à son ordinaire eult esté faict prisonnier aiant son cheval tué si son capitaine des gardes, qui y demeura en sa place, ne l'eust remonté du sien; plus de trois cens officiers, oultres tous les colonels de l'infanterie furent faicts prisonniers, les principaux desquels sont le prince de Robec, les comtes de Bouteville, de Colligni et de Moret, les marcquis de Senasse, de Romainville, de Rochefort et de Rischbourcq, le chevalier de Guittault et quantité d'aultres, avecq trois mille aultrez soldats, plus de quattre à cincq mille de tuez les principaux desquels sont les comtes de Meille et de la Moterie, le baron de la Rivière et les colonels de Ville et Michel : bref, le tout fut réduict à un piteux estat pour le commencement de la campaigne.

XII. *La ville de Dunckerke rendue aux François.*

Le vingt-cincquiesme de juing 1658, la ville de Dunckerke, après avoir soustenu plusieurs assaults où le gouverneur, le marcquis de Leede, fut tué, se rendit à composition es mains de sa maiesté très chrestienne, laquelle entra ce jour-là dans la ville et y mit en possession milord Lockart, ambassadeur d'Angleterre, selon l'accord faict entre eux.

XIII. *La ville de Berghe St-Wixnox rendue aux Franchois.*

Le vingt-septiesme de juing dudit an 1658, le mareschal de Turenne assiegea la ville de Berghe St-Wixnox, et s'est rendu par accord aux François au commencement du mois de jullet.

XIV. *Les villes de Furnes et de Dixmude prinse par les François.*

Continuant les François leurs conquestes, prirent les villes de Furnes et de Dixmude par composition et firent une course avec trois milles chevaux du costé de Courtray où ils enlevèrent grand nombre de bestiaux.

XV. *La maladie du Roy de France.*

Le premier du mois de jullet, sa maiesté très chrestienne fut surpris d'une fiebvre continue accompagnée de douleurs de teste dans la ville de Calais,

laquelle fut si dangereuse qu'on le publia mort, tout ce mois, par toutez les terres du Roy d'Espaigne.

### XVI. *La repartie des armées du Roy d'Espaigne.*

Audit temps, le prince de Condé estoit dans Oostende, don Jean dans Bruge, le prince de Ligne dans Ipre, le marcquis de Caracène dans Nieuport, et cependant les François fortifièrent les villes de Dixmude et de Furnes.

L'ambassadeur extraordinaire de Portugal, don Fernando Teles de Paro, fit son entrée à La Haye en Hollande, accompagné de vingt carosses, et fut introduict à l'audience par deux députez des Estats et conduict dans le logement ordinaire des ambassadeurs.

Audit temps, mourut le marcquis de Castelnau de sa blessure qu'il avoit receu devant Dunkerke, le Roy lui aiant envoié le baston de mareschal de France, trois jours avant sa mort.

### XVII. *La ville de Graveling assiégée par les François.*

Dans le conseil de guerre tenu à Mont-Cassel entre son Eminence et les généraux de l'armée françoise, l'on y fit entendre l'intention du Roy de siéger la ville de Graveling et l'on en donna ordre au mareschal de La Ferté lequel l'investit, le vingt-septiesme de jullet 1658 du courant, avecq douze mille fantasins et six mille chevaux, et le mareschal de Turenne s'alla camper avecq son armée près de Nieuport pour observer les desseins de l'Espagnol.

Audit temps, le Roy de France estoit parfaictement guary et qu'il estoit allé à Compiègne aiant laissé son Eminence à Calais pour donner les ordres au siége de Graveline.

Le douziesme d'aoust, le Roy de France aiant recouvert sa santé entière,

arriva à Paris à cheval avecq une merveilleuse affluence de peuple qui l'accompagnoit, criant : *Vive le Roy ;* les ducs de Vendosme, de Beaufort, monsieur le chancelier, les seigneurs et dames de la cour le furent attendre au Louvre, comme ausi tous les prélats et officiers des cours souverains et de messieurs du conseil ; l'on y fit des réiouissances si grandes que la nuict se trouva plus clair que le jour par les feux d'artifices qui furent dressez partout.

Audit temps, le comte de Montjeu, gouverneur d'Arras, et le marcquis de Faber, gouverneur de Sedan, furent honnorez du baston de marescal de France en recognoissance des services qu'ils ont rendus en divers occasions.

Audit temps, la ville de Gravelinne estoit furieusement attaquée par le mareschal de La Ferté qui at un peu esté blessé au bras, le marcquis d'Uxelles aiant esté tué d'un coup de mousquet, et le marcquis de Varennes, et le comte de Moret d'une mesme balle de canon tirée d'une demie-lune qui fut le lendemain emportée par les François ; les assiégeez se deffendoient fort bien, mais comme il y mancquoit du monde, il avoit apparence que la place ne tiendroit ce mois entier.

Le mareschal de Turenne, aiant eut advis que les Espagnols assembloient un corps d'armée pour tenter le secours de Gravelinne, décampa de son camp près de Nieuport pour se venir poster entre Furnes et Berghe S^t-Winocx et observer leurs desseins.

### XVIII. *La ville de Gravelinne rendue aux François.*

Le vingt-septiesme du mois d'aoust 1658, sur les dix heures du matin, le marescal de La Ferté, aiant envoié une trompette au marcquis de Coassin, prisonnier dans Gravelinne, pour advertir le gouverneur qu'il y avoit trois mines prêtes, il demanda tresve d'une heure pour assembler les officieres, puis fit sortir le maior pour ostage, que ce général envoia à son Eminence à laquelle il demanda quattre jours pour advertir don Jean ; son Eminence le renvoia

audit marescal qui offrit aux assiégeez la mesme capitulation qu'ils avoient donné aux François lors qu'ils prirent ceste place, suivant laquelle ils sortirent, le jeudi vingt-neufiesme à dix heures du matin.

### XIX. *Conspiration à Liége.*

Le huictiesme de septembre 1658, s'est descouvert à Liége une conspiration très dangereuse contre l'Estat; plusieurs des conspirateurs furent chastiez par l'espée et autres condamnez à une amende honnorable.

### XX. *La ville d'Audenarde prinse par les François.*

Le treiziesme de septembre dudit an 1658, le marescal de Turenne se rendit maistre de la ville d'Audenarde à cincq heures de Gand, dans laquelle ville il laissa pour garnison douze cens hommes.

### XXI. *La ville d'Ipre assiégée par les François.*

Le marescal de Turenne estant parti d'Audenard, alla attacquer le prince de Ligne et dom Francisco de Pardo qui estoient campez avec leur cavallerie proche de Menin, laquelle après une foible résistance fut mise en déroutte; tout le bagaige demeura au pouvoir des victorieux qui prirent ensuitte Menin et poursuivirent le prince de Ligne jusques à Ipre, laquelle ils assiegèrent, et, le vingt-quattriesme, après quattre jours de tranchées ouvertes, se rendit la ville d'Ipre par composition aux François, bien que ce soit une place des meillieures et des plus importantes de Flandre, et qu'elle estoit defendue par les princes de

Ligne (1), de Barbançon (2), et d'Arembergh (3), aveccq douze à treize cens hommes qui furent conduict à Courtray.

Quelques François de la garnison de Doncheri et de Charleville, surprirent au vilaige de Berginlé, comté de Namur, le régiment du comte de la Suse, luy enlevèrent trent trois chevaux, tout le bagaige, deux estendarts et leurs timbales.

XXII. *Comines rendue aux François.*

Sur la fin du mois de septembre dudit an 1658, les François prirent par composition le chasteau de Comines; la garnison fut conduicte à Armentiers le baston à la main.

XXIII. *Les courses des François par la Flandre et Brabant.*

Sur la fin du mois d'octobre 1658, les François firent des courses du costé d'Alost et de Bruxelles d'où ils emmenèrent beaucoup de butins; le marescal de Turenne estoit à Grandmont, La Ferté à Menin et le comte de Grandpré à Comines, où ils faisoient fortifier toutes ces places et principalement Audenarde dans laquelle commandoit monsieur de Rochepère.

---

(1) Claude Lamoral, prince de Ligne, d'Amblize, chevalier de la Toison-d'Or, vice-roi de Sicile et gouverneur du Milanez, mort à Madrid le 21 décembre 1679.

(2) Albert de Ligne, prince de Barbançon, chevalier de la Toison-d'Or, mort à Madrid en 1674.

(3) Philippe-François, prince d'Aremberg, duc d'Arschot et de Croy, chevalier de la Toison-d'Or, grand baillil et capitaine général du Hainaut et gouverneur de Valenciennes en faveur duquel Aremberg fut érigé en duché par l'Empereur Ferdinand III en 1641, mourut le 13 décembre 1675, sans laisser de postérité de Marie-Magdeleine de Borgia, son épouse.

XXIV. *Ninove et Grandmont pillé par les François.*

Au mois de novembre 1658, les François, après avoir pillé la ville de Ninove comme aussi celle de Grandmont et les villaiges circonvoisins, se retirèrent du costé d'Audenard pour préparer les quartiers d'hiver ; le prince de Condé retourna aussi à Bruxelles avecq le reste de son armée.

1659.

I. *Partement de dom Jean d'Austriche pour l'Espaigne.*

Dom Jean d'Austriche partit de Bruxelles, après avoir donné des beaux présens à tous ceux de la cour et, le troixiesme de mars, arriva à Valentienne; la bourgeoisie en armes et la garnison de la ville lui alla au-devant ; fut descoché l'artillerie sur les remparts, et partout les villes où il passa il fit délivrer tous les prisonniers entre aultres un soldat de la garnison de Valentienne qu'il avoit occis l'hoste du *Pot d'Estaing*, détenus prisonnier en Valentienne.

II. *Naissance du deuxiesme fils d'Espaigne.*

Pour cette cause, le neufiesme jour du mois de febvrier 1659, par un dimanche, environ les cincq heures du soir, par ordre de sa maiesté fut chanté le *Te Deum* en l'église abbattialle de St-Jean en Valentienne, et ce, pour l'heureuse accouchement de la Reine d'Espaigne du second fils.

### III. *Chapitre provincial des frères mineures récollects tenue en Valentienne.*

Le dix-neufiesme jour du mois d'apvril 1659, en la ville de Valentienne, par un jour de sammedi, at esté tenue le chapitre provincial des frères mineures récollects où fut esleu pour provincial le R. P. Philippe de Mori, natif de Cambray, qui estoit custos de la province et député au chapitre général d'Espaigne, tenue l'an XVI cincquant-huict; dimanche ensuivant, fut chanté la grande messe en leur église à sept heures et demie, puis la procession par la ville et la prédication à la chaire dorée sur le marché faict par icelui provincial. Le sammedi, environ les deux heures, une dispute en théologie à la nef de l'église dédié au magistrat de Valentienne, et dimanche après-midi, environ les deux, fut encor une dispute de théologie dédié au ducq de Bournonville, commandant en Valentienne.

Lundi, vingt-et-uniesme, la messe solemnelle pour le jubilé du R. P. Paul Guillebault, provincial, pour la troixiesme fois, à six heures et demie, à la fin de laquelle s'est faict la prédication au chœur par le R. P. Lorrain, les vespres à deux heures, les complies à quattre et demie avec la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le mardi, vingt-deuxiesme, à six heures et demie, un service solemnel pour les ames des religieux et bienfaicteurs trespassées.

Le vingtiesme d'apvril 1659, par un dimanche, s'est chante en Valentienne le *Te Deum* pour la convalescence de sa maiesté catholicque.

### IV. *A Valentienne la solemnité de la canonization de St-Thomas de Villeneufve de l'ordre des Ermites de St-Augustin.*

Dimanche, vingt-septiesme d'apvril 1659, s'est célébré en Valentienne, la feste de la canonization du grand St-Thomas de Villeneufve, religieux de l'or-

dre des Ermites de St-Augustin et archevesque de Valence par les religieux du mesme ordre ; il y avoit indulgence plénière pendant toutte l'octave pour tous ceulx et celles qui confessez et communiez visitoient la chappelle desdits religieux Ermites de St-Augustin et y priants pour les fins ordinaires ; pour la commodité du peuple et la petitesse de leur chappelle, la principal office s'est faict à Nostre-Dame-la-Grande, la messe solempnelle en musicq pendant tout l'Octave (osté le premier jour), à dix heures du matin précisement, les vespres à deux heures et demie; puis s'est ensuivit la prédication et le salue avecq la bénédiction du St-Sacrement.

Dimanche, premier jour de l'Octave, s'est faict la procession générale par ordre de monseigneur l'illustre archevesque de Cambrai, où le révérend prélat de Hasnon, après avoir chanté la messe, at porté le Très St-Sacrement, précédé de tout le clergé et milice de la ville, suivi de messieurs du magistrat et conseil; la prédication s'est faict à St-Nicolas par un religieux Augustin, le *Te Deum* s'est chanté devant, et la bénédiction s'est donné dans leur chappelle; les vespres se sont chanté au lieu et à l'heure comme dessus qui se sont suivies de la prédication par un religieux du mesme ordre.

Le lundi, monsieur le Reverend prélat de St-Jean (1), at chanté la messe et la prédication s'est faict par un religieux de l'ordre de St-Dominicq.

Le mardi, la messe s'est chanté par monsieur le doien de la Salle; la prédication s'est faict par un père carme.

Le mercredi, la messe s'est chanté par monsieur le doien de St-Nicolas ; la prédication s'est faict par un père récollect.

Le jeudi, la messe s'est chanté par monsieur le doien de St-Waast; la prédication s'est faict par un père jésuist.

Le vendredi, la messe s'est chanté par monsieur le pasteur de St-Jacques ; la prédication s'est faict par un père capucin.

---

(1) Jacques de la Rivière, de Lille, d'abord prieur, puis abbé du monastère de St-Jean-Baptiste (Ordre de St-Augustin) établi à Valenciennes, mourut, le 24 novembre 1662, après treize années de prélature.

Le sammedi, la messe s'est chanté par monsieur le pasteur de la Chaussée; la prédication s'est faict par un père carme deschaux.

Le dimanche, dernier jour de l'Octave et celui de S$^{te}$-Monicque, la grand messe s'est chanté par monsieur le R. prélat de Hasnon ; la prédication s'est faict par un père Augustin, et la solemnité s'est finit par la bénédiction du Très St-Sacrement.

### V. *Cessation d'armes entre les deux couronnes d'Espaigne et de la France.*

En Espaigne, France, au Pais bas et partout l'on publia une cessation d'armes entre les deux couronnes, soub espoir de jouir bientost d'une paix générale et, le seizièsme jour dudit mois de may 1659, en la ville de Valentienne s'est publié par les carrefours ladite cession d'armes commenceant, le huictiesme de may, et finissant, le huictiesme de jullet dudit an.

### VI. *Restablissement de l'abbé de St-Amand.*

Le vingt-septiesme de may 1659, Damp Nicolas du Bois, abbé de St-Amand at esté remis en sa charge abbattialle par sa maiesté; mais du depuis par un aultre ordre de sadite maiesté, lui fut ordonné de sortir dudit abbaie et en sa place fut remis Damp Bénoist Le Grand lequel a présent gouverne la maison; et en après ledit Damp Nicolas du Bois at esté absolument remis abbé dudit St-Amand par sa maiesté catholicque (1).

---

(1) Nicolas du Bois, natif de Tournay, fut élu abbé de St-Amand, le 8 décembre 1621, et remplit cette charge avec une capacité et un zèle remarquables. Ayant encouru la disgrâce de l'évêque de Tournay pour avoir défendu les droits de son monastère, il fut jeté en prison et privé de ses fonctions; mais un édit royal donné à Madrid, le 26 novembre 1660, le réintégra sur son siége. Il mourut le 10 octobre 1673, après 52 ans de prélature.

### VII. *Prolongation de la cession d'armes.*

Audit temps à Bruxelles et en France et par tout l'on publia une prolongation de la cession d'armes entre leurs maiestez de France et d'Espaigne, et les François qui traficquoient en Espaigne furent deschargez des droicts qu'ils avoient accoustumé de paier.

Audit mois de jullet 1659, arrivèrent beaucoup de vaisseaux au Texel et à Flessingue, chargé d'argent de la flotte d'Espaigne pour remettre leur charge en Brabant. Le commandant Tromp en a apporté dans ses trois batteaux de guerre plus de cincq millions de florins appertenans au plus grandes villes de Brabant et Flandre.

### VIII. *Offrande à Ste-Radegonde par la Roine de France.*

La Roine régente de France en action de grâce perpétuelle du recouvrement de la santé du Roy, à Calais, at faict en l'église de Ste Radegonde, à Poictiers, une fondation considérable, aiant en mesme temps aussi presenté une belle lampe d'argent que ceste princesse y a donné pour demeurer tousiours allumé au dessus du tombeau de ceste saincte dont elle avoit réclamé heureusement l'intercession en la maladie de ce grand monarcque dont, le 26 dudit mois, le sieur Fisseau, premier advocat du Roy au présidial dudit Poictiers, délivra au chapitre de laditte Ste Radegonde le contract.

### IX. *Mutinations arrivéez en Anvers.*

S'estant dans la ville d'Anvers émené quelque espèce de séditions par une partie de la populace sur pretext de la manutention de quelques droicts de poste

qu'ils prétendoient leur appartenir, son excellence le marcquis de Caracène (1) gouverneur général des Pais Bas, fut obligé de faire marcher l'armée de sa maiesté pour contenir les mutins dans leur debvoir ce qui se fit par rèparation des torts qu'ils y avoient commis et punition corporelle de quelque uns et satisfaction de laditte armée, laquelle fit des notables dommaiges à l'entour d'icelle ville.

Au mois de novembre 1659, ceulx de Munster, de crainte d'être assiégé de leur évesque, envoièrent à la Haye en Hollande leurs députez pour avoir secours des Estats de mille fantassins et de quattre cents chevaux.

X. *Partement du prince de Condé pour la France.*

Au mois de décembre 1659, le prince de Condé avec la princesse sa femme et messieurs ses enffans partirent de Bruxelles pour retourner en France, laissant au Pais Bas un los immortel de ses belles actions.

1660.

I. *Publication de la paix entre la France et l'Espaigne.*

Durant le cours de ce mois de febvrier 1660, la paix tant désirée entre les deux couronnes fut publié par tout la France avecq des applaudissements nompareils. Les principaux points de laquelle s'ensuivent qu'il y aura une oubliance du passé, le traficque libre, les suiects traictez amiablement sans extorsion

(1) Don Louis de Bernavides, marquis de Caracena, fut nommé gouverneur-général des Pays-Bas en 1659, fut rappelé en septembre 1664, et mourut à Madrid le 6 janvier 1668.

avecq réglement dudit traficque tant par mer que par terre et esgalité par tout entre les François et Espagnols, et affin que ceste paix et union soit comme on le désire d'aultant plus ferme et plus stable, il a esté accordé et arresté que le mariaige se fera du Roi très chrestien avecq la sérenissime Infante dame Marie Térèse, fille aisnée du Roy catholicq. Il a esté convenu et accordé que pour ce qui concerne la rétention et restitution des conquestes faictes en la présente guerre serat terminé et ajusté en la manière qui sensuit : sçavoir, que les places d'Arras, Hesdin, Bapaulme, Bethune, et les villes de Lilers, Lens, comté de St-Pol, Terroane, Pas et leurs bailiaiges, comme aussi tous les aultres bailiaiges et chastellenies d'Arthois (à la réserve seulement des villes et bailliaiges et chastellenies d'Aire et St-Omer, leurs appertenances, dépendances, annexees et domaines) comme aussi Renti, en cas qu'il ne se trouve pas estre desdites dépendances d'Aire ou de St-Omer, ensemble les places de Gravelines, avecq les forts Philippes, l'Escluse et Hannuin, Bourbourcg et St-Venant dans la Flandre. Les places de Landrechies et le Quesnoy dans le Hainnault, comme aussi celles d'Avesnes, Marienbourcq et Philippeville qui seront mises entre les mains du Roi très chrestien, ensemble les places de Thionville, Montmidi et Dampvillers, ville et prévosté d'Ivoy, Chauvancy, le Chasteau et la prévosté, et Marville dans le Luxembourq, leurs bailliaiges et chastellenies, gouvernances, prévostez, territoirs, domaines, seigneuries, appertenances, dépendances et annexées demeureront par le présent traicté de paix audit s^r Roy très chrestien et à ses successeurs et aians cause, irrévocablement et à tousiours, toute la comté et viguerie de Roussilon et comté et viguerie de Conflans, à la réserve des lieux qui se trouveront estre dans le monts Pirenées, du costé d'Espaigne, suivant la déclaration et ajustement des commissaires qui seront députez à cest effect, comme aussi la partie de la comté de Cerdana qui se trouvera estre dans les monts Pirénées, du costé de France, suivant la mesme déclaration des commissaires, pais, villes, places, chasteaux qui composent lesdites vigueries de Rousillon et de Conflans et partie de comté de Cerdana, en la manière susditte, appertenances, dépendances et annexees, avecq tous les hommes vasseaux subiects, bourgs, villaiges, hameaux, forests, rivières, plat pais et aultres

choses quelconcques qui en dépendent demeureront irrévocablement et à tousiours par le présent traicté unis et incorporé à la couronne de France pour en jouir par ledit Sr Roy très chrestien, ses hoirs, successeurs et aians cause avecq les mesmes droicts de souveraineté, propriété régale, patronaige, jurisdiction, nomination, prérogatives et prééminences sur les éveschez, églises, cathédrales et aultres abbaies, prieurez, dignitez, curez ou aultres quelconcques bénéfices estans dans l'estendue de laditte comté de Roussillon, vignerie de Conflans, etc. Tous les papiers, lettres et documens concernans les pais, terres et seigneuries qui doibvent demeurer au dit Sr Roy très chrestien, par le présent traicté de paix seront furnis et délivré de bonne foy dans trois mois, après que les ratifications du présent traitcté auront esté eschangées, tous les Catalans et aultres habitans de laditte Provence, tant prélats, ecclesiasticques, religieux, seigneurs, gentilhommes, bourgeois qu'aultres habitans tant des villes que du plat pais, sans nul excepter, pourront rentrer, rentreront et seront effectueusement laissez et restablit en la possession et jouissance paisible de tous leurs biens, honneurs, dignitez, priviléges, franchises, droicts, exemptions, constitutions et libertez sans pouvoir estre recherchez, troublez ni inquiétez en général ni en particulier pour quelque cause et pretexte que ce soit, pour raison de tout ce qui s'est passé depuis la naissance de la présente guerre, et à ces fins sa maiesté catholicque accordera et fera publier en bonne forme ses déclarations d'abolition et de pardon en faveurs des Catalans. Le dit Sr Roy catholicque rentrera en la possession du comté de Carolois pour le tenir soub la souveraineté du Roy très chrestien, lequel pareilement restituera au Roy catholicque les villes et places d'Ipre, Oudenarde, Dixmude, Furnes, Merville, Menin, Comines, Berghe-St-Winoc et la Bassée ; en Italie Mortare et Valence, dans le comté de Bourgoigne St-Amour, Bleterans et Joux, du costé d'Espaigne les places et ports de Roses, fort de la Trinité, cap de Quiers, Urgel, Taxen, Baga, Ripol, Puicerda et Belver. Le Roy catholicque restituant ausi au Roy très chrestien Raucroix, le Castelet et Linchamp, au ducq de Savoie, Verceille, au ducq de Nieubourcq, Juilliers, à son alteze de Liège, les seigneuries de Kerpen et de Lommersein, aux ducqs de Modène et de Monaco, leurs biens au roiaume de Naples et duché

de Milan, contre quoi le Roy très chrestien donne une abolition générale au prince de Condé et le restablit dans toutes ses charges. Quant au ducq de Loraine, il ni a trouvé son compte; le duché de Bar, la comté de Clermont, Stenay, Jamets, Moyenvic et Dun debveront demeurer au Roy très chrestien avecq diverses clauses qu'on peult veoir dans cent et vingt quattre articles qu'est composé le traicté de paix.

Le treisiesme d'apvril 1660, le Roi d'Ecosse arriva en Anvers avec toutte sa suitte, et le lendemain sa maiesté partit en toutte diligence vers Breda où estoient divers ambassadeurs d'Angleterre qui estoient venus pour le ramener en son roiaume.

### II. *Arrivée du Roy d'Angleterre à la Haye, en-Hollande.*

Audit mois de may 1660, le Roy d'Angleterre avecq tous les ambassadeurs et envoiez à Breda, arriva à la Haye où il fut receu par six compagnies de bourgeois et dix de soldats, soub la descharge de septante pièces de canon. La Reine de Bohème donna la visite à sa maiesté comme de mesme ont faict messieurs les Estats généraux et le prince d'Orange.

### III. *Le corps St-Druon remené de Valentienne à Sebourcq.*

Dimanche seiziesme de may 1660, jour de la Pentecouste, on at publié aux chaires prédicatoires des églises de la ville de Valentienne que mardi prochain, dix-huictiesme de may, on remeneroit le corps St-Druon à son lieu ordinair de Sebourcq dont sensuivent ici les ordres et solempnitées qu'ont at tenuez.

Premièrement le révérend prélat de St-Jean de Valentienne at chanté la grande messe à cincq heures du matin avecq les solempnitées accoustumées, sçavoir est de la musicq meslé des orgues; puis à l'offertoire s'est faict la prédication par le R. P. Bassecourt, jésuist. En après, à sept heures, on est sortie processionnellement de l'eglise de St-Jean en tellle manière:

Premièrement à la poincte de la procession marchoit la compagnie de la garnison dit des Bigorgnieux, aux gaiges de la ville, conduict par leur capitaine ; en après marchoient les orphelins précédé de leur croix.

En oultre suivoient touttes les ordres mendiants : premièrement les R. P. Ermites de St-Augustin.

En après suivoient les R. P. capucins, les R. P. récolets, les R. P. carmes, les R. P. dominicains.

En oultre marchoit tout le clergé des paroisses avecq croix et confanons, banderolles, banniers de divers couleurs ; en après suivoient quattre à cincq ménestriers jouans de leurs instrumens, puis suivoient les joueurs de haultbois et clerons de la ville ; en après suivoit le sacré corps de St-Druon, portez par quattre R. P. récollects, revestu de blanc avec l'estolle au col; puis marchoient les religieux de St-Jean, revestus de chappes et leur R. prélat revestu et orné de ses vestemens et ornemens, la mittre sur la teste, lesdits religieux chantans hymnes et oraisons qu'auttrez cantiques des saincts; puis suivoit le magistrat de la ville, lequel fut jusques à la porte Cardon, et deux d'icenlx furent député pour convoier le sainct corps jusques à Sebourcq, où arrivé qu'il fut, le R. Prélat de Sainct Saulve chanta la grande messe suivit de la prédication par un R. P. jésuist.

### IV . *Chapitre provincial des R. P. capucins tenue à Valentienne.*

Vendredi dix-huictiesme jour du mois de juing 1660, s'est tenue en la ville de Valentienne le chapittre provincial des R. P. capucins ; le R. P. frère Paul de Verton, natifve du pais de Liège, at esté continué pour trois ans. Sammedi et dimanche ont esté faict les prières solempnels de quarante heures et ce en leur église ; en après s'est chanté la grande messe solempnelle et puis la prédication à St-Nicolas et la procession par la ville; audit chapitre se sont trouvé soixante quattre R. P. capucins.

Au mois de jullet 1660, le colonel Harley, pourveu du gouvernement de la

ville de Dunckerke par la démission du colonel Lokart, y fit son entrée au bruict du canon et fut complimenté par le magistrat.

Dix vaisseaux des Indes orientales arrivèrent à bon port en Hollande, plus chargez qu'aient venus de ce pais là depuis le restablissement de leur compagnie. L'on estime sa charge quattorze millions.

A Dunckerke, les députez de Flandre portans leurs contributions accoustumez, furent tout civilement receuz du nouveau gouverneur qui les festoia et les receult sans rien recevoir, disant lui estre défendu de prendre aucune contribution de la Flandre; si est que nouvellement encor 500 soldats y arrivèrent d'Angleterre et la ville est si plaine de soldats que on ne les sçait loger, la plus part vivans dans des baracques hors la ville, la garnison estant estimée à plus de sept mille hommes.

Ceulx de Zélande, dans leur dernière assemblée, déclarent que leur sentiment estoit que le prince d'Orange pourroit estre tenu capable d'exercer toutes charges de ses prédécesseurs à l'age de 18 ans, et qu'entre temps il jouiroit d'une pension de cent mille florins.

## V. *Entrée de la Reine de France dans Paris.*

Le 26 du mois d'aoust 1660, se fit la pompeuse entrée de la Reine dans la ville de Paris, avecq aultant de magnificence qu'il n'est poinct de termes qui les puissent exprimer. Ce jour là le Roi se rendit, sur les sept heures du matin, du chasteau de Vincennes à un throsne eslevé au boult du fauxbourcq St-Anthoine, où tout le clergé de Paris vint processionnellement accompagné de l'université, de la Sorbonne, de Messieurs de la faculté de médecine, du droict canon et généralement de tous les officiers de ces facultées. Sur les trois heures, la Reine vint aussi de Vincennes dans une superbe calèche; leurs maiestez si mirent en leurs fauteuils dans un riche dais à franges d'or comme le rest des ornemens de ceste magnificque tribune, le chancelier de France estant à la droict d'icelui

Roy, le duc de Bouillon, grand chambellan, derrière, le comte de Treme, capitaine des gardes, auprès de lui, et le ducq de Créqui, premier gentilhomme de la chambre; ensuitte, comme derrière celui de la Reine, la duchesse de Navailles, sa première dame d'honneur, et la comtesse de Béthune, sa dame d'atour; et costé sur la mesme ligne Mademoiselle, Mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, la princesse de Condé, le duc d'Enghien et le prince de Conty, et les aultres personnes qualifiées de la cour placées sur les degrez du throsne au bout duquel estoient les gardes de sa maiestez avecq les cent Suisses, jusques à la barrière et au dehors tous les bourgeois soubs les armes en haye jusques en ceste ville. Aussi tost arrivèrent les paroisses qui après avoir en passant salué leurs maiestez, furent suivies de l'université, dont le recteur les complimenta, puis du corps de la ville qui les harangua par la bouche du prévost des marchands, du Chastelet pour lequel la parolle fut portée par le lieutenant civil et des compagnies souveraines, à sçavoir de la chambre des comptes et du parlement dont les chefs qui furent receus au bas du throsne par les sieurs de Rhodes et de Sainto, grand maistre et maistre des cérémonies et présentez par le sieur de Guenegaud, secrétaire d'estat, firent ausi les compliments. Alors leurs maiestez s'estant retirées par une galerie dans une maison qui leur avoit esté préparée proche du throsne, la compagnie du prévost de l'Isle commença la marche suivie de 72 mulets de son éminence, couverts de housses très riches avecq son escuirie, ses officiers, gentilshommes et gardes, tous dans une équipage des plus lestes de 90 mulets du Roy et de la petite et grande escuirie de sa maiesté. On voyoit ensuitte les secrétaires du Roy et les maistres des requestes devancez par les huissieres à la chaisne, les quattre de la chancellerie avecq leurs masses d'argent doré qui précédoient une haquenée blanche richement harnachée et houssée de velour violée à fleurs de lis d'or, dont les quattre coins estoit soustenue par quattre chaufecires a pied, sur laquelle estoit les seaux dans un petit coffre d'argent doré; puis le chancelier de France avecq la robe et la soutane de toile d'or sur un très beau cheval houssé de mesme estoffe, aiant à costé de lui ses pages et grand nombre d'estafières couverts de velours violée avecq des galons d'or et suivi de quelque uns de ses domesticques, les mousquetaires du

Roi, les chevaux legers, les exempts et gardes de la prévosté de l'hostel, le marcquis de Sourches à leur teste et grand nombre de seigneurs superbement montez, les cent Suisses, le marcquis de Varnes pareilement à leur teste, les heraults d'armes, le grand maistre de l'artillerie, plusieurs mareschaux de France tous forts magnificques, et le comte de Harcourt, grand escuier, portant l'espée roialle devant sa maiesté, aiant à ses costés six escuiers, à sa droicte le duc de Bouillon, son grand chambellan, et derrière elle le duc de Tremes, capitaine des gardes, le duc de Créqui, premier gentilhomme de sa chambre et le sieur de Bellinghem, premier escuier de la petite escurie. Monsieur venoit après seul, il estoit joinct par le prince de Condé, le prince de Conti et le duc d'Enghien, aussi des plus esclatants et à leurs trousses venoit le comte de Soissons et beaucoup d'autres seigneurs, la compagnie des gentilshommes au bec de corbin et les pages de la chambre de la Reine ; ils précédoient immédiatement ceste charmante princesse, qui estoit sur son char de triomphe, tiré par six chevaux couleur de perle que son alteze nostre prince avoit faict présent à sa maiesté, aux costez duquel estoit le ducq de Guise avecq les autres princes de la maison de Loraine, et de l'aultre le comte de Fuensaldaigne ; puis venoit le caroche du corps de sa maiesté ou estoit Mademoiselle et les trois princesses ses sœurs ; le second caroche ou estoient ses aultres dames, les gardes du corps et les gensdarmes du Roy, enfin les officiers de la fauconnelle qui fermoient ceste longue et nombreuse cavalcade. Leurs maiestez estant arriveez à la porte St-Anthoine, superbement décorée et ou le corps de ville les attendoit, le prévost des marchands leur présenta deux daix de toille d'or ; de là l'on continua la marche par la rue de St-Anthoine, ou la Reine mère estoit placée dans la belle maison de la dame de Beauvais, en laquelle estoit pareilement la Reine d'Angleterre avecq la princesse sa fille, Son Eminence, la princesse Palatine et quantité d'aultres dames de qualité ; puis par la rue de la Tisseranderie, l'Hostel de Ville, le pont Nostre Dame, le Marché-Neuf, la place Dauphine et le Pont-Neuf, jusques au Louvre. Tous ces endroicts estans parez des superbes arcs triomphaux et fourmillans de peuple qui par ses acclamations redoublées tesmoignoit sa joie de voir une si parfaicte princesse.

Audit mois d'octobre 1660, le prince de Ligne est parti de Bruxelles comme ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, accompagné de 400 personnes, 12 vaisseaux, des livrées somptueuses, fut mené à l'audience publicq avecq grande pompe et solemnité.

### VI. *Grande tempeste arrivé en Hollande.*

Le dix-huictiesme et dix-neufiesme de décembre, par tout la Hollande, en nuict s'esleva par vents une tempeste si furieuse que le tout sembloit trembler, jettant par terre maisons, cheminées, arbres et tours, faisant un ravage si général comme si une grande arrivée ennemie y eult passé ; les habitans du pais asseuroient n'avoir jamais veu en leur vie la mer si sauvaige et rugissante; le matin l'on ne veoit que des relicques de baitteaux, mats, marchandises et corps morts flotter.

## 1661.

### I. *Sacrilége puni à Liége.*

A la fin du mois de febvrier 1661, à Liége, un jeusne homme, âgé de 22 ans, insigne sacrilége, s'estant laissé enfermer dans la cathédrale la nuict, y print un grand ciboire d'argent doré, mangea les hosties consacrées et s'en retira secrètement, mais comme l'on soubçonna sur lui, pour avoir depuis quelque temps esté fouetté pour aultres divers crimes, parmi la récompense de cent patacons au déceleur fut découvert et faict prisonnier, et aiant confessé

ledit sacrilége avecq le vol de plusieurs aultres ciboires, lampes d'argent et autres ornements des églises, il fut tenaillé sur un eschauffault, estranglé à un poteau, de là décapité et son corps réduit en cendre et sa teste mise sur une perche.

Audit mois de febvrier, au Pais Bas, se vit une comète qui paraissoit sur les quattre heures du matin avecq une queue d'environ une aulne ; elle ne fut pas grandement perceptible.

Audit temps, en Flandre, les villes et places du Roi d'Espaigne, signament alentour de Dunckerke, estoient chargées de doubles garnisons, d'aultant que ceulx de Dunckerke se fortifioient de plus en plus et y faisoient venir d'Angleterre des nouvelles trouppes et des provisions considérables, tenans leurs portes fermées sans en donner que difficillement l'entrée ou sortie à personne.

Au dit temps, on at tiré trois mils soldats hors des garnisons du pais de Brabant, lesquels l'on envoioit à Ostende pour les embarcquer pour estre transporté en Espaigne et y servir contre le Portugal.

Audit mois de may, les commissaires du Roi, par ordre de sa maiesté très chrestienne, licentièrent toutes les garnisons des villes de Loraine, démolissans les fortifications d'icelles comme l'on at faict à Nanci et ailleurs, ès pais, et puis remettans icelles places aux commissaires du duc Charles, avecq défence de ne les plus fortifier.

II. *Miracle de St Franchois de Paul.*

A Calais, le jour de l'octave de St-Franchois de Paul, la fille d'un ancien maieur de laditte ville, agée de 39 ans, affligée de divers maux, et entre aultres d'une contraction de nerf qui lui ostoit l'usaige d'une jambe, aiant esté inspiré de se faire transporter en l'église des R. P. minimes, après ses dévotions dans la chappelle de ce saint, recouvra une parfaicte santé, au grand estonnement de tous les habitans.

Les Estats de Hollande firent plusieurs assemblez pour les affaires de Por-

tugal, a divertir le mariaige de l'infante de Portugal avecq le Roi d'Angleterre; mesme l'ambassadeur d'Espaigne sollicitoit les Estats généraux de joindre leurs forces avecq les leurs contre laditte Portugal, avecq promesse qu'aiant recouvert ce roiaulme là, il leur remettra tout ce qui at esté prins sur eulx au Bresil depuis l'an 1641.

Au commencement du mois de septembre 1661, on travailla à la démolition des fortifications de la vieille ville de Nanci, y aiant quattre cents hommes emploiez pour le tierche qui estoit à la charge du Roi.

Pour lors, le gouverneur de Dunckerke faisoit continuer travailler aux fortifications de la ville par trois cents hommes.

Alentour de Malines s'esleva une furieuse tempeste comme une orage, laquelle abattit beaucoup de maisons, censes et arbres ; des personnes furent eslevées et transportées bien loing au grand estonnement de plusieurs qui en sont tesmoins oculaires.

### III. *Trespas du comte de Fuensaldaigne.*

Audit mois de novembre 1661, le comte de Fuensaldaigne, aiant esté obligé de sortir de France, tomba malade en la ville de Cambrai et mourut le vingt-deuxiesme dudit mois de novembre, aagé environ de soixante trois ans, aiant glorieusement passé la pluspart de sa vie au service de sa maiesté catholicque, tant à la guerre que dans les négotiations les plus difficiles. (1)

### IV. *L'arrivé du sieur Marcin à Bruxelles.*

Au mois de décembre 1661, le sieur Marcin, maistre de camp général des trouppes de sa maiesté catholicque au Pais Bas, arriva à Bruxelles avecq plusieures officiers qui avoient esté au devant de lui, comme aussi le marcquis

---

(1) Alphonse Perés de Vivero, comte de Fuensaldagne. On trouve sa biographie dans le *Journal historique* du baron de Woerden, t. 2, p. 609.

d'Ierres, venant de Madrid, pourvueu du gouvernement de la Franche-Comté, dont il en presta le serment de fidélité es mains du marcquis de Caracène.

1662.

I. Au mois de janvier 1662, le marcquis de Caracène, gouverneur des Pais Bas, a receu pour lors d'Espaigne une remise de trois cents mille ducats, dont cent mille doibvent estre emploié au paiement des soldats et une aultre partie pour le transport des trouppes du Pais Bas en Espaigne.

Ensuitte du traicté fait entre la Portugal et l'Angleterre, l'on a renforcé la garnison de Dunckerke de mil Anglois au lieu de ceulx que l'on avoit tirez hors pour les porter à Tanger.

II. *Le Tournoy ou Carousel du Roy de France.*

Le troixiesme jour du mois de juing 1662, sa maiesté de France, pour donner commencement au tournoy ou carousel que l'on attendoit avecq impatience, se rendit en la grande place du marché aux chevaux, suivi des chevaliers de son escadre, tres bien montez et vestus ainsi qu'est à la romaine, avecq des broderies d'or et d'argent et des rubans et plumes de couleur de feu ; monsieur le prince de Condé, le ducq d'Anguien et le ducq de Guise se treuvèrent aussi au mesme lieu avecq leurs quadrilles dont le premier représenta les Perses et avoit le blanc et l'incarnat ; la seconde les Turcs et avoit le bleu, le blanc et le noir ; la troixiesme les Indiens et avoit le jaune, le noir et le blanc ; et le quattriesme les Sauvaiges et avoit le blanc et le verd. Tous commencèrent leur marche aux fanfartres des trompettes et timbales; le marescal de Gradmont estoit à la teste en qualité de marescal de camp général avecq quattre aides de camp, suivi des mareschaux de camp de chasq quadrille, à la teste de leur équipaige,

et en ceste ordre arrivérent au lieu des courses, ou estoient dressé des amphithéâtres ou se trouvèrent les Roines, les grands seigneurs et princesses, le nonce du Pape, les ambassadeurs des rois et aultres ministres estrangers, et en la place une infinité de monde. Le Roy commença à la course, puis tous les aultres à leur tour, et le prix fut emporté par le marcquis de Bellefonds et receult des mains de la Roine une riche boete à pourtraict couvert de diamans. Le lendemain les mesmes trouppes se rendirent encor dans leur camp et firent les courses des bagues dans lesquelles le comte de Savi emporta le prix et receult un riche diamant de la Roine mère.

Sa maiesté très chrestienne, en conformité du traicté de paix des deux couronnes, a terminé les difficultées qui se treuvoient sur le subiect de l'abbaie de St-Hubert (1) avecq les gens de sa maiesté catholicque.

Le cincquiesme dudit mois d'aoust 1662, la Reine mère d'Angleterre s'embarqua à Calais pour aller à Londres.

Sa maiesté britannique estant allée au devant de la Reine sa mère sur une barcque, fut surprise d'une tempeste qui l'obligea de se sauver avecq grand péril de sa vie. Le ducq d'Iorck, qui estoit aussi a mesme effect en mer dans un aultre batteau, fut obligé de couper son grand mast.

### III. *Garnison angloise sortit de Dunkercke.*

Le vingt-huictiesme jour du mois de novembre 1662, la garnison angloise

(1) Petite ville située en Belgique, dans la province du Luxembourg, célèbre par une abbaye de Bénédictins fondée en 698, où on voyait avant 1793 un texte des Evangiles, orné de pierres précieuses, donné par Louis-le-Débonnaire et un Psautier en lettres d'or donné par Lothaire, son fils. Il y a en cet endroit un pèlerinage très-renommé où vont ceux qui ont été mordus par des animaux enragés. En 1709, l'Electeur Palatin y renouvela l'ordre des chevaliers de Saint-Hubert, fondé en 1444 par le duc de Juliers.

est sortit de Dunckerke des forts de Mardick et du grand et petit fort du costé de Berghe, et le mesme jour les arméez de France y sont entrées et, le trentiesme jour dudit mois, le Roi de France partit avecq les principaux de la cour en carosses de relais et faisant estat d'estre à Dunkercke, le deuxiesme de décembre. Quelques jours auparavant, une aultre partie de la cour estoit allée attendre le Roi à Calais, et sa maiesté avoit pourvueu le marcquis de Montpezar du gouvernement de Graveline et du commandement de ladite ville de Dunkerke pour les trois ans que le comte d'Estrades doibt demeurer en ambassade auprès des Estats généraux des provinces unies des Pais Bas.

IV. *Arrivé du Roi de France à Calais et puis à Dunkerke.*

Le premier de décembre 1662, sur les sept heures du soir, le Roi de France arriva à Calais au bruict de plus de six vingt vollées de canon, et, le deuxiesme jour, à Dunckerk aux cris de joie de tous les bourgeois de se voir restablis dans la religion catholicque. Le lendemain, troixiesme jour, le Roi assista à une procession qu'il avoit ordonné dans ladite ville, qui se fit avecq une très bel ordre, le curé portant le St-Sacrement, estant précédé de toutes les confréries et mestièrs et suivis de sa maiesté portant un cierge à la main, accompagnié de tous les principaux seigneurs de la cour. Ce mesme jour fut publié une ordonnance du Roi contenant les privilèges et franchises dont elle a voulu honorer ceste ville, et, sur le soir, le bourguemaistre et les habitans s'en allèrent remercier ; puis sa maiesté donna au ballif de ladite ville une riche chaisne d'or et, le lendemain, il partit pour s'en retourner à Paris, ou il arriva, le sixiesme.

## 1663.

### I. *Abondance de neiges en Hollande.*

Au mois de janvier 1663, les neiges aians extraordinairement faict enfler les eaux en Hollande, elles se sont débordez de telle sorte que la ville de Gorcome et tous les villaiges voisins en ont receu des très grands domaiges. Le désordre commença la nuict par la rupture d'une digue proche de ladilte ville, ce que le magistrat n'eurent pas plustot veu qu'ils firent tirer le canon et sonner les cloches pour avertir les paisans de se précautioner contre les suittes de ceste inondation, sans quoi quantité de personnes auroient esté noiées avecq leur bestial, au lieu qu'elles eurent le moien de se sauver aux endroicts les plus eslevez. L'après diné du jour suivant, la violence du dèbordement renversa aussi la digue de Bomel et de Thieler avecq une telle espouvante des habitans qu'ils prirent la fuitte pour n'estre pas enveloppé en ce déluge qui a inondé jusques à trent vilaiges et porté la terreur dans touttes les villes des environs.

### II. *Arrivé du R. P. général des Carmes à Valentienne.*

Le neufiesme jour du mois de mars 1663, par un vendredi, environ les onze heures du matin, arriva en Valentienne le R. P. Hiérosme Ari, piedmontois, général de l'ordre des Carmes, et sammedi ensuivant, sur les neuf heures du matin, partit de Valentienne à Brusselet et de là à Bruxelles ; il m'at donné sa saincte bénédiction.

III. *Trespas du comte de Busquoi.*

Le vingt-neufiesme de mars 1663, trespassa le comte de Busquoi, Charles-Albert de Longueval (1), jadis gouverneur de Hainnault et de Valentienne ; on a sonné les cloches, trois fois le jour, à toutes les paroisches de la ville, l'espace de onze jours jusques au service qui fut faict en l'église St-Jean, le dix-neufiesme d'apvril 1663. Le magistrat et conseil et les serments marchoient en deuil depuis la maison de ville jusques à l'èglise St-Jean.

Au mois de septembre, le marcquis de Caracène fit embarcquer à Ostende environ trois mille hommes pour les transporter en Espaigne pour y servir ceste couronne contre le Portugal.

1664.

I. *L'entrée du cardinal légat à Fontaine-Bleau.*

Le 28e de jullet 1664, le Cardinal légat fit son entrée à Fontaine-Bleau, accompagné du duc de Montauzier et du sieur de Bonneville, introducteur des ambassadeurs, qui l'avoient esté prendre à Soisi dans la carosse du Roy. Estant arrivé dans la forest, il fut rencontré par le comte de Harcourt, grand escuier de

(1) Charles-Albert de Longueval, comte de Buquoy, baron de Vaulx, chevalier de la Toison-d'Or, général de cavalerie, époux de Guillemette de Croy-Solre, fut nommé grand-bailli du Hainaut, en avril 1632. Delewarde indique son décès au 10 mars 1663. Il était fils du célèbre Charles de Longueval qui, ayant appris le métier de la guerre sous le prince de Parme, fut appelé par l'empereur Ferdinand II pour commander ses armées, et qui fut regardé comme le premier général de son époque par le grand nombre de victoires qu'il remporta en Allemagne et en Hongrie. Il fut tué au siége de Neuheusel en 1621. Son père, Maximilien de Longueval, seigneur de Vaulx, premier comte de Bucquoy, dont on trouve un bel éloge dans Strada, avait été tué au siége de Tournay en 1581.

France, qui l'aiant complimenté, entra dans la mesme carosse et l'amena jusques au hault du pavé où Monsieur le vint recontrer dans un superbe carosse couvert de velour rouge cramoisie en broderie d'or et d'argent, accompagné des ducs de Rets et Villeroi et de quantité d'aultres seigneurs, où l'un et l'aultre mirent pied à terre. Au mesme temps et après les compliments réciprocques, Monsieur l'invita de monter dans son carosse et lui donna la droicte; de ceste sorte ils entrèrent à Fontaine-Bleau, précédez des gardes du grand prévost, de 12 pages et deux cents estaffières du Cardinal légat ; ensuitte venoit l'escuirie du Roy, puis tous les officiers de Monsieur, au bruict des timballes et des trompettes, et grande quantité de carosses à six chevaux. De là il fut conduict au travers des gardes françois et suisses en l'appertement qui lui avoit esté préparé, où elle eult quelque entretient avecq Monsieur qu'elle reconduisit jusques au boult dudit appertement lui donnant la main droicte. Le lendemain saditte éminence fut conduicte avecq les mesmes cérémonies à l'audiance du Roy, lequel alla au devant d'elle jusquez à la porte de sa chambre, et, après y avoir receu son compliment, la conduisit en la ruelle de son licts, où il la fit seoir dans un fauteuil et s'estant couverts elle lui parla dans les termes porteez du traicté de Pise, en sorte que sa maiesté en fut très satisfaict; ensuite saditte maiesté la conduisit jusques à la porte de la chambre où elle alla chez les Reines, puis chez Monsieur le Daulphin et chez Monsieur.

## 1665.

### I. *Animosité des Hollandois contre les Anglois.*

Que cestui qui prendroit l'admiral anglois oultre le vaisseau qui leur demeureroit, avoient promis de donner cent milles florins et ainsi des aultres.

II. *Déclaration du Roy d'Angleterre touchant la guerre contre les Hollandois.*

Scavoir est qu'elle contenoit entre aultres choses que sa maiesté aiant inutilement faict faire ses plaintes aux Estats généraux des Provinces unies des domaiges que ses peuples avoient receus tant des compagnies des Indes-Orientales et Occidentales de Hollande que les aultres subiects de ces provinces et voiant que, bien loing de luy rendre la justice qu'elle en attendoit, ils avoient donné ordre à leur vice admiral Ruiter de commettre touttes sortes d'hostilitées contre les Anglois en Africque, elle déclaroit les Estats autheurs de la guerre commencée.

Au mois d'apvril 1665, les navires du Roy d'Angleterre estoient aux Dunes, composées de quattre-vingt grands vaisseaux de guerre divisées en trois escadres, la première commandée par le ducq d'Yorck, la seconde par le prince Robert et la troixiesme par le comte de Sauchunich. Le 15 dudit mois, le duc d'Iorck prit la routte du Texel avecq 50 vaisseaux.

Le duc de Vernueil et le sieur Courtin, ambassadeurs extraordinâirs de sa maiesté très chrestienne, s'embarcquèrent à Calais, puis à Douvres et de là à Londres pour tascher d'accommoder les différents qui sont entre les Anglois et les Hollandois.

III. *La consistance de l'armée navalle des Hollandois.*

L'armée navale des Hollandois estoit composée de cent et dix vaisseaux de guerre oultre septante trois brulots, deux frégats, plusieurs barcques d'avis et quantité d'aultres petits navires qu'ils servent à porter les munitions.

Le trent-et-uniesme de may 1665, le feu se prit dans la ville de Ruremonde lequel réduisit en cendre la plus grande partie de ladittc ville.

IV. *Déclaration de ce qui s'est passée touchant le combat naval des Anglois et Hollandois.*

La flotte hollandoise aiant paru, le onziesme de ce mois de juing, à la veue de celle d'Angleterre qui estoit vers Harvich, le duc d'Iorck qui apporte tous ses soings pour la mettre en bon ordre, n'eut aucune peine à la disposer au combat qu'elle desiroit depuis loing temps. Les Hollandois qui la virent en si bonne posture se contentèrent de se tenir au dessus du vent et de s'arrester quelquefois pour veoir si elle oseroit les suivre, observant tousiours un assé belle ordre et l'on jugea qu'ils avoient cent et dix vaisseaux et dix brulots. Le lendemain on descouvrit une de ces navires qui bruloit que l'on croioit porter l'estendart, quoique ce ne fust qu'un grand brulot, et les Anglois en aiant tiré un favorable présage, continuèrent de les suivre jusques à la nuict, essaians de gaigner le costé d'ou le vent venoit. Le treisiesme jour dudit mois de juing, à la poincte du jour, les Hollandois envoièrent une bordée au vice admiral Minnes qui leur en rendit une aultre, et leur flotte passant devant celle des Anglois, les vaisseaux continuèrent de se saluer réciprocquement de la mesme sorte ; aussi tot le ducq d'Iorck fit changer les voiles pour tenir tousiours le dessus du vent, et le prince Robert et le capitaine Minnes estants à l'avant garde, le choc continua sans que les deux parties fissent aultre chose que s'endommager avecq des gros boulets à cause de la distance dans laquelle ils combattoient ; mais à une heure après midi, on se trouva si près que les Anglois entrèrent au milieu, et sur les trois heures les vaisseaux de l'admiral Opdam aiant sauté en l'air comme on le croit par l'effect d'un bruslot, les Hollandois en furent tellement surpris et les Anglois encouragez qu'enfin l'avantaige leur demeura. On les poursuivit jusques dans le Texel, aiant perdu plusieures navires, tant pris que coulez à fond et la pluspart de leurs chefs, comme Opdam, Cortenaere, Schram et Stellingwerf, avec divers officiers et grand nombre tant soldats que matelots, y ont esté tuecz.

Les Anglois ont perdu aussi quelques vasseaux avecq les comtes de Mariborrough et de Portland, le contre-admiral Sampson, les capitaines Appleton et Kirby, le comte de fils Hardin, milord Muskerri et le sieur Boile qui ont esteez tueez, ces trois derniers si proche du ducq d'Iorck qu'il eult le visaige couvert de la cervelle dudit comte fils Hardin. *Le Roial Charles, le Chesne* et *la Catherine* ont furieusement combattu contre l'admiral Opdam, et huict aultres vaisseaux, entre lesquelles estoit celui de Marseneez Cuyper, *l'Oranger* et *l'Arbre de Cloux de Giroffle;* les vaisseaux hollandois envoleez sont les suivants : *la Concorde*, montée de quattre vingt quattre pièces de canon et cincq cens hommes; *la grande Hollande*, montée de septante pièces et deux cens cincquante hommes; *le Lion d'or*, monté de septante pièces et trois cens hommes; *l'Arbre de Cloux de Giroffle*, monté de cincquante deux pièces et deux cens vingt cincq hommes; *les sept Forests*, monté de septante pièces et trois cens hommes; *la Charité*, montée de quarante pièces et cent quattre vingt hommes; le capitaine de Liesde sur *la petite Hollande*, monté de vingt cinq pièces et de deux cens quattre hommes, et encor deux aultres desquels on ne sçait encor les noms. A cause de ceste grande victoire, on at faict des feux de joie et démonstré une grande réiouissance par toutte l'Angleterre.

Le dix-neufiesme de jullet 1665, le Roy de France alla au-devant de la Roine d'Angleterre jusques à Pontoise et Monsieur jusques à Beauvais, et ensuitte l'ammenèrent à St-Germain-en-Laie où elle fut accueilliée des Roines avec tous les tesmoigniages d'une joie imaginable.

### V. *L'évesque de Munster en guerre contre les Hollandois.*

Audit temps, l'évesque de Munster déclara la guerre aux Hollandois et distribuoit des patentes pour des trouppes d'infanterie que cavallerie, et sur cest advis que l'évesque de Munster continuoit ses levées, les Estats de Hollande ont faict marcher des trouppes sur la frontière et faict munir les places voisines de munitions de guerre affin de former un corps de dix milles hommes qu'ils ont résolu de tenir du costé d'Allemaigne pour s'opposer vigoureusement aux desseins de ce prélat.

VI. *Continuation de la guerre entre les Anglois et Hollandois.*

Le 13 d'aoust 1665, quinze vaisseaux de guerre anglois et deux bruslot attaquèrent les vaisseaux hollandois dans le port de Berghe et le cannonèrent, ce qui dura trois heures et demie.

Audit temps, une partie de la flotte de Hollande, composée de 50 navires de guerre est sortie en mer, le 14 et le rest le 16, avecq le vice-admiral Ruiter.

VII. *L'évesque de Munster en campaigne.*

Au mois de septembre 1665, l'évesque de Munster commença à se mettre en campaigne avecq ses trouppes qu'on faisoit monter à trent mille hommes; lesquels après avoir faicts place d'armes près de Meppen, entrèrent dans la Tuvente et pillèrent la plus grande partie de ce pais sans y trouver la moindre résistence.

VIII. *Les progrès de l'évesque de Munster.*

Au mois d'octobre 1665, les trouppes de l'évesque de Munster se sont emparées du chasteau de Borcklo, de Dreppel, de Keppel, de Lockum et aultres places où ledit prélat establit son quartier faisant des courses dans le plat pais de la Campinne.

IX. *Le secours du Roy de France aux Hollandois.*

Le 14 d'octobre 1665, partirent de la Haye vers Maestrich, les sieurs Asperen et Beverning comme députez des Estats de Hollande pour recevoir les trouppes auxiliaires du Roy de France, en nombre de six mille hommes, quat-

tre milles fantasins diviseez en 92 compagniez et deux milles chevaux en quarante chacune de 50 maistres.

Le cincquiesme de novembre 1665, le duc de Lorraine aiant espousé la fille du comte d'Aspremont de Nontueil, elle fit son entrée dans la ville de Nanci au bruict du canon, de la mousqueterie des bourgeois.

### X. *Grand débordement des eaux en Hollande.*

Le cincquiesme de décembre 1665, se leva une tempeste si furieuse en Holande que la mer estant extraordinairement enflée, rompit plusieurs digues et principalement aux environs d'Ambsterdam, il y eult grand nombre de vilaiges submergées que le domaiges en estoit presq inestimable, et au mesme temps le feu s'estant pris à celui de Walkembourcq à une lieu de Leiden, le vent augmenta de telle sorte l'incendie que plus de vingt maisons en furent bruslées.

Audit temps la ville de Lockum que l'évesque de Munster avoit faict fortifier fut reprins par les Hollandois.

### XI. *Les obsecques et services de sa maiesté catholicq Philippe 4e, Roy des Espaignes, célébreez à la ville de Valentienne.*

Le quattriesme du mois de novembre 1665, fut commencé à sonner les cloches en la ville de Valentienne, trois fois par jour, une heure à chasq fois, et ce en toutes les églises parosialles et monastères tant des ordres mendians qu'aultres, pour le trespas de feu sa maiesté catholicq Philippe 4e, Roy des Espaignes, prince souverain des Pais Bas que Dieu ait en sa gloire; on a sonnée par l'espace de seize jours, et le services fut faict en l'église de Nostre-Dame-la-Grande, le dix-septiesme de novembre 1665, la prédication at esté faict par le R. P. frère Franchois de Hesecques, docteur en théologie, dominicain.

XII. *Réiouissance pour le couronnement de Charles deuxiesme, 'fils de sa maiesté catoolicq Philippe quattriesme.*

Le sixiesme dudit mois de novembre 1665, en la ville de Valentienne, furent tireez trois volées de canons de vingt pièces, et ce environ les dix heures du matin, comme se faict par touttes les villes du Pais Bas, à mesme heure, et ce pour le couronnement du jeusne Roy des Espaignes, Charles II, que Dieu le conserve longues années.

1666.

I. La nuict du 6 et 7 de janvier 1666, 200 chevaux et 350 fantasins de l'évesque de Munster, aiant passéez par la glace des marais, entrèrent dans le Tuvente où ils pillèrent le vilaige d'Emd, et aultres milles cincq cens hommes du mesme partie estant entrée dans le vilaige de Vriesuten, ausi à la faveur de la glace, y levèrent les meubles que les habitans du voisinaige y avoient retirez.

II. *Deffaict des soldats de l'évesque de Munster.*

Le quinsiesme de ce mois de febvrier 1666, furent deffaict sept à huict cens soldats de l'évesque de Munster par les Franchois et Hollandois, du costé de Breda, au vilaige Doudenbosch, aiant illec commencé un fort à la teste des marais de la mairie de Boisleducq à dessein de mettre le plat pais en contribution.

Le quattorsiesme dudit mois de febvrier, les Estats de Brabant prestèrent à

Bruxelles le serment de fidélité au Roy d'Espaigne, Charles II, entre les mains du marcquis de Castel Rodrigo, gouverneur du Pais Bas.

III. *Arrivé du comte Marcin au Pais Bas.*

Le dousiesme d'apvril 1666, arriva en Valentienne par la porte Cambrisienne sur les quattre heures après-midi, le comte de Marcin et, ce d'Espaigne en qualité de général des armes du Pais Bas ; furent tirecz à son arrivée aucunes pièces de canon et la garnison lui alla au-devant ; il fut logée à l'hostel de Vicogne, et le lendemain au matin partit par la porte Tournisienne pour Enghien où le ducq d'Archot l'attendoit au disné, et le 14 dudit mois d'apvril 1666, arriva à Bruxelles à deux lieuez de laquelle il fut receu par le prince de Ligne, général de la cavallerie.

IV. *Chapittre provincial des R. P. Dominicains tenue en Valentienne.*

Le quinsiesme de may 1666, par un samedi, s'est tenue le chapitre provincial des R. P. Dominicains, et le jour suivant, qui fut dimanche, se fit la procession par la ville avecq le très adorable St-Sacrement, la prédication à l'église St-Géri par le R. P. F. Amand Turu, docteur en théologie, et ce environ les dix heures du matin, et se trouvèrent à laditte procession plus de quattre-vingt-dix FF. religieux dominicains; lundi dix-septiesme, se fit la dispute en théologie à l'église desditz R. P. dominicains sur les trois heures après-midi.

V. *La paix conclue entre l'évesque de Munster et les Hollandois.*

Le paix des Estats-généraux avecq l'évesque de Munster at esté conclue, et, le treisiesme du mois de may 1666, fut publié dans touttes les villes capitales des sept provinces.

Au mois de juing 1666, les Anglois et Hollandois attacquèrent furieusement l'un l'aultre en mer où il y eult des grandes pertes de vaisseaux de guerre chargez de canons de grande valeure, jetté en fond de mer et grand nombre de soldats et maltelotz que seigneurs et capitaines tant périe que tuez, et aussi beaucoup tant de blesseez que prisonniers de part et d'aultres, et des navires de guerre pareillement prinses et ramenées tant en Hollande que en Angleterre.

Le 25 dudit mois de jullet 1666, mourut subitement en l'abbaie de Royaulmont (1) le comte de Harcourt, grand escuier de France et un des grands capitaines de son siècle.

## VI. *Combat furieux sur mer des Anglois et des Hollandois.*

Au mois d'aoust 1666, les Hollandois aiant demeurez jusques au troisicsme jour dudit mois à l'embouchеure de la Tamise et voiant les Anglois en estat de sortir, l'admiral Ruiter ne jugea à propos de les attendre si près de la coste, ce pourquoi il se mit au large et mouilla l'ancre a deux milles de là avecq toutte sa flotte. Ensuite celle d'Angleterre estant sortie, vint à ancrer à sa veue et touttes deux demeurèrent en cest estat jusques au lendemain 4 que chacune essaia de gagner le dessus du vent; l'escadre du pavillon blan, qui avoit l'avant garde de la flotte angloise, commença à l'escarmoucher avecq celle de Zélande, commandée par Jean Evertzen. C'elle du pavillon rouge, commandée par l'admiral d'Angleterre, s'attacqua à celle de l'admiral Ruiter, et celle du pavillon bleu, commandée par le chevalier Smit, donna sur celle du lieutenant-admiral Tromp. Le premier chocq fut ausi furieux qu'on puisse imaginer, mais l'admiral de Zélande aiant esté emporté d'une volée de canon après avoir coulé en fond un navire anglois, estonna de telle sorte l'officier qui restoit sur son bord que sans considérer les

(1) Abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, située dans l'Ile de France (aujourd'hui département de Seine-et-Oise), diocèse de Beauvais. Elle fut fondée au mois de janvier 1227 par saint Louis.

suittes de ce qu'il alloit faire, il baissa le pavillon pour avertir les aultres de sa mort. Ceste disgrace, joincte à ce que le vice-admiral Tierck Hiddes avoit perdu une jambe et que Bauckeres avoit passé dans le vaisseau de Haen après avoir eut le sien coulé à fond, fut cause que le rest de ceste escadre perdit courage et prit la fuite. Cependant Tromp entra parmi les Anglois et déconcerta extraordinairement l'escadre du pavillon bleu, et l'aiant séparée du gros de la flotte, la pressa de telle manière qui brusla le vice-admiral sur les trois ou quattre heures après midi et la poursuivit jusques aux bancs de Harunis, et comme l'admiral Ruiter estoit environné de trois vaisseaux anglois et d'un bruslot, lequel il coula à fond, un aultre vint à lui à toutte voile qui vraisemblablement l'auroit fort endommagé si le chevalier de Lorraine, le chevalier de Coalin, le baron de Busca et les sieurs de Cavois et de Dampierre, tous volontaires françois qui estoient dans son bord, lesquels descendirent dans une chalouppe avecq quelques soldats, ne s'en eussent rendu maistres et y mis le feu. Ensuitte les Hollandois se retirèrent après avoir perdu noeuf capitaines et quantité de soldats et seulement deux vaisseaux à ce qu'ils disent, mais les Anglois font leur perte beaucoup plus grande. L'admiral Ruiter se rendit le 5 avecq le reste de la flotte à Schoneunelt, où se rendit ausi le lendemain le lieutenant-admiral Tromp et les Anglois aians bien eut leur revange du combat précédent et renvoiées en Angleterre leurs vaisseaux les plus endommagés, se vinrent poster devant les costes de Hollande où ils sont encor à présent.

### VII. *L'entrée du marcquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pais Bas et de Bourgoigne en la ville de Valentienne.*

Le dixiesme jour du mois de septembre 1666, fit son entrée en la ville de Valentienne le marcquis de Castel Rodrigo (1), en qualité de gouverneur géné-

---

(1) Don Francisco de Moura-Cortereal, marquis de Castel Rodrigo, qui fut rappelé en Espagne au mois de septembre 1668 et mourut à Madrid le 23 novembre 1675.

ral des Pais Bas. Il vint de Bouchain par la porte cambrisienne, toutte la garnison, la bourgeoisie et la jeusnesse touts en armes de la ville lui allèrent au devant, le magistrat estant en un pavillon l'attendant à la porte lui présentèrent les clefs de la ville et furent tirée trois volées de dix-huict coups de canon; il fut logée à l'hostel de Vicoigne, et le lendemain sur les neuf heures du matin est parti par la porte montoise pour Maubeuge, aiant esté aussi tirée trois volleez de dix-huict coups de canon.

Le deuxiesme de septembre 1666, le marcquis de Castel Rodrigo mit solemnellement la première pierre à la nouvelle forteresse qu'il faisoit bastir à Charle-Roi entre Meuse et Sambre.

VIII. *Alliance défensife à La Haie en Hollande entre les princes désintéressées.*

Le 25 d'octobre 1666, l'alliance défensif fut signée à La Haye par les députées des princes intéressées et doibt durer six ans du jour de la signature, pendant lesquels le Roy de Danemarc et les Estats généraux tiendront chacun sur pied dix-huict cens chevaux et trois milles six cents fantasins; l'Electeur de Brandenbourcq douze cents chevaux et 2400 fantasins, et le ducq de Zol et l'évesque d'Osnabrug conioinctement six cens chevaux et 1200 fantasins, et si l'un des parties est attacqué par terre en Europe dedans deux ans, les aultres seront obligées à le secourir avecq touts leurs forces.

Le 31, l'électrice de Brandebourcq arriva à La Haie avecq la princesse douarrière d'Orange, sa mère, aiant esté complimentée par les députées des Estats qui estoient alleez au-devant d'elle avecq 42 carosses jusques au pont de Hornes où sa frégate l'avoit descendue.

IX. *Le marcquis Castel Rodrigo faict son entrée à Charle-Roy.*

Le quattriesme dudit mois de novembre 1666, jour de Saint-Charles, le marcquis Castel Rodrigo fit son entrée dans la nouvelle forteresse de Charle-Roi accompagnée de quantité de noblesse et prélats, lesquels il traicta ensuitte avecq grande magnificence ; le soir la feste se termina par quattre salvees de trent pièces de canon.

1667.

I. Dans les villes d'Avesnes, Philippeville et Marienbourcq se faisoient des grands magasins de toutes sortes munitions de guerre et de bouche.

II. *Commencement de la guerre contre la France, le Roy de France aiant rompu la paix cest année* 1667.

Le quattorziesme du mois de may 1667, le Roy de France aiant mandé les députées du parlement de la Chambre des Comptes et de la Court des Aides, leur dist qu'allant faire un voiaige aux Pais Bas, pour tascher à mettre la Roine en possession des Estats qui lui sont escheues sans rien faire qui peult nuire et rompre le dernier traicté avecq l'Espaigne, elle leur ordonnoit de prendre en son absence les ordres de ceste princesse à laquelle ils rendirent ensuitte leurs respects et tesmoingnèrent la joie qu'ils en avoient.

### III. *Commencement du voiaige du Roy aux Pais Bas.*

Le seisiesme dudit mois de may 1667, leurs maiestés partirent pour aller coucher à Champlastreu, le 17, elles arrivèrent à Liencourt où elles demeurèrent le lendemain.

### IV. *Le Roy de France entre dans le Pais Bas.*

Le dix-neufiesme de may 1667, elle continuèrent leur route vers la frontière de Picardie pour entrer dans les Pais Bas à la teste d'une armée de soixante milles hommes.

Le 16 de may 1667, les ambassadeurs d'Angleterre entrèrent dans la ville de Breda pour adviser à la paix avecq la Hollande.

### V. *Charle-Roy démantelée.*

Audit temps, le marcquis de Castel Rodrigo fit démanteler Armentier, La Bassée et aussi Charle-Roi dont il fit saulter les bastions, le 22 de ce mois de may.

Sur la fin dudit mois de may, les François se saisirent d'Armentier et de La Bassée.

### VI. *Arrivée du Roy de France avecq son armée au Pais Bas* 1667.

Le Roi de France aiant passée, le 29 de may dernier, entre Quesnoi et Valentiennes, vint le trentiesme à Taisnier auprès de Bavai, le jour suivant à Peroissac Leval vers Binch, et le premier du courant au Pieton sur le ruisseau du

mesme nom; ce jour là, sa maiesté alla à ladítte ville de Binch où elle laissa le sieur de Miremont, capitaine au régiment de Turenne avecq 100 chevaux et 300 fantasins; le deuxiesme de juing, elle se rendit à noeuf heures du matin à Charle-Roi, où estoit le sieur Poduvites, marescal de camp, que le comte de Duras avoit détaché pour s'emparer, comme il avoit faict le 30 du passé, avecq deux brigades de cavalerie et 1600 fantassins commandé par le comte de Sault. Le Roi fit le tour de la place et visita les bastions qui le trouvèrent fort ruinées, mais comme l'assiette en estoit très avantageux et que les dehors en estoient pareillement si achevé et si entièrs qu'on la pouvoit rendre dans peu de jours fort considérable, sa maiesté jugea à propos de faire travailler en diligence pour commettre en bon estat les fortifications; elle résolut mesme de demeurer quelques temps pour animer par sa présence tous ceulx qui y seroient emploiés.

### VII. *Partement de la Roine de France au Pais Bas.*

Le sixiesme de juing, la Roine de France partit de Compiègne pour aller trouver le Roi à Avesnes en Hainnault, où il se debvoit rendre escorté de deux milles chevaux.

### VIII. *Berghe St-Winoc prins par les Franchois.*

Le septiesme du mois de juing 1667, le marescal d'Aumont prit Berghe St-Winoc par composition et, le 12, la ville de Furnes et, le 17, le fort St-François.

### IX. *Le Roy de France partit pour Avesnes.*

Le huictiesme de juing 1667, sa maiesté très chrestienne, escortée d'environ

de deux milles chevaux, avecq grand nombre de volontairs, partit de Charle-Roi, sur les trois heures après midi, pour aller à Avesnes voir la Roine, cependant que plus de 8000 travailloient continuellement au restablissement de ce fort avecq 3000 cavaliers qui estoient emploié a leur apporter des fascines et des palisades, les Espagnols y aiant laissé aultant de matériaux qu'il en fault pour le remettre en bon estat.

X. *La ville de Tournay prinse par les François.*

Le dix-septiesme jour du mois de juing 1667, le Roi de France estant partit de Charle-Roi à la teste de son armée, arriva, le 21, devant la ville de Tournai qui avoit esté investit par les troupes des Lorrains et celles du marescal d'Aumont. Le 22, sur les dix heures du soir, la tranchée fut ouverte ; le 24, la ville se rendit par composition comme fit aussi le lendemain le chasteau, y estant gouverneur le marcquis de Trasegnies.

XI. *Entreprinse des Hollandois sur les Anglois.*

Au mesme temps les Hollandois entrèrent dans la rivière de Tamise avecq quelques legères vaisseaux et des brulots où ils bruslèrent quattre grandes navires anglois et prinrent le *Roial Charles.*

XII. *La ville de Douay prinse par les François.*

Le 29 du mois de juing 1667, le Roy de France, après avoir donné les ordres pour la conservation de Tournay estant allé camper à Holein, le 30, à la poincte du jour il fit partir le comte de Duras avecq deux milles chevaux pour investir la ville de Douai. Ensuitte sa maiesté continuant sa marche à la teste de son armée, et, le 2 du mois de jullet, arriva devant laditte ville, laquelle aiant esté

vigoureusement attaquée, elle fut reduict, le 6, à capituler comme fit aussi le fort de Scarpe, la garnison duquel sortit le mesme jour au soir, au nombre d'environ 250 soldats, tous en un malheureux equipaige. Le 7, la garnison de la ville se retira aussi avecq le commandant espagnol de nation. Aussitot sa maiesté y entra, et le lendemain elle partit avecq deux milles chevaux pour aller à Compiègne chercer la Roine ou il arriva, le 9.

### XIII. *La paix entre les Anglois et Hollandois.*

Le dixiesme de jullet 1667, la paix entre les Anglois et Hollandois aiant esté conclue à Breda soub des conditions raisonnables de part et d'aultre, le lendemain les ambassadeurs de France et de Dannemarc dépeschèrent des couriers à leurs maistres pour leur en donner advis et en avoir leurs ratifications.

### XIV. *La ville de Courtray prinse par les François.*

Le 13 de jullet 1667, le marescal d'Aumont avecq son corps d'armée aiant faict une route de huict lieues, vint investir la ville de Courtrai, sur la Lis. Le 16 on fit l'ouverture de la tranchée, le 17 la garnison se rendit à discrétion. (1)

### XV. *L'entrée de la Roine de France à Douai et à Tournai.*

Le 23 de jullet 1667, la Roine de France, accompagnée du Roi et de Monsieur, fit son entrée dans la ville de Douai ; le sieur d'Aspremont, commandant dans la ville, lui présenta les clefs hors les portes, et le corps de ville, conduict par le sieur Du Pin, aide des cérémonies, harangua sadite maiesté qui estoit en son

(1) Le gouverneur de cette ville était le vicomte de Sebourg, homme qui s'était acquis beaucoup de réputation dans les guerres d'Allemagne et des Pays-Bas. J. hist. de de Vuorden, t. 2, p. 57.

caroche, accompagné de Madamoiselle, de la princesse de Bade, de la duchesse de Montaussier et de quelques aultres dames; ensuitte leursdittes maiestés, precedées de deux dais, entrèrent au bruict du canon et aux acclamations de *Vive le Roi!* et comme on s'estoit préparé à les recevoir avecq grande magnificence, elles recontrèrent plusieurs agréables spectalles sur le chemin qui les conduisoit en leurs logemens. Le premier fut de sept filles à cheval qui tenoient chacune une branche de laurier qu'elles présentèrent au Roi en seigne de victoire qu'il a remportées; ensuitte elles trouvèrent un chariot sur lequel paraissoient les quattre parties du monde soubmises à la France, y aiant au milieu un jeusne garçon sur un daulphin qui chanta un air à l'honneur du Roy; immédiatement après se voioit une navire mouvant d'une invention merveilleuse ou la Piété et la Charité estoient représentées. Le soir, on continua les réiouissances par des feux dans toutes les rues et des lumières aux fenestres avecq diverses tesmoiguaiges d'une allégresse extraordinaire; le lendemain leursdittes maiestés ouirent la messe en l'église collégialle de St-Amé, ou le doien, suivi du chapitre, leur présenta la croix et l'eau béniste, et le mesme jour, elles disnèrent en publicq, de sorte qu'elles furent veue par une foule des habitants avecq une satisfaction extraordinaire; l'après-diné le magistrat, le corps de la gouvernance et l'université les vinrent haranguer et leurs firent les présents accoustumées; ensuitte de quoi ils allèrént aussi ché Monsieur; le 25 la Roine continua ses dévotions en l'église collégialle de St-Pierre ou elle fut aussi receue par le doien à la teste du chapitre, et, sur les six heures du soir, leurs maiestés partirent pour aller souper à Orchies, au quartier de Monsieur de Turenne, marescal de camp général, où ce prince les traicta avecq la somptuositée imaginable. Elles en partirent, à trois heures après minuit, le Roi aiant envoié dans les quartiers pour faire monter à cheval et escorter la Roine jusques à Tournai, ce qui fut exécuté avecq beaucoup de promptitude par le comte de Vivone qui commandoit l'avant-garde et, le 26, sur les neuf heures du matin, leurs maiestées arrivèrent à Tournay hors les portes de laquelle les eschevins leur présentèrent les clefs d'or dans un basin d'argent avecq le dais; elles descendirent au tintamar du canon et aux cris de *Vive le Roy*, en l'église cathédralle où le doien, à la teste du clergé, les complimenta et après le *Te Deum* elles se rendirent en l'abbaie de St-Martin.

Les rues de leur passaige estant tapissées, le soir on y veid de toutes costées esclatée la joie par des feux et des lumiers aux fenestres, et le lendemain le corps de ville, les trois estats de la province et le clergé eurent audience du Roy, puis la Roine, présenté par le sieur Le Tellier, secrétaire d'Estat, et conduicts par le sieur Du Pin, aide des cérémonies ; le mesme jour, la Roine, accompagnée de Madamoiselle, alla au noviciat des jésuists ou elle fut complimenté à la porte par le recteur, et leurs maiestées disnèrent en publicq pour donner aux habitants la satisfaction de les veoir. Le 29, la Roine partit sur les huict heures du matin avecq une puissante escorte de cavalerie et d'infanterie soub le commandement du marcquis de Cœuvres.

XVI. *Les villes d'Audenard et Alost prinses par les Franchois.*

Une partie de l'armée du Roi de France s'estant, le 29 de ce mois de jullet, approché de la ville d'Audenard sur l'Escault, la tranché fut ouverte, le 30, et les attacques furent poussées si vigoureusement qu'elle fut emportée, le 31, et c'elle d'Alost sur la rivière de Dendre se rendit incontinent après, n'estant pas en estat de soustenir un siége.

XVII. *Combat des François et Espagnols du costé de Brabant vers Charle-Roi.*

Le cincquiesme du mois d'aoust 1667, le marcquis de Vaubrun Nogent, gouverneur de Philippeville, estant allé à la petitte guerre du costé de la Brabant avecq quattre à cincq cens chevaux, il fut recontré à son retour entre Péruwée et Jodoigne par le prince de Ligne avecq quattorze à quinze cens chevaux ; le combat fut fort opiniastre entre les deux parties, mais les François furent obligéz de ceder au grand nombre. Le marcquis de Vaubrun, les sieurs de La Haye et de Sause furent faicts prisonniers avecq d'aultres officiers et soldats dont beaucoup furent tués de part et d'aultre.

XVIII. *La ville de Lille assiégée par les François.*

Le Roy de France aiant campé quelques jours du costé d'Alost et faict mine de vouloir investir Dermonde, décampa tout à coup avecq toutte son armée et arriva, le 10 d'aoust, au vilaige de Los près de la ville de Lille qui avoit esté investit deux jours auparavant par le marcquis d'Humieres et par les comtes de Lillebonne et de Lorge ; sa maiesté fit en mesme temps travailler aux lignes et circonvallations et de contrevallations par grand nombre de pionniers de Flandre et d'Arthois, lesquels estant achevées, il fit attacquer la ville avecq tant de vigueur que la contrescarpe aiant esté emporté, la nuict du 24 au 25, et les deux demie lunes, le 26, les assiégées battirent la chamade, le 27 matin, se rendirent l'après-midi par composition. Ainsi l'une des plus grandes et des plus importantes villes des Pais Bas fut réduicte en neuf jours de tranchée ouverte; le 28, le Roi y fit son entrée, aiant dès le moment de la capitulation ordonné le marcquis de Créqui d'aller attacquer les Espagnols qui estoient entre Gand et Bruges, comme aussi au comte de Lillebonne et au marcquis de Bellefond de le suivre, mais par un aultre chemin, ce qui fut si bien concerté qu'une partie de leur cavalerie fut deffaicte, grand nombre d'officières prisonnières, oultre quinze cens soldats, cincq pairs de timballes, divers drappeaux et cornettes. Le prince de Ligne et le comte de Marcin se retirèrent dans la ville de Gand à un quart de lieue de laquelle le Roy coucha dans son caroche pour soustenir ses troupes en cas de besoing.

XIX. *Ravages des François aux environs de Bruxelles.*

Au mois d'octobre 1667, l'armée françoise consuma tous les vivres et les fourages aux environs de Bruxelles, tirant des contributions jusques aux portes

de ladittc ville, obligeant les petites places à demander la neutralité et tenoit les Espagnols si serrés qu'aucun partie n'osoit s'éloigner de sa garnison.

## 1668.

### I. *Trespas du marcquis de Caracène.*

Le sixiesme de janvier 1668, mourut à Madrid ensuitte d'une maladie de trois jours le marcquis de Caracène, ci-devant gouverneur des Pais Bas. Devant de mourir, la Reine d'Espaigne lui envoia la déclaration de la mercède qu'elle lui avoit faict de président du conseil d'Estat de Flandre.

### II. *Réduction de la province de la Franche-Comtée de Bourgoigne au Roi de France.*

Le deuxiesme du mois de febvrier 1668, le Roi de France aiant oui messe partit sur les onze heures du matin de St-Germain pour aller dans la Franche-Comtée nonobstant la rudesse de la saison, et on ne sceut pas plustot son arrivée qu'en mesme temps la reduction de toutte ceste province fut au Roi de France.

### III. *La paix signée de la France et l'Espaigne.*

Le 30 du mois d'apvril 1668, le traicté de paix entre la France et l'Espaigne at esté signé à Aix-la-Chappelle par le sieur Colbert, plénipotentiaire de France, et le deuxiesme du mois de may par le baron de Bergeick, plénipotentiaire d'Espaigne; elle fut publiée à Paris le 29 dudit mois de may.

### IV. *Publication de la paix à Bruxelles et Valentienne.*

Le trentiesme de may XVI[e] soixante-huict, la paix entre l'Fspaigne et la France at esté publié à Bruxelles, et le troixiesme de juing dudit an 1668, audit Valentienne.

### V. *Conditions de la paix.*

Le Roy très chrestien retiendra, demeurera saisi et jouira effectivement de toutes les places, forts et postes que ses armées ont occupées et fortifiées pendant la campaigne de l'année passée, a sçavoir de la forteresse de Charle-Roi, des villes de Binch et d'Atz, des places de Douai, fort de l'Escarpe, Tournay, Audenard, Lille, Armentieres, Courtrai, Berghes-St-Winoc et Furnes, et de toutte l'estendue de leurs balliaiges, chastellenie, territoir, gouvernances, prévostées, appertenances, dépendancez et annexées de quelque nom qu'elle puissent estre appellées.

Ledit Seigneur Roi très chrestien, ausitot après la publication de la paix, retirera ses trouppes des garnisons de toutes les places, villes, chasteaux et forts du comtée de Bourgoigne, vulgairement appellé la Franche-Comtée et restituera réellement, effectivement et de bonne foie à sa maiesté catholicq toutte laditte comté de Bourgoigne sans y rien réserver ni retenir.

Ledit Seigneur Roi très chrestien ferat ausi restituer audit Seigneur Roi catholicq toutes les places, forts, chasteaux et postes que ses armées ont ou pourront avoir occupé jusques au jour de la publication de la paix, en qu'elles lieu qu'elles soient scituées, à la réserve des places et forts qui doibvent demeurer par le présent traicté à sa maiesté très chrestienne, ainsi qu'il at esté dict ci-dessus ; comme pareillement à sa maiesté catholiq serat restituer à sa maiesté très chrestienne toutes les places, forts, chasteaux et postes que ses armes pourroient avoir occupé jusques au jour de la publication de la paix en quelq lieu qu'elles soient situées.

Il at esté convenu, accordé et déclaré qu'on n'entend rien révocquer du traicté de Pirenées (à l'exception de ce qui regard le Portugal avecq lequel ledit Seigneur Roi càtholicq a depuis faict la paix) qu'entant qu'il en aura esté disposé en celui-ci par la cession des places susdictes sans que les parties aient acquis aucun nouveau droict ou puissent recevoir aucun préiudice dans leurs prétentions respectives en toutes les choses dont il n'ést poinct faict mention expresse par le présent traicté.

VI. *La béatification de Rose de Ste-Marie du tierche ordre de St-Dominicq.*

Le cincquiesme jour du mois d'aoust 1668, à Valentienne, au couvent de St-Paul de l'ordre de St-Dominicq, s'est célébré la béatification de Rose de Ste-Marie du Péru des Indes-Occidentales, du tierche ordre de St-Dominicq, par une octave et prédication par diverses religieux.

*Grande pestilence en Valentienne.*

L'an mil six cens soixante-huict, eult en la ville de Valentienne grande mortalité de peste ou moururent vingt milles personnes.

VIII. *Prétentions du Roy de France.*

Il prétend la ville de Condé comme dépendant de c'elle d'Ath avecq le fort de Linch et la contrescarpe et les écluses de Nieuport dépendant de Furnes.

IX. *Départ du marcquis de Castel Rodrigo pour Espaigne.*

Le 29 septembre 1668, le marcquis de Castel Rodrigo partit de Bruxelles pour retourner en Espaigne, aiant receu le complimens de touts les magistrats ; il fut à Malines prendre congé du conestable de Castille, nouveau gouverneur du Pais Bas, où il est attendant que tout soit prest à Bruxelles pour son entrée.

1669.

I. *Dom Inigo, Melchior, Fernandez de Velasco et Touar, conestable de Castille, faict son entrée à Bruxelles comme gouverneur des Pais Bas et de Bourgoigne.*

Le 12 du mois de janvier 1669, ledit conestable de Castille, nouveau gouverneur des Pais Bas, fit son entrée à Bruxelles sans aucune cérémonie, n'aiant pas voulu qu'on lui rendist les hommages accoustumez et n'observa non plus la praticque des aultres gouverneurs qui alloient descendre en l'église cathédrale. Le 13 dudit mois, sur les 4 heures du soir, il alla au salue, acompagné dans son caroche du comte de Marsin, maistre de camp général, du prince de Ligne, général de la cavalerie et du comte de Salazar, général de l'artillerie et suivi de la garde des halbardiers avecq celle des archers. Le seiziesme jour dudit mois, la ville lui envoia les présens ordinairs de vin dans un grand vaisseau traisné par quattre chevaux richement caparaçonnée ; le mesme jour, les communes furent assemblées par ordre du magistrat pour délibérer sur ce que l'on a accoustumé de donner aux gouverneurs à leur avènement, mais n'estant pas demeuré d'accord, la chose fut remise à une aultre fois.

II. *La canonisation et feste à Valentienne de S^te^ Marie-Magdelaine de Passi, florentine, aux pères Carmes.*

Le vingt-deuxiesme jour du mois de jullet 1669, jour S^te^-Marie-Magdelaine, en l'église des R. P. carmes de la ville de Valentienne, fut celebré la canonisation de S^te^-Marie-Magdelaine de Passi, florentine, par le Saint-Père le Pape Clément neufiesme; durant l'Octave furent faict des prédications par les carmes, récolets, capucins, jésuist, augustins, et procession par la ville.

Le vingt-cinquiesme jullet, à Valentienne, jour St-Jacques-le-Maieur, s'est faict une procession généralle en action de grâce de la délivrance de la contagion.

III. *Premier pierre fondé.*

Le 11 d'aoust 1669, par un dimanche, fut posé la premier pierre par l'abbé St-Jean en Valentienne, à la chappelle proche l'abbaie de Fontenelle, entre le chemin de Cambrai et la rivière de l'Escault, où jadis un saint hermite eult la vision de la sacrée Vierge lorsque, l'an mil et huict, la peste regnoit à Valentienne.

IV. *Célébration de la feste de la canonisation St-Pierre d'Alcantara, aux F. mineurs de Valentienne.*

Le vingtiesme jour du mois d'octobre 1669 s'est célébré au couvent et église des R. P. récolets en Valentienne la canonisation de St-Pierre d'Alcantara, espagnol, canonisé par notre très-saint-père le Pape Clement neufiesme, dont s'est faict l'Octave et prédications par les R. P. récolets, dominicains, capucins,

carmes, augustins, jésuits, carmes d'escauchez ; chasq jour la procession par la ville avecq et accompagné des ordres mendians et avecq aultres personaiges et chariots de triumphez et jeusnesses à cheval, et un théatre faict et posé à ladite église contre le chœur représenté de divers personnaiges, où la vie dudit St-Pierre d'Alcantara estoit représenté en diverses figures.

Venerabilis servus Dei B. Petrus de
Alcantara, hispagnus ordinis Sancti Patris
francisci discalceatorum fondator primus
hisp. a qua plures aliud dimanarunt ac
pater spiritualis B. matris Theresiæ de
Jesu.

V. *Asasinat de Dom Juan de Toledo à Bruxelles.*

Le 27 du mois de novembre 1669, dom Jean de Toledo d'Avalos revenant le soir du logis du comte de Grimberghe à Bruxelles, fut assasiné par cincq ou six personnes qui l'attendoient proche l'hostel de l'internonce et son corps fut porté en l'église des Carmes où on lui fit un service fort solemnelle par ordre du conestable de Castille, lequel y envoia la musicq du palais. Aussitost qu'il eult avis de sa mort, il envoia son premier secrétaire en sa maison pour se saisir de touts ses papiers, mais on ne donna point ordre que le lendemain au soir pour la recherche des assasins qui eurent le temps de se sauver, de sort qu'on a pu avoir aucune lumière ni des autheurs ni des motifs d'une horrible action.

Deux jours auparavant, il avoit eu audience dudit conestable avecq lequel il fut l'après-diné à la promenade et il faisoit ses adieux pour prendre le lendemain la route d'Angleterre en qualité d'envoié extraordinaire du Roi d'Espaigne.

1670.

I. *Orage, tonnère et esclit en febvrier.*

Le premier jour du mois de febvrier 1670, environ les cincq heures et demie du soir, s'est faict une orage avecq grand bruict de tonnère et esclits espouvantables, tellement qu'on sonoit la cloche à touttes les églises de la ville de Valentienne, chose inouit en tel saison. Dieu nous veuille assister.

II. *Le prince de Condé traict au disné le Roy de France et sa court.*

Le 28 d'apvril 1670, leurs maiestées très chrestiennes avec lesquels estoient Monsieur le Dauphin, Monsieur et Madame, Madamoiselle d'Orléans et la pluspart des seigneurs et dames de la cour, partirent de St-Germain-en-Laye, sur les dix heures du matin, et aiant disné à Chantilli, où elles furent magnificquement traittées par le prince de Condé, elles allèrent coucher à Senlis pour de là continuer leur routte vers la Flandre.

III. *Arrivé du ducq de Villa Hermosa.*

Le 11 de juing 1670, le duc de Villa Hermosa, général de la cavalerie des Pais Bas, arriva à Bruxelles.

Quinze vaisseaux de la compagnie des Indes-Orientales arrivèrent en ce temps en Hollande, chargez de riches marchandises.

IV. *Partement du conestable de Castille de Bruxelles en Espaigne, gouverneur des Pais Bas.*

Le 3 de jullet 1670, le conestable de Castille, gouverneur du Pais Bas, partit de Bruxelles pour s'en retourner en Espaigne, le comte de Monteray aiant esté nommé par la Reine régente audit gouvernement. (1)

V. *Anotation.*

Les années 1669 et 1670, sont morts les archevesq de Cambrai et Malines, les évesques de St-Omer, d'Arras, d'Ipre, Bruges et Tournay.

Grande mortalité de peste à Cambrai, les années 1669 et 1670.

Le trentiesme jour du mois d'apvril 1670, fut faict commandement par le magistrat de la ville de Valentienne à touts bourgeois de porter l'espée à peine d'amende et d'aller travailler aux fortifications de la ville.

La grosse cloche du couvent de St-Paul en Valentienne at esté benist par un jeudi, troixiesme jour du mois de jullet 1670, pour lors f. Anthonin Orman, prieur.

1671.

I. *Arrest contre les Hollandois par le Roy de France.*

Le 7 du mois de janvier 1671, fut donné arrest par le Roy de France à tous

---

(1) Juan Domingo de Zunega et Fonseca, comte de Monterey, fit son entrée à Bruxelles le 19 juillet 1670. Il retourna au mois de février 1675 en Espagne où il se fit prêtre, en 1710, et mourut sur la fin de janvier 1716.

ses subiects et défence que dans toutte l'étendue des costes et ports maritinez de son roiaume, de charger aucunes eaux-de-vie sur les vaisseaux hollandois, à peine de confiscation et de 1500 livres d'amende, à commencer au premier d'apvril prochain ; de mesme sur chacun letz de hareng blanc et sorrets apportéez sur lesdits vaisseaux de Hollande, lève quattre livres et ausi lève sur les épiceries apportées par les mesmes Hollandois tant par mer que par terre, trent pour cent outre les anciens droicts.

II. *Retour du prince d'Orange d'Angleterre.*

Le 28 febvrier 1671, le prince d'Orange retourna d'Angleterre à la Haye, accompagné du comte d'Ollery et de quelques gentilshommes anglois très satisfaict des honneurs et des bons traitemens qu'il a receu à Londres.

Le 6 de mars 1671, mourut don Antonio Pimentel, catelain de la citadelle d'Anvers.

Le 5 de ce mois d'apvril 1671, l'infanterie françoise qui estoit en Lorraine s'embarcqua à Maisières et à Charleville pour descendre la Meuse jusques à Vireu au-dessus de Givet où ils mirent pied à terre, puis traversèrent toutte la Flandre pour aller à Dunkerque.

Le 23 d'apvril 1671, le Roy de France partit de St-Germain-en-Lay accompagnez de Monsieur et de Mademoiselle d'Orléans pour le voiaige de Flandre.

Le 3 du mois de may 1671, le Roy de France arriva à Dunkerque ; le Roy montant à cheval alla visiter les ouvraiges ; il at à chasque fois neuf mil cincq cens hommes à la fois travaillanz.

Le 8 du mois d'aoust 1671, mourut à la Haye en Hollande, dom Estevan de Gamara, ambassadeur de sa maiesté catholicq auprès des Estats des provinces unies.

Sur la fin du mois d'aoust 1671, dom Emmanuel de Lira arriva à la Haye en Hollande en qualité d'ambassadeur de sa maiesté catbolicque en la place de feu dom Estevan de Gamara.

### III. *Assemblée des Estats de Hollande.*

Le 19 de septembre 1671, les Estats de Hollande furent assembleez depuis le matin jusques à quattre heures du soir et reglèrent un droict qui se doibt lever sur les passagers qui arriveront dans ledit pais; ils mirent ausi une taxe de 25 florins sur les caroches à un cheval et 50 florins sur ceux qui sont à deux, ainsi qu'un autre sur les batteaux et barcques à proportion de leur grandeur.

Audit temps le comte de Monterey visita les places du pais de Geuldre, de Lembourcq et aultres lieux, et de là poursuivit son chemin par Anvers, accompagné du prince de Nassau et du grand commandeur de l'ordre Teutonicq de laditte commanderie.

## 1672.

I. Le 4 du mois de janvier 1672, le sieur de Groot, ambassadeur des Estats des provinces unies, eut audience du Roy de France auquel il présenta de la part de ses maistres la lettre suivante après laquelle vous trouverez la réponse qüe ledit Roy de France leur a envoié.

### II. *La lettre des Estats de Hollande escrit au Roy de France.*

Sire, après avoir faict réflection sur les bonteez que les Rois de France, prédécesseurs de vostre maiesté, on eu de touts temps pour cest estat, nons avons de la peine à adjouster foy aux bruicts qui courent qu'il seroit devenu l'obiect du puissant armement qu'elle faict faire dans son roiaume et néantmoins les

advis qui nous viennent de touts costez et les discours que l'on nous rapport que ses ministrez tiennent dans les cours des Rois et des princes où ils résident, veulent faire croire qu'il ne se faict que contre nous, nous avons bien voulu scrupuleusement examiner si en nos actions et nostre conduite il y auroit quelque chose qui peult convier vostre maiesté, à changer en aversion l'amitié dont il lui a pleu nous honnorer jusques ici, et ni ayant rien trouvé dont nous nous puissions accuser, ny dont elle nous ait faict ouverture, nous n'avons pas pu nous persuader que la justice qui règle les actions de son règne, lui puist permettre d'emploier ses armes contre les plus anciens et plus fidelles allieez sans aucune communication préallable des griefs dont elle pouroit souhaiter le redrès; et de faict tant s'en fault que nostre intention ait esté d'en donner subiect à vostre maiesté, ou de manquer en quoi que ce soit au traicté de Paris de l'an 1662; nous estimons l'avoir très ponctuellement et très religieusement observé et offrons mesme de faire redresser promptement les inobservations et contraventions qui y pourroient estre survenus par inadvertance; il est vrai, Sire, que depuis quelque temps l'on n'a pas esté tout à faict d'accord touchant la navigation et le commerce, mais ce n'a esté qu'a nostre grand regret qui avons faict tout ce que l'on pouvoit légitimement désirer de nous pour prévenir et faire lever les difficultées qui ont troublez et incommodez l'un l'aultre, comme nous serons encor prests de faire non seulement à c'est esgard, mais ausi pour tout ce qui pourra persuader vostre maiesté de la parfaicte inclination que nous avons de lui rendre l'honneur et la déférence qui est deue à la personne ausi bien qu'à sa haute dignité, à lui faire avoir toutte la satisfaction qu'elle pourra raisonnablement prétendre de ses meilleures et plus affectionnez allieez, à restablir le commerce et la navigation en l'estat où ils estoient du temps du dernier traicté et à donner à l'affection que nous avons pour les interests toute l'estendue que nous lui pourions donner sans préjudice de ce que nous devons à nos aultres allieez; au rest, Sire, nous ne croions pas debvoir justifier l'armement que nous faisons par mer et par terre, après les avis que nous recevons tous les jours, mais nous voulons bien asseurer vostre maiesté que nous ne le faisons pas à dessein d'offencer qui que ce soit, mais par une dernière nécessité

et par l'obligation indispensable que nous avons de protéger nostre estat et nos subiects et que ce serat avecq joie que nous désarmerons dès qu'il lui plaira nous délivrer de l'inquiétude en laquelle nous mettent les armes qui semblent nous approcher de toutes parts et nous asseurer que nous ne debvons pas apprehender les siennes; nous ordonnons au sieur de Groot, nostre ambassadeur, de prendre pour cela une audience expresse de vostre maiesté, de l'entretenir plus au loing sur ce subiect et d'aiouster à ceci tout ce qui pourra servir à l'asseurer de la sincérité de nos intentions, ceste pourquoi nous ne ferons pas ceste lettre plus longue sinon pour prier Dieu, Sire, etc.

A la Haye, le 10 décembre 1671.

III. *Response du Roi de France.*

Très chers grands amis allieez et confédéreez, nous avons entendu le sieur de Groot, vostre ambassadeur extraordinair près de nous, sur ce qu'il nous at représenté de vostre part, et avons receu par sa main la lettre du 10 décembre dernier que vous lui avié ordonné de nous rendre; nous avons esté bien aises di trouver l'adveu que vous faict d'avoir receu en plusieurs rencontres des marcques des bontez des Rois nos prédécesseurs, mais nous aurions souhaité que vous n'eussié pas oublié ce qui s'est passé depuis nostre advenement à la couronne; la mémoire que vous en aurié conservée vous aurait faict juger sans scrupule moins favorablement que vous ne faites de la conduite que vous avez tenue à nostre esgard; vous vous seriez souvenus que vous n'avié pas tousiours gardé de la fidelité deue à nostre ancienne alliance et que nous n'avons pas laissé de vous donner dans le besoing des assistances fort avantageuses pour la manutention de vostre estat, peult estre mesme que les innovations que vous avez faictes au commerce depuis l'année 1669, vous auroient paru moins innocentes que vous ne les représentez, dont nous voulons bien nous remettre aux sentimens de ceulx qui y sont moins intéressez que nous, s'il est vray comme vous le recognoissez que la justice soit la règle de nos actions et que vous soiez

demeuré satisfaict de l'examen que vous avé faict des vostres, vous ne debvrié pas prendre des inquiétudes de nos armes ; nous convenons qu'au retour du dernier voiaige que nous avons faict en Flandre pour emploier au travail des fortifications, l'infanterie qui garde nos places de ce costé-là, nous avons augmenté nos trouppes pour mettre à couvert nos subiects de l'oppression dont ils estoient menacez tant par les levées extraordinaires d'infanterie et de cavalerie que vous aviez mises en pied, et la flotte que vous teniez en mer devant nos costes que par les vives instances que faisoient vos ministres dans les cours de la pluspart des princes pour les faire entrer avecq vous dans des engagemens contre nostre couronne, en quoi nous avons satisfaict aux loix de la prudence et à la protection que nous debvons à nos peuples ; nous vous dirons mesme que nous augmenterons nostre armement par mer et par terre et que lorsqu'il serat en estat où nous avons projetté de le mettre, nous en ferons l'usaige que nous estimerons convenable à nostre dignité dont nous ne debvons compter à personne nous promettant que Dieu bénira le succès des justes résolutions que nous prendrons et qu'elles auront l'approbation de tous les potentats qui ne se serons pas laisser prévenir par les sinistres impressions qu'on essaie de leur donner depuis si loingtemps contre nous, cest ce que nous avons bien voulu respondre à vos lettres quoi qu'elle ait esté moins escrite pour nous que pour exciter contre nos interests, les princes dans les cours desquels elle a esté rendue publicque avant que nous l'aions peu recevoir, priant Dieu qu'il vous ait très chers grands amis alliez et confédérez en sa saincte garde, escrit à St-Germain-en-Laie, le 5 jour de janvier 1672, vostre bon amy allié et confédéré, signé *Louis*, et plus bas *Le Tellier.*

IV. *Le prince d'Oranges, esleu général des armées de Hollande.*

Audit temps enfin, après beaucoup d'assemblées le prince d'Oranges aiant esté esleu par les Estats généraux capitaine général des armées des Provinces Unies, il en receut le compliment de tous les ministres estrangers.

V. *Le prince d'Oranges traict en magnificq au disner les Estats de Hollande.*

Le 1er du mois de mars 1672, le prince d'Oranges traita lesdits Estats dans la sale de leur assemblée ainsi que tout le corps de la noblesse et quattre députez de chasque ville avecq une magnificence extraordinaire; il y eult trois servicez dont le premier estoit de 152 grands plats chargeez de viandes les plus exquises avecq 74 assiettes; le second de pareil nombre et le troixiesme de 142 bassins de toutte sorte de fruicts en piramides avecq 400 assiettes de confitures; un concert de 30 violons avecq les fanfares de plusieurs trompettes divertissoit les conviez, et 34 pièces de canon furent deschargeez a chacune santez qui se portèrent en grand nombre, ce qui fut suivi d'un beau feu d'artifice, dressé devant la salle où se faisoit le festin, lequel dura jusq à 4 heures du matin.

VI. *Le Roy de France déclare la guerre aux Hollandois.*

Ledit Roi de France ordonne aux Hollandois de sortir hors du roiaume de France dans six mois ceux non naturalizée, pendant lesquels poldront vendre, transporter seurement tous leurs effets.

VII. *Le Roi de France marche en campaigne en may.*

Le Roy de France estant parti le 28 du passé de St-Germain-en-Laye, arriva, le 5 de ce mois, à Charleroy où estoit le rendé-vous de toutte son armée, laquelle se mit en marche, l'onziesme, à deux heures du matin; défilant deça et dela la Sambre et traversant toute la Hesbaie au pais de iége, Larriva, le 17, devant Visé, petitte ville du mesme pais, où le Roi mit garnison comme il avoit faict

auparavant dans Tongres et dans Maesseyck ; elle campa dans une grande vallée en deça de la Meuse où sa maiesté fut complimentée par les bourguemaistres de Liége qui firent apporter quantité de rafraicissement à la cour ; le 17, le vicomte de Turenne arriva pareillement comme fit le lendemain le prince de Condé et le duc d'Enghien, l'armée desquels avoit traversé tout le pais de Liége par l'Ardenne et la Condroz, depuis Sedan jusques audit camp de Visé ; le 19 l'archidiacre de Meau, deputé du chapitre de Liége, fut ausi complimenter sa maiesté de laquelle il fut très bien receu ; le 24 sa maiesté fit passer toutte l'armée sur un pont de batteaux qu'on avoit faict sur la Meuse et fut campé à Bernaue, une demie lieu de Visé, et, le 27, elle en partit pour aller par le pais de Julliers, du costé du Rhin.

VIII. *Arrivé du Roy de France du costé du Rhin, en juing* 1672.

Le Roy de France estant arrivé du costé du Rhin, fit au mesme temps investir Orsoy, Buric, Rimberghe et Wesel ; la premier se rendit à discrétion, le 3 de ce mois de juing, après avoir souffert quattre attacques ; la seconde ausi, le mesme jour, après quelques coups de canon et de mousquet aux mesmes conditions ; le 5, le Roi receult pareillement advis de la réduction de Wesel. Il ne restoit plus qu'à pousser le siége de Rhimberg, mais ceste place ne jugea pas à propos de chicaner plus que les aultres, sa maiesté aiant faict, le 5, sur le soir dire au gouverneur par un trompette qu'il lui envoiast des ostages, il vint trois capitaines ; et le duc de Duras, capitaine de ses gardes, estant entré dans la place, les choses allèrent si vistement que, le 6 au matin, ledit gouverneur et sa garnison, sans attendre le feu du canon ni l'ouverture de la tranchée se remirent à la clémence de sa maiesté, qui leur permit de sortir avec armes et bagages pour estre conduict à Maestricht ; au rest sa maiesté n'eult pas plustot faict sa première concqueste d'Orsoy qu'elle voulut que l'église en fut rebéniste, et le cardinal de Bouillon, grand ausmosnier de France, fit ceste cérémonie, le

jour de la Pentecouste, estant revestu de ses habits pontificaux. Ensuitte il y célébra la messe en présence de tous les catholicquez de ceste place qui fondoient en larmes de joie de voir la religion restablit en un lieu d'ou elle avoit esté bannie depuis que les Holandois en estoient les maistres et mesme 40 habitans calvinistes se jettèrent aux pieds de son éminence pour faire abiuration qu'elle ne jugea pas néantmoins à propos de recevoir, avant qu'ils eussent esté instruicts des vériteez de nostre croiance. Le 7, le Roi fit son entrée à Rhimbergh aux acclamations de tout le peuple ; ensuitte le *Te Deum* fut chanté en l'église principale en présence de sa maiesté, qui fut receu à la porte par l'Electeur de Cologne qui lui présenta la croix et l'eau béniste, et qu'elle traicta chez Monsieur avecq l'évesque de Strasbourg d'un façon tout à faict magnificque. Le lendemain 8 ; le Roi arriva à Ossembergh où sa maiesté receult advis du vicomte de Turenne que le fort de Reez avoit esté abandonné par la garnison à la veue des premières trouppes qui en approchoient, sans avoir tireez sur les François qu'un coup de canon et un de mousquet ; le mesme jour le prince de Condé envoia informer sa maiesté de la prise d'Emmerichx. Ainsi six places sur le Rhin et deux forts roiaulx furent conquis en six jours sans qu'il y ait eu aucune personne de marcque perdue que deux ou trois à Orsoy.

Le 9 dudit juing 1672, saditte maiesté s'est advancée près de Reez où elle eult advis que le sieur de Beauieuse, avecq six cens chevaux et cent dragons, avoit pris Doertechem sur le petit Issel, et que le sieur de Choiseul, d'un aultre costé, avecq de la cavalerie, s'estoit saisi d'un chasteau appellé Wlm, où il y avoit cent cincquante hommez de guerre qu'il avoit faict prisonnier.

### IX. *Combat des Anglois et Hollandois sur mer.*

Le 7 juing 1672, les flots angloises et hollandoises vinrent aux mains, se combattirent par ensemble presq de trois jours; les vice admirals des deux flots ont esté tueez avecq quantité de bons officiers de part et d'aultres ; la flotte hollandoise se retira vers les costes de Zélande, celle des Anglois se retira du costé de Harnuittes, assé delabrées toultes deux.

Le Roi de France s'estant rendu maistre de toutes les places que les Hollandois tenoient sur le Rhin jusques à l'isle de Retan, résolut de pousser ses conquestes en laditte ilse; il fil pour ce subiect marcher au bord de la rivière des trouppes commandées avecq 12 ou 13 pièces de canon pour soustenir un pont de batteaux de cuivre, mais comme il ni avoit que six pontons de prests, le 12, les trouppes par une bravoure et une intrépidité sans exemple, à la teste desquelles estoit le comte de Guiche et quantité des plus considérables de l'armée, passèrent le Rhin moittié à nage et moittié au gué, repoussèrent tout ce qui s'opposa à leur passage, tuèrent et firent prisonniers tous les Hollandois qui si trouvèrent et se rendirent maistres de l'isle de Retan avecq perte pourtant de diverses personnes de qualité comme du ducq de Longueville, du marcquis de Guitri, du comte de Nogent et quelq autres braves, monsieur le prince de Condé et le prince de Marsillac, le duc de Coassin, les comtes de Faux et de Vivonne y aians esté blessées.

Le mesme jour le prince d'Orange aiant sceu que les François avoient franchis le passage, abandonna ces fameux retranchement de l'Issel et se retira vers Utrecht avec son armée en grand désordre.

### X. *Les progrès des François en la Hollande.*

En mesme temps, du 13 à 14 juing 1672, le prince de Turenne marcha vers Arnhem avecq l'armée du prince de Condé et se rendit maistre, le 14, comme il fit, le 15, du fort de Knottzembourcq devant Nimègue; l'évesque de Munster avecq l'armée des confédérées s'estant ausi rendu maistre de Grolle, quelques jours auparavant. Le 18 de juing, le fort de Schenck aiant esté attaqué sur le soir par le prince de Turenne, se rendit, le 19, à composition, et, le 21, la ville d'Utrecht, capitalle de ceste province, envoia ses députez qui se soubmirent à la clémence de sa maiesté; celle de Doesbourcq se rendit à discrétion ainsi que Zunol et Zutphen, qui fut prise par Monsieur, et, le 22, sa maiesté eult advis que Kampen,

Elbourg, Ardenuick, Tiel, Amersfort, Naerden, Hasselt, et Ommen, sur la simple sommation d'un trompette, avoient chassez leur garnison et receu c'elles qu'on leur avoit envoié ; le 23 on le vint ausi informer de la prise du fort de Voorn et de celui de St-André dans l'isle de Bomel.

XI. *Le prince d'Oranges declaré général des armées de Hollande,*

Au commencement de ce mois de jullet 1672, le prince d'Orange fut eslevé à la charge de lieutenant et admiral général des Provinces Unies aux mesmes dignitées et avantages que ses predécesseurs l'ont possédée.

XII. *Nimègue assiégée.*

Le 3 de jullet 1672, le prince de Turenne assiégea la ville de Nimmègue, laquelle après une assé vigoureuse résistance se rendit, le 8, et toutte la garnison faict prisonnier de guerre ; cependant le comte de Chamilli aiant envoié le chevalier du Plessi-Plaslin investir Genep : ceste ville, autant considérable qu'aucune qui ait esté prise sur le Rhin, se rendit sans qu'on ait eu aultre peine que celle de s'avancer jusques là, quoi qu'il y eult une garnison dans le fort, où on apprit que le gouverneur de Grave estoit sorti avecq sa garnison par ordre du prince d'Orange qui, sur la crainte que les François n'allast assiéger Boisleducq, où il ne si trouvoit assé de monde, lui avoit mandé di mener lui mesme la meillieur partie de laditte garnison, de manière qu'il en avoit tiré près de 1300 hommes et 1600 dont elle estoit composée. Une si favorable conioncture donna occasion au comte de Chamilli d'envoier sommer cette petitte ville de Grave, assé belle et fortifié de 7 bastions avec une contrescarpe ; l'entreprise lui réussist avecq tant de bonne-heure qu'il ne se rendit pas seulement maistre de la place, mais il adiousta a ceste prise la défaicte de la garnison qui en estoit sortie par une avanture glorieuse ; le gouverneur qui la conduisoit à Boisleducq à peine s'en estoit-il approché que le prince d'Orange

qui avoit esté averti qu'il y estoit entré des trouppes espagnoles, lui ordonna de reveoir en diligence pour mettre ceste place à couverte d'insulte, ce qu'il fit, mais il se vid à son arrrivée attaqué si brusquement par le marquis de Joieuse qu'il n'eult pas le loisir de se recognoistre, tellement qu'il y eult quantité de ces 1300 hommes tueez et plus de 700 fait prisonier. Les François retournèrent ainsi victorieux avecq 23 drappeaux et leurs prisoniers, parmy lesquels estoient tous les officiers de la garnison.

En aoust 1672, le prince de Turenne prit le fort de Crevecoeur et d'Engelen, faisant démanteler le dernier, et qu'après quelques jours d'attaque Bomel s'estoit ausi rendue et que sa maiesté avoit esté campé à Boxtel.

XIII. *Le Roy de France retourne à Paris et à St-Germain-en-Laye.*

Le 28 de jullet 1672, le Roy de France partit de delà pour retourner à St-Germain-en-Laye où ilarriva, le 3 d'aoust, aux acclamations de touts les peuples.

XIV. *Mutination en Hollande.*

Le 20 du mois d'aoust 1672, le peuple de Hollande ne scachant à qui s'en prendre des malheurs où il se void précipité, fit voir ou pouvoit aller la rage sa fureur. La cour de justice à la Haye aiant examiné la cause de De Witte, ruart de Piuten, et aiant ensuitte de la question qu'elle lui fit donner, le 19, prononcé sentence de bannissement contre lui, le peuple en tumulte courut vers la prison où ledit sieur estoit détenu ; sur ces entrefaictes, le sieur De Witte, ci-devant pensionnaire, y allant pour en tirer son frère et avecq lui ces enragez enfoncèrent les portes, enfoncèrent les portes, montèrent à la chambre où ils s'estoient, les maltraitèrent de leurs armes, les tirèrent hors de la prison et les conduisirent dans les rues où le sieur pensionnaire voulant parler aux assistans fut blessé d'un coup de picque à la teste et puis massacré de cent

coups de mesme que le bailli de Piuten, son frère; leurs corps furent trainez par les rues à la potence et pendus par les pieds, les extremitées en aiant esté coupées, ils en firent un brutal commerce, un doigt aiant esté vendu un escu, le reste à proportion.

XV. *Groninge désassiégée.*

Sur la fin de ce mois d'aoust 1672, l'évesque de Munster at levé le siège de Groningue avecq la perte d'une bonne partie de son infanterie.

XVI. *Sortie des Hollandois de Valentienne.*

Le secours des Hollandois aiant esté quelque temps audit Valentienne, sortirent de la ville avecq ceulx de Cambrai et de Mons le 24 de may 1672, sur les cincq heures du matin, aiant faict leur place d'armes au marché à bestes dudit Valentienne, et sortirent par la porte montoise; ils estoient bien équippé et se sont maintenu fort modestement audit Valentienne, y aiant entré le premier d'apvril 1672.

XVII. *Woorden rendu au Franchois.*

Audit temps les François se rendirent maistres de la ville de Woorden, à trois lieues d'Utrecht, et la dernière de Holande vers ce quartier là.

XVIII. *Siége de Woerden par les Hollandois.*

Au commencement du mois d'octobre 1672, le prince d'Orange, jugeant que les François, par la prise qu'ils avoient faicte de Woerden, pourroient incommoder son camp de Bonegrane, résolut de l'assiéger, c'est pourquoi, le 10 de ce mois, il arriva devant ladite place avecq 12000 hommes; le comte de Horne,

général de l'artillerie, qu'il avoit envoié devant se posta avecq deux milles près du villaige d'Harmelen, au-dessus de Woerden, vers Utrecht, et le sieur de Zuilestein, gouverneur de Breda et général de l'infanterie hollandoise, establit son quartier à Hanc, près du vilaige de Camerick avecq 1500 hommes. Ces deux généraux, estant ainsi campeez à dessein d'empescer le secours que pouvoient attendre les assiegées qui estoient en petit nombre et n'avoient que deux pièces de canon, mais cependant le duc de Luxembourcq s'avança au signal de ceux de la place, et arrivant là par un chemin couvert d'eau qu'on croioit inaccessible, il surprit le quartier de Zuilestein, celui-ci fit tout son possible pour arrester l'impétuosité des François avant qu'ils fussent hors de l'eau, mais estant parvenu sur la haulteur, ils attacquèrent les Hollandois avec tant de furie qu'en un instant ils les mirent en confusion tellement que plusieurs aiant esté tueez et faict prisonniers, le rest prit la fuitte ; ainsi les François firent entrer leur secours par la porte d'Utrecht ; les Hollandois qui avoient néantmoins cru que ce n'estoit pas une affaire que ce siège entreprirent encor en mesme temps l'attaque du fort de Waart pour se rendre maistres des écluses, et y envoièrent pour cela deux mille hommes sur quelques fregats armées, chacun de 12 pièces de canon ; ils commencèrent de battre ce poste par leur artillerie et y firent de grandes brèches, mais le commandant de ce fort fit une résistance si vigoureuse qu'après avoir soustenu trois assaults et s'estre défendu douze heures, il obligea les assiégans à se retirer avecq perte de plusieurs officiers et d'une de leurs fregats qui fut coulée au fond. Le gouverneur de Breda, le vicomte de Franc et le sieur Schilmfreuning, lieutenant-colonel, ont esté tuée dans ceste occasion.

## XIX. *Entreprinse de Charle-le-Roy failly.*

Au mois de décembre 1672, le prince d'Orange et le comte de Marsin aiant séiourné quelque temps aux environs de Maestricht et repris Fauquemont à deux lieues de laditte ville, firent semblant d'assiéger la ville de Tongres, mais

comme le comte de Montal, gouverneur de Charle-le-Roy, s'y estoit jetté avecq environ cincquante chevaux, ils changèrent de dessein et crurent qu'il valoit mieux aller droict à Charle-le-Roy, où il y avoit très peu de garnison, que de s'amuser à Tongres ; ainsi le comte de Marsin la fit investir par les Espagnols, le 15 de ce mois, en attendant que le prince d'Orange y peut arriver avecq les Hollandcis, comme il fit, le 17 ; cependant les Espagnols se saisirent de Binch et de Marimont; le comte de Montal, aiant eut avis de tous ces mouvemens, partit de Tongres. le 17 à dix heures du matin, avecq environ cent chevaux et quelq officiers qui s'offrirent d'entrer avecq lui dans Charle-le-Roy ou de périr. Il suivit la haulte chaussé qui estoit la mesme route que les Espagnols et Hollandois avoient tenue et arriva le lendemain à la poincte du jour dans un bois où il attendit la levée de leur biovac qu'il lui réussit tellement qu'il passa à travers d'un régiment espagnol sans estre recognu; mais un peu plus avant leur garde de cavalerie, composée de 150 maistres, aiant remarcquée des espées nues pardessous les manteaux des François, crièrent aux armes et poussèrent contre le comte de Montal, lequel les receut si bien que celui qui les commandoit fut tué, sans avoir perdu que 14 des siens tant tueez que prisonniers, et entra ainsi non moins heureusement que glorieusement dans Charle-le-Roy par le costé de Bruxelles, où il ne fut pas sitot arrivé que les Espagnols et Hollandois, après avoir essuié quantité de coups de canons et de mousqueterie, levèrent le siège et se retirèrent du costé de Louvain, très mortifiez du meschant succez de ceste entreprise.

Audit temps, le duc de Luxembourcq partit d'Utrecht accompagné du comte de Saux, du marcquis de Sourchez, le 27 décembre 1672, avecq un détachement de ses troupes, lesquels, nonobstant le dégele qui arriva, forcèrent avecq une bravoure et hardiesse surprenante Bodegrave, Sunammerdam et Nieunerbrug qu'ils bruslèrent ensuitte, affin que doresenavant les Holandois ne pussent plus si fortifier.

1673.

I. *La ville de Coeverden prinse par les Hollandois.*

Le colonel Rabethault, gouverneur de Groningue, avoit executé le plus heureusement du monde avecq quinze cens hommes de la garnison, le 29 du passé, l'entreprise qu'il avoit formée sur la ville de Coeverden, où la pluspart des soldats de la garnison de l'évesque de Munster estoient malades ; il se rendit maistre de ceste importante place sans avoir perdu que fort peu de monde et fit toutte la garnison prisonnière de guerre ; il y trouva une prodigieuse quantité de munitions de guerre et de bouche, au nombre de cent quarant pièces de canon, bombes, grenades, mortiers, pouldres, vivres en grand nombre.

Le mesme jour, mourut le Ringrave, gouverneur de Maestricht, au grand regret des habitans de ladite ville.

II. *La guerre entre l'Anglois et Hollandois.*

Le parlement d'Angleterre estant assemblé, le 14 de ce mois de febvrier 1673, le Roy leur fit un beau discours sur la guerre qu'il avoit entrepris contre les Hollandois et leur dict qu'il avoit résolu de continuer la liberté des religions qu'il avoit déià donnée dans ses Estats et qu'il avoit remarqué que c'estoit le véritable moien d'entretenir en repos le dedans du roiaume, qu'il n'accordoit aux catholicques la liberté de leur religion dans leurs maisons que parceque plusieurs d'entre eulx avoient esté fidels à sa maiesté au feu Roi son père, et au rest qu'il vouloit maintenir les droicts de l'église anglicane dans leur force et vigueur, et qu'il y vouloit vivre et mourir, les priants d'escouter en-

suitte ce que monsieur le Chancelier avoit à leur dire de sa part ; ce ministre fut beaucoup plus long dans son discours que n'avoit esté le Roy. Ce ministre aiant fini et s'estant retiré, on résolut sur ses propositions et il fut trouvé bon d'accorder à sa maiesté 70,000 livres esterlins par mois à paier 18 mois durant.

### III. *Fariaux, gouverneur de Maestricht.*

Le prince d'Orange donna le gouvernement de Maestricht à Monsieur de Fariaux, maistre de camp d'un tierce d'infanterie Wallonne. (1)

Les ambassadeurs des Rois, au commencement du mois d'apvril 1673, se sont assembleez à la ville de Cologne pour traicter de paix avecq les Hollandois.

Le 14 dudit mois, le prince de Condé, le comte de Soissons, le comte de Guiche et quantité d'aultres seigneurs arrivèrent à Tongres, et, le 15, partirent pour aller à Maseick, le prince de Condé allant commander l'armée du Roy en Hollande.

Le comte de Marcin, général des trouppes du Roi catholicque, quicte le service d'Espaigne et se retire en son chasteau de Modave, au pais de Liége.

Le Roi partit de Paris le 1er du mois de may accompagné de la Roine et de toute la cour, pour se rendre en Arras, et de là du costé de Courtrai et de Gand où touttc son armée avoit le rendé-vous.

---

(1) Jacques de Fariaux, vicomte de Maulde, est célèbre par la valeur et le talent avec lesquels il défendit, en 1673, la ville de Maestricht assiégée par Louis XIV en personne. Il mourut, le 26 avril 1695, et fut inhumé à Ath dont il était châtelain et gouverneur. On trouve dans l'histoire de Mons par de Boussu, p. 313, l'épitaphe gravée sur son tombeau qui rappelle ses hauts faits. Pour le récompenser de ses services, Charles II, roi d'Espagne, avait, l'an 1679, érigé en vicomté la terre de Maulde. Ferdinand de Fariaux, son neveu et son héritier, fut du conseil de guerre de S. M. C. Claude-Joseph, fils de ce dernier, vendit la terre et vicomté de Maulde, le 18 septembre 1750, à Charles-Antoine-Dieudonné Cossée, chevalier, seigneur de Semeries et châtelain d'Ath, dont l'arrière-petit-fils, M. Edouard-Auguste-Joseph, vicomte Cossée de Maulde, est aujourd'hui propriétaire.

Le Roy d'Angleterre déclara à l'ambassadeur d'Espaigne à Londres, que l'attacque de Charleroy faict par les Espagnols en décembre de l'année dernière, estoit une infraction manifeste de l'article 4 du traicté d'Aix-la-Chappelle et que le Roy de France en vouloit tirer raison de quelque façon.

### IV. *Compliment au Roi de France.*

Le 20 du mois de may 1673, le comte de Monterei envoia complimenter le Roy de France à Courtrai où il estoit arrivé, de la parte de la Reine, régente d'Espaigne, par dom Géronimo d'Agosto, lieutenant-général de cavalerie et sergeant maior de battaille; sa maiesté le receut très favorablement et le fit régaler d'une boete de diamans de grand pris.

Le 23, le Roy conduisit la Reine jusques auprès de Tournay où elle va faire sa résidence, ensuitte de quoi il prit le chemin de Deinsse où estoit le rendé-vous général de son armée.

### V. *La marche de l'armée du Roy de France.*

Au commencement du mois de juing 1673, le Roi de France aiant faict reveue de touttes ses trouppes aux environs de Gand, vint se camper près de Bruxelles d'où il partit, le 4, et logea à Vossem, à trois lieux de là, où sa maiesté aiant sceu que quelques soldats de son armée avoient pillé une église à Saventhem et commis des indignitées contre le saint-sacrement, en fit brusler cincq à la teste de ses trouppes pour servir d'exemple aux aultres, et par son ordre le Cardinal de Bouillon, grand aumosnier de France, fut visiter ceste église et y donna au nom de ce monarcque des calices, des ornemens et une somme considérable pour une fondation en réparation publicque de ce sacrilège. Ce mesme jour, saditte maiesté estant ausi advertie que les paisans du bois de Soigne avoient tué contre la foy publicque quelques uns de ses soldats, elle en

fit pendre douze et permit aux trouppes le pillaige de leur bestail, affin de retenir les aultres dans le debvoir par ceste punition exemplaire ; ce mesme jour les sieurs Minders, sécrétaire d'estat de l'Electeur de Brandenbourcq, et Straetman, vice-cancelier du duc de Neubourcq, arrivèrent ausi avecq le prince Guillaume de Furstemberg et une escorte de 50 maistres que le Roy leur avoit envoiée à Louvain, et, le 6, ils furent conduits par le sieur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, à l'audience de sa maiesté, en laquelle ils lui présentèrent la dernière ratification du traicté entre elle et son altesse électoralle.

### VI. *Trespas du comte de Soissons.*

Le 7 de ce mois de juing 1673, décéda à Unna, dans la comtée de la Marck, Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, lieutenant-général de l'armée du prince de Turenne, colonel-général des Suisses et Grisons et gouverneur de Champaigne et Brie, sur les deux heures du matin, d'une rétention d'urine, eagée de 40 ans.

### VII. *Déclaration du siège de Maestricht faict par les armées du Roy de France, le sixiesme jour du mois de juing* 1673.

Le siège de Maestricht aiant esté résolu, le Roy fit détacher un puissant corps de cavalerie sous le comte de Lorge pour aller investir ceste place et envoia ordre au comte de Montal, gouverneur de Charleroy d'y conduire ausi toute la cavalerie qu'il commandoit ; ils y arrivèrent, le 5 sur le soir, et l'investirent le lendemain avecq 6000 chevaux et quelques régiments d'infanterie détaché de l'armée du prince de Turenne ; le 10, sa maiesté qui avoit campé près de St-Tron, en partit à minuict à la teste de la gensdarmerie avecq 3000 fantassins détaché de son armée et arriva devant Maestricht sur le midi, accompagné de Monsieur. Aussitot qu'elle fut arrivé, elle visita les postes occupez par ses

trouppes et fit tout le tour de la place; le 11, sa maiesté distribua ses trouppes autour de la ville et fit dresser un pont de batteaux au-dessus, et son altesse roialle passa avecq 12000 hommes pour aller assiéger Wick, qui est un des postes de ceste place séparé de la Meuse; la nuict du 12 ou 13, on détacha quelques soldats soubs la conduite de trois officiers qui s'emparèrent d'une redoubte ; le 14, deux cavaliers qui avoient pillé une église et s'estoient trouvez saisit de quelques ornemens sacreez, furent brusleez visves devant l'église du vilaige de Wilre où sa maiesté estoit campée. Ce jour-là les lignes furent achevées, et, le 15 et le 16, on travailla à porter des fascines et des planches, tous les équipaiges des princes et seigneurs de la court les charians aux lieux destinez. Le 17, tout s'estant trouvé en estat pour l'ouverture de la tranchée, elle se fit sur les 8 heures du soir; la nuit du 17 au 18, sa maiesté fit dresser trois barrières, la roialle de 12 pièces de gros canon et les 2 aultres chacune de huict de 24 livres de balles, prenant en travers tous les retranchemens de la place et dès la poincte du jour elles commencèrent de saluer les assiégées d'une furieuse manière et demontèrent le mesme jour les batteries de la ville ; la nuict du 18 au 19, le travail de la tranchée fut avancé de 950 pas, et en c'elle du 19 au 20, elle ne le fut que cent pas à cause de la pluie qui continua toute la nuict ; le 20, on poussa le travail jusques à 20 pas de la contrescarpe ; le 21, le marcquis de Richebourcq apporta au Roy une lettre du comte de Monterey ; le 22, le travail fut poussé jusques au pied de la contrescarpe ; le 23, le comte de Schombergh partit du camp pour aller en Angleterre commander les trouppes angloises ; le 24, le marescal de Belfonds en partit ausi avecq 4000 chevaux pour Tournai, et sur les 10 à 11 heures du soir, le Roy n'aiant pas jugé à propos de faire avancer la tranchée du glacis de la contrescarpe; cause qu'en y allant par les formes et pied à pied on eult donné moien aux assiégées de se servir à loisir de leurs fourneaux, resolut de faire attacquer à vive force la contrescarpe et la demie lune ; la chose s'exécuta ainsi que sa maiesté avoit ordonné, après le signal d'une batterie qui tira tous ses coups; en mesme temps les mousquetaires du Roy qui avoient la teste des attacques, donnèrent d'abord l'espée à la main dans la contrescarpe avecq une intrepidité estonnante ; les régiments du Roy et du

Daulphin y entrèrent et poussèrent les assiégeez jusques à la demie lune dont ils s'emparèrent, nonobstant le grand feu et le jeu des fourneaux et la résistence des assiégeez des plus vigoureuse; quantité de monde y demeura de part et d'aultre; le 25, les assiégeez firent une très belle sortie avecq des gens frais, reprirent la demie lune et obligèrent les assiégeans à se retirer dans la tranchée, ce qu'appercevant le sieur d'Artagnan, remonta à la teste des mousquetaires, l'espée à la main, sur la demy lune suivi des bataillons qui estoient en garde, en chassa les assiégées et s'en mist en possession après un grand carnaige de part et d'aultre. Ledit sieur d'Artagnan y aiant esté tué d'un coup de mousquet à la gorge, le duc de Monmouth essuia tout le feu de la place, entra ausi dans la demy lune, si conserva et la remit le soir avecq le logement au duc de la Fueillade qui le releva; le 26, on s'asseura entièrement de la demi lune et on travailla à un logement sur le fossé; le 27 au soir, tout s'estant disposé pour l'attacque de l'ouvrage à corne, on en vint informer le Roy qui estoit à son espaulement au dessoub de la batterie du comte de Montal, d'où il envoioit incessament ses ordres. Cette attacque se fit sur les 10 heures, les officiers et les soldats la halebarde et l'espée à la main, lesquels, après une grande tuerie de de deux costées, s'en rendirent maistres. les fourneaux aiant jouée de part et d'aultre, le 28 on fut assez paisible et on attacha le mineur; le 29, les assiégées aiant encor faict jouer un fourneau sans grand succez et le mineur qui avoit esté attaché au corps de la place travaillant sans discontinuer, le 30, à six heures du matin, les assiégées battirent la chamade et demandèrent à capituler. Le comte de Marsan en porta la nouvelle au Roy qui à peine venoit de se mettre au lict; aussitot les ostages passèrent de part et d'aultre, et sa maiesté accorda au gouverneur de sortir avecq toutte sa garnison, tambour battant, mesche allumé, enseignes desploiés, trompettes sonnantes, le bagaige, deux pièces de canon et un mortier le 2 de jullet. Ainsi ceste ville dont on faisoit tant de bruict et qui autrefois avoit soustenu deux siéges fameux, le premier près de quattre mois, le second près de trois, se vid obligée en moins de 13 jours de trancheez ouvertes, à se rendre au Roy de France qui véritablement y a essuié d'autant de fatigue que le moindre officier de son armée; il y mit pour gouverneur

le comte d'Estrades, le sieur Le Roy pour lieutenant de sa maiesté, le sieur de Bourillon pour maior, le sieur de la Marlière pour lieutenant du Roy dans Wich, et le sieur de St-Estienne pour maior au mesme poste.

En ce temps les flottes d'Angleterre et de Hollande avoient ésté aux mains, le 7 et le 14 de ce mois de juing, avecq presque un succez esgal, prétendans tous deux avoir eut le dessus.

### VII. *Partement du Roy.*

Le Roy aiant faict rafrescir ses trouppes depuis le 4 de ce mois de jullet, du loing de la Meuse, vis-à-vis du fort de Navaigne, en partit pour aller à Rethel où il arriva, le 16. La Reine, le 19, furent coucher à Grandpré, le 20, à Verdun le 22, à Malatour et le 23, à Thionville où elles restèrent jusques au 30 qu'elles arrivèrent à Metz, et, le 31, à Nanci où c'est infatigable monarcq ne fut pas sitôt arrivé qu'il fut visiter les fortifications ausquelles il ordonna à touttes l'infanterie de son armée d'y travailler avecq toutte diligence possible.

Le 10 du mois d'aoust, le prince de Condé, accompagné du ducq d'Anguien et du comte d'Auvergne et de quantité de seigneurs, arriva à Maestricht, aiant laissé le corps d'armée qu'il commandoit à Diepenbecke.

Le 11, il fit passer sur le pont de cette ville deux brigades de cavalerie et une de dragons qui s'en alloient en Allemaigne.

Le mesme jour ce prince partit avecq le reste de ses trouppes pour aller en Flandre.

Le 21 de ce mois d'aoust 1673, mourut à Spa, le comte de Marsin où il estoit allé croiant que les eaux de ce lieu le pouroient guérir de la jaunille dont il estoit atteint.

### VIII. *Combats sur mer des Hollandois et Anglois.*

Le 21 de ce mois d'aoust 1673, les deux flottes angloises et hollandoises

vindrent encor aux mains à la haulteur du Texel; le combat commença de bon matin et les deux flottes continuèrent jusques vers le soir, que les Hollandois bien délabrés se retirèrent sur leurs costes, après avoir perdus les vice-admiraux de Liefde et Sunerie ; les Anglois y perdirent pareillement le chevalier Sprag, vice-admiral du pavillon bleu, lequel voulant changer de vaisseau se noya malheureusement au grand regret de tous ceulx qui cognoissoient sa valeur et ses mérites.

Le 24, le Roy de France et la Reine partirent de Nanci pour aller à Brisac.

### IX. *La ville de Naerden prise par les Hollandois.*

Le prince d'Orange aiant assiégé la ville de Naerden avecq les trouppes auxiliaires d'Espaigne, s'en rendit maistre après quelques jours de tranchées ouvertes; la garnison fut conduite à Utrecht où elle ne fut pas sitôt arrivée que le düc de Luxembourcq fit mettre le gouverneur en arrest et tous les officiers lesquels furent casseez et le gouverneur dégradé des armes.

### X. *Fraction de la paix entre la couronne d'Espaigne et celle de France.*

Le 20 d'octobre 1673, on publia à Paris la fraction de la paix entre la couronne de France et c'elle d'Espaigne, ce qui s'estoit faict quelques jours auparavant à Bruxelles.

Audit mois d'octobre, la duchesse d'Iorck, avecq la duchesse de Modène, sa mère, et du prince Reynald d'Este, estant partie de Calais, arrivèrent, le premier de décembre 1673, au port de Douvres où le duc, son espoux, l'attendoit dez le jour précédent.

## 1674.

I. Le 2 de febvrier 1674, les Estats et noblesse de Hollande accordèrent au

prince d'Orange, pour sa postérité masculine à jamais, la survivance du gouvernement général, ainsi que des charges de capitaine général et d'admiral de la province.

### II. *Paix entre la Holande et Angleterre.*

Le 14, sur les 9 heures du soir, le secrétaire du marcquis Del Fresno arriva de Londres à la Haie avecq le traicté de paix entre les Anglois et les Holandois signé; le prince d'Orange en fut si transporté de joie qu'il en envoia ausi donner advis aux ministres des princes estrangers et aux bourgeois de la garde de la maison de ville.

Les trouppes françoises tirées des villes de Holande qu'ils ont abandonnées, au nombre de dix-huict milles hommes, soub le marescal de Belfonds, après avoir pris Erkelens, dans la Geuldre, et le chasteau d'Argenteau, sur la Meuse, assiégèrent le fort de Navaigne, sur la mesme rivière, lequel se rendit, le 22, après deux ou trois jours de tranchée ouverte ; ensuitte de quoi le marescal de Belfonds passa la Meuse, le 23, et se joingnit au prince de Condé qui estoit arrivé de ce costé-là avecq une armée de plus de trente mille hommes, qui se mit, le 24, en marche pour aller dans les terres du Roi d'Espaigne.

### III. *La citadelle de Besançon rendu au Roi de France.*

Le 22 de may 1674, la citadelle de Besançon, après avoir esté vigoureusement attaqué, se rendit au Roy de France à composition ; le 23, sa maiesté, accompagné de Monsieur, veid sortir la garnison, composé encor de mille hommes des mieux faits. La gendarmerie de sa maison estant rangée par escadrons aux endroicts par où ceste garnison devoit passer, le baron de Soye, qui estoit gouverneur de ce poste-là, marchant à la teste, descendit de cheval à 30 pas du Roi pour saluer sa maiesté, qui respondit à son compliment d'une façon fort obligeante ; en mesme temps les corps de la ville et les religieux de touts

les convents lui vindrent tesmoingner leur joie de la réduction de la citadelle qu'elle visita l'après-dinée, encor accompagné de son altesse roialle ; on trouva que le canon y avoit faict un fracas terrible, mesme par le seul éclat, et qu'il ni avoit qu'un petit trou où le gouverneur peult estre en seureté et duquel il n'en sortoit point, telement que le prince de Vaudemont n'avoit jamais peu loger un demi jour en un endroict. On sceut qu'en 5 jours, desquels il ni avoit eu que deux où le canon eut beaucoup tiré, les assiégez avoient eu environ 4. ou 500 hommes tuez ou blessez ; en effect tout le pavé estoit ensanglanté et semé de bras et jambes ; on alla voir ausi les chemins couverts et les retranchemens de St-Estienne, et tout le monde admira comme une chose incroiable qu'on les eust emporté avecq tant de facilité et si peu de perte. Ensuitte le Roy descendit en l'église de St-Jean pour voir le Sainct-Suaire que sa maiesté et Monsieur baisèrent avecq une dévotion exemplaire ; le soir, les bourgeois mirent des lumières à toutes les fenestres avecq des inscriptions *Vive le Roy.*

Au mesme temps, le prince de Vaudemont eult l'honneur de disner avec sa maiesté, et Monsieur le régala au souper. Sa maiesté a pourveu le duc de Duras, capitaine de ses gardes, du gouvernement de toute la province, et aiant donné ses ordres tant pour combler les travaux du siège desdittes villes et citadelles que pour en réparer les brèches, y faire des nouvelles fortifications et y mettre des bonnes troupes avecq les munitions nécessaires, elle en partit, le 25, afin de se rendre devant Dole, devant laquelle on ouvrit la tranchée, le 28 de ce mois de may.

Le 2 de juing 1674, la duchesse de la Vallière prit à Paris l'habit de religieuse au grand convent des Carmélittes, où elle s'estoit retirée, dès le 19 d'apvril, pour se préparer à cette action qui se fit en présence de touttes les personnes de la plus haute qualité qui estoient restées à Paris.

### IV. *La ville de Dole aux François.*

Le 9 de juing 1674, la ville de Dole, après quelq jours d'attaque et une vi-

goureuse deffense de la part des assiégez, se rendit au Roi de France à composition, lequel de là envoia le duc de la Fueillade assiéger celle de Salins.

### V. *La ville de Grave investit par les Hollandois.*

Le 15 de jullet 1674, les Hollandois aiant commencé d'investir la ville de Grave, s'estoient saisis d'Isle sur la Meuse, aux environs de là; mais le marcquis de Chamilli, gouverneur de la place, les y fut attaquer, le 15 de ce mois, et les en chassa; le général Rabenhaut arriva en mesme temps avecq de la cavalerie pour l'investir tout-à-faict et on y attendoit ausi le général Spaen avecq des trouppes de l'Electeur de Brandenbourcq.

### VI. *Arrivé des Impériaux au Pais Bas.*

Le 23 et 24 dudit jullet 1674, les Impériaux passèrent la rivière de Meuse, proche de Namur, avecq tous leurs canons et bagaiges, n'estant resté qu'environ 5 mille hommes de leurs trouppes près de Ciney, soub la conduict du marcquis de Bade et du général Vertmuller, qui ont pris la route du Bas-Palatinat. Depuis ce passage, ils se sont joints aux Espagnols et Hollandois près de Jauche, faisant tous ensemble un corps près de septant mille hommes. Le prince de Condé fut se camper avec l'armée françoise aux villaiges de Pieton, Trasignies, Lierne et aultres circonvoisins pour observer leur mouvement.

### VII. *Grand tempeste arrivé en Hollande.*

Le 1. du mois d'aoust 1674, à huict heures du soir, se leva une telle tempeste, particulièrement à Amsterdam et à Utrecht, qu'en demie heure de temps il y eut quantité d'arbres, de cheminées et des tours renversées et quantité de batteaux péris.

### VIII. *Postement des armées des Confédéréez.*

Le mesme jour, les trois armées, impériale, espagnole et hollandoise, se vinrent camper à Moutier et à Ottignies, près de Wanere, en ordre de bataille, les Impériaux aiant l'aisle droict, les Espagnols la gauche et les Hollandois le corps de bataille. Le lendemain, ils marchèrent avecq leur canon et leur gros bagages pour se poster vers Nivelle.

### IX. *Le combat général des armées des Confédérez, tant Allemans, Espagnols et Hollandois, contre les François*

Le neufiesme jour du mois d'aoust 1674, les trois armées confédérées décampèrent de près Nivelle et allèrent ce jour-là à Busseray ; le dixiesme, elles demeurèrent à Seneffe, et le onziesme, elles en partirent deux heures avant le jour, prenans leur marche vers Haisne-St-Pierre et Haisne-St-Paul, près le chasteau de Marimont. Le prince de Condé ne fut pas plustot averti de ce mouvement, qu'il monta à cheval et fit en mesme temps passer la rivière de Pieton à une partie de son armée, en résolution de les aller attaquer, ce qu'il fit avecq tant de courage et de bravoure qu'il défit entièrement leur arrière-garde, composée des trouppes de trois nations, leur prit plus de trois mils cincq cens soldats prisonniers, avecq grand nombre de haults officiers et personnes de qualitez et plus de deux cens officiers subalternes, la plus grande partie hollandois, 107 drappeaux et estendarts, deux pièces de canon, deux mortiers et un petard, la plus grande partie de leur bagaiges et l'argent destiné pour le paiement des trouppes d'Hollande. Il y est demeuré de part et d'aultre plus de six milles soldats morts sur la place, sans les officiers, et presq autant de blessez ; les personnes considérables de l'armée des confédérez sont le marcquis d'Assentar, maistre de camp général de l'armée espagnole ; le baron de Lan-

guevac et Vane, lieutenant général de celles de Hollande, les comtes de Mérode et de Rivière, les colonels Willermer et Palms et quantité d'aultres. Les prisonnières sont les princes de Salm et de Nassau, le ducq de Holstein, le comte de Solms, le général maior Valkenbourg, les colonels Cachepin, Stokein, Kamer et grand nombre d'autres que Monsieur Gourville a conduict en France ; le prince Charles, le prince Pio, le marcquis de Grana, le comte de Waldec, le comte Douglas, le général Alva et plusieurs aultres ont esté blessez. Du costé des François y sont demeurez le chevalier de Fourilles, lieutenant général, les marcquis de Paumy, de Cheurières, de Bourbonne, d'Ambli, d'Illieres, de Lassay, de Chauvallon, de Noirmoutier, de Saudricourt, et grand nombre d'aultres; le comte de Montal, les marcquis de Rochefort, de Villeroi, de Soubise, de Tonnère, de Hautefort, de Nesle, d'Ars, de la Groyes, de Romecourt, de St-Estèves et un très grand nombre d'autres personnes de remarcque y ont esté blessez. Le prince de Condé y at eut trois chevaux tuez soub lui, et le ducq d'Anguien un, avecq une légère blessure à la jambe.

— FIN. —

# NOTICE

## BIOGRAPHIQUE,

## LITTÉRAIRE ET GÉNÉALOGIQUE,

SUR

L'AUTEUR ET SA FAMILLE.

# FAMILLE LE BOUCQ DE VALENCIENNES.

## NOTES BIOGRAPHIQUES.

---

### NOEL LE BOUCQ,

*Supérintendant de l'artillerie et munitions de guerre de Philippe II, Roi d'Espaigne, et de la ville de Valenciennes.*

Noel Le Boucq, fils de Pierre et de Jeanne de Noyelles, dite Gondelet, né à Valenciennes, le 24 décembre 1490, supérintendant de l'artillerie et munitions de guerre, tant pour le roi Philippe II que pour la ville de Valenciennes, organisa les fêtes qui eurent lieu, en 1540, à l'entrée de l'empereur Charles-Quint et des enfants de France dans cette ville. (1) Ce fut sur ses plans et ses dessins qu'on éleva des arcs de triomphe, des théâtres publics, des tableaux, des statues, des fontaines, des inscriptions qui servirent à orner la ville et à fêter dignement les princes français auxquels Charles-Quint voulait témoigner sa reconnaissance pour le service qu'il avait reçu de leur père (2).

Plus tard nous le voyons catholique, mais ardent défenseur des priviléges de sa ville natale, participer à la révolte des Valenciennois contre le roi d'Espagne qui leur refusait la liberté du culte et de la conscience ; il eut l'honneur d'être choisi par ses concitoyens, avec le prévot Pierre Rasoir et quelques membres du consistoire, pour traiter de la soumission de la ville. En conséquence, ces

---

(1) D'Oultreman. *Histoire de Valentiennes*, page 378.

(2) *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2e série, tome IV, page 353.

16

députés se rendirent à Beuvraiges, où se trouvaient le duc d'Arschot et le comte d'Egmont, commandant l'armée espagnole (1) ; mais il fut impossible de s'entendre avec ces généraux dirigés par le farouche Noircarmes ; le siége continua et la ville fut prise, le 23 mars 1567. On confisqua les biens des chefs des rebelles, qui furent décapités. Noel Le Boucq, mort le 16 mars de la même année, n'eut pas la douleur d'assister au deuil qui couvrit alors sa ville natale et échappa ainsi à la vengeance des Espagnols (2).

Noel Le Boucq développa le goût qu'il avait pour les réjouissances publiques, non-seulement dans les fêtes civiles, mais encore dans les fêtes religieuses. Un auteur du temps nous apprend qu'il fut le fondateur de l'ordre du Chapelet de Notre-Dame de le Sauch, gentille et pieuse récréation établie, vers 1520, en l'honneur de la glorieuse Vierge et en actions de grâces et réjouissance du couronnement de Charles-Quint (3). L'épitaphe de Noel, dont nous donnons le dessin, placée autrefois derrière le chœur de Notre-Dame-la-Grande, enchâssée au siècle dernier dans la muraille près de la sacristie, est extraite d'un manuscrit appartenant à M. Louis Boca, archiviste du département de la Somme.

## JACQUES LE BOUCQ,

*Hérault d'armes sous Charles-Quint et lieutenant de la Toison-d'Or sous Philippe II.*

Jacques Le Boucq, fils de Noel et de Marguerite Vivien, mort le 2 mai 1573, hérault d'armes sous Charles-Quint, lieutenant de la Toison-d'Or, fut choisi à Gand par Philippe II, en 1559, pour remplir par intérim les fonctions de Roi d'Armes de la Toison-d'Or (4), fonction vacante au mois d'août de la même

(1) D'Oultreman. *Hist. de Valen.* page 210.
(2) *Archives du nord*, etc., 1re série, tome II, page 442 et suivantes.
(3) D'Oultreman, déjà cité, page 397.
(4) *Archives du nord*, etc , 2e série, tome IV, page 307.



LE BOUCQ



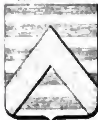
BOUGIER



DE SARS.

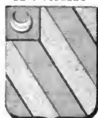


MOLEMBAIS

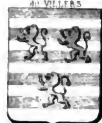


*Qui hospes adstas tymbum si gratus homo es,*
*hæc pauca lubens perlege.*
*Sub hoc sarcophago ossa requiescunt Natalis* **LE BOUCQ**,
*sub Philippo II, Hispaniarum rege, tormentorum*
*bellicorum militiæque apparatuum, dùm viveret à curâ*
*depositus est anno redemptionis*
*∞IↃLXVII D.XVI Mart.*
*et Margaretæ* **VIVIANÆ** *comparis suæ dulcissimæ*
*quam secundis sibi votis conjunxerat, et*
*post mortem reliquiis suis in hoc requietorio*
*commisceri optaverat. Recessit in pace.*
*A ∞IↃLXXXVII D XIII Mart.*
*His suis parentibus humanum fuit quod oculos*
*mœstus sigillaverit Richardus* **LE BOUCQ**, *filius*
*eleemosinariæ hujus urbis quæstura integerrime*
*et innocentissime perfunctus sed vix tolerandus*
*illum periculis obitus Ursulæ* **PUCHOT** *conjugis*
*suæ charissimæ sanctissimæ integræ fidei frugi*
*boni consilii ex quâ nullum dolorem nisi*
*acerbissimæ ejus mortis acceperat. Decessit*
*A ∞IↃCXX D.XVI. April.*
*cui bene merenti quod ab illâ sibi præstari optaverat*
*hoc monumentum se vivo et sibi et suis posterisque*
*D.S.P.P.C. Ipse moritur*
*A ∞IↃCXXIIII. D.XXX jun.*
*Tu illorum animis refrigerium comprecare*
*illicet.*

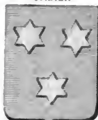
DE NOYELLES



BARBENÇON dit VILLERS



JALIEN



CHAMART



Lith. A. [illegible]ent à Douai.

année par la mort d'Antoine de Beaulaincourt, remplacé seulement, le 20 mars 1560, par Nicolas de Hames. Il figura dans la fameuse fête de la Principauté de Plaisance, tenue à Valenciennes, en 1548, aux lieu et place de son cousin, Pierre Le Boucq, accomplissant alors le pélerinage de Jérusalem (1). D'Oultreman en parle en ces termes : « En troisième lieu marchoit la compagnie de » l'Estrille, au nombre de cinquante, tous à cheval, couvers de casaques vertes, » bordées de noir, tant de veloux, satin que de damas, conduits par leur » Prince nommé Jacques Le Boucq, fils de Noel, jeune homme à marier. » Celuy-cy estoit vestu d'un sayon de veloux cramoisy, figuré, passementé d'or; » son cheval houssé de mesme, avec force estrilles d'or en broderie. » (2)

Son testament fait à Valenciennes, le 5 janvier 1571, imprimé dans les *Archives du nord de la France,* etc., d'après une copie que j'ai faite sur l'original qui repose parmi les papiers de la famille, nous fait connaître qu'il était musicien et amateur de médailles (3), et si l'on en croit son épitaphe, il se serait occupé de peinture et aurait réussi dans le genre du portrait.

Il s'occupa beaucoup de la science héraldique qu'il passe pour avoir introduite en Belgique ; il avait laissé sur cette matière un grand nombre de manuscrits dont il avait par son testament ordonné la vente au plus offrant. Ces manuscrits, déposés plus tard à la bibliothèque de la Cour, à Bruxelles, furent brûlés ou perdus lors de l'incendie arrivé au Palais en 1731 (4).

On possède encore de lui :

1° *Le triumphe d'Anvers, faict pour les nobles festes de la Thoyson d'Or, tenus par le très hault et très puissant prince Phle, Roi d'Espaigne, de France et d'Angleterre.* 1555.

Petit in-folio avec figures, qui faisait partie de la collection curieuse de feu M. Lammens, bibliothécaire de l'Université de Gand. L'histoire de la Thoison-

---

(1) Simon Le Boucq. *Histoire civile de Valentienne.* Mss. de la bibliothèque de Cambrai.

(2) D'Oultreman. *Hist. de Val.,* page 392.

(3) *Archives du nord,* 3e série, tome IV, page 553.

(4) Foppens. *Bibliotheca Belgica,* page 503.

d'Or de Bors, conseiller au Grand Conseil de Malines, publiée par le baron de Reiffenberg, en contient un extrait (1).

2° *Recoel de tous les festes et chapitres de la noble ordre du Thoison d'Or depuis la premiere institon jusques à nre temps. Recoellez et fais par Jacques Le Boucq demourant à Valen. depuis ocmenté pr. David Hoyoss de Mons e Haynat.*

Manuscrit du temps, in-folio, sur papier, déposé à la bibliothèque de Mons. Le dernier chapitre indiqué est celui de 1556 (2).

3° *Le noble blason des armes*, 1564 et 1572.

Manuscrit autographe, petit in-folio, fait pour le comte de Lalaing, dont on voit les armoiries au premier feuillet. Il est d'une écriture soignée et enrichi d'un grand nombre de blasons bien exécutés. En 1842, la bibliothèque du roi des Belges était en marché pour l'acquérir d'un propriétaire de Gand qui le possédait (3).

4° La bibliothèque de Vienne, en Autriche, conserve un manuscrit dont il est l'auteur (4).

Jacques Le Boucq s'occupa aussi des fêtes des Rois de l'Epinette de Lille (5), ainsi que le prouve un certificat délivré par lui en 1558, et rapporté textuellement dans un manuscrit intitulé : *Vepecularia, ou la solemnité des fêtes des nobles roys de l'Epinette de Lille, tenue depuis* 1283 *jusqu'à l'an* 1487, page 80 de ce curieux ouvrage, reposant parmi les livres de mon père (6).

L'épitaphe de Jacques Le Boucq, qui se trouvait dans l'église de Notre-Dame-la-Grande, à Valenciennes, du côté de la chapelle Saint-Luc, derrière le chœur, était surmonté d'un tableau représentant un homme à genoux devant un cru-

---

(1) Goethals. *Dictionnaire généalogique et héraldique du royaume de Belgique.*

(2) *Archives du nord*, etc. 2e série, tome VI, page 38.

(3) Id. id. tome IV, page 508.

(4) L'existence de ce manuscrit m'a été indiquée par M. Boca, archiviste du département de la Somme.

(5) Voir le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai, par M. Duthillœul, page 340.

(6) Voir le no 4 aux pièces justificatives.

cifix ; sa cotte était aux armes de l'empereur et à celles de la famille Le Boucq. Cette épitaphe se composait des deux inscriptions suivantes. l'une latine et l'autre française :

(1) *Piis manibus ornatissimi viri Jacobi LE BOUCQ et merito; cui enim potius mnemosynum statuant posteri quàm ei qui sepultam majorum memoriam et obliterata magnatum nomina ab oblivione vindicavit ! Sic enim est qui antiquatam genealogiæ scientiam in usum revocavit; regum et principum stemmata ex tabulariis qua publicis qua privatis eruta in seriem digessit, adeoque non modo fecialis sive heraldus regius a Cesare Carolo V creatus, verum etiam a Philippo II hisp. rege Gandavi anno MDLIX illustrem velleris aurei Concessum pro heraldo principe dirigere atque componere jussus est. Obiit non. maias anno MDLXXIII.*

SIMON LE BOUCQ, *aliud Valencenarum Præfectus, hoc Patrui sui Epitaphium instauravit, anno*

M. DC. XLUII.

Foppens, *Bibliotheca Belgica,* page 503, dit qu'il y avait une inscription ainsi conçue dans la chapelle Saint-Luc de Notre-Dame-la-Grande :

*Pictor Jacobus Le Boucq, imitator Apellis*
*Egregius, jacet hoc marmore sub gelido;*
*Occidit in maio florente, dieque secundo,*
*Corpore projecto gaudet in ætheris.*

*Annaliste lecteur, si entre les mortels*
*Aucuns ont mérité de se rendre immortels,*
*Ce preux Jacques Le Boucq, dont le nom bruict encore,*
*Ne se peut éloigner des filles de mémoire,*
*Car de peindre eut tel art, qu'en mille et mille traits,*
*Fit les hommes revivre en ses divins pourtraits,*
*Et fut tant bien appris au fait des armoiries,*
*Qu'il savoit les quartiers de toutes seigneuries;*
*Les descentes des rois et princes composoit,*
*Et leurs progéniteurs tant dextrement posoit,*
*Qu'au temps de Charles-Quint, empereur magnanime,*
*Héraut d'armes fut fait et, pour sa grande estime,*

(1) Cette épitaphe est extraite d'un ouvrage mss. généalogique en 11 volumes, faisant partie de ma bibliothèque, vol. coté B, page 2, *verso*.

*Depuis, au vœu du roi, dans l'Ordre, en la saison,*
*Qui fut renouvellé dedans Gand, son Toison.*
*Mais les fatales sœurs lui nourissant envie*
*En ont tranché le fil, d'une si belle vie,*
*Deux jours en mai, l'an mil cinq cent septante-trois.*
*A la terre est le corps, l'esprit au roi des rois.*

## HENRI LE BOUCQ,

*Chevalier, seigneur de Camcourgean, plusieurs fois échevin de Valenciennes, bailli de la terre de Sebourg et de celle de Curgies.*

Henri Le Boucq, chevalier, seigneur de Camcourgean et de Lompret, fils de Pierre et de Marguerite Haghoubart, naquit, le 19 juillet 1584, et mourut le 19 décembre 1660. Ayant perdu sa mère à l'âge de 8 ans, il fréquenta d'abord l'école des Jésuites, où il apprit le latin ; alla à Anvers s'instruire dans le flamand ; à Mons, où il étudia les coutumes, stils et pratiques du Hainaut, sous l'avocat Ardemboucq ; à Bruxelles, où il séjourna plusieurs années pour se familiariser avec les coutumes du duché de Brabant, sous le fameux avocat Henri Cockaerts. De retour à Valenciennes, dont il étudia les coutumes, il fut créé échevin pour la première fois, le 15 mai 1614, par commission de leurs altesses Albert et Isabelle, au renouvellement qu'elles firent du magistrat ; exerça une des recettes de la massarderie de Valenciennes, fut créé bailli de la terre et vicomté de Sebourg par Albert, comte de Berghes, étant déjà bailli de la terre de Curgies (1).

Philippe IV, roi d'Espagne, le nomma officier de sa mairie de Beaurepaire (seigneurie située aux faubourgs de Valenciennes), l'anoblit par lettre donnée à Madrid, le 9 octobre 1640 (2), puis le créa chevalier en 1659 (3).

(1) Les détails concernant la vie d'Henri Le Boucq sont extraits des papiers de la famille.

(2) Voir aux pièces justificatives, n° 10.

(3) *Nobiliaire des Pays-Bas*, page 375. — *La Flandre illustrée*, de Jean de Seur, page 237. — Le Roux. *Recueil de la noblesse*, page 314.

Henri Le Boucq avait voué un culte particulier à la mère de Dieu qu'il vénérait sous le nom de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire ; une chapelle de l'église de Sebourg, placée sous ce vocable, possédait un vitrail offert par lui et sur lequel ses armes étaient peintes ainsi qu'il suit : « D'azur à trois ruches d'or, » deux en chef et l'autre en poincte, le heaulme ouvert et treillé, et pour » chimier un Boucq naissant accosté de deux aisles. » (1) Par son testament, il avait fondé seize messes à dire chaque année à Notre-Dame du Rosaire, dans la chapelle des Dominicains de Valenciennes. Ces religieux, dans leur chapitre tenu, le 3 septembre 1661, acceptèrent cette fondation.

Membre, puis maître de la confrérie du Saint-Rosaire, établie à Valenciennes, il donna une robe à Notre-Dame dont l'image était placée dans une niche contre la chapelle du Saint-Rosaire. Le R. P. Thomas de Zableau, étudiant de l'Université de Louvain, alors dominicain de Saint-Paul de Valenciennes, lui dédia, ainsi qu'à ses confrères, ses thèses et disputes sur la sainte théologie *de baptismi sacramento*, sous la présidence du R. P. Thomas de Torres, docteur et professeur de théologie, et premier régent de l'ordre des Frères Prêcheurs de Louvain.

François Cambier, licentié ès-droits, conseiller de la ville de Valenciennes, voyant l'attachement et l'affection qu'Henri Le Boucq portait à la confrérie de N.-D. du Rosaire, lui dédia les vers latins qui suivent, pour placer sur son épitaphe :

Quisquis adornatam Divæ meditaris ad aram
Virginis, et tantâ sub duce nomen habet.
Siste pius : tantæ cultor jacet ille parentis
Cujus et illa lubens usa labore fuit.
Ardua cum castæ torperet gloria matris
In que dies fieret turba dicata minor.
Vidit id Henricus mæsto sed lumine numquam
Hoc potuit diro motus amore pati.
Fervidus accendit Mariani lumina cultus ;
Et Mariæ major turma fit ejus ope.

(1) Pierre Le Boucq. *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq*, page 177.

Virgineæ veterem fecit florere coronæ
Splendorem, quo nunc flore vigere vides,
Hic jacet, heu! fallor; nam raptus ad æthera vivit,
Luce putem gratâ Virgine dante frui.
Ergo Marianæ quisquis veneranda coronæ
Signa requiris adhuc, lumina siste pius.

Henri Le Boucq ajouta, en 1648, une troisième partie à l'*Histoire de Sebourcq,* publiée par son fils Pierre, formant les chapitres 19 à 23, supplément beaucoup plus rare que le livre même (1).

Il a laissé, en outre, un manuscrit petit in-4°, ayant pour titre : *Traité des choses les plus remarquables concernant la singularité des authorités et privilèges de Vallenciennes* (2). Ce manuscrit autographe, auquel manque les six premiers folios, contient la copie de plusieurs chartes données par les ducs de Bourgogne et les rois d'Espagne aux habitants de Valenciennes, le réglement donné par Albert et Isabelle, touchant le magistrat et conseil particulier de cette ville (daté de Bruxelles, le 28 mars 1615), quelques faits remarquables qui se sont passés à Valenciennes, une liste des villes, villages et hameaux dépendant du ressort de Valenciennes, beaucoup plus complète que celle qui a été imprimée à Mons, en 1663, à la tête des *Coustumes de la ville, ban-lieu et chef-lieu de Valenciennes*, et qui est indiquée comme ayant été recueillie par Henri Le Boucq (3).

## SIMON LE BOUCQ,

*Ecuyer, seigneur de la Mouzelle, Prévot et historien de la ville de Valenciennes.*

Voici en quels termes en parlent les *Archives du nord de la France* (2me série,

---

(1) *Archives du Nord*, etc., 2e série, tom. IV, p. 509.

(2) C'est à l'obligeance de M. de Sars, demeurant à Aire (Pas-de-Calais), que je dois la possession de ce manuscrit, dont le titre se trouve mentionné dans les papiers de la famille.

(3) Voir la *Bibliothèque historique de la France*, de Lelong, 1771, tom. I, art. 2260.

tome IV, page 509). Nous avons cru pouvoir emprunter à ce recueil l'article suivant, dans lequel le caractère du prévot historien, dont la vie se passa presqu'entièrement au milieu de ses concitoyens, est fidèlement tracé (1).

Simon Le Boucq, écuyer, seigneur de la Mouzelle, petit-fils de Noel, eut pour père Richard et pour mère Ursule Puchot ; il naquit à Valenciennes, le 15 juin 1591, dans la rue des Etuves, aujourd'hui supprimée et réunie à la petite place des Rhonneaux, dans une maison construite en bois et à porte cochère, surmontée des armoiries sculptées des Le Boucq (2).

Les premières années de Simon Le Boucq se passèrent dans les petites écoles, ses études furent bientôt terminées, comme il le dit lui-même dans le *Prologue des Antiquitez et Mémoires de la très renommée et très fameuse ville et comté de Valentienne :* « A mon grandissime regret, je n'ay jamais estudié ; l'occasion » ne s'i estant jamais présentée du temps de ma jeunesse. » Jeune encore, il partit pour Anvers, qui était comme la capitale des Pays-Bas, le vrai centre du commerce, des arts et de l'activité de nos provinces. Là, il passa plusieurs années de sa jeunesse chez un ami de sa famille, *François Sweert*, écrivain belge, qui savait allier les cultes un peu disparates de Mercure et des Muses, ainsi que le dit le classique Foppens. Le jeune Valenciennois prit chez son commençal des leçons de commerce, mais il y puisa plus encore le goût de l'étude et de l'histoire. Revenu à Valenciennes quelque temps après, il fut nommé Lieutenant, puis Surintendant de l'artillerie et des munitions de la ville, fonctions exercées depuis longtems par des membres de sa famille.

Quoiqu'âgé seulement de 27 ans, Simon Le Boucq devint échevin, le 10 décembre 1618 ; il préludait ainsi aux emplois importans de la magistrature qu'il devait remplir plus tard. Il est vrai qu'à cette époque Le Boucq était grave et

---

(1) Cet article dû à la plume de M. Arthur Dinaux, qui s'occupe activement de l'histoire de nos contrées, renfermait une inexactitude généalogique qu'il a eu l'impartialité de rectifier ; cette erreur consistait à supposer que les membres de la famille Le Boucq, habitant Douai et Valenciennes, auraient commis une sorte d'usurpation de nom et d'armes; erreur que M. Dinaux a lui-même reconnue après la communication des titres qui lui a été faite. (Voir les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3e série, tom. III, page 229.)

(2) Cette demeure, démolie et rebâtie dans le goût moderne par M. *Dufont père*, au commencement de ce siècle, est aujourd'hui habitée par M. *Dubois*, notaire.

prudent et annonçait déjà l'homme laborieux destiné à consacrer sa vie aux affaires et à l'histoire de sa ville natale. C'est à peu près vers le même temps qu'il épousa *Catherine Deulen*, enlevée à la fleur de l'âge, le 3 janvier 1622, après lui avoir donné trois enfans.

Son veuvage le concentra plus que jamais dans ses études et son cabinet; dès 1619, il avait lancé dans le public un bref recueil des antiquités de Valenciennes; ce n'est qu'un ballon d'essai auquel il refusa même l'appui de son nom que ses initiales laissent seulement deviner. Cet opuscule, le seul ouvrage de lui qui ait été imprimé jusqu'ici, obtint un grand succès, quoiqu'il soit peu important; il était d'une très grande rareté avant la réimpression qui en a été faite dans les *Archives du Nord*, tome IV, 2^me^ série.

Le Boucq pelotait ainsi en attendant partie : sa vie paisible et peu fertile en événemens lui permettait de réunir ses matériaux dans le silence de la retraite et de les classer avec méthode. Sa position sociale, ses alliances, ses fonctions municipales lui avaient donné l'entrée des archives des principaux établissemens civils et religieux de la cité, et l'avaient mis à même de consulter une foule de documens précieux. C'est ainsi, qu'après plusieurs années d'un travail persévérant, d'un vrai *labor improbus*, il parvint à vaincre les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de son œuvre, et à établir une histoire complète de la ville de Valenciennes.

Cette histoire lui parut devoir être partagée en deux grandes divisions, parfaitement indépendantes l'une de l'autre. L'*Histoire civile*, énumérant les événemens politiques, militaires et les révolutions intérieures de la cité, ainsi que la succession de ses dominateurs, soit comtes, soit souverains; et l'*Histoire ecclésiastique*, contenant les fondations et la description des églises, paroisses, abbayes, couvens, chapelles, refuges, et autres corporations religieuses, comme aussi celles de tous les établissemens hospitaliers et de bienfaisance, mont-de-piété, etc.; le tout appuyé de chartes de fondation, de lettres et preuves authentiques, de copies d'épitaphes et de pièces justificatives. Ce grand travail, dans lequel S. Le Boucq usa une partie de sa vie, était disposé pour l'impression, et prêt à voir le jour, lorsqu'il fut devancé, en 1639, par Philippe D'Oultreman, jésuite, qui fit paraître à *Douai*, chez la v^e^ *Marc Wyon*, avec l'assistance d'une subvention du Magistrat de Valenciennes, l'*Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, en un vol in-f°, composée par feu *Henri D'Oultreman*, son père.

Est-ce un malheur que Le Boucq ait été prévenu par son émule D'Oultreman,

historien et prévôt de Valenciennes comme lui ? Nous répondrions franchement par la négative si Henri D'Oultreman avait publié son œuvre lui-même et de son vivant ; mais passant par les mains de son fils *Philippe*, que son caractère de religieux et de membre de la Compagnie de Jésus devait inciter à faire certaines suppressions, nous pensons que le travail du prévôt a été mutilé ou rendu incomplet en plusieurs points ; aussi n'y trouvons-nous que peu ou pas de renseignemens sur l'époque la plus émouvante de l'histoire de la ville, sur celle de la Réforme, du siége qui en fut la suite, de l'horrible réaction qui lui succéda et de la position de Valenciennes à la fin du XVI[e] siècle. Sans doute, Simon Le Boucq était tout aussi bon catholique que les deux D'Oultreman, et il l'a prouvé par sa vie et ses écrits, mais il avait la manie *d'enregistrer tout*; c'est un véritable *indiciaire* comme les ducs de Bourgogne en entretenaient à leur cour; et, dans sa bonhomie d'écrivain chargé de tout inscrire, il n'omet nul fait, nulle circonstance, ce qui le rend bien quelquefois ennuyeux, mais du moins apporte-t-il aux siècles suivans des matériaux complets dans lesquels la philosophie de l'histoire trouvera quelque chose à glaner.

L'Histoire de Valenciennes donnée par D'Oultreman étant plutôt civile que religieuse, il restait une lacune à combler ; aussi a-t-on pensé à publier l'*Histoire ecclésiastique* de Simon Le Boucq de préférence à son histoire civile, qui eut pour ainsi dire fait un double emploi. Outre que la partie ecclésiastique de notre historien est parfaitement complète et poussée jusqu'au-delà du milieu du XVII[e] siècle, elle se trouve enrichie des figures de tous les monumens religieux et hospitaliers de l'époque, que la guerre, les siéges, les révolutions et surtout l'industrie ont fait disparaître aujourd'hui. Il y avait donc nécessité de publier cette intéressante partie, avec exactitude et sans changemens, et de la publier tandis qu'il reste encore des vieillards capables d'affirmer la vérité des représentations des monumens, d'en désigner à leurs petit-fils les emplacemens et les limites, les débris et les transformations : pour cela il fallait que l'ouvrage fut rendu public. Il n'en existait qu'un seul exemplaire manuscrit d'une écriture difficile pour le vulgaire ; il y en a aujourd'hui trois cens exemplaires imprimés et ornés de figures fidèles.

Simon Le Boucq écrivait d'une manière pénible et laborieuse ; nous ne savons s'il possédait la langue latine, mais certainement il ne savait pas le français : au moins n'était-il pas permis de l'écrire comme il le faisait à l'époque où déjà la tragédie du *Cid* avait paru en France. Il est vrai qu'alors une frontière

séparait Valenciennes et son prévôt Simon Le Boucq, de la patrie de Corneille. Aussi s'en aperçoit-on bien vite : par son style, Le Boucq est à cent ans et à cent lieues de ses contemporains de Paris. Il s'était fait une orthographe à lui, fort éloignée de celle suivie en France. Ses règles sur les participes sont à rebrousse poil de celles voulues par la grammaire. Il conjugue les verbes de la 2e conjugaison comme ceux de la 1re et ne manque pas de dire : il *parta*, il *sorta* ; ses infinitifs en *ir* sont toujours écrits *ire*; enfin il se sert d'une foule d'expressions restées dans le patois du pays. On s'est bien gardé de rien changer à celles-ci : on a préféré donner, à la fin de cette notice un court *glossaire* des mots les plus saillants, qui ne se comprennent pas à la première vue ; les autres n'ont souvent qu'une différence d'orthographe qui se rattache à la prononciation locale. Il était aussi utile de ne point transformer ces désinences qui deviennent aujourd'hui des renseignements philologiques précieux.

Cet historien est d'une exactitude exemplaire, et c'est là sa grande qualité ; il la pousse même jusqu'à l'extrême, ce qui le fait entrer dans beaucoup de détails minutieux et parfois fatigants. Quand il a dit tout ce qu'il sait (et que ne sait-il pas?) il ajoute qu'il supprime le reste *pour abréger ;* ou bien il s'excuse de passer sous silence des faits de peu de valeur, *ce que ne vous déclare par le menu,* dit-il, *par crainte de fatigue du lecteur;* ou bien enfin, après avoir donné plusieurs versions des annalistes sur une fondation, il termine par : *Je trouve encore d'aultres opinions que je laisse pour n'atiéder le lecteur.* On voit que notre bon Prévôt est le raconteur le plus consciencieux de son siècle, n'ayant qu'une seule crainte au monde, celle de n'en avoir jamais dit assez. Au total, cet auteur ne s'en faisait pas accroire ; au contraire, il était d'une modestie achevée ; il supplie ses lecteurs, dans le prologue cité plus haut « de vouloir sup- » porter l'infirmité de son esprit et libérallement excuser ce qu'il leur semblera » ung peu grossièrement desduict...... considérant qu'il a plus travaillé à dire » la vérité qu'à tascher de parler ung langage poly et orné ; et par ce moien, » faire pire que mieulx : Advertissant aussy qu'en plusieurs lieux, il n'a voulu » transmuer le langage anticque et pour lors usité, affin de monstrer la vérité des » autheurs de qui il les a tirées (les choses dignes d'être mises en lumière); ce » qu'il faut lire patiemment et accepter sans risée, voiant par là, que touttes » choses aians leurs temps et décadence, se viennent à chamger. »

Sous le rapport des qualités morales, Simon Le Boucq mérite d'être apprécié. Bon citoyen, ardent défenseur de sa ville, magistrat intègre, il était aimé et

vénéré de tous. Il jouissait d'une telle réputation de lumière, de justice et de piété que les habitants les plus éminents de la cité s'en rapportaient à ses décisions lorsqu'il s'élevait des différends entr'eux. On le vit successivement entrer dans presque toutes les fonctions importantes de la ville, et partout il a laissé des traces honorables de sa gestion et de son passage.

En l'an 1626, il est nommé maître de la *bonne maison des Ladres,* et il dresse un nouveau réglement d'intérieur de cet établissement.

L'an suivant, il se fait bâtir une belle et vaste demeure dans la rue Capron, à Valenciennes, non loin de sa maison paternelle, et il y transporte ses pénates après l'avoir fait décorer de ses armoiries sur les sommiers sculptés des salles. Le 14 février 1635, jour de St-Valentin, une inondation subite submerge la partie basse de la ville de Valenciennes, et les eaux montent de plus de trois pieds dans la maison de Le Boucq. Le chroniqueur ne laisse pas échapper une si belle occasion de constater un fait local, et le chronogramme suivant est gravé en lettres rouges et noires sur le mur de son salon :

Le JoVr saInCt VaLentIn et troIs après,
L'esCaVLt a esté JVsqVes a Ceste MarCqVe (1).

Simon Le Boucq étant lieutenant de la ville en l'absence du Prévôt en l'an 1638, posa la première pierre du rempart de *Poterne* et de la demi-lune de la porte de Mons que l'on reconstruisit très-solidement en pierres dures. Le 13 avril de la même année on le voit arrêter, au péril de ses jours, une collision épouvantable, qui pouvait dégénérer en un massacre horrible, entre les bourgeois et les militaires de la garnison, animés les uns contre les autres par suite d'une querelle populaire.

A la mort de *Jean Pittepan,* Sr de Montauban, arrivée le 11 octobre 1641, Le Boucq, n'étant que Lieutenant Prévôt, est nommé surintendant des biens de la maison des Récollets, biens cédés à la ville, après la réforme du couvent de St-François, par lettres patentes des Archiducs du 12 mars 1619. Cette preuve de confiance, accordée à notre auteur, lorsqu'il était jeune encore, donne la mesure de l'estime dont il jouissait dès lors.

Nous le voyons, le 1er septembre 1643, signer comme juré de cattel et homme de fief du Hainaut l'accord de l'abbé de St-Saulve et des dames de l'Hôtel-Dieu,

---

(1) La maison bâtie par Simon Le Boucq est aujourd'hui occupée propriétairement par M. Mabille, et porte le n° 27 de la rue Capron.

touchant le droit de ces dernières de se faire inhumer dans la chapelle de leur maison.

En 1644, il est nommé Prévôt de la ville, et, le 12 décembre de la même année, désigné comme arbitre amiable, il juge et règle dans son cabinet les intérêts du Conseiller *Lemoine* et du Greffier *Pamart*, tous deux membres du Magistrat et de familles recommandables de la ville.

Le 13 août 1645, il est choisi pour être parrain de la grosse cloche de l'abbaye de St-Jean, qu'il nomme *Marie Valentienne* en l'honneur de la Vierge à laquelle il avait voué une dévotion particulière, et de sa ville natale qu'il aimait pardessus tout.

Renommé Prévôt en 1647, il apporte plusieurs réformes dans les établissements publics, qu'il enrichit de bons réglements et d'ordonnances spéciales. Le 2 septembre de la même année, il fait refaire à ses frais, dans la chapelle de St-Luc, derrière le chœur de l'église de Notre-Dame-la-Grande, où les membres de sa famille avaient leur sépulture, le tombeau de *Jacques Le Boucq*, son oncle, généalogiste et hérault d'armes, mort le 2 mai 1573.

En l'an 1649, le Roi d'Espagne ayant l'intention de vendre son Palais de la Salle-Lecomte à Valenciennes pour subvenir aux frais de la guerre, Simon Le Boucq fut nommé commissaire par la ville et adjoint au Prevôt, afin d'aller à Bruxelles traiter de l'achat de ce palais avec le gouvernement. Il rédigea alors partie des notes et des mémoires pour arriver à la conclusion de cette grande affaire qui se termina par la vente faite à la ville du palais et dépendances de la Salle-le-Comte, pour la somme de 330,000 florins.

Enfin, Le Boucq est nommé Prévôt de la ville pour la troisième fois en 1651, et la même année il figure comme Maître et Surintendant de la maison de l'*Hôtellerie*.

Simon Le Boucq était à la fois magistrat, historien, antiquaire et numismate. Il possédait une riche bibliothèque et une précieuse collection de médailles romaines : le 6 juin 1655, Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, se trouvant à l'abbaye de Vicoigne, Le Boucq lui fit présenter en don par son fils 636 médailles romaines de sa collection, dont 19 en or, 43 consulaires en argent, etc. Le prince, reconnaissant de ce don généreux, fit reconduire son fils à son logis dans sa propre voiture à six chevaux avec une escorte d'honneur.

Lors du siége de Valenciennes de 1656, fait par les troupes françaises et levé

à l'aide du secours apporté par don Juan d'Autriche et le grand Condé (alors réuni aux Espagnols) Simon Le Boucq n'était que Conseiller Pensionnaire de la ville. Tous les membres du Magistrat en masse furent anoblis pour récompenser, en leur personne, la belle défense de la ville. Le Prévôt-historien ne vit pas d'un bon œil cette rémunération qui donnait des blasons et des titres d'Ecuyer à beaucoup d'individus qui allaient marcher sur le même rang que lui : il s'en explique assez franchement dans un de ses manuscrits.

Simon Le Boucq mourut à Valenciennes, dans sa demeure, au milieu de ses livres et de ses manuscrits qu'il enrichissait encore chaque jour de ses notes et de ses augmentations, le 1er décembre 1657, à l'âge de 66 ans et demi.

Son fils, Denis Le Boucq (1), écuyer, seigneur de la Mouzelle, lui fit élever, en 1659, un magnifique tombeau en marbre blanc, surmonté de son buste, dans la chapelle de St-Luc, derrière le chœur de Notre-Dame-la-Grande, affectée aux sépultures de la famille des Le Boucq. On y lisait cette inscription :

PIÆ MEMORIÆ

*Nobilis ac generosi Domini* SIMONIS LE BOUCQ

CUJUS {
*Prudentia ter hujus Urbis Præfectum vigilantissimum,*
*zelus privilegiorum ejusdem Defensorem acerrimum*
*solertia antiquitatum exquisitorem exactissimum*
*labor multorum voluminum auctorem exactissimum*
*pietas obitûs perpetui fundatorem devotissimum.*
} REDDIDIT

*thalami fuit socia Domina* CATHARINA DEULIN, *juxtà quam tumulari voluit è regione sacelli Sancti* PHILIPPI NERITII. *Hoc amoris monumentum superstes filius* DIONYSIUS, *toparcha* DE LA MOUZELLE, *ibidem sepeliendus cum charissimâ conjuge suâ Dominâ* MAGDALENA RESTAUT, *posuit.*

*Benè apprecare lector*

1659.

ROISIN CONFORTE LE BOUCQ.

---

(1) On a retrouvé, il y a quelques années, le siége double ou causeuse de ce personnage, sculpté en bois d'une manière curieuse, avec ses armoiries et celles de sa femme, de la famille *Resteau*, placées en ornement au-dessus du dossier.

Une autre plaque de marbre contenait l'épitaphe suivante du Prévôt-historien, en vers français :

« Le corps de ce noble home icy gist en dépost,
» Au bien de sa patrie ayant voué sa vie ;
» Son mérite en sept ans le fist trois fois Prévost
» Et bien aymé du peuple et loué de l'envie.
» Son zèle fust ardent pour le bien de l'Estat.
» L'estude et la prière furent tout son esbat;
» Ses livres le diront estant mis en lumière ;
» C'est là que VALENTIENNE esclate en ses exploits
» En l'amour de son prince et dans ses belles lois.
» Passant ! pour sa belle âme ici fais ta prière. »

*Obiit le* 1er Xbre 1657, et Catherine DEULIN, sa femme,
le 3 janvier 1622.

On a faussement attribué à *Pierre Schleiff,* sculpteur valenciennois, mort le 14 août 1641, c'est-à-dire 16 ans avant Simon Le Boucq, et 18 ans avant l'érection de son mausolée, le buste qui couronnait son monument. Il faut chercher l'auteur de cette œuvre d'art parmi d'autres noms, ou bien il faudrait admettre que le Prévôt de Valenciennes se serait occupé lui-même de son tombeau vingt ans avant sa mort, c'est-à-dire vers l'âge de 45 à 46 ans, ce qui est peu probable. Quoi qu'il en soit, ce buste en marbre est fort bien exécuté et d'un bon style ; il a été sauvé, lors de la démolition de l'église de N.-D.-la-Grande, et déposé à la bibliothèque publique. M. *Momal,* professeur de peinture, l'a gravé à l'eau-forte en 1816, et il a servi à M. *Grandfils,* professeur de sculpture à l'Académie de Valenciennes, pour en reconstruire une statuette en plâtre, à peu près de demi-grandeur naturelle, statuette d'un excellent effet et qui rend bien les traits du Prévôt-historien (1).

Simon Le Boucq a beaucoup écrit. Les principales bibliothèques publiques et privées du pays renferment des ouvrages manuscrits de lui. La Bibliothèque de Valenciennes en possède de précieux. Son écriture, quoiqu'un peu surannée pour son temps, est nette, lisible et bien rangée ; elle ressemble assez à une

---

(1) Simon Le Boucq n'avait pas de distinction dans les traits ; sa face était large et plate, la tête carrée, le nez épaté, la barbe maigre et rare. Il portait une chaîne d'or au cou, soutenant le médaillon du roi d'Espagne. Cette quasi-décoration, fort ordinaire à cette époque, était sans doute la récompense des services publics qu'il avait rendus.

écriture de curé, mais d'un de ces curés de l'époque où, forcés de tenir les registres des églises, ils s'attachaient à avoir un caractère d'écriture convenable pour cette destination importante. Nous allons énumérer les titres de tous les ouvrages laissés par Simon Le Boucq qui sont venus à notre connaissance, en déclarant d'avance que nous sommes loin de les relater tous ; ces manuscrits ayant été dispersés avant, pendant et après la Révolution, et étant aujourd'hui fort disséminés. Néanmoins, la liste que nous en présentons suffit déjà pour montrer combien cet annaliste fut laborieux et de quelle patience il fut doué.

### Ouvrages imprimés.

I. *Bref recveil des antiqvités de Valentienne. Où est représenté ce qui s'est passé de remarquable en ladicte ville et seigneurie, depuis sa fondation iusques à l'an* 1619. *Par S. L. B.* (Simon Le Boucq). — *A Valentienne*, de l'imprimerie de *Jean Vervliet*, à la Bible d'or, l'an M. DC. XIX. in-8° de 42 pages et un feuillet non chiffré.

L'approbation, signée par *Gilles Leduc*, pasteur du béguinage, est datée du 25 septembre 1619. L'auteur de cette notice possède, dans sa bibliothèque, le manuscrit autographe de ce livre, qui contient 25 feuillets pet. in-f°. Dans un avertissement au lecteur, l'historien annonce que c'est pour satisfaire aux désirs de ses amis qu'il a mis au jour *ce petit labeur*, lequel contient en substance les principaux points de l'*Histoire* qu'il leur prétend montrer, comme aussi *les épitaphes des princes et seigneurs* qui se trouvent dans les églises de la ville de Valenciennes. C'est à tort que plusieurs écrivains ont dit que le *bref Recueil* de Simon Le Boucq avait été réimprimé avec augmentations à *Lille*, en 1668, in-4°. Ils ont confondu l'œuvre du Prévôt avec l'*Abrégé de l'histoire de Valentienne* (par *Despretz*), publié effectivement à *Lille*, chez *B. Lefrancq*, 1688, in-4° de 125 pages, dédié à M. *de Magalotti*, premier gouverneur français de Valenciennes.

II. *Histoire ecclésiastique de la ville et Comté de Valentienne, par Sire* Simon le Boucq, *Prévôt* (1650). Reproduction du précieux manuscrit appartenant à la bibliothèque publique de Valenciennes, illustrée par des lithographies représentant les anciens monuments de ladite ville, dessinés par M. *H. Macaire*, publiée par les soins de M. *A. Prignet*, imprimeur, et précédée d'une notice sur l'auteur par M. *Arthur Dinaux*. A Valenciennes, imp. de A. Prignet, 1844,

gr. in-4° à 2 colonnes, papier vélin, II ff. et 306 pp. avec portr. et 55 lithographies. Tiré à 300 exempl. et 1 seul sur peau vélin.

Le MS. qui a servi à l'impression de cet ouvrage est entièrement écrit de la main de l'auteur, sauf quelques additions à la fin qu'on attribue à M. *Tordreau de Belleverge*, amateur de l'histoire de la contrée, avocat en Parlement et ancien échevin de Valenciennes dans le siècle dernier, qui réunit dans son cabinet cet ouvrage et plusieurs autres de Simon Le Boucq. Ce beau volume contient 8 feuillets liminaires et 903 pages, et se trouve enrichi d'un frontispice historié et de 52 estampes faites à la plume et enluminées. Cette peinture du vieux Valenciennes, exacte en récit et en image, est un curieux monument historique à mettre sous les yeux d'une génération qui se doute à peine des souvenirs qu'elle foule aux pieds et des ruines sur lesquelles elle fonde à nouveau. Ce livre qui rebâtit Valenciennes pierre par pierre, et qui, reculant de deux siècles, nous transporte sous la domination espagnole, présente l'attrait de la comparaison qu'on peut faire de la cité gothique et ornée avec la ville moderne et simplifiée telle que nous l'ont rendue les siéges, les conquêtes et l'industrie.

L'auteur, animé par une foi vive et pure, a composé son ouvrage en conscience et l'a exécuté comme une œuvre pie qu'il devait à ses concitoyens. Il s'est donné à lui-même cette tâche immense, et il l'a remplie avec persévérance et *con amor*, et, pour ainsi dire, par vocation. Son labeur, comme toutes les grandes entreprises de son temps, est dédié *A la glorieuse Vierge, mère de Dieu* et il place sous l'invocation de *Marie* l'histoire sainte d'une ville que les traditions mettent sous sa haute protection. Cet ouvrage contient 117 chapitres divisés en deux parties : la première comprend ce qui regarde les églises paroissiales, abbayes et couvents ; la seconde, commençant avec le 71ᵉ chapitre, traite des établissements hospitaliers, de la Salle-le-Comte et des refuges. Le tout se termine par quelques preuves et additions qui n'appartiennent pas toutes à Simon Le Boucq et par une table des figures.

III. *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*, 1290-1297*;* et *Mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes*, XIᵉ-XVIIIᵉ siècle. Recueillis et publiés par *A. Lacroix. Bruxelles, Vandale* (Mons, typ. de HOYOIS), 1846, gr. in-8° de XII, 4 folios non chiffrés et 228 pages.

Cet ouvrage publié par la Société des Bibliophiles belges, est inscrit sous le n° 15. La première partie dite *Guerre de Jean d'Avesnes* est la reproduction d'un

manuscrit de Simon Le Boucq, dans lequel son auteur, en bon Valenciennois, s'efforce d'établir les priviléges de sa ville natale, qui de son temps avait déjà la prétention d'être indépendante du comté du Hainaut.

MM. *Leclercqz*, amateur de Bruxelles, et *Hécart aîné*, de Valenciennes, possédaient chacun une copie du manuscrit original, qui fait partie de la bibliothèque publique de Mons, sous le n° 230; il a pour titre : *Véritable déclaration de la guerre que Jehan d'Avesnes, comte de Hainaut, suscita contre sa ville et comté de Valentienne, et de l'accord et paix ensuivie. Recueille par Simon Le Boucq, prévost dudit Valentienne.* Escript en 1648. MS. pet. in-4° de 51 feuillets remplis.

## Ouvrages manuscrits.

I. *Annalles de la ville de Valenchiennes dedans lesquelles sont représentez* (sic) *les plus signalés advenues tant en ladite ville que dans son banlieuwe; le tout recoillé des plus asseurez mémoires d'icelle ville, par* Simon Le Boucq, *en l'an* 1615.

Premier volume, in-f°, écrit de la main de l'auteur ; il contient 335 pages et est signé par Le Boucq. Le second volume ne parait pas avoir existé (1) ; c'est à tort que M. Hécart cadet a prétendu l'avoir vu en brouillon plein de surcharges et d'additions. Ce premier volume s'arrête à l'an 1557. *Don Burry*, abbé de Saint-Saulve, infatigable collecteur de toutes les antiquités locales, le possédait, avec beaucoup d'autres du même genre, avant la Révolution; il est tombé dans les mains de M. *Hécart cadet*, qui en était propriétaire en 1816 : il est aujourd'hui à la bibliothèque publique de Valenciennes.

Cet ouvrage ne peut être que le premier jet de celui dont la mention va suivre; il n'est pas probable que Simon Le Boucq, qui n'avait que 24 ans en 1615, eut pu avoir mis dès lors la dernière main à une histoire complète de sa ville natale. Ceci ne doit donc être considéré que comme un essai imparfait, dont l'ouvrage suivant est la dernière édition *revue, corrigée* et même entièrement *refondue*. Le Boucq avait eu plusieurs fois l'envie de détruire cette première œuvre de sa jeunesse, mais il n'en a rien fait, arrêté qu'il fut par cet esprit de paternité qui donne de l'attachement même pour les enfans les plus difformes.

---

(1) Dans le catalogue de sa bibliothèque où figurent en tête ses propres ouvrages manuscrits, Simon Le Boucq ne cite que ce *premier volume*, sans plus.

Cependant, arrivé à un âge plus avancé, il écrivit, pour l'honneur de sa gloire, l'avis suivant au verso du titre de l'ouvrage :

« Au lecteur.

» Aiant dresché ce volume j'ay trouvé qu'il y avoit de la grande erreur aux
» Annalles de Haynau imprimé lesquelles j'avoye ensuivies en plusieurs en-
» droictz de motz à aultre jusques environ l'an 1233. Combien que la faulte ne
» procède de l'autheur, ains de l'imprimeur, cause qu'il m'at falu redrescher le
» tout et faire une aultre description prinse de papiers la plus part auctenticques
» et vieux tiltres, mais comme cestuy-cy estoit jà escript j'ay trouvé bon de
» le laisser en estre (encoire qu'avoye esté diverses fois d'opinion de le mettre
» hors la veue des personnes) suppliant le lecteur y vouloir prendre tel conten-
» tement qu'il trouvera convenire, et ou que je trouveroy de la doubte je y
» apposeray quelques mots *in margine* à celle fin de la donner à cognoistre.

» SIMON LE BOUCQ. »

II. *Antiquitez et Mémoires de la très renommée et très fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs ; ensemble la fondation des églises et lieux pieux de ladite ville, par Sire* SIMON LE BOUCQ, *escuyer, Prévôt de Valentienne,* in-f°, 2 vol.

Cet important ouvrage est écrit tout entier de la main de l'auteur. Il a appartenu à M. *Albert-Joseph Boulé*, de Valenciennes, qui y a joint des tables analytiques ; il repose aujourd'hui dans la bibliothèque publique de Cambrai, où il est inscrit sous le n° 1013 (voir le *Catal. des* Mss. *de la Bibliothèque de Cambrai*, par M. Le Glay, 1831, in-8°, p. 221). L'auteur commence, de même que dans son *Histoire ecclésiastique*, par développer, dans un prologue, les motifs et le plan de son œuvre, dont il a divisé la première partie en six livres. La fondation de Valenciennes, que Le Boucq place l'an 397 avant l'ère chrétienne, forme le début du premier volume qui finit à l'an 1470, lorsque le roi Louis XI portait la guerre et la dévastation dans le Hainaut. A la fin de ce volume, on lit une note signée de l'auteur, indiquant qu'il a achevé de l'écrire (lisez plutôt de le *transcrire*) le jour S. Ignace de Loyola, 31 juillet 1643 : « priant nostre bon » Dieu, ajoute-t-il, de m'enseigner et donner le temps de parfaire le second.» Le premier livre traite de la fondation de Valenciennes ; le 2ᵉ contient la domination de Clovis et des comtes particuliers de Valenciennes jusqu'à la mort de la comtesse Richilde ; au 3ᵉ se voit le règne de Baudouin de Jérusalem, et ceux

de Jeanne et Marguerite, ses filles ; le 4^e^ commence à la maison d'Avesnes et prend fin à la mort de Guillaume II ; le 5^e^ traite de la maison de Bavière jusqu'à la mort de la comtesse Jacqueline ; et le 6^e^ comprend les évènements arrivés en cette ville, sous la maison de Bourgogne, jusqu'au mariage de Marie, héritière de Charles-le-Téméraire, avec Maximilien d'Autriche.

La deuxième partie, qui n'est pas divisée par livres, mais qui contient 81 chapitres, débute par le mariage de l'archiduc Maximilien avec Marie de Bourgogne, en 1473. Il va jusqu'aux solennités des funérailles de Philippe II, roi d'Espagne, célébrées à Valenciennes en 1598. La transcription de ce volume paraît ne pas avoir été achevée ; la mort de Simon Le Boucq, survenue le 1^er^ décembre 1657, l'aura empêché d'en terminer la copie. Il serait facile de le compléter à l'aide de quelques-uns des ouvrages suivants du même auteur qui semblent destinés à combler la lacune depuis 1598 jusqu'à sa mort.

Une copie de ce MS. a été prise par messire *Jean-Jacques de Chermont du Poncet*, écuyer, capitaine du génie à Valenciennes, en 1778 (1). Il divisa la première partie en 2 tomes, écrits entièrement de sa main ; le 3^e^ tome, contenant la seconde partie de l'original, est d'une écriture moins nette, mais corrigée par M. de Chermont. Ces trois tomes in-f°, venus en la possession de feu M. *Menu*, juge-de-paix, appartiennent aujourd'hui à MM. *Aug. Dubois* et *Mabille*, notaires, tous deux intrépides investigateurs de notre histoire locale.

III. *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, précilèges, lettres et advenues de la ville de Valentiennes, escript et recoeillés la pluspart des originelles*, par SIMON LE BOUCQ, etc. 4 vol. in-f°.

Cette compilation, curieuse pour l'histoire de la contrée, a jadis appartenu à un sieur *De le Cambier*, chevalier, seigneur du Humbier, de Valenciennes. Elle est aujourd'hui déposée à la bibliothèque publique de cette ville. Une copie, ou plutôt un extrait de tout ce qui regarde Valenciennes en a été fait à la fin du siècle dernier (en 1790) par *Pierre-Albert-Joseph Boulé*, né à Valenciennes le 7 septembre 1759, qui en composa un recueil en 3 vol. in-f° sous ce titre : *Chartres, lettres, privilèges, titres de fondations et réglemens concernant la ville de*

---

(1) M. *de Chermont du Poncet* met sur le titre de sa copie qu'il a *traduit* (lisez *copié*) ce livre de Simon Le Boucq.

*Valenciennes, copiés avec soin et extraits du manuscrit en 4 vol. in-f°, écrits depuis* 1620 *jusques* 1650 *environ, par Simon Le Boucq, prévôt de cette ville, et ainsi intitulé:* « Libvre contenant plusieurs copies de chartres, privilèges, lettres et » advenues de la ville de Valentiennes, recoeillés par etc. » Cette copie inscrite, sous le n° 457, dans le catalogue de Boulé, mort le 25 octobre 1804, est aujourd'hui dans la bibliothèque de Me Dupire, notaire, à Valenciennes. Elle est parfaitement exécutée et écrite sur deux colonnes, avec une table alphabétique par chaque volume, et une table générale à la fin. T. I, 484 pp. T. II, 452 pp. T. III, 694 pp.

Quant à l'exemplaire original en 4 volumes appartenant à la bibliothèque de Valenciennes, il paraît avoir été formé à plusieurs époques et par diverses personnes. Le 1er volume porte un titre et des tables de la main de *Jean Doudelet,* clerc de N.-D.-de-la-Chaussée, à Valenciennes ; Le Boucq n'en fut que le second propriétaire et y a mis quelques notes. Le 2e volume porte le titre modifié ainsi qu'il suit : *Description touchant la seigneurie de Valentienne ; ensemble diverses copies de privilèges, loix, coustumes, ordonnances et sermens appartenans à icelle. Recoeilli par le S. Le Boucq.* Il est, comme le premier tome, composé de pièces anciennes originales ou authentiques, avec quelques lacunes d'après la pagination. Les tomes 3 et 4, reprenant le titre du premier volume, sont presqu'entièrement écrits de la main de S. Le Boucq. Ce recueil est des plus curieux ; on y trouve jusqu'à des *Advenues en quatrains.*

IV. *Réglemens touchant la ville de Valentienne.* vol. gr. in-8° de 170 feuillets (sans table), entièrement écrit de la main de Simon Le Boucq.

Ces divers réglements, dont on ne retrouverait plus les originaux aujourd'hui, traitent des matières suivantes : *Des eaux, moulins, mosniers et ventelles de la ville,* l'an 1619. — *Des offices de S. Pierre,* 1623.—*Haulteurs anciennes des molins de la ville et banlieue.* — *De la maison des Ladres,* 1626. — *Des pentionnaires, greffiers et procureur de la ville,* 1629. — *Accord des pentionnaire et greffier,* 2 décembre 1644. — *Réglement pour les biens cy-devant appertenant aux PP. Recollectz.* 7 avril 1634. — *Pour les munitions de cette ville,* en 1640, — *De la cour S.-Denis,* 1641. — *Pour le greffier des Massars,* 1642. — *Vins annuellement présentés de la part de la ville.* — *Menus frais payés en argent.* — *Sallaires par accidens.* —*Chires et luminaires pour le service de la ville.*—*Comptes que le Prévost fait rendre en sa prévosté.* — *Entrez des Archevesques de Cambray en Valentienne,*

etc. — Ces divers réglements ne sont pas seulement *recueillis* par Le Boucq, ils sont en même temps *composés* par lui lorsqu'il remplissait ses diverses fonctions. Ce manuscrit, provenant de la famille Nicodème, de Valenciennes, est devenu par achat la propriété de M. Arthur Dinaux.

V. ***Discours de la Principauté et Seigneurie de Valentienne, avec preuve que de toute mémoire elle at esté tenu et reçeu*** **(sic)** ***pour une province spéciale. Recueillé de plusieurs auteurs et anciens manuscrits, par Simon Le Boucq, en l'an 1628.*** **Ms in-f° de 20 f°.**

Lorsqu'il fut question d'envoyer des députés aux Etats-Géneraux, la ville de Valenciennes eut besoin de prouver qu'elle pouvait députer directement. M. *Perdry,* avocat, se servit du travail de Le Boucq et l'augmenta de nouvelles preuves et des copies de lettres des anciens souverains de Valenciennes. Le recueil de ces pièces, que M. Arthur Dinaux possède depuis la mort du président Perdry, est une véritable copie amplifiée de l'œuvre de Simon Le Boucq, dont l'original doit reposer à la bibliothèque de Valenciennes.

VI. ***Troubles de la ville de Valentienne par les Huguenots et punition de plusieurs; s'ensuit la magnifique entrée de S. A. à Valentienne,*** **in-8°, ms. autographe de 22 feuillets.**

Cet ouvrage traite d'une époque fameuse et fatale pour la ville de Valenciennes. Il embrasse la seconde moitié du XVI[e] siècle, l'introduction de la Réforme, le siège de la ville en 1567, les exécutions ordonnées par le duc d'Albe, les émigrations des plus riches bourgeois, la ruine du commerce, les confiscations, la suppression des privilèges communaux. *La magnifique entrée* dont il est question sur le titre est celle des archiducs Albert et Isabelle, qui eut lieu en l'an 1600. Ce petit volume est à la bibliothèque publique de cette ville.

VII. ***Mémoires et advenues de Valentiennes, escript sur le dos 1612, jusqu'au 18 may 1642 includ. — Advenues de 1642 à 1650 includ. — Advenues en la ville de Valentienne et ès environs depuis le 7 janvier 1651, jusques et compris le 8 septembre 1657, suivies du siège mémorable de Valentiennes par les françois en 1656.*** **— Mss. autographe, trois vol. in-f°.**

Les deux premiers volumes de ces mémoriaux sont perdus ; du moins ignorons-nous où ils peuvent être. Nous n'en trouvons la mention que dans le catalogue même des livres de Simon Le Boucq, au verso du folio 4 (Bibliot. de

M. *Louis Boca*, de Valenciennes). Le troisième volume, qui est très considérable, repose à la bibliothèque de Valenciennes et provient de M. *Hécart* cadet.

Ce dernier ouvrage fut le chant du cygne de Simon Le Boucq ; il pousse son récit jusqu'au 8 septembre 1657, jour de la fête patronale de Valenciennes, et le 1er décembre de la même année il rendait l'âme, tenant encore, pour ainsi dire, la plume à la main. Cette dernière partie de ses mémoires, la seule que nous connaissions, est fort intéressante, et nous fait vivement regretter la perte des deux autres. C'est un journal de l'époque, fait avec soin, et n'omettant rien de ce qui se passe dans le pays. L'auteur parle *de visu* et *de auditu* et il dit tout. Si l'on pouvait rassembler cette collection de mémoires de 1612 à 1657, on aurait un supplément de près d'un demi siècle à l'*Histoire de Valenciennes* du même auteur, supplément d'autant plus curieux qu'il comprendrait toute l'époque de la vie d'un écrivain dont on connaît l'exactitude et la conscience. La troisième partie est terminée par le siège de Valenciennes de 1656, dont *Jacques de Rantre* a publié une relation à *Valentiennes*, chez *Boucher*, 1656, in-4° de 144 pages avec plan. La relation inédite de Le Boucq est de beaucoup préférable à celle imprimée. Ce ms. est terminé par quelques pages d'additions d'une main moderne qu'on croit être celle de M. *Tordreau de Belleverge*, qui mentionne les faits jusqu'au 13 juillet 1661.

VIII. ***Recueil des épitaphes des églises de Valentienne et autres lieux.*** **Mss. in-f° autographe.**

Cet intéressant ouvrage, qui appartint jadis à M. *Hécart*, de Valenciennes, frère aîné de l'auteur du *Dictionnaire Rouchi*, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. *Louis Boca*, si riche en ouvrages sur l'histoire locale. Le même amateur possède également une belle copie de ce recueil, exécutée, avec de notables augmentations, par M. Hécart aîné, qui l'a enrichie de plusieurs tables commodes et précieuses. Cette copie, de format in-f°, contient 219 pages sans les tables.

Le manuscrit original de Simon Le Boucq a reçu plusieurs intercalations écrites par MM. *Jean-Antoine-Joseph Tordreau* et *Sohier-Chotteau*. L'ouvrage est divisé en trois parties bien distinctes : la première, sans titre, contient les *Epitaphes des églises de Valenciennes* et commence par les *Monumens sépulcraux en la ci-devant basilique de Notre-Dame-la-Grande*, etc., en tout 105 feuillets chiffrés. — 2e partie : *Epitaphes de diverses abbayes situées au pays de Hayn-*

*naut et ailleurs, avec la description et fondation de l'abbaye de St-Jean et prévosté de Nostre-Dame-la-Grande en Vallenciennes*, 30 folios (1). — 3e partie : *Epitaphes de plusieurs villes frontières du pays de Haynaut.* 42 folios. Ce recueil nous paraît être un des ouvrages les plus curieux de Simon Le Boucq; non-seulement il donne les inscriptions les plus intéressantes des monuments sépulcraux de Valenciennes, mais il relate aussi celles de Condé, Douai, Mons, Halle, Bruxelles et autres villes que l'auteur visitait, et où il a relevé lui-même, sur la tombe des morts illustres du pays, les épitaphes que leurs proches y avaient fait tracer. Tous ces monuments sont aujourd'hui détruits pour la plupart ; à Valenciennes, il n'en reste peut-être plus un seul ! Le Boucq avait sans doute puisé le goût de recueillir les inscriptions tumulaires chez *François Sweert*, d'Anvers, où il demeura dans sa jeunesse, et qui fut auteur lui-même de plusieurs recueils curieux du même genre, entr'autres, des *Monumenta sepulchralia et inscriptiones publicæ privatæq. ducatûs Brabantiæ.* Antverpiæ, 1613, in-8°, et des *Epitaphia Joco-seria,* etc. Coloniæ, 1623, in-8°.

IX. ***Description des églises de Notre-Dame-la-Grande et de l'abbaye de St-Jean en Valentienne, avec les épitaphes qui se retrouvent en icelles. Recueillé par Simon Le Boucq, escuyer,*** 66. Ms. in-f°.

Cet ouvrage, écrit quand l'auteur n'avait que 25 ans, n'était que le prélude de son histoire ecclésiastique, et n'a plus aujourd'hui d'importance, puisqu'on retrouve tout ce qu'il retraçait dans l'ouvrage complet. On ne sait, au reste, ce que cet essai est devenu.

X. ***Recoeil de diverses pièces concernans les prévilèges et authoritez de l'église N.-Dame-la Grande en Valent et des prélatz de Hasnon ; faict et recoeillé par Simon Le Boucq, etc. De plus contient ung abrégé des advenues remarquables qui se sont rencontré et rencontrent, du vivant du susdit Le Boucq, en ladicte église.***

Ms. in-f° mentionné au catalogue de Le Boucq par lui-même. Ouvrage perdu, sans qu'on doive en avoir regret, puisque le texte a du en être refondu dans l'*Histoire Ecclésiastique* du même auteur. Cet ouvrage et celui cité dans l'article

(1) La ***Description et fondation de l'abbaye de Saint-Jean*** n'est pas de Simon Le Boucq ; elle est la copie d'un manuscrit d'Antoine d'Oultreman, qui était prieur et pasteur dudit Saint-Jean, l'an 1611. S. Le Boucq s'est borné à le transcrire et à y joindre des notes.

précédent doivent être les mêmes que les mss. mentionnés au n° 12008 de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France,* I, 748, comme appartenant à M. Tordreau de Belleverge, ancien échevin de Valenciennes.

XI. *Antidote contre l'Abbregé et progrez de l'Abbaye de St.-Jean de Valentienne.* Ms. in-4°.

Critique et réfutation d'un livre composé par Louis Le Merchier, religieux, puis abbé de St.-Jean, et imprimé à Douai, en 1635, in-8°. Simon Le Boucq souffrait impatiemment qu'un autre que lui s'occupât de l'histoire des églises de Valenciennes.

XII. *Recueil d'armoiries sans titres, dans lequel on trouve plusieurs épitaphes avec les blasons des familles des comtes de Flandres et de Haynaut, et de plusieurs nobles de ce pays et autres.* Ms. in-f°.

Cité par M. Hécart dans une courte notice sur Simon Le Boucq, insérée dans la *Feuille d'annonces de Valenciennes* du 16 mars 1824, sous le titre : *Biographie valenciennoise.*

XIII. *Abrégé des chroniques de Molinet, chanoine de la Salle-le-Comte de Valenciennes, suivi du catalogue des abbesses de Fontenelles, inventoire des privilèges de Valenciennes, les esprits malins et les religieuses du Quesnoy, etc., des extraits de La Fontaine dit Wicart, sixains et huitains sur les comtes d'Arthois et de Hollande,* etc, in-f° autographe.

Ms. reposant à la bibliothèque de Valenciennes ; une copie de la première pièce en avait été faite pour la Société d'Emulation de Cambrai, qui avait eu jadis le projet de la publier dans la collection de ses Mémoires, avec ceux de *Robert d'Esclaibes* et de *Doudelet.* Ce projet n'a pas eu de suite et a été arrêté par la publication entière des *Mémoires de Molinet.* La 4e pièce intitulée : *La dure et doloreuse oppression que firent aucuns malins espritz aux religieuses du Quesnoy-le-Comte,* est la relation d'un évènement raconté avec moins de détails par *Chrétien Masseuw*, dans sa chronique latine. Nous en avons fait le sujet d'un article dans les *Archives du Nord*, tome II, p. 83.

XIV. *Réglemens, ordonnances et autres mémoires touchant la bonne maison de l'Hostellerie du chasteau St.-Jean de Valentienne, recoeillis par S. Le Boucq, escuyer, prévost de ladite ville, surintendant et maistre de la susdite bonne maison,* 65. Ms. in-4°.

Ce Ms., dont on a perdu la trace, se trouve intégralement reproduit dans l'*Histoire ecclésiastique*, au chapitre qui traite de l'*Hostellerie.*

XV. *Divers remèdes pour, avec l'assistance de notre bon Dieu, être préservé de la maladie contagieuse.* 1627, in-8o.

Ms. autographe déposé à la bibliothèque de Valenciennes, et qui prouve que si Le Boucq avait quelques connaissances en histoire, il était peu versé dans les sciences médicales. Il cite, au reste, avec une naïve bonhomie, le nom des personnes de qui il tient ses recettes.

XVI. *Quelques réglemens des Hautelisseurs et autres.*

Ms. autographe à la bibliothèque publique de Valenciennes, cité par Hécart.

XVII. *Recueil des Prévost, jurez et eschevin de la ville de Valêntienne ainsy qu'ilz ont esté renouvellé chacun an depuis l'an* 1313, *poursuivant d'an en an. Escript par Simon Le Boucq*, l'an 1616.

Ms. in-fo indiqué dans le catalogue de S. Le Boucq. Ce recueil a aussi été fait par Pittepan de Montauban, prévôt de Valenciennes, jusqu'en 1642, continué par l'abbé Mutte, chanoine de Cambrai, jusqu'en 1659, et fini par Boulé jusqu'à la révolution française (1).

XVIII. *Recueil* (écrit en partie par Simon Le Boucq, et partie par d'autres longtemps après lui) *sur les églises de Notre-Dame de Valenciennes, Crespin, Lobbes, Vaucelles,..... Soignies, Sainte-Waudru, Hasnon*, etc. Ms. in-4o à la bibl. de Mons, sous le no 198.

Des extraits de ce manuscrit ont été pris pour être insérés dans les *Monumens du Hainaut*, du baron de Reiffenberg.

XIX. *Catalogue des libvres qui sont en la bibliothèque de Simon Le Boucq, valentiennois.* (Ecrit de 1622 à 1655).

Ms. in-4o, sur papier, de 61 folios (y compris la liste des médailles d'or, d'argent et de bronze de Le Boucq) dans la bibliothèque de M. *Louis Boca*, avocat. Ce catalogue, où les titres sont copiés avec soin, est précieux en ce qu'il donne quelques renseignemens sur les principaux manuscrits de Simon Le Boucq, et l'indication de plusieurs livres peu connus imprimés dans le pays.

---

(1) L'ouvrage de M. Boulé a pour titre : *Recueil des prévots et échevins de la ville de Valenciennes, avec armoiries, indication d'armoiries et notes historiques, depuis l'année* 1252 *jusqu'à* 1789 (1791). Ce Ms, gr. in 4o de 868 pp., appartient à Louis Boca.

On y voit entr'autres qu'une édition des *Devises héroïques de Claude Paradin et du sieur Gabriel Syméon* a été imprimée à *Douay*, chez *Lagache*, en 1563. Le nom de ce typographe a échappé à l'auteur de la *Bibliographie Douaisienne*.

Outre ces ouvrages composés par lui, Simon Le Boucq avait encore réuni une grande quantité de documens qu'il assemblait, analysait et annotait en y mettant des tables et des additions. On connaît trois volumes de ce genre écrits de sa main, reposant dans l'ancien cabinet généalogique de feu M. de Saint-Allais, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 31, à Paris. M. *Fremin du Sartel*, du Quesnoy, possède un manuscrit contenant l'histoire des troubles de cette ville de 1579 à 1595, par *Doudelet*, avec le siége qui en fut la suite, augmenté de pièces et notes de Le Boucq, que nous avons publiées dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV, pag. 335-358. Nous possédons aussi un in-folio de ce genre qui lui a appartenu et est passé ensuite dans les mains de *Dom Buvry*, dernier abbé de St-Saulve, amateur zélé de l'histoire locale. Ce MS., formé par Le Boucq et annoté par lui, contenait, comme pièce principale, l'*Histoire de Valenciennes*, par *Jean Doudelet*, clerc de la paroisse de N.-D.-de-la-Chaussée, s'arrêtant à l'an 1171, dont il paraît que Le Boucq s'est un peu aidé sans le dire.

## PIERRE LE BOUCQ.

*Ecuyer, seigneur de Camcourgean, échevin de Valenciennes.*

Pierre Le Boucq, écuyer, seigneur de Camcourgean, fils de Henri et de Marie Descault, né le 14 février 1612, termina ses études à Douai, où il eût pour professeurs Valentin Randour, docteur en théologie, premier professeur de philosophie, et François Vexius, également docteur en théologie, second professeur au collége du Roi. Il dédia sa thèse au comte Albert de Berghes, marquis de Berghes-sur-le-Zoom, vicomte de la terre de Sébourg; reçu licencié en droit en 1632, il se livra à l'étude des coutumes du Hainaut et du droit municipal de Valenciennes, dont il fut créé échevin en 1633, par commis-

sion d'Isabelle, infante d'Espagne, n'étant âgé que de 21 ans (1); il nous apprend, page 117 de son manuscrit cité plus bas, qu'étant chef de la garde à la porte Cardon, il empêcha, le 8 juin 1639, les Français venus sous la conduite du sieur de Belicourt, de piller et de brûler les faubourgs de Valenciennes. Veuf de Marie Rasoir en 1650, et n'ayant pas d'enfant, il se fit prêtre. C'est probablement alors dans ses moments de loisir, qu'il composa plusieurs manuscrits concernant les généalogies tant des princes que nobles et bourgeois de Valenciennes ; je n'ai pu retrouver jusqu'ici ces manuscrits dont l'existence m'a été révélée par des notes émanant des papiers de la famille.

On a de lui imprimés les ouvrages suivants :

1° *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq, jadis possédée par les comtes de Flandre et de Hainnault, ensemble de leurs faicts héroïques et mémorables, depuis descendue aux très-illustres maisons de Wilthem et Berghe, avec plusieurs belles et remarquables singularitez* Composée et divisée en deux parties, par le sieur Pierre Le Boucq, escuyer, licentié es droicts, Valentiennois.— Bruxelles, Jean Mommart 1645. In-4o. (2).

Je n'ai pu découvrir pourquoi l'auteur, qui, le 16 août 1644, avait passé un traité avec Jean de Spira, imprimeur demeurant à Douai, n'a pas fait imprimer cet ouvrage dans cette ville. Ce traité, dont l'original signé des parties est conservé dans les papiers de la famille, se trouve rapporté page 103, dans le tome II de la *Bibliographie douaisienne* de M. Duthillœul.

2° *Histoire de la vie et des miracles du glorieux Saint-Druon* (patron de Sebourcq), recueillié fidellement et augmenté par le sieur Pierre Le Boucq, imprimé à Douai, 1646, in-16. (3)

Cet ouvrage n'est pas mentionné par l'auteur de la *Bibliographie douaisienne*.

---

(1) Ces détails sur sa vie ont été puisés dans les papiers de la famille.

(2) Foppens. *Bibliotheca belgica*, page 957, et *Bibliothèque historique de la France*, de Lelong, tome III, article 30:61.

(3) Hécart *Biographie valenciennoise*, 1823, page 56.

MANUSCRIT.

***Histoire des choses les plus remarcquables advenues par toute l'Europe et aultres parties du monde, depuis l'an 1590, commençant au règne de Henri de Bourbon, dict le Grand, Roy de France et de Navarre quattriesme du nom, jusques et comprins l'advenement et narré de l'an mil six cens septente quattre, mise en lumière par le sieur Pierre Le Boucq, gentilhomme valentiennois.***

Ce manuscrit, dont le titre était rapporté dans les papiers de la famille, longtemps perdu, fait aujourd'hui partie de ma bibliothèque ; il a servi à l'impression de l'***Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut***, etc., qui se trouve en tête de cette notice. C'est un in-folio de 643 pages, d'une écriture régulière et facile à lire. La fin cependant se ressent un peu de l'âge de l'auteur qui mourut pour ainsi dire la plume à la main ; en effet, le dernier chapitre du mois d'août 1674, précéda d'un peu plus d'un an sa mort arrivée le 22 février 1676.

---

# GÉNÉALOGIE.

—

## INTRODUCTION.

LA FAMILLE LE BOUCQ, originaire du Cambresis, comme l'observe Carpentier dans son *Histoire du Cambresis*, page 285, « s'est fait connaître à » Cambray et à Valenciennes. Le premier que je trouve, continue cet auteur, » est Jacquemart Le Boucq, Franc-Fieffé du comté de Cambresis, l'an 1236. » Gelic lui donne pour femme Agnès *de la Rive*, fille de Gilles, prévôt de Va- » lenciennes, l'an 1211. De cette conjonction vinrent Jacquin, Guillaume et » Etienne Le Boucq. Jacquin ou Jacques, fut capitaine de Cantaing, l'an 1261 ; » Guillaume fut chanoine et doyen de Saint-Aubert; et Etienne s'allia avec » Clémence *d'Escaupont,* d'où sortirent Hugues, Etienne, Guillaume, et Alix Le » Boucq, femme de Simon de Montay, chevalier. D'un de ces trois frères est » descendu Etienne Le Boucq (1), qui fut père d'Alexandre, marié à Jeanne » *Bougier.* »

Cette famille se divise aujourd'hui en deux branches. La branche aînée restée en France, porte pour armes, d'azur à trois ruches d'or, timbrées d'un heaume d'argent, grillé, liseré d'or, fourré de gueules, aux hachements d'or et d'azur, pour cimier un lion d'or couronné, rampant, et pour supports deux lions d'or. La devise *maintenir fault* est d'or sur azur.

La branche cadette passée en Belgique, accueillie, par diplôme du 18 juillet 1845, dans la noblesse de ce royaume, porte pour armes : l'écu écartelé au premier et quatrième d'azur à trois ruches d'or, qui est *Le Boucq;* au deuxième et troisième, coupé de gueules et d'argent, qui est *Lanfranchy;*

---

(1) M. de Sars de Solmon, dans ses manuscrits déposés à la bibliothèque de Valenciennes, lui donne pour femme *Marie ou Maigne de Somaing.*

timbré pour le chef de la famille de la couronne de vicomte, et, pour les autres, d'un heaume d'argent grillé, liseré et couronné d'or, fourré de gueules, aux hachements d'or et d'azur; le cimier est une chèvre naissante de sable entre un vol d'or, et les supports deux chèvres de sable. La devise *maintenir fault* est d'or sur azur.

Cette famille est en possession du titre de chevalier octroyé, en 1659, par Philippe IV, roi d'Espagne, à Henri *Le Boucq*, écuyer, seigneur de Camcourgean; ce dernier, étant mort en 1660, et ses descendants ayant négligé de faire enregistrer ces lettres de chevalier, aucun d'eux n'a pris cette qualification; mais un certificat délivré, en 1786, par Jean Beydaels, seigneur de Zittaert, conseiller de Sa Majesté l'Empereur, son premier roi d'armes, dit Toison-d'Or, aux Pays-Bas, etc. (1) sur la requête de M. *Le Boucq de Beaudignies* qui demandait l'enregistrement de ces patentes, ayant reconnu les lettres de chevalerie accordées à Henri *Le Boucq*, les membres de cette famille ont repris ce titre.

La branche cadette est en possession du titre de vicomte, donné, le 1er février 1817, par Louis XVIII, roi de France, à Philippe-François-Joseph *Le Boucq de Beaudignies*.

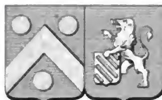
---

(1) Voir pièces justificatives, n° 33.

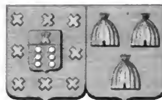
LE BOUCQ — DELFEUILLE — DE WARENGHIEN — LE MAIRE — DE CASTRO Y LEMOS — LE BOUCQ — DE LA VERDURE — COPPIN



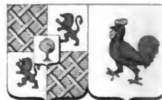
Albert Joseph LE BOUCQ, Ecuyer, Seigneur du Rompeau, Officier dans le Régiment de la vieille Marine, marié, à Douai, le 28 Décembre 1714, à Marie Thérèse DELFEUILLE.



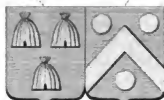
André François DE WARENGHIEN, Ecuyer, Avocat au Parlement de Flandre, marié, à Valenciennes, le 6 Mai 1727, à Barbe Joseph LEMAIRE.



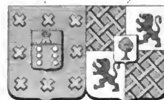
Jean Baptiste DE CASTRO Y LEMOS, Ecuyer, Seigneur de Lassus, marié, à Valenciennes, le 7 Février 1705, à Marie Rose LE BOUCQ.



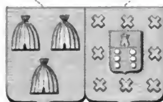
Louis Charles DE LA VERDURE Chevalier, Seigneur d'Allennes, Conseiller au Parlement de Flandre, marié, à Douai, le 12 Avril 1723, à Marie Catherine COPPIN D'ORESMAUX.



Gaspard Joseph LE BOUCQ, Ecuyer, Seigneur de Carondelet, Rupilly, Beaudignies de Bolsaux et du Massy, Membre du Conseil particulier de Valenciennes où il épousa, le 18 Février 1751 Anne Marguerite Thérèse DE WARENGHIEN, Dame de Watripont.



Michel François Joseph DE CASTRO Y LEMOS, Chevalier, Lieutenant Colonel d'Infanterie au Régiment de Tournaisis, Chevalier de St Louis, marié, à Douai, le 19 Avril 1751, à Charlotte Françoise Joseph Narcisse DE LA VERDURE d'Hesquelles.



Gaspard Joseph François LE BOUCQ, Chevalier, Seigneur de Rupilly, Ternas, Riencourt, Garcelle, Allennes, Conseiller au Parlement de Flandre, marié à Douai, le 10 Décembre 1781, à Anne Albertine, Joseph DE CASTRO Y LEMOS.

LES

# XVI QUARTIERS

DE LA

BRANCHE

# DE TERNAS.

Lith. d'Alb. Robaut à Douai

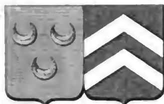


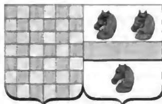
François Marie LE BOUCQ
Malte en minorité, Chev
Auditeur au Conseil d'Et
Hinges, le 29 Avril 1822
Alexandrine LE BAILLY



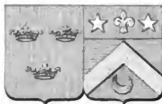
Henri, Charles, Sidon
LE BOUCQ

LE BAILLY DE SCHIETERE. VERANNEMAN VAN ALTERE LE VASSEUR DE CROESER. LE ROY WOORM.







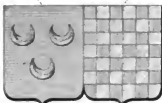


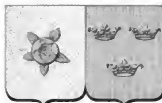
Joseph Adrien Baron LE BAILLY Seigneur d'Inghuem, Receveur Général du Franc de Bruges, où il épousa, le 3 Octobre 1718, Marie Charlotte DE SCHIETERE dite DE DAMHOUDERE, Dame de Tilleghem et de Moerlop

Jean Simon VERANNEMAN, Ecuyer, Seigneur de Gendbrugge, Steenbrugge, Echevin de Bruges, marié, le 16 Août 1728 à Marie Anne VAN ALTÈRE.

Philippe Robert Joseph LE VASSEUR Ecuyer Seigneur de Bambecque, marié, le 7 Novembre 1718 à Marguerite Isabelle DE CROESER

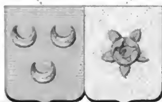
Jean Jacques LE ROY, marié à Aire, le 25 Novembre 1731, à Marie Madeleine WOORM.





Philippe Joseph Hubert, Baron LE BAILLY de Tilleghem, Seigneur d'Inghuem, Trésorier général de la ville de Bruges, où il épousa, le 9 Mars 1750, Anne Joséphine VERANNEMAN.

Charles François Joseph LE VASSEUR Chevalier Seigneur de Bambecque, Chevalier de S. Louis, marié, à Aire, le 15 Octobre 1752, à Marie Françoise Isbergue LE ROY.



Ignace Philippe Joseph Comte LE BAILLY, Seigneur d'Inghuem, Chevalier de l'Eperon d'or et de l'ordre de Charles III d'Espagne, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, marié, à Aire, le 1er Décembre 1797, à Adelaïde Charlotte LE VASSEUR DE BAMBECQUE.

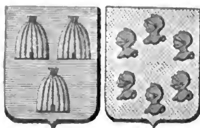


E TERNAS, Chevalier de
ur de la Légion d'honneur,
, Sous Préfet etc : marié, à
s Adelaïde Charlotte
INGHUEM



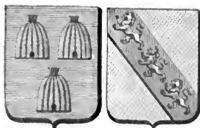
Amédie, Alix, Albert
DE TERNAS

I.



Alexandre Le Boucq (1), seigneur du Maretz, fils d'Etienne, épousa Jeanne *Bougier* (2), fille de Pierre et de Marguerite *de Castelloise*, dont

II.



Jacques Le Boucq (1), seigneur du Maretz, vivant vers 1450, épousa Elisabeth ou Isabeau *de Sars* (3), fille de Guillaume, seigneur d'Angre et de Marie *de Molembais dite le Moyne*, et laissa

(1) Carpentier, *Histoire du Cambresis*, page 285, article sur la famille Le Boucq.
(2) Voir les pièces justificatives n° 11, et l'épitaphe lithographiée de Noel Le Boucq.
(3) Voir id. n° 10, et id.

1° Simon, marié à Jeanne *Legiere*, dont la branche sera donnée plus loin.

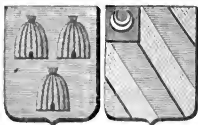
2° Jacqueline, mariée à Pierre *Picard* (1), châtelain au village de Raismes, puis magistrat de la ville de Valenciennes en 1481.

3° Pierre qui suit.

4° Alix, femme de Jean *de la Derrière*. (1)

5° Jean, marié à Marguerite *de Saunier*.

III.



Pierre Le Boucq, seigneur de Haustrud (2), né en avril 1460, mort en octobre 1504 (3), marié par contrat, de 1489 (4), à Jeanne *de Noyelles dite Gondelet*, décédée en avril 1506 (3) fille de Jean, chevalier, seigneur de Haustrud, et de Marguerite *de Douchy* (1).

Jeanne *Gondelet* appartenait à l'illustre famille *de Noyelles*. Noel Le Boucq avait connu le père de cette dame et en parle ainsi dans ses notes manuscrites : « En mon jeune âge, j'ai vu et connu mon grand père, Jean de Noyelles, chevalier, seigneur d'Haustrud, bailli de Bellignies et de Ligny ; il trépassa à Pâques, l'an 1497, et est enterré à Bellignies en la chapelle de Gérard *de Harchies*, chevalier, son parent et bon ami. (5) »

Pierre Le Boucq laissa sept enfants.

1° Pierre Le Boucq, époux de Jeanne *Vastar* (1) dont,

A. Jeanne, mariée à Michel Herlin, seigneur de Zelain, de Beausart, du Quesnoy et de Tourotte, gouverneur de Valenciennes pendant la révolte

(1) Carpentier. *Histoire du Cambresis*, page 285.

(2) Ce fief, d'après les papiers de la famille, était situé à Douchy.

(3) Les papiers de la famille font mourir Pierre en octobre 1503, et sa femme Jeanne de Noyelles en avril 1507.

(4) Cette date est indiquée dans les papiers de la famille.

(5) Goethals. *Dictionnaire généalogique et héraldique du royaume de Belgique*.

de cette ville contre le Roi d'Espagne, en 1566, et décapité après la prise de cette ville, arrivée le 23 mars 1567 (1).

B. Pierre fit le voyage de Jérusalem, et il en a laissé une relation manuscrite (2) déposée à la bibliothèque publique de Valenciennes. C'est un in-4° cartonné ayant pour titre : *Le sainct voyage de Jérusalem faict par Pierre Le Boucq, filz de Pierre et de Jenne Vastare, Valentiennois,* 1549. *Recoeilli par sire David Willart, prestre aiant servy de chapelain audit Pierre durant le voiage.*

Simon Le Boucq qui a possédé ce ms., y a placé en tête la dédicace suivante :

AU LECTEUR.

N'estant ce petit libvre tombé en main, je n'ay volu manquer de lui faire donner une petite ligature non seulement pour le respect que le voiageur m'estait parent, mais principallement pour faire veoir les belles remarques y contenues, affin que ceux prendant la peine de le feuilleter y puissent recepvoir du fruict et à l'imitation d'iceluy voiageur emprendre le voiage pour y veoir les lieux que N.re Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ at volu choisir pour y naistre et rachapter le gendre humain à l'arbre de la croix. Amen.

*Signé*, SIMON LE BOUCQ.

Pierre avait épousé *Marie Herlin*, sœur germaine de Michel dont

*a.* Jeanne, épouse de Martin *de Vos* (3), peintre flamand, né à Anvers en 1519, mort en 1604; cette alliance explique la présence à Valenciennes de deux tableaux magnifiques de ce peintre célèbre.

*b.* N..... mariée à Erard *Herlin*.

2° Noel qui suit.

3° N..., prieur de l'abbaye du Mont-St-Martin (4).

4° Jeanne, mariée à Jacques *du Buisson* (4).

5° Jean, marié 1° à Claire *du Buisson* (4), sœur de Jacques; 2° à Alison *de la Fontaine dite Wicart* (4) dont

A. Simon, demeurant à Anvers.

B. N... mariée à Nicolas Le Boucq, demeurant également à Anvers.

6° Tassard, marié à Jeanne *de Helvin*.

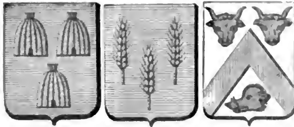
7° Jacques, époux de Marie *de Guelnye* dont un fils unique :

Tassard Le Boucq marié à Françoise *Wallerand*, dont

(1) *Archives du Nord de la France*, imprimées à Valenciennes, 3e série, t. IV, p. 77.
(2) Id. id. 3e série, t. I, p. 37.
(3) Id. id. 2e série, t. III, p. 338.
(4) Carpentier déjà cité, page 285.

a. Marie, femme de Louis *Pochet*.
b. Jacqueline.
c. Jeanne.

## IV.



Noel Le Boucq (1), Superintendant de l'artillerie et munitions de guerre, tant pour le Roi d'Espagne que pour la ville de Valenciennes, né dans cette ville, le 24 décembre 1490, mort le 16 mars 1567, fut marié 1° par contrat de 1518 (2) à Anne *le Prince* (3), fille de Jacques et de Barbe *Fogal*, 2° à Marguerite *Vivien* (4), décédée le 13 mars 1587, fille de Jean et de Catherine *Couliette*.

Du premier lit.

1° Simon, marié 1° à Jeanne *Vairon*; 2° à Marie *Pipelaire*. Il laissa du premier lit

A. Bernardine, femme de *Jean de la Bassée*.
B. Marguerite, sans alliance.

2° Olivier (4) qui suit.

Du second lit.

3° Anne (4), décédée à Valenciennes, mariée à Jean *Boulanger*, maître de poste de l'Empereur, mort le 17 septembre 1557.

ÉPITAPHE A NOTRE-DAME DE LA CAUCHIE DE VALENCIENNES OU ILS SONT ENTERRÉS.

*Chy devant gist Jean* Boulanger *qui tenoit en son temps la poste de Sa Majesté en Vallentiennes, et trespassa l'an* 1557, *le* 17 *septembre*, *et auprès de lui gist Anne* Le Boucq, *son espouse, qui trespassa l'an...... Priez Dieu pour leurs âmes.* (5)

---

(1) Voir sa notice biographique qui précède.
(2) Cette date se trouve mentionnée dans les papiers de famille.
(3) Voir les pièces justificatives n° 10.
(4) Id. n° 5.
(5) Goethals *Dictionnaire généalogique et héraldique du royaume de Belgique.*

Le Boucq | Bougier | de Sars | de Molembais | de Noyelles | Barbençon du Villers. | Jalien | Chamart.

Alexandre Le Boucq, Seigneur du Maretz.

Jeanne Bougier

Guillaume de Sars, Seig.r d'Angre, fils de Guillaume, Ch.er, Seig.r d'Angre, Audregnies; Grand bailly de Hainaut, & de Marie Jauche de Mastaing.

Marie de Molembais

Jean de Noyelles, Seig.r d'Haustrud; fils de Jean de Noyelles, Seig.r d'Haustrud, et d'Isabeau de Jauche de Mastaing.

Jeanne de Barbençon du Villers.

Lothaire Jalien

Jeanne Chamart.

Jacques Le Boucq, Seig.r du Maretz.

Isabeau de Sars

Jean de Noyelles, Seig.r d'Haustrud.

Jeanne Jalien.

Pierre Le Boucq, Seig.r d'Haustrud

Jeanne de Noyelles

Noël Le Boucq; Superintendant de l'Artillerie de Philippe II & de la Ville de Valenciennes; marié 1° à Anne Le Prince, 2° à Marguerite Vivien.

# Les VIII Quartiers de Noël Le Boucq,

*pour servir à l'Explication de son Epitaphe Lithographiée.*

4° Catherine (1), femme de Pierre *Thiefrize*.

5° Roland (1), membre du Consistoire de Valenciennes, pendant le siége de 1567, partagea le sort de son cousin germain Michel Herlin et des comtes de Hornes et d'Egmont; arrêté le 26 août 1567, il fut décapité (2). Il laissa de sa femme Françoise *de Caignoucle* :

A. Noel (1), marié à Barbe *le Martin*;

B. Ollivier (1);

C. Françoise (1), mariée 1° à Jean *de le Hove*, 2° à Jean *Faucquel*, fils d'Augustin et de Marie *de Beaulieu*.

Jean *de le Hove* choisit sa sépulture et celle de sa femme dans l'église des Dominicains, dite de Saint-Paul, à Valenciennes; elle était ornée d'une inscription insignifiante et imparfaite qui n'a pas été conservée. Au-dessus on voyait un tableau à deux volets. Le tableau représentait l'image du Sauveur; à gauche, celle de Saint-François, ayant les bras croisés, et l'autre Saint-Jean-Baptiste. Les revers de ces volets portaient, l'un les armoiries de Jean de le Hove, l'autre celle de Françoise Le Boucq (3),

D. Marie. (1)

E. Jeanne (1), mariée le 6 mai 1591, à Christophe *Lansel* frère de Nicolas.

6° Marguerite (1), mariée 1° à Guillaume *Thiefrize*; 2° le 19 mai 1571, à Jean *François*, fils de Jean et de Jeanne *Gerardi*.

7° Richard (1), Maître des pauvres de la ville de Valenciennes, mort le 3. juin 1624 et enterré auprès de sa femme dans la sépulture de son père à Notre-Dame-la-Grande, épousa Ursule *Puchot* (4), décédée le 16 avril 1629, fille de Louis, dont,

A. Richard, épousa, en 1611, Anne *Deulin*, fille de Jean et d'Esther *de Cordes*, dont 3 enfants.

a. Jean, mort célibataire en 163.

b. Philippe, né le 13 juillet 1620, mort célibataire en mars 1658. Il obtint en 1.40, de

(1) Voir les pièces justificatives, n° 5.

(2) Stiévenart, *topographie historique et médicale de Valenciennes*, 1846, page 131, et *les Archives du Nord*, 3e série, t. IV, page 77.

(3) Goethals, déjà cité.

(4) *Archives du Nord*, etc, 2e série, t. IV, p. 569, et l'épitaphe lithographiée de Noel Le Boucq.

l'abbé d'Hasnon, la permission de décorer, selon son goût, la chapelle Saint-Luc, à Notre-Dame-la Grande.

Des notes manuscrites qui se trouvent parmi les papiers de la famille rapportent, ainsi qu'il suit, le détail des dépenses qu'il fit pour cette chapelle, qui depuis longtemps servait de sépulture aux Le Boucq.

Philippe, baptisé le 13 juillet 1620 à Notre-Dame-la-Grande, fit décorer la chapelle Saint-Luc derrière le grand autel du chœur de la même église. La table d'autel en marbre, avec deux figures de même nature représentant Saint-Simon et Saint-Luc, lesquels ont coûtés 1376 florins 19 patars; le pavement de la chapelle 200 florins; la balustrade avec le passé d'autel 1383 florins 11 patars; en tout 2960 florins 13 patars. De plus une chasse d'argent dans laquelle sont les reliques de St-Philippe de Néri et autres, 1005 florins 13 patars. Laditte fierte (depuis transportée en l'église St-Nicolas audit Valenciennes) sur laquelle est gravé ce qui s'en suit avec les armes des Le Boucq et alliances :

D. O. M.
*Virgini Dei paræ,*
*S[to] Philippo Nerio,*
*Sacræ Congregationis Oratorii conditori,*
*Amoris et cultus sui erga SS. Dei matrem divum*
*Sibi cognomen et decoram hujus*
*Ecclesiæ monumentum,*
*Philippus* LE BOUCQ
*D. Richardi et D. Anna Deullim F.*
D. C. Q.
*Anno* MDCXL. (1)

c. Catherine, née le 28 octobre 1617, décédée en 1639, mariée à son cousin germain François *Beugnies*, fils de Jacques et de Jeanne *Le Boucq*, lequel convola en secondes noces avec Jeanne *Le Duc*.

B. Simon (2), prévôt de Valenciennes, historien de cette ville, forme la branche de la Mouzelle que nous donnons plus loin.

C. Jeanne, femme de Jacques *Beugnies*, échevin de Valenciennes.

---

(1) Simon Le Boucq *Histoire ecclésiastique de Valenciennes*, page 29.
(2) D'Oultreman déjà cité, page 278.

D. Madeleine, femme d'Antoine *Le Coulon*.

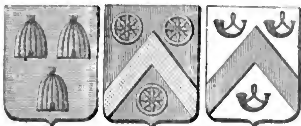
8° Jacques Le Boucq (1), hérault d'armes de Charles-Quint et de Philippe II, lieutenant de la Toison-d'Or, mort célibataire le 2 mai 1573.

9° Noel (2), marié 1° à Catherine *de Spinola*, 2° à Anne *Le Sanglier*.

10° Jacqueline (2), femme de Philippe *Michel*.

11° Aimery (2), marié 1° à Cornélie *Van den Cornput*; 2° à Suzanne *l'Hermite*.

V.



Olivier Le Boucq (2), seigneur d'Haustrud, de Beaucamp, de Lompret, échevin de Valenciennes en 1559 et 1562, ensuite greffier de cette ville, où il mourut le 4 juin 1577, fut enterré à l'église de la Chaussée, on son fils, prieur de l'abbaye de Vicogne, lui fit ériger un monument. Il épousa 1° par contrat du 23 octobre 1539, Catherine *le Mye* (3), fille de feu Philippe, greffier de Valenciennes, et de Jeanne *de Gaullay*. 2° Isabeau *Van Penbeck*. Ce fut lui qui, le 5 décembre 1554, acheta de Jean *de Bury*, le fief de Lompret, situé à Sebourg (4). Son épitaphe était placée en l'église de la Chaussée de Valenciennes, au bas d'un grand tableau, représentant une descente de croix, entre la première et la deuxième fenêtre, dans la carole à gauche en entrant. (5)

*En ceste eglise repose le corps de feu honorable homme Olivier* Le Boucq, *en son vivant eschevin et puis greffier de ceste ville, lequel trepassa l'an mil cinq cent sep-*

---

(1) Voir plus haut sa notice biographique et dans les pièces justificatives, n°s 4 et 5.

(2) Voir pièces justificatives, n° 5.

(3) Idem, n° 1.

(4) Idem, n° 2.

(5) Ms déjà cité. Vol coté B. Folio 1, recto:

*tante sept, le quatriesme jour de juing. En mémoire duquel, frère Adrien* Le Boucq, *religieux et prieur de l'abbaye de Vicoigne, son fils, a faict poser ceste épitaphe.*

*Priez Dieu pour son âme.* (1)

Il eut du premier lit 6 enfants et 7 du second.

1° Philippe Le Boucq, seigneur de Beaucamp, jeune encore, fit l'éducation du prince Charles de Croy et de Chimay, puis devint secrétaire du comte Philippe de Lalaing, gouverneur de la province de Hainaut, et au moment où il allait se rendre utile à sa ville natale, il mourut subitement le 20 mars 1583, âgé seulement de 37 ans ; il avait épousé Marguerite *d'Oultreman*, fille de Henri, écuyer, seigneur de Rombies et de Marie *de la Fontaine*. (2)

Au-dessus de l'inscription suivante, qui ornait son épitaphe placée dans l'église Saint-Jean de Valenciennes, on voyait un tableau représentant le Sauveur sur la croix entre deux larrons, ayant à ses côtés la Vierge et Saint-Jean l'Evangéliste; au pied de la croix était Sainte-Marie-Madeleine, les volets portaient à l'intérieur, l'un l'image de Saint-Philippe, et l'autre celle de Sainte-Marguerite, et leurs revers les armes des familles Le Boucq et d'Oultreman. (1).

*Philippi* Le Boucq *ossa hic sita sunt, qui postquam in regendâ Caroli de Croi, principis Chimacensis, pueritiâ, deinde apud Philippum, comitem de Lalaing, hujus provinciæ gubernatorem, secretarii munere juventutis annos laudaliliter exercuisset, ac tandem ad suos reversus, difficillimis reipublicæ temporibus, fortem atque egregium patriæ civem præstitisset, munera publica fideliter administrasset, charus omnibus propter singulare ingenium, prudentiam, dexteritatem, variarum rerum scientiam, morum suavitatem, subito morbo correptus, in ipso ætatis robore extinguitur V. Calend. maii anno christianæ salutis M.D.LXXXIII, annos natus XXXVII, mens. VIII, dies XX, Margareta* d'Oultreman *conjugi charissimo, cum quo vixit annos VII, superstite tantùm Mariâ, filiâ unicâ, viduitatis suæ solatio, uberibus cum lachrymis monumentum et sibi posuit.* (1)

---

(1) Goethals, déjà cité.

(2) *Archives du Nord*, etc., 2e série, t. IV, page 508, et Carpentier, *Histoire du Cambresis*, page 235.

Il laissa une fille unique :

A. Marie, dame de Beaucamp, mariée par contrat du 21 octobre 1595, à Jean *Vivien* (1), chevalier, seigneur de Salmonsart et de Forest, prévôt de Valenciennes, mort le 14 août 1617, à l'âge de 55 ans et enterré dans l'église de Saint-Jean à Valenciennes, fils de Nicolas et de Jeanne *Desmaisières*.

Un manuscrit décrit leur monument funèbre en ces termes : « En l'église » Saint-Jean, dessous le doxal à la main droite, est une épitaphe de jaspe et » d'albâtre où est représenté Saint-Jean l'Evangéliste escrivant en son apoca- » lypse, voyant en vision une beste, ayant plusieurs testes. A costé d'icelle épi- » taphe, sont deux statues. A droite, est un jouvenceau avec une louche en » main, et, à l'autre costé, une fillette s'appuyant sur une teste de mort. Au- » dessus, des armoiries, à chaque costé. » (2)

Lege Luge

*Seriem fatorum, seriem nimis seram parum joani* VIVIANO *Nicolai equi aurato f. dno. de Forest, Salmonsart, Saultin, Calonne etc., qui huic oppido II Præfectus præfuit profuit. Vixit an. I et XX, mens. VIII cum chariss. conjuge d. Maria* LE BOUCQ. *Heu nimis afflicta quæ hunc deperiens efflictim huc etiam suos cineres inferi voluit, ut cum eo semper una esse mortuæ saltem liceat quod vivæ non licuit. Præeuntem pereuntemque parentem quærunt queruntur que nati natæ Nicolaus, Joès, Franciscus, Hiacintus, Ignatius, Gabriel, Maria, Margarita, Carola* (4), *Anna, Chatarina, Helena, Philippa.*

*Obiit XIX cal. septemb. an* IϽCXVII *æta LV.* (3)

2° Pierre qui suit.

3° Michel, marié à Antoinette de *La Haye* (1), dont,

A. Pierre, marié 1° à Aldegonde *Hiolle* (1), 2° à Marie *Le Comte*.

B. Jean, marié à Catherine *Bettremieu*.

C. Barthelemi.

4° Nicolas. — 5° Jeanne. — 6° Anne.

---

(1) Pièces justificatives, n° 8.

(2) Goethals, déjà cité.

(3) Ms. déjà cité, vol. coté V W Z, folio 203.

(4) Charlotte Vivien, épousa Nicolas Rasoir, seigneur de Croix. Leur descendance est donnée ci-après.

Il eut du second lit :

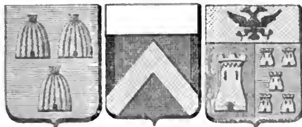
7° André, prieur de l'abbaye de Vicogne, mort le 11 juillet 1636.

André avait fait mettre, en l'église de Vicogne, une épitaphe à droite en entrant, du côté de la nef. On y voyait un cadre doré entourant la Transfiguration de Notre-Seigneur au mont Thabor, en bas duquel était un écusson d'azur, à trois ruches d'or, sous lequel était écrit : *Ferventer.* De l'autre côté, en face, était cette inscription : *F. Andre* Le Boucq *ossa hic sita sunt qui præcipuis quibusque hujus cœnobii ex intervallo officiis demum et prioris munere annis XX cum laude tandem et ipsa vita pie defunctus est ipso St-Robert XI jul. MDCXXXVI anno ætatis L XVIII religionis LI. R I P.*

*D. Christophorus Labe abbas magistro quondam*
*suo L.M.P.* 1646. (1)

8° Jean, mort en célibat, à l'âge de 78 ans. — 9° Nicolas. — 10° Michel. — 11° Corneille. — 12° Anne. — 13° Marguerite.

VI.



Pierre Le Boucq, seigneur de Camcourgean et de Lompret, dont il fit le relief le 9 mars 1578 (2), après la mort de son père, échevin de Valenciennes en 1581, 1594, 1597, 1600, 1603, trésorier extraordinaire des troupes du roi d'Espagne, et enfin greffier de la ville de Valenciennes, né le 16 août 1543, mort le 20 novembre 1616 ; marié 1° par contrat passé à Valenciennes, le 5 novembre 1565, à Marguerite *Haugoubart* (3), décédée le 20 sep-

(1) Note prise dans les papiers de la famille.
(2) Pièces justificatives, n° 6.
(3) id. n° 3.

tembre 1592, fille de Jean et de Jeanne *Laurent* ; 2° à Marie *de Pannemarck* (1), fille de Jean, chevalier, tapissier-major de l'empereur Charles-Quint.

Pierre Le Boucq, le 26 février 1611, fit don du fief de Lompret à son fils Henri Le Boucq, marié à Marie *Descault* (2), et fonda un obit à perpétuité à St-Nicolas, le jour de son trépas.

Son épitaphe en marbre bleu, placée dans la chapelle de la Visitation, à l'église Saint-Nicolas, contenait l'inscription suivante :

*Generoso viro domino Petro* LE BOUCQ *quinquies senatori et Catholicæ Majestatis militum ærario, dein Valencenarum scribæ, ætatis* 73 *obiit* 20 *novembris anno* 1616 *et dominæ Margaritta* HAUGOUBART *conjugi lectissimæ ætatis* 42 *obiit* 20 7^bris *anno* 1592. *ora pro eis. Henricus* LE BOUCQ *filius vir nobilis quater Senator Valen. v.-comitatus Seburgensis et Curgensis præfectus posuit et obitum fundavit anno* 1660 (3).

Il eut du premier lit :

1° Jeanne, née à Valenciennes le 15 mars 1570, mariée à Jean *de Vallines*, échevin du Cateau-Cambresis.

2° Marguerite, décédée le 10 juillet 1631, épouse de François *Cambier*, premier échevin de Valenciennes, mort le 28 juillet 1632, fils de Guillaume et d'Antoinette *Barra*.

Leur épitaphe, qui suit, était en la chapelle de la Visitation, dans l'église de Saint-Nicolas de Valenciennes.

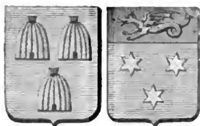
*Soubs ce marbre repose le corps de feu* François CAMBIER, *vivant premier eschevin de la ville de Vallenciennes, lequel trespassa le* 28 *juillet l'an* 1632, *et auprès de lui gist aussi le corps de feu damoiselle* Marguerite LE BOUCQ, *son espouse, laquelle décéda le* 10 *jullet l'an* 1631 (4).

3° Henri, qui suit.

---

(1) Pièces justificatives, n° 10.
(2) id. n° 7.
(3) Ms. déjà cité, vol. côté B, folio 3, recto.
(4) id. B C, folio 263, recto.

VII.



Henri Le Boucq (1), écuyer, créé chevalier en 1659 (2), seigneur de Camcourgean (3) et de Lompret, échevin de Valenciennes en 1614, 1627, 1630, 1635, 1642, né le 19 juillet 1584, mort le 19 décembre 1660, bailli de la terre de Sebourg et de Curgies ; marié par contrat du 16 décembre 1609 à Marie *Descault* (4), décédée le 26 novembre 1636, fille de François et de Jeanne *de Bouloigne.*

Il fit don, par acte du 22 février 1655, du fief de Lompret (5) à son fils Albert-Joseph Le Boucq, marié à Marie-Marguerite *Rasoir.*

Son épitaphe, placée dans l'église des Dominicains de Valenciennes, contenait l'inscription suivante :

*Cy gist noble homme* Henri Le Boucq, *escuier, seigneur de Lompret et de Camcourgean, six fois eschevin de Vallenciennes, lequel décéda le* 19 *décembre* 1660, *agé de* 77 *ans, estant du Conseil particulier, fort zeleux pour le bien de sa patrie, patient dans ses adversités; et auprès de luy gist aussi mademoiselle* Marie Descault, *sa compaigne, laquelle décéda le* xxvi$^{eme}$ *de novembre* 1636, *agée de* 49 *ans; comme aussi gisent en ce lieu deux de leurs fils,* François *et* Philippe Le Boucq, *ayant fondé seize messes de Notre-Dame du Rosaire, à célébrer tous les ans à l'autel privilégié du Saint-Rosaire. Requiescant in pace* (6).

Cette épitaphe était surmontée d'un tableau à volets ; le fond représentait

---

(1) Voir sa notice biographique plus haut.

(2) Voir le *Nobiliaire des Pays-Bas*, imprimé à Louvain, 1760, page 375, et aux pièces justificatives, n. 35.

(3) Le nom de ce fief semble indiquer qu'il se rattachait à une exploitation rurale ; il paraît dériver de *campus curtis Joannis.*

(4) Pièces justificatives n° 7.

(5) id. n° 14.

(6) Goethals, déjà cité.

l'Assomption ; le volet à droite, Henri Le Boucq entouré de quatre fils et celui de gauche, son épouse. Au revers du premier on voyait saint Henri, empereur, et au revers de l'autre, l'image de la Vierge. Au pied de l'épitaphe étaient les armoiries timbrées de la famille Le Boucq (1).

Il eut de sa femme cinq enfants :

1° Joseph, écuyer, mort jeune.

2° François, écuyer, prêtre, décédé à Valenciennes le 28 juillet 1653, inhumé aux Dominicains.

3° Philippe, écuyer, mort à Valenciennes le 10 novembre 1639, à l'âge de 18 ans, inhumé aux Dominicains.

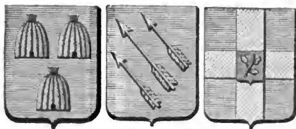
4° Pierre (2), écuyer, seigneur de Camcourgean, licencié en droit, échevin de Valenciennes en 1633 ; né le 14 février 1612, mort le 22 février 1676; marié le 6 mars 1646 à Marie *Rasoir*, morte le 18 février 1650, fille de Jean, seigneur de Fontenelle, prévôt de Valenciennes, et de Marie *de Faucompré*.

Son épitaphe en marbre, dans la chapelle Saint-Joseph, à l'église Saint-Nicolas de Valenciennes, contenait l'inscription suivante :

*Ci gist noble home* Pierre Le Boucq, *es$^r$, licentié es droits, s$^r$ de Camcourgeant, lequel décéda le* 22 *février* 1676, *agé de* 64 *ans, et auprès de lui gist aussi mad$^{elle}$* Marie Rasoir, *sa chère compagne, fille de noble home* Jean Rasoir, *escuier, s$^r$ de Fontenelles, prevot de la ville de Valencienes, laquelle décéda le* 18$^e$ *jour du mois de février* 1650, *agée de* 40 *ans et sept mois. Requiescant in pace* (3).

5° Albert-Joseph, qui suit.

VIII.



Albert-Joseph Le Boucq, écuyer, seigneur de Lompret et de Camcourgean, qu'il releva, le 13 avril 1678, devant le Conseil souverain de Tournai, comme héritier de son frère aîné Pierre Le Boucq (4), né à Valenciennes, le 26

(1) Goethals, déjà cité.

(2) Voir sa notice biographique plus haut.

(3) Ms déjà cité, vol. côté B, folio 2, verso.

(4) Voir Goethals et les pièces justificatives, n. 17.

mai 1627 (1), mort le 8 octobre 1697; marié 1° le 29 mars 1650, à Marie-Marguerite *Rasoir* (2), morte le 13 août 1656, fille de Pierre, écuyer, lieutenant de la ville de Valenciennes, et de Marie *de Bavière;* 2° le 17 mars 1662, à Claire-Françoise *Le Mairesse* (3), morte le 23 janvier 1725, fille de Florent, greffier de la ville de Cambrai, et de Marie *de Branquignies.*

Il laissa du premier lit :

1° Marie-Rose-Aldegonde, née à Valenciennes, le 15 avril 1652, enterrée le 20 du même mois à St-Géry.

2° Ignace-Joseph, écuyer, né à Valenciennes, le 3 avril 1653, mort le 26 octobre suivant, inhumé à Saint Géry.

Du deuxième lit :

3° Pierre-Joseph Le Boucq, écuyer, seigneur de Camcourgean, né à Valenciennes, le 8 janvier 1663, mort à Douai le 26 février 1705; marié le 13 août 1691, par contrat passé à Douai, à Jacqueline-Françoise *Cordouan* (4), fille de Jacques, écuyer, seigneur de la vicomté de la Hargerie, premier conseiller pensionnaire de Douai, et de Marie *Villain.*

Son épitaphe en marbre placée dans la chapelle St-Joseph à l'église St-Pierre de Douai, contenait l'inscription suivante surmontée de ses armes et de celles de la femme :

D. O. M.
SISTE VIATOR
*Et mortis defle lacrymabile imperium.*
*Hic jacet*
*Vir nobilis*
*D. petrus Josephus* LE BOUCQ,
*Valentianis natus.*
*Hunc virtutes hominibus amabilem fecere*
*Et dignum cœlis.*
*Mors quæ lacrimis non movetur,*

---

(1) Voir pièces justificatives, n° 9.
(2) id. n° 13.
(3) id. n° 15 et l'*Armorial de Flandre, Hainaut et Cambrésis*, publié par M. Borel d'Hauterive, d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque impériale, page 6, n° 46 bis.
(4) Voir les pièces justificatives, n° 18.

*Et tot lacrymas movet ,*
*Nec virtuti nec fortunæ nec nobilitati,*
*Nec florentibus annis pepercit.*
*Hoc pietatis monumentum*
*In doloris solatium*
*Et animæ refrigerium.*
*Nobilis de Jacoba francisca* CORDOUAN *sponsa sua posuit.*
*Obiit 4 calen : martii an* 1705 *ætat :* 42.

4° Albert-Joseph, écuyer, mort le 21 janvier 1696, inhumé à St Nicolas dans la chapelle St-Honoré.

5° Simon-Ignace-Joseph (1), écuyer, seigneur de Vaerc, échevin de Valenciennes en 1710, 1715, 1723, 1731 ; né le 31 juillet 1666, mort le 9 décembre 1735; marié par contrat du 30 mai 1686 à Marie-Joseph *Wery* (2), fille de Gabriel, échevin de Valenciennes, et de Marie *Deschamps*, dont un fils :

A. Jean-François-Joseph, écuyer, seigneur de Braimes, mort le 10 février 1761 , marié par contrat du 23 novembre 1709 à Marie-Thérèse *Hayez* (3), morte le 11 mai 1765, fille de Jean-Philippe et de Jeanne-Marguerite *Wattienne*.

Son épitaphe, aux Carmes déchaussés de Valenciennes (4), était ainsi conçue:

*Au pied de cette chapelle reposent Messire* Jean-François-Joseph LE BOUCQ, *écuyer, s^r de Braimes, et décédé le* 10 *février* 1761, *et dame* Marie-Thérèse HAYEZ, *son épouse, décédée le* 11 *mai* 1765 (5).

7° Henri Florent, qui suit.

8° Joseph-François, écuyer (6), seigneur de Lomprel, puis de Camcourgean, dont il fit le relief le 24 décembre 1735 (7) ; marié 1° le 10 janvier 1714 à

---

(1) Voir l'*Armorial de Flandre, Hainaut et Cambrésis*, etc., déjà cité, page 6, n° 47 bis.

(2) Pièces justificatives, n° 16.

(3) id. n° 21.

(4) id. n° 32.

(5) Extrait d'un épitaphier appertenant à M. Dinaux, de Valenciennes.

(6) Voir l'*Armorial de Flandre, Hainaut et Cambrésis*, déjà cité, page 280, n° 392.

(7) Pièces justificatives, n° 21 et 23.

Marie Françoise-Joseph *Plouvier*, morte le 27 septembre 1728, veuve de Louis-Joseph Desmaisières, seigneur du Vassal, fille de Michel-François, écuyer, prévôt de Valenciennes, et de Marie-Christophe *Le Boucq* ; 2° par contrat passé à Bapaume, le 6 juillet 1729, à Marie-Antoinette *de Vaux* (1), née au Cateau-Cambresis, fille d'Antoine, écuyer, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Marche, et d'Antoinette *Le Marchand*.

Il laissa de son mariage avec Marie-Antoinette *de Vaux* trois enfants :

A François-Louis-Joseph (2), écuyer, mort le 12 août 1744.

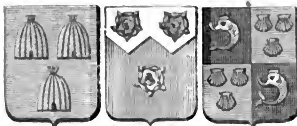
B. Marie Anne-Thérèse-Joseph, née en 1736, morte le 10 novembre 1777, mariée par contrat passé à Valenciennes, le 14 février 1756, à Charles-Alexandre-François-Joseph *Le Hardy* (3), écuyer, seigneur de Famars.

C. Marie-Françoise-Joseph Le Boucq (4) de Lompret, morte le 3 mars 1798, à Geislautern, arrondissement de Sarreburck département de la Sarre.

9° Ignace Joseph, mort jeune.

10° Marie-Rose, jumelle du précédent, mariée à Valenciennes, le 7 février 1705, à Jean-Baptiste de Castro-y-Lemos, écuyer, seigneur de Lassus (5).

## IX.



Henri-Joseph-Florent Le Boucq, écuyer, seigneur du Rompeau et à Aulnoit, pour lequel il a rendu foi et hommage au duc d'Aremberg devant la cour féodale de Prouvy, le 31 mars 1693, échevin de Valenciennes en 1698, 1706, 1713, entra dans une compagnie de cadets gentilshommes qui se

(1) Pièces justificatives, n° 26.
(2) Pièces justificatives, n.° 28 et 30.
(3) id. n° 31.
(4) id. n° 30.
(5) id. n° 22.

trouvait à la citadelle de Tournai, fut ensuite nommé officier au régiment de Solre ; né à Valenciennes le 26 mai 1668, mort le 21 septembre 1727 ; marié 1° par contrat passé à Valenciennes, le 24 novembre 1691, à Marie-Catherine-Joseph *Le Mesureur* (1), morte le 11 janvier 1693, fille de Nicolas-François et de Catherine-Thérèse *Tordreau ;* 2° par contrat passé à Valenciennes, le 10 novembre 1696, à Marie-Hélène *Laurent* (2), fille de Nicolas et de Jeanne *Poupé.*

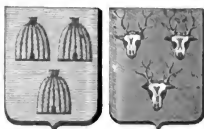
Il eut du premier lit :

1° Albert-Joseph, qui suit.

Du deuxième lit :

2° Henri-Joseph-Florent, écuyer, licencié en droit ; né le 16 juin 1700, mort le 21 octobre 1728 ; marié à Valenciennes, le 22 juillet 1727, à Marie-Anne-Rose-Joseph *Druart,* fille de Jacques-Michel et de Marie-Jeanne *Desfontaines.* Sa veuve convola en deuxième noces avec Jean-Joseph *Bourdon.*

## X.



Albert-Joseph Le Boucq, écuyer, seigneur du Rompeau, officier au régiment de la vieille marine, né à Valenciennes, le 13 septembre 1692, mort le 29 juillet 1731, marié par contrat passé à Douai, le 28 décembre 1714, à Marie-Thérèse-Joseph *Delfeuille* (3), née à Douai le 1er février 1695, morte le 11 novembre 1779, fille de François, écuyer, seigneur de Boutigny, et de

(1) Pièces justificatives, n° 19.

(2) id. n° 20 et l'*Armorial de Flandre, Hainaut, Cambrésis,* etc. page 5, n. 36 bis.

(3) Pièces justificatives, n° 25.

Marie-Marguerite *le Dru*. Sa noblesse fut maintenue par la chambre de la noblesse des Etats d'Artois, le 15 mars 1718 (1).

Son épitaphe et celle de son père qui se trouvaient à Valenciennes dans l'église de Notre-Dame-la-Grande, derrière le chœur, contenaient l'inscription suivante :

ICI DEVANT REPOSENT

*Très noble homme* Henri-Joseph-Florent Le Boucq de Camcourgean, *écuyer, seigneur du Rompeau, qui aiant servi dans une compagnie de cadets gentilshommes dans le principe de leur création par Louis XIV, et après officier au régiment de Solre, décéda le* 21 *septembre* 1727, *aiant eu de dame Marie-Catherine-Josephe* Le Mesureur,

SON ÉPOUSE,

Albert-Joseph Le Boucq, *fils unique des susdits, ancien officier de la vieille marine, ici inhumé le* 31 *juillet* 1731, *qui laissa de dame Marie-Thérèse-Joseph* Delfeuille, *son épouse, quatre garçons et une fille entre lesquels Laurent-Joseph* Le Boucq, *écuïer, seigneur de Carondelet, officier au régiment de Tournaisis, mort de deux coups de feu reçus au service du roy en Corse, enterré à Ajaccio le* 5 *décembre* 1748.

Priez, etc.

Requiescant in pace. (2)

Il eut de son mariage :

1° Henri-Théodore-Joseph, écuyer, né à Douai le 24 septembre 1715, moine à l'abbaye d'Hasnon, fit profession le 6 janvier 1736.

2° François-Joseph, écuyer, né à Douai le 8 octobre 1716, moine à l'abbaye de Vicogne, fit profession le 9 novembre 1738.

3° Laurent-Joseph, écuyer, né à Douai le 15 octobre 1721, officier au régiment de Tournaisis, mort au service en 1748.

4° Gaspard-Joseph qui suit.

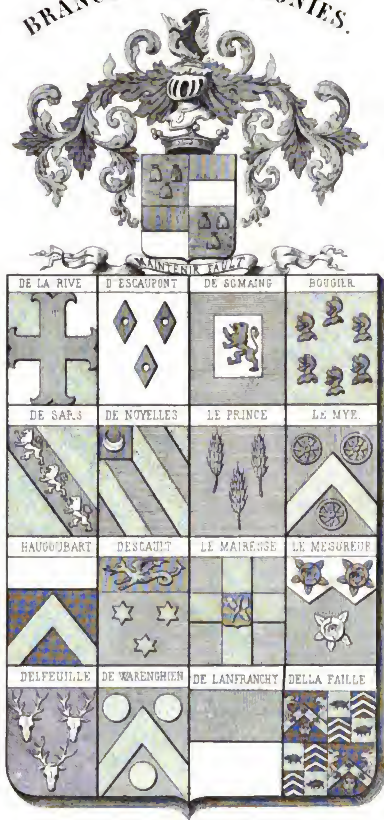
5° Marie-Françoise-Joseph, mariée le 20 février 1743, à Jacques-Philippe-François *Remy* (3), seigneur de Gennes, grand et petit Ivergny, etc., reçu secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Flandre, le 15 décembre 1738.

---

(1) L'original de cette pièce fait partie des papiers de la famille.

(2) Cette épitaphe indiquée dans les papiers de la famille est rapportée dans les manuscrits de M. de Sars de Solmon, déposés à la bibliothèque publique de Valenciennes.

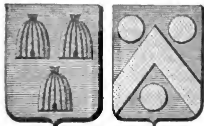
(3) Pièces justificatives n° 27




**PENNON GÉNÉALOGIQUE DE LA BRANCHE CADETTE,**

comprenant depuis Agnès DE LA RIVE jusqu'à Julie DELLA FAILLE

XI.



Gaspard-Joseph Le Boucq, écuyer, seigneur de Carondelet, du Plassy (1), de Rupilly, de Beaudignies et Delsaux (2), pour lesquels il rendit au roi de France, foi et hommage, le 23 juillet 1750 et le 30 juillet 1778 au bureau des finances de Lille, licencié ès-lois, échevin de Valenciennes en 1758, membre du conseil de cette ville en 1763, 64, 65, 66, 68, 73, 75, 76, 78. 79, né à Douai le 5 mars 1723, mort au château de Rupilly, le 5 octobre 1789, marié, par contrat passé à Valenciennes le 18 février 1751, à Anne-Marguerite-Thérèse *de Warenghien*, dame de Watripont (3), décédée à Tournay, le 4 mars 1818, fille d'André-François de Warenghien, écuyer, et de Barbe-Joseph *le Maire*.

Il laissa :

1° Gaspard-Joseph-François qui suit.

2° Thérèse-Joseph-Philippine, née à Douai, le 30 juillet 1753, morte à Tournay, le 11 février 1831, mariée à Gaspard-Gabriel *de la Roche-Chabrière* (4), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, puis lieutenant, pour le roi, de Vienne en Dauphiné, et lieutenant des maréchaux de France, né à Romans en Dauphiné.

3° Philippe-François-Joseph Le Boucq de Beaudignies, vicomte par création de Louis XVIII, le 1er février 1817, officier au régiment de Beauvoisis en 1773, ensuite lieutenant dans les gardes suisses du Roi, avec le grade de

---

(1) Le premier de ces deux fiefs était situé à Cuincy-le-Prevôt, près Douai, et le second à Aniche.

(2) Pièces justificatives n. 33.

(3) idem n° 29.

(4) Voir sur cette famille, M. Hoverlant, essaie chronologique pour servir à l'histoire de Tournai, page 171, tome 28, et Valbonnais, histoire du Dauphiné, édition de 1722, in-folio, tome Ier, page 2?7.

colonel, chevalier de Saint-Louis, né à Valenciennes le 26 juillet 1756, mort à Bruxelles le 13 avril 1837, enterré à Dieghem, marié à Valenciennes, par contrat du 8 juin 1789, à Colette-Françoise-Ghislaine-Nathalie *de Lanfranchy* (1), née à Gand le 30 décembre 1763, fille de Maximilien-Emmanuel-Ferdinand-Antoine, seigneur de Cruybecke et d'Altena, et de Virginie-Charlotte-Françoise *Piermans*, baronne de Dieghem.

Il laissa

A Marguerite-Françoise Mélite Le Boucq de Beaudignies, née à Valenciennes le 27 avril 1790.

B Marie-Anne-Joseph-Charles (2), vicomte Le Boucq de Beaudignies, né à Soignies le 1er septembre 1792, marié le 4 octobre 1824, à Saventhem, à Julie-Marie-Joseph *Della Faille*, née à Anvers le 6 mars 1793, fille de François-Jean-Baptiste-Alexandre-Joseph et de Marie-Thérèse *Van Paeffenrode* dont un fils unique,

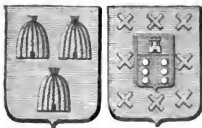
Jules-Philippe, vicomte Le Boucq de Beaudignies, né le 2 janvier 1831, marié le 21 juin 1856, à Sidonie-Marie-Colette-Jeanne *Heynderycx*, fille de François-Philippe Charles, baron *Heynderycx*, et de Virginie-Thérèse *de Volder*.

C Philippe-Antoine Edouard Le Boucq de Beaudignies, chevalier, officier au service de France, né à Prague le 27 novembre 1794.

D Joseph Winceslas Le Boucq de Beaudignies, sous-lieutenant d'infanterie, né à Prague le 19 septembre 1796, mort en 1813, prisonnier de guerre à Gronau, Prusse.

E Thérèse-Antoinette-Euphémie, née à Prague le 9 mars 1798, morte en bas âge.

## XII.



Gaspard-Joseph-François Le Boucq, chevalier, seigneur de Rupilly, Ternas, Allennes, Gavrelle, Riencourt, conseiller au Parlement de Flandre, le 26 février 1777 (3), puis à la Cour royale de Douai, membre du conseil

(1) Voir sur cette famille Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes du moyen-âge*, tome 4, pages 19 et 35.

(2) Voir les pièces justificatives no 36.

(3) Plouvain, *Notes historiques relatives aux officiers du Parlement de Flandre*, page 16.

municipal de cette ville où il était né le 15 décembre 1751, mort à Douai le 3 mars 1824, marié à Douai, par contrat du 10 décembre 1781, à Anne-Albertine-Joseph *de Castro-y-Lemos* (1), née à Douai, le 2 septembre 1757, et décédée dans cette ville le 22 novembre 1799, fille de Michel-François-Joseph-Dominique, chevalier, lieutenant-colonel au régiment de Tournaisis, chevalier de S^t^-Louis, et de Charlotte-Françoise-Joseph-Narcisse *de la Verdure* d'Esquelles. (2)

On voit dans l'église de Mérignies, où il fut enterré, son épitaphe surmontée de ses armes et de celles de sa femme. Elle se trouve à gauche en entrant à la chapelle de la Sainte-Vierge.

Dont 8 enfants :

1° Albert-Joseph Le Boucq de Rupilly, chevalier, maire de la commune de Waziers, puis membre du conseil municipal de Mérignies, baptisé à Douai le 7 novembre 1782, mort en son château de Rupilly (commune de Mérignies) le 3 mars 1836, marié à Célestine-Eugénie-Joseph *Lefebvre*, décédée au château de Rupilly, le 1er janvier 1853, à l'âge de 60 ans, dont

A Albertine-Eugénie *Le Boucq de Rupilly.*

B Alfred-Henri-Joseph *Le Boucq de Rupilly*, chevalier, marié par contrat passé à Templeuve, le 1er octobre 1849, à Marceline-Joséphine *Fichelle*, fille de feu Anselme-Joseph *Fichelle*, et d'Adelaïde *Ricourt*, dont

1° Albertine-Marie-Marceline, née le 26 août 1850.

2° Célestine-Eugénie-Joseph, née le 4 janvier 1852.

3° Louis-Henri-Joseph, né le 29 avril 1853.

4° Auguste-Joseph, né le 9 décembre 1854.

5° Marie-Joséphine née le 27 août 1856.

C Marie-Célestine *Le Boucq de Rupilly.*

D Alphonse-Joseph *Le Boucq de Rupilly*, chevalier, marié, par contrat passé à Valenciennes le 26 décembre 1850, à Elisabeth-Hermance-

---

(1) Pièces justificatives n° 34.

(2) Plouvain, *Notes historiques relatives aux officiers du Parlement de Flandre*, page 83.

Hubertine *de Carpentier*, fille de Jean-Henri-Ludolphe *de Carpentier*, écuyer, ancien officier de hussards, et de Eugénie-Barbe *Nicodème* ; dont

Marie-Albertine-Eugénie-Hubertine, née à Raismes, le 26 janvier 1855.

E Emile-François-Marie *Le Boucq de Rupilly*, chevalier.

2° Anette-Josèph, née le 26 juin 1784, morte le 22 novembre 1795.

3. François Marie qui suit.

4. Aimé-Adrien-Joseph, chevalier, capitaine au 24e régiment de ligne, né à Douai le 2 mars 1787, tué à Dantzick le 29 août 1813. (1)

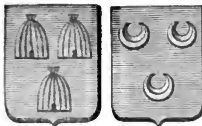
5. Rosine, née le 7 mars 1789, décédée le 14 mai suivant.

6° Amédée-Jean-Baptiste Le Boucq de Castro, chevalier, capitaine au 25e régiment d'infanterie de ligne, né à Douai le 9 juin 1790, mort en célibat au hameau de Frais-Marais, le 11 janvier 1857. Il a adopté par acte du 28 août 1852, Auguste-Frédéric, aujourd'hui maire de la commune de Waziers, né à Douai le 12 janvier 1829, marié, dont postérité.

7. Anicet, chevalier, né le 2 août 1792, mort au service le 2 février 1814.

8. Joseph, chevalier, mort en 1795, peu de jours après sa naissance.

## XIII.



François-Marie Le Boucq de Ternas, chevalier de Malte, en minorité par bulle de 1792 (2), chevalier de la Légion-d'Honneur, avocat au barreau de Paris, auditeur au conseil d'Etat, sous-préfet à Chalons-sur-Marne, membre du conseil de l'arrondissement de Douai, adjoint au maire et membre de l'administration des hospices de cette ville, membre du conseil de la caisse

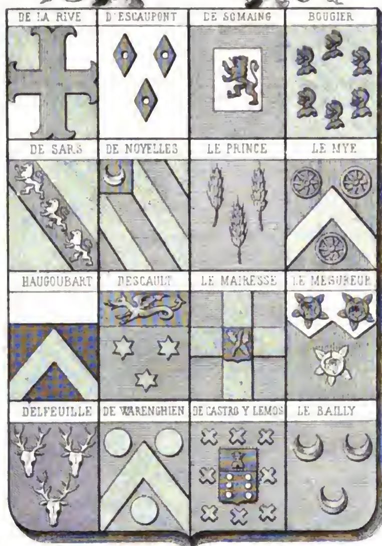
(1) Voir la *Relation de la défense de Danzic en* 1813, par P. K d'Artois. Paris, 1820, page 234.

(2) Voir l'*Ordre de Malte, ses grands maistres et ses chevaliers*, par M. de Saint-Allais, page 238.

# BRANCHE DE TERNAS.









**PENNON GÉNÉALOGIQUE DE LA BRANCHE AINÉE,**

comprenant depuis Agnès DE LA RIVE jusqu'à Adelaide LE BAILLY D'INGHUEM

d'épargne et du conseil de la fabrique de l'église Saint-Pierre de Douai, où il était né le 16 novembre 1785, mort dans cette ville le 31 décembre 1855, marié à Hinges, le 29 avril 1822, à Adelaïde-Charlotte-Alexandrine *Le Bailly d'Inghuem*, née à Aire, le 11 novembre 1800, fille de Ignace-Philippe-Joseph comte *Le Bailly d'Inghuem* (1), chevalier de l'éperon d'or et de l'ordre de Charles III d'Espagne, ancien capitaine de cavalerie, et d'Adelaïde-Charlotte *Le Vasseur de Bambecque*. Dont

1° Henri-Charles-Marie Le Boucq de Ternas, chevalier, né le 12 février 1823.
2° Charles-Joseph Le Boucq de Ternas, chevalier, né le 24 décembre 1824.
3° Sidonie-Louise-Adelaïde Le Boucq de Ternas, née le 29 janvier 1826.
4° Amédée-Joseph Le Boucq de Ternas, chevalier, né le 7 février 1829.
5° Alix-Françoise Le Boucq de Ternas, née le 7 août 1831.
6° Albert-Louis Le Boucq de Ternas, chevalier, né le 7 octobre 1836.

---

(1) Cette famille, qui compte plusieurs conseillers au conseil privé des rois d'Espagne, plusieurs maîtres aux requêtes au grand conseil de Malines, est encore représentée en Artois par la branche d'Inghuem et en Belgique par celle de Tilleghem.

# BRANCHE DU MARETZ.[1]

## III.

Simon Le Boucq, seigneur du Maretz, fils de Jacques et d'Elisabeth de Sars (2), épousa Jeanne *Legière*, dont

1° Jacques qui suit.
2° Jeanne, mariée 1° à Alexandre *Wicart* ou *Wittart*, fils de Sandra; 2° à N. *de Herny*.

## IV.

Jacques Le Boucq, marié à Isabeau *Wicart* ou *Wittart*, dont

1° Simon, marié à Jeanne *de la Porte*, veuve d'Humbert N...., dont

A. Jeanne, mariée à Pierre *Michelot*.
B. Antoine;
C. Anne;
D. Pierre.

2° François qui suit.
3° Jeanne, mariée à Paul *Marot*.
4° Flore, femme de Jean *de Lattre*.

---

(1) Voir pour cette branche, Goethals, et le Ms déjà cité, vol. coté B, folio 11, verso et pages suivantes.

(2) Cette famille, alliée plusieurs fois à celle de Le Boucq, a fourni plusieurs grands baillis de Hainaut, un prevôt à la ville de Valenciennes ; elle compte encore des représentants à Valenciennes, à Aire (Pas-de-Calais) et à Laon.

5. Toussaint, moine à Hasnon, économe de cette abbaye et trésorier de Notre-Dame-la-Grande.

6. Jacques, marié à Apolline *Dusart*; dont

   A. Jacques, marié à Esther *Descanet*.

   B. Apolline.

7. Jean, mort jeune.

V.

François Le Boucq, marié à Marie *Bruneau*, fille de Hubert et de Marie *de la Chapelle*, dont

1° Jacques, marié à Barbe *le Simon*, fille de Jacques et de N. *de le Becq*; dont

   A. Jacques.

   B. Anne, mariée 1° à François *de Hesecq*, mort en 1606; 2° à Louis *Mouret*.

   C. Marie, femme de Charles *Vermeille*.

2° Catherine, femme de Jean *de Baudry*, enterré à l'église de la Chaussée, le 5 octobre 1626.

3° Quinte, mariée à Balthazar *Drehem*.

# BRANCHE DE LA MOUZELLE.

VI.

Simon Le Boucq (1), écuyer, seigneur de la Mouzelle (2), historien de la ville de Valenciennes, prévôt de cette ville en 1644, 1647, 1651, après avoir été échevin en 1618, 1622, 1625, 1628, 1631, et lieutenant de la prévôté en 1637, 1641, fils de Richard et d'Ursule *Puchot*, né le 15 juin 1591, mort le 1er décembre 1657, marié à Catherine *Deulin* (3), dame de la Mouzelle, décédée le 3 janvier 1622, fille de Jacques et d'Anne *de Cordes*; fut enterré dans la chapelle St-Luc, derrière le chœur de Notre-Dame-la-Grande.

Philippe IV, roi d'Espagne, anoblit Simon Le Boucq par lettres données à Madrid le 9 juin 1651, et lui confirma le droit de porter pour armes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur à trois ruches d'or qui est *Le Boucq*, aux 2 et 3 bandé d'or et d'azur de six pièces au franc canton de gueules, chargé d'un croissant d'argent qui est *de Noyelles*, et sur le tout de gueules à la face d'or brisée en cœur d'une étoile d'azur à une burelle vivrée en chef d'or, qui est de *Jauche de Mastaing*; pour cimier un heaume d'argent orné d'or surmonté d'un boucq naissant d'argent accorné et bardé d'or; bourlet et hachements d'or et d'azur.

Simon Le Boucq laissa :

1° Denis qui suit.

---

(1) D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, page 378. Voir plus haut sa notice biographique et aux pièces justificatives, n° 12.

(2) Ce fief était situé près de Vendegies-au-Bois, d'après le Ms déjà cité, vol. coté B, folio 13.

(3) Carpentier, *Histoire du Cambresis*, page 286.

2. Jeanne (3), née le 6 octobre 1620, décédée le 13 décembre 1652, mariée en 1643, avec François *Michel*, seigneur de Neufrues, capitaine des bourgeois, puis prévôt de la ville de Valenciennes.
3° Anne-Dominique, religieuse au couvent de Beaumont à Valenciennes, morte le 18 janvier 1655.

Son épitaphe placée dans la chapelle des religieuses de Beaumont, contenait l'inscription suivante :

*Chy gist noble et vertueuse religieuse dame Anne-Dominique* Le Boucq, *fille de sire Simon, écuier, prevost de cette ville, et de demoiselle Catherine* Deulin, *ayant esté professe XX ans, et en diverses charges en ceste maison, est allée de vie à trépas le* 18me *jour de janvier* 1655. (1)

## VII.

Denis Le Boucq, écuyer, seigneur de la Mouzelle, prévôt de Valenciennes en 1660, après avoir été échevin en 1645 et 1648, et lieutenant de la prevôté en 1657, mort le 26 avril 1664, marié 1° à Madelaine-Urbaine *Resteau*, dame de Labay, décédée le 16 juin 1660, fille de François et de Madelaine *de Clercq* ou *Le Clercq*; 2° à Jeanne *Desmaisières*, fille de Jean, seigneur du Vassal, prévost de Valenciennes, et de Jeanne *Desmaisières*.

Voici son épitaphe qui se trouvait derrière le chœur de Notre-Dame-la-Grande :

D. O. M.

*Cy gist auprès de son père et de ses ancestres, sire Denis* Le Boucq, *escuier, seigneur de la Mouzelle, lequel aiant exercé toutes les premières charges de ceste ville avec honneur, trépassa le* 26 *avril* 1664; *et aussi gist damoiselle Madelaine-Urbine*

(1) Cette épitaphe est extraite d'un épitaphier Ms, appartenant à M. Dinaux.

Resteau, *dame de Labay et sa chère compagne, laquelle est trépassée le* 16 *juin* 1660, *lesquels ont laissé deux enfants.*

*Priez Dieu pour leurs âmes.* (1)

Il laissa du premier lit :

1° Simon-Christophe-Joseph qui suit.

2° Marie-Christophe, décédée le 23 août 1681, mariée par contrat sous seing privé à Michel-François *Plouvier*, écuyer, prévôt de Valenciennes, mort le 22 octobre 1712, fils de Jacques et de Judith *Le Maire.*

Leur épitaphe, placée à Notre-Dame-la-Grande, derrière le chœur, était ainsi conçue :

*Icy repose sire Michel-François* Plouvier, *escuier, trois fois prévost de cette ville, homme d'un mérite singulier, d'une probilé et droicture reconnue, zélé pour le bien publique, trépassé le* 22 *octobre* 1712, *âgé de* 63 *ans, et dame Marie-Christophe* Le Boucq *de la Mouzelle, son épouse, morte le* 23 *aoust* 1680, *âgée de* 24 *ans.*

*R. I. P.* (2).

VIII.

Simon-Christophe-Joseph Le Boucq (3), écuyer, seigneur de la Mouzelle, prévôt de Valenciennes en 1718, après avoir été échevin en 1687, puis lieutenant de la prévôté en 1697 et 1713, mort le 17 novembre 1719, marié à Gabrielle-Thérèse *Haugoubart*, fille de Gilles, écuyer, seigneur de Heurs et de Bellonne, et de Jeanne *le Veau*, dame de la Bocquerie.

Dont trois enfants :

1° Antoine-Michel, écuyer, échevin de Valenciennes en 1716, seigneur de la

---

(1) Cette épitaphe est extraite du Ms déjà cité, vol. coté B, page 2, verso.

(2) id. id. id. vol. coté N, O, P, page 290.

(3) Voir l'*Armorial de Flandre, Hainaut, Cambresis*, publié par M. Borel d'Hauterive, page 4, n° 33.

Mouzelle et de Heurs (1), mort sans enfants à Valenciennes, le 22 août 1724, enterré à Vendegies-au-Bois, disposa de la seigneurie de la Mouzelle en faveur de sa femme Suzanne-Louise Joseph *de Sars*, qui devenue veuve, se maria en secondes noces, le 27 janvier 1727, à Jean-Baptiste-Alexandre *de Sars*, écuyer, seigneur d'Anhier, son cousin. Elle était fille de Jean-Alexandre-François *de Sars*, écuyer, seigneur de Romerie, et de Marie-Madelaine *de Neufville*.

2° N..., morte en célibat.

3° N..., écuyer, tué lieutenant au régiment de Picardie.

---

(1) Les pièces d'un procès retrouvées parmi les papiers de la famille, nous font savoir que ce fief, situé à Azincourt, entre les villes de Douai, Bouchain et Valenciennes, avait haute, moyenne et basse justice, et contenait 142 rasières, une coupe et demi Gilles Haugoubart l'avait acheté en 1556, à Philippe de Hertaing.

# FAMILLES ALLIÉES A CELLE DE LE BOUCQ.

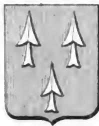
DE MONTAY



LEGIERE



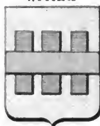
PICARD



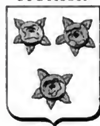
DE LA DERRIÈRE



WITART



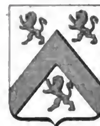
DU BUISSON



DE LA FONTAINE



VASTAR



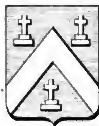
BRUNEAU



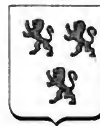
MAROT



DE LATTRE



DUSART



MOREAU



CARBONNEAU



DE HERLIN



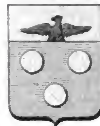
VAIRON



PIPPELART



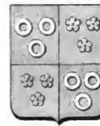
BOULANGER



THIEFRIES



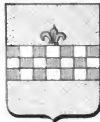
CAIGNONCLE



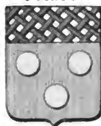
# FAMILLES ALLIÉES A CELLE DE LE BOUCQ.

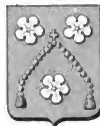
FRANÇOIS

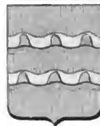

MICHEL


DE SPINOLA


LE SANGLIER


PUCHOT


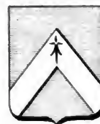
L'HERMITE


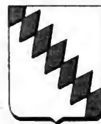
LE SIMON


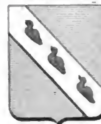
DERHEM

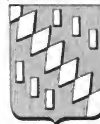

DE VOS


DE LA BASSÉE

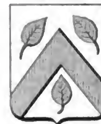

D'OULTREMAN


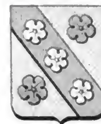
DE LA HAYE


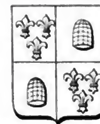
LE MARTIN


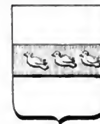
DE LE HOVE


FAUCQUEL


LANSEL


DEULIN


DE BEUGNIES


LE COULON


MOURET


Lith. A. Robaut à Douai.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

N° 1. —*Contrat de mariage d'Ollivier* Le Boucq *et de Catherine* Le Mye, *du* 23 *octobre* 1539 *(extrait)*.

Sacent tous ceulx qui cest escript verront ou orront que les devises et convenences du mariage qui a l'honneur de Dieu principallement et de nostre mere saincte eglise sest faict conclud et acordet par entre Olivier Le Boucq, acompaigniet de Noel Le Boucq son perè, d'une part, et demiselle Catherine Le Mye, fille de deffunct Philippe, en son vivant greffier de ladicte ville de Vallenchienne, acompaignee de demiselle Jehenne De Gaullay, vesve dudit Philippe, sa mère, d'autre; sont telles et en la forme et maniere quel est dit et declarre cy apres en ceste presente aiuwe premierement, etc. (*Suivent les conditions*).

A tout ce que dit est dessus ainsy faire congnoistre et passer par la maniere dicte, furent comme eschevins de ladicte ville de Vallenchienne, Daniel *de La Fontaine* et Jehan *Carbonneau* qui, par noms d'eschevins et de tesmoingz, en furent appellez ; ce fu faict le vingt troixeysme jour du mois d'octobre l'an mil cincq cens et trentte noef.

*Signé*, Doisy.

*Chirographe en parchemin, original en bon état.*

N° 2. —*Acquisition du fief de Lompret, situé à Sebourcq, appartenant à Jean* De Bury *par Olivier* Le Boucq, 5 *décembre* 1554. *(Extrait)*.

Par acte passé à Valenciennes devant Jean Piettre, bailly de Sebourg, et les hommes de fief de Sebourg, le 5 décembre 1554. Olivier Le Boucq se rend acquéreur d'ung fief ample contenant quattre huitellees ou environ, tenant d'une part à la rivière de Sebourcq, d'aultre à l'héritaige Jehan *Bassille* dict *Hanosteau* et a francq sur rue allant audit vieu pont.

*Acte en parchemin, trois sceaux assez bien conservés, le quatrieme manque.*

N° 3.—*Contrat de mariage de Pierre* Le Boucq *avec Marguerite* Haghoubart (Haugoubart) *du* 5 *novembre* 1565. *(Extrait).*

Sacent tous ceulx quy cest escript verront ou orront que pardevant les eschevins de la ville de Vallenciennes cy dessoubz nommez. Comparurent en leurs personnes Pierre Le Boucq, josne filz a marier, filz de Olivier Le Boucq, icelluy assisté et accompagné de Noel Le Boucq, son grant père, dudict Olivier Le Boucq, son père, de Noel Le Boucq le jonne son oncle, et de Pierre Tiefrize, aussi son oncle dune part, et Marghueritte Haghoubart, fille de Jehan, icelle assistée et accompaigne de sondit père, de Jehenne Leurent, sa mère, de Bernard Leurent, son oncle, et aultres ses parens et amis daultre part, tous lesdit comparans demorant en ladite ville de Vallenchiennes, et laendroict icelles parties comparantes de leurs liberalles et bonnes volontes sans constraincte a lhonneur et reverence de Dieu notre crateur principallement et de notre mere saincte eglise fisrent traicterent et accorderent le mariaige dudict Pierre Le Boucq a ladite Marghueritte Haghoubart soubz les devises, promesses et conditions cy apres contenues et declarees premier, etc. *(Suivent les conditions.)*

A tout ce ainsy faire cognoistre et passer que dict est furent presents comme eschevins de ladicte ville de Vallenciennes, Franchois *Boullet* et Jehan *Denis* quy par noms d'eschevins et noms de tesmoingz en furent appellez, ce fut faict le cincquiesme jour du mois de novembre l'an mil cincq cens soixante cincq.

*Chirographe en parchemin bien conservé.*

N° 4.—*Certificat donné par Jacques* Le Boucq, *l'an* 1568.

Moy, Jacques Le Boucq, herault d'armes du roy d'Espaigne et lieutenant du Toison-d'Or; certifie à tous a qui il appertiendra que j'ai pourtrait ce livre apres un ancien livre autentique ou étaient plusieurs festes de l'Epinette mise en peinture et avoit appertenue cedit livre à messire Jean Rasoir, seigneur d'Audromez et de Buvraige, et l'ait contrefait en Valencienne l'an 1568.

*Etait signé,* Jacques Le Boucq, *avec paraphe.*

N° 5.—*Testament de Jacques* Le Boucq, *héraut d'armes,* 5 *janvier* 1571.

Ou nom de la saincte et divine trinité de paradis, amen. Sacent tous ceulx quy cest escript verront ou orront, que Jacques Le Boucq, hérault d'armes du Roy nostre seigneur, demorant en ceste ville de Valenchiennes, estant en son

bon sens, memoire et vray entendement et de sa liberalle et bonne volunté non constrainсte; a rappellé et mis au néant tous telz dons, laix, devizes, testamens et ordonnanches quelconcques et tout ce enthierement que de tous ses biens meubles et immeubles par tout ou qu'ilz soient et sont gisans tant en la ville banlieu et chief-lieu de Valenchennes comme au-dehors, il avoit et povoit avoir faict atuy quant ne comment qua ce fuist soit ou puist estre auparavant le jour et datte de ceste presente ayuwe.

Et a volu et veult que tout ce que faict et avoit et cesy que dict est fuist et soit tenu et reputé pour nul et de neant de valeur.

Expressement ce rappel ainsy faict que dict est ledit Jacques Le Boucq estant en son bon sens, mémoire et vray entendement comme dessus en sa plaine vye.

Considérant ce que luy peult advenire.

Et que après Dieu, notre createur et redempteur, il n'est riens plus certain que la mort ni chose plus incertain que l'heur d'icelle.

Desirant morir testat et en la foy de nostre mere saincte esglise.

At de luy meismes et des biens temporels que nostre seigneur Dieu luy a en ce present mortel siecle preste et envoyet dont il luy en rend grace et louenges faict dispoze et ordonne son testament et ordonnanche de sa volunté derniere en la forme et maniere que cy apres senssuyt et quil est dict et declare en ceste presente ayuwe.

Premier, led. Jacques Le Boucq recomande son ame a Dieu, son benoit pere createur et redempteur, luy priant devotement que par sa saincte grace et infinye misericorde il lui plaise de recepvoir son ame a merchy quant de son corps partira et le mettre et collocquier avecq ses amys et eslus en lieu de repos.

Et son corps pour le deue de nature payer il le rend et laisse a la terre dont est venu et yssu.

Eslizant le lieu de sa sépulture en l'esglise Nostre-Dame-la-Grande sa paroiche devant la chappelle sainct Luc aupres de feu son pere Noé Le Boucq veuillant et ordonnant icelluy testateur que en lad. esglise Notre-Dame son serviche soit faict et celebre avecq vigilles a noeuf lichons et une grand messe solempnelle avecq tous telz aultres lais et funérailles quil plaira a ses mambours et tutteurs cy apres nommes.

Item veult et ordonne led. testateur apres son trespas que sur ses plus apparans biens ses debtes leallement accutes saulcunes en y avoit demores a payer

soient par sesd. mambours satisfaict et payees sy avant quon en feroit deuement apparoir.

Item a led. testateur ordonnet et laissiet apres son trespas et non devant a son frere Noé Le Boucq ou a ses enffans sil estoit termine avant led. testateur.

Une esguiere dargent pesant douze onches dix noeuf estrelins.

Item deux salieres dargent pesant quinze onches sept estrelins et demy.

Item deux grandes tasses dargent ouvrees a lanticque pesantes vingte cincq onches dix estrelins.

Et quattre moyennes tasses dargent ouvrees danticque pesans trente trois onches ung estrelin.

Item a led. testateur donnet et laissiet apres son trespas et non devant a son frere Ritchart Le Boucq jone filz a marier a prendre par sesd. mambours sur ses plus apparans biens la somme de trois cens florins de vingt pattars pieche monnoie de Flandres pour une fois.

Avecq ce une grande pointe de diamant encassee en une verge dor.

Item ung grand signet dor ou est entaillie une femme nue.

Et ung aultre anneau d'or avecq une grosse turquoiche encassee en icelluy.

Item a led testateur ordonne et donne comme dessus a Aymery Le Boucq son frere pour prendre sur ses plus apparans biens la somme de trois cens florins de vingt pattars pieche pour une fois.

Avecq ce tous ses libvres a patrons de princes et pourtraictures servant a paintres et a orphebvres.

Ensemble tous ses patrons de boches de plomb de terre cuitte.

Et touttes ses formes et molles de terre.

Item a led. testateur delaissiet et ordonnet à son nepveux Pierre Le Boucq filz de son frere Olivier ung buffet descrignerie de bois marcquete de pluisieurs couleures de bois que led. testateur avoit achete en la ville de Lille.

Item ung tableau de bois estoffe dor et coulleur noir avecq quattre coulonnes contenant led. tableau, une histoire boche de la transfiguration painct de blancq comme d'albastre.

Avecq ce deux chandeliers et deux chirons de bois estoffe dor et de blancq de plomb a maniere d'albastre.

Item deux chemineaulx de brons ou cuivre fondiche avecq le portefeu et estenelles de meisme estoffe.

A condition que led. Pierre no pourra lever lesd. pieches et partyes de meu-

bles fors que apres le trespas de la mere dud. testateur sy elle survivoit icelluy testateur.

Item a led. testateur donnet et donne pour prendre apres son trespas a son nepveu Philippe Le Boucq filz dud. Olivier tous ses instrumens et libvres musicaulx.

Si comme des orgues, deux espinettes, une muze a bruyant cimballe et aultres semblables instrumens.

Et avecq ce tous ses medailles dor dargent et de brons.

Item a laissiet et laisse led. testateur pour prendre apres son trespas sur ses plus apparans biens par sesd. mambours a cincq de ses nepveulx et niepces enffans de feu son frere Roland Le Boucq a savoir : Noe, Olivier, Franchoize, Marie et Jenne Le Boucq.

La somme de mille florins de vingt pattars pieche pour délivrer a chacun de ses enffans deux cens florins ditte monnoye en advanchement de leurs mariaiges.

Item a donnet et donne led. testateur apres son trespas à Michel Boullengier post du Roy notre S^r son nepveux filz de feu Anne Le Boucq sa sœur tous ses acoustremens servans à son corps à savoir ceulx de drap tant seullement.

Saulf ses acoustremens de soy et de velour.

Item a donnet et donne led. testateur a deux de ses nepveulx si comme Noe et Franchois Tiefrize filz de feu et de feue Catherine Le Boucq sa sœur.

La somme de quattre cens florins ditte monnoye pour une fois en advanchement de leurs mariaiges.

Item a donnet et donne led. testateur à trois de ses nepveulx et niepche enffans de sa sœur Jacqueline Le Boucq, si comme Michiel Jehan et Franchoize Michet la somme de douze cens livres tournois vingt gros pour livre pour une fois quy est à chacun quattre cens livres ditte monnoye pour et en advanchement de leurs mariaige.

Item a donnet et donne led. testateur pour prendre par sesd. mambours apres son trespas aulx enffans de Marguerite Le Boucq sa sœur a scavoir à Guillaume et Catherine Tiefrize ses nepveux et niepche et a ung aultre enffant dont lad. Marguerite Le Boucq sa sœur estoit enchainte de son second mary Jehan Franchois.

La somme de douze cens livres tournois monnoye de Haynaut quy est a chacun desd. enffans venus et cesluy advenire quattre cens livres tournois pour une fois en advanchement de leurs mariaiges.

Tous lesquelz donations et legatz que led. testateur a faict et devize comme dessus est declare se prendera apres la mort dud. testateur.

A condition touteffois que nulz de sesd. nepveulx et niepces ne polront jouire daulcuns legations que led. testateur a faict silz ne sont maries ou prendent estat honnorable.

Et seront les deniers dessus declares estant es mains des mambours cy apres nommes le tout mis a proffit se possible est en augmentation de chacun leurs partaiges.

Mais sil advenoit que aulcuns de sesd. nepveulx ou niepces dud. testateur dessus nommes ne se gouvernast en estat de vertu led. testateur a donnet et donne toutte puissance a sesd. mambours de hoster et retenire la donation de celuy quy mal se gouverneroit. Et donner icelle part ou pars aux aultres quy bien et vertueuzement se gouverneroient.

Et tout le surplus des biens meubles et cattelz quy se trouveront au jour du trespas en la maison mortuaire dud. testateur apres tous ses laix et ordonnances furnyes et acomplys.

Il veult et ordonne que le tout demeure et appertienne a sa mere Marguerite Vivien pour en faire et user de tout son bon plaisir et volunté. Mais s'il advenoit que sad. mere Marguerite allast de vye par trespas auparavant ced. testateur, il veult et ordonne que led. surplus de tous sesd. biens ses legatz furnis et acomplys soit demeure et apertienne a tous ses freres et sœurs et a son frere Olivier Le Boucq pour partire a egale portion aultant a lun comme a laultre.

A encore este dict et ordonne par led. testateur que apres sa mort tous ses libvres, pappiers et coppies darmoiries et genealogies soient mis en ung coffre par lesd. mambours en ayant dud. coffre chacun une clef affin que nul nen prende la coppie. Lesquelz libvres et pappiers se venderont a ceulx quy en vouldront le plus donner au plus grand proffit de ses legataires et heritiers. Sur lesquelz libvres se trouvera par escript les valleur diceulx par extimation dudict testateur meismes.

Pour touttes lesquelles ordonnances et tout le contenu en ced. testament executer et mettre a fin deue apres le trespat dud. testateur iceluy en a prins denommes et eslus a executeur diceluy son testament et mambours par tout ou mambournye appertiendra :

Gilles de Labistrate, Noe et Ritchart Le Boucq ses freres; Maistre Jacques et

Pierre de Caignoucle freres ou aultres subroghies sy entrer ny vouloient. Ausquelz led. testateur a donnet et mis en mains tous sesd. biens meubles et immeubles bien et suffisamment pour quant entrer y seront en faire uzer et executer a leurs loyaux sens et pooir du tout aux coustz et fraix de lad. execution et mambournie.

Parquoy ilz en puissent estre aussy purs, netz, quictz et delivres a lissire comme ilz estoient a entrer. Et par telle maniere et condition que si lun desd. executeurs et mambours lequel que fuist alast de vye a trespas avant lad. execution et mambournye achevee, laultre quy en vye demoreroit en polroit reprendre et subroghier ung aultre avecq luy tel que bon luy sembleroit quy ot tel pooir y auroit que celuy quy trespassé seroit heuist heult si demoré fuist en vye. Et ainsy de chacun deulx quy trespasseroit lesd. execution et mambournye durante. Et en polront les trois aultant faire que les cincq ou les deux aultant que les trois, sy les aultres ny vouloient ou pooient estre. Touttes lesquelles ordonnances et chacune delles led. testateur a faict par telle maniere et condition que tant quil sera vivant et en son bon sens memoire et vray entendement il le peult et polra a sa volunté et quant bon lui semblera, muer, chambgier, augmenter, diminuer, rappeller et mettre au neant en vertu de la clauze et et pooir par luy cy devant retenu. Mais si il alloyt de vye a trespas sans en avoir faict rappel ou mutation aulcune, il veult et ordonne que tout ce que faict en a cy dessus soit tenu et demeure ferme et stable comme ordonnance faict en sa derniere volunte.

A tout ce ainsy faire congnoistre et passer comme dict est. Furent presens comme jurez de cattel de ceste ville de Valenchennes Jehan Stequelin et Thomas Despretz quy par nom de jurez et de tesmoings en furent appelles.

Ce fut faict le cincquiesme jour du mois de jenvier, Lan mil cincq ceus soixante et unze.

*Original, chirographe en parchemin bien conservé.*

N° 6. — *Acte de relief du fief de Lompret, fait le* 9 *mars* 1578 *par Pierre* Le Boucq, *fils d'Olivier.*

Le 9e de mars 1578, Pierre Le Boucq a fait debvoir de relever un fief ample gisant audit Sebourcg, se comprencant en quattre huitelées de pre, tenant de ses bouts a la mere de ...... a la vesve Anthoine de Preux et aux rieux de la ferme de Walebal, a luy beneficiée et eschue par le trespas de feu Olivier

Le Boucq, son pere, que Dieu absolve. Lequel debvoir il fait sans néantmoins entrer en nulle debtes comme en fet debvoir : presents Anthoine Abraham, Jehan de Preux, Philippe de Henin, hommes de fief dudit Sebourcg, les jour et an que premier; Jehan *Piettre*, bailli dudit Sebourcg.

*Signé :* Anthoine *Abraham*; Jan de Preux ; Ph. de Haynin, *avec paraphes.*

*Original sur papier bien conservé.*

N° 7. — *Don du fief de Lompret, fait le* 26 *février* 1611, *par Pierre* Le Boucq *à son fils Henri* Le Boucq, *époux de Marie* Descault. (Extrait.)

A tous ceulx quy ces presentes lettres voiront ou oiront Guillaume Sohier, escuyer, ad ce jour bailly suffisament connus et estably de hault, noble et puissant seigneur Herman, comte Vanden Berghes, marquis de Berghes sur le Zoom, visconte de Sebourcq, etc. : a cause de toutte sa terre et visconte de Sebourcq et des appendances et appertenances d'icelle, salut. Sçavoir fay que pardevant moy comme bailly sy que dict est et aussy en la presences et ou tesmoignaige de maître Pierre Tordreau, licentié es loix, Charles Du Martroit, Daniel Delebecq et Christophe Tordreau, hommes de fiefz de ladicte terre de Sebourcq, quy pour ce y furent par moy especiallement requis et appellez, comparut en sa personne honorable homme Pierre Le Boucq, greffier de la ville de Vallenciennes, et la endroit dict et remonstra comme en traictant le mariaige de Henry Le Boucq, son filz, a damoiselle Marie Descault, et entre aultres choses pour tant mieulx pourveoir sondit filz et le gratiffier, il luy avoit donnet ung fief ample venant de son patrimosne tenu et mouvant de ladicte terre et visconté de Sebourcq, se comprendant en quattre huittelez de prairie ou environ, gisant audit Sebourcq, tenant à.......... d'aultre........... soubz promesse de par icelluy Pierre Le Boucq en faire tous debvoirs desheritances et adheritances pardevant bailly et hommes soubz lequel ledit fief estoit tenu, etc. (Suivent les conditions).

Moy comme bailly sy que dit est en ay ces presentes lettres scellées de mon seel et sy prie et requiert aux hommes de fiefz dessus nommez quy present ont este et pour ce especiallement appellez comme hommes de fiefz sy que dit est a toutes les choses dessus dictes, ainsy faire cognoistre et passer bien et a loy ilz veullent aussy a cesdictes presentes lettres, mettre et appendre leurs seaulx avecq

le mien en recognoissance de plus grande vérité. Et nous lesdits hommes de fiefz pour ce que avons estez presents aux œuvres de loy susdictes ainsy faire et passer que dit est avons à cesdictes presentes lettres mis et appendu nos seaulx avecq celluy dudit bailly en approbation de plus grande verité. Ce fu faict et passe bien et a loy le vingt-sixiesme jour du mois de febvrier de l'an mil six cens et unze.

*Original en parchemin bien conservé ; les sceaux manquent.*

N° 8. — Par un chirographe en parchemin du 18 février 1618, in-4°, contenant 8 pages, Albert et Isabelle-Claire-Eugenie, infante d'Espaigne, autorisent Pierre Le Boucq, fils de feu Michel et d'Antoinette de La Haie, marié à Aldegonde de Hiolle, à vendre vingt-trois mencaudées de terres labourables, situées à Sebourg, ainsi qu'une maison et jardin, situés au même lieu. A la suite de cet acte il est dit que François Cambier, échevin de Valenciennes, et Marguerite Le Boucq, sa femme, de lui autorisée, que Marie Le Boucq, veuve de sire Jean Vivien, Sr de Salmonsart, et Henry Le Boucq, naguère échevin de Valenciennes, cousins-germains et les plus proches parents de Pierre Le Boucq, ont consenti à cette vente le 3 mars 1618.

*Original en bon état.* (Extrait.)

N° 9. — *Extrait des registres baptismaux de la paroisse Saint-Nicolas de la ville de Valenciennes, diocèse de Cambray.*

Juin 1627. — Le deuxiesme de ce mois de juin fut baptisé Albert-Joseph Le Boucq, fils de Henry et damoiselle Marie Descault. Son parin Messire Albert-Joseph, comte et marquis De Berghes, Sr de Sebourq, au nom duquel Claude, Sr de la Rechette et Noloy, son gentilhomme, fit le debvoir, et pour marine illustre damoiselle mademoiselle Clare-Eugene d'Arembberghe de Comont, au nom de laquelle mademoiselle Anne Jonnart, femme du bailly de Buvrages, en fait le debvoir. Et cest enfant estoit nay dez le 26e may 1627 et estoit age de huictz iours lorsqu'il reseut le baptesme.

*Cet extrait, en bonne forme, a été délivré à Valenciennes, le* 25 *février* 1770. *Signé J. B. J.* Gaillard, *prêtre, grand-clerc de ladite paroisse. La signature de ce prêtre a été légalisée par le prévôt et les échevins de Valenciennes le* 7 *mars* 1770, *et l'extrait a été revêtu du petit scel de cette ville. Sur papier, en bon état.*

N° 10. — *Lettres-patentes d'anoblissement d'Henri* Le Boucq, *seigneur de Campcourgean.* 1640.

Philippe, etc., à tous présens et à venir qui ces présentes verront ou lire oiront, salut. De la part de nostre cher et bien amé Henry Le Boucq, sieur de Camcourgean, demeurant en nostre ville de Vallenciennes, nous a esté tres humblement représenté que ses devanciers auroient tousjours esté tres fidèles vassaulx de noz prédécesseurs de glorieuse mémoire, leurs seigneurs naturels et souverains, sans oncques avoir adhéré aux factions des rebelles, et que de temps immémorial ils auroient esté alliez à damoiselles issues de bonnes familles, nommément Jacques Le Boucq à damoiselle Isabeau de Sars, fille de Guillaume De Sars, S^r d'Angre, et petite-fille de Guillaume De Sars, aussy S^r d'Augre, grand-bailly de Haynnault, et consécutivement avec les maisons de Mastain, Noyelles, Jausse et aultres, et esté employez en charges honnorables, signament Noel Le Boucq, son bisayeul, allié à damoiselle Anne Le Prince, en celle de commissaire de l'artillerie et apprests de guerre au temps de feu le roy Philippe deuxiesme, nostre très honnoré seigneur et ayeul de glorieuse mémoire; Olivier Le Boucq, S^r de Beaucamp, son ayeul, allié à damoiselle Catherine Le Mie, diverses fois en l'estat d'eschevin et après en celuy de greffier de ladicte ville de Vallenciennes, et Pierre Le Boucq, son père, allié en première nopces à damoiselle Marguerritte Haugoubart, et en secondes à damoiselle Marie de Pannemaeckere, fille de messire Jehan de Pannemaeckere, chevalier, tapissier-mayor de feu l'empereur Charles cincquiesme, d'immortelle mémoire, aussy diverses fois en l'estat d'eschevin, et après en celuy de greffier dudict Valenciennes, sans qu'aulcun d'eulx ni mesmes leurs devanciers auroient oncques exercé stil mécanicque ou s'addonné à vile profession, ains au contraire eulx maintenu tousjours fort honnorablement et vescu en toutte piété, candeur, sincérité et bons catholicques, ainsy qu'auroit tousjours faict et feroit encores ledict remonstrant, lequel aussy en considération de sa capacité auroit esté promeu à la charge d'officier de nostre mairie de Beaurepaire, aux fauxbourgs de ladicte ville de Vallenciennes, et diverses fois à l'estat d'eschevin d'icelle ville, et comme il se trouveroit pourveu d'honnestes moyens pour se traicter et maintenir honnorablement, il nous a très humblement supplié qu'ayant favorable esgard aux services et alliances susdictes, il nous pleust de l'honnorer et ses enfans et postérité, naiz et à naistre en léal mariage, du

tiltre et degré de noblesse et de luy assigner pour armoiries celles dont ceulx de sa famille ont usé jusques olres, qui seroient de *trois cattoires d'or en ung champ d'azur*, *et de luy accorder et à ses descendans au lieu du boucq avec deux aisles que ceulx de sadicte famille ont porté jusques à present sur le timbre, ung lion d'or couronné rampant*, à la distinction de ceulx de ladicte famille non annobliz, et surtout lui faire dépescher lettres-patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que nous les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, aucthorité souveraine et grace spécialle pour nous, nos hoirs et successeurs, audict Henry Le Boucq, ensemble à ses enfans et postérité, masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroions par ces presentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enfans et posterité et chascun d'eulx procreez en léal mariage comme dict est, ayent à jouir et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à toujours, comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoignes, de tous et quelconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse, dont les aultres nobles ont accoustumé de jouir, jouissent et jouiront, et qu'ils soyent en tous leurs faicts et actes tenuz et réputez pour nobles en touttes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et creons telz par ces mesmes présentes, etc..... etc.

Donné à Madrid le 9 octobre 1640.

*Paraphé* Vuld. V[t]. *et signé* Philippe.

*Copie sur parchemin, extraite du registre de la chambre des comptes de Lille, commençant en* 1643 *et finissant en* 1644, *folio* 94. *Vu et collationné par M. l'archiviste du département du Nord et M. le secrétaire général de la préfecture, en mai* 1856. *Signé* Le Glay *et* Grimaldi.

N° 11. — *Certificat délivré par Laurent Le Blon, en* 1641.

Je soussigné, généalogiste en la ville de Vallencienne, atteste a tous qu'il appertiendrat d'avoir en ceste descendtz de la noble maison des Bougier de R. P. en Dieu frère Jean *d'Asseignies* (1), religieulx en l'abbaie de Cambron, et en icelle descendz trouvé ung Alexandre Le Boucq, allié à damoiselle Jeanne

(1) Jean *d'Assignies*, moine de Cambron et abbé de Nizelles, est auteur d'un manuscrit généalogique infiniment précieux, cité par St-Génois. Monum. anciens, t. 2, p. 173.

Boucier, portant pour ses armoiries d'azur à trois ruches d'or, offrant de reiterer par devant tous ceulx qu'il appertiendrat. En tesmoignaige de veritez ay ceste....... signé, ce vingt-deuxiesme de mars 1641.

*Signé* Laurent Le Blon *avec paraphe.* 1641.

*Original sur papier, assez bien conservé.*

N° 12. — *Certificat donné à Simon* Le Boucq *par les prevot, jurés et eschevins de Valenciennes, le* 20 *febvrier* 1649.

Nous prevost, jurez et eschevins de la ville de Valentienne ; certifions à tous ceulx qu'il appertiendra que sire Simon Le Boucq, passez trente ans, at continuellement esté en charge en ceste dicte ville et y eu les offices plus honnorables jusque la que d'avoir esté par deux fois prevost d'icelle, qui est la premiere et plus eminente, et en laquelle ne s'admectent ordinairement que des personnes tenu et reputé pour nobles, qui tous apres estre parvenu audit degré prendent le tiltre de sire pour marcque de ladite dignité ; de plus affirmons qu'iceluy sire Simon Le Boucq, oultre cela, possède encore les principalles charges de ladicte ville, si comme la surintendance des artilleries et munitions de guerre d'icelle ; la surintendance de la bonne maison de l'hostellerie du chasteau Saint-Jehan, la surintendance des biens qui furent cy-devant appertenans aux RR. PP. Cordeliers, cedez à ceste ville par feu le serenissime archiduc Albert et touttes icelles *ad vitam* ; si at encore la surintendance de tous les ouvrages et fortifications de ladicte ville, comme aussy est auditeur de tous les comptes d'icelle et signateur des ordonnances du conseil de ladicte ville de Valentienne, touttes lesquelles charges sont distinctes et séparez et ne se donnent ordinairement qu'a ceulx aians esté prevost, affirmant qu'iceluy sire Simon Le Boucq at obtenu touttes ces charges pour les grands services qu'il at rendu tant à sa Majesté qu'à ceste dicte ville. En tesmoignage de quoy lui avons accordé ceste auxquelles pour approbation de vérité avons faict appendre le scel aux causes d'icelle ville, et la faict signer par nostre premier conseiller pentionnaire, ce vingtiesme jour de febvrier an mille six cens quarante noef.

*Signé* De Rans.

*Original sur parchemin, le scel de la ville de Valenciennes, bien conservé.*

N° 13.—*Contrat de mariage d'Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, seigneur de Camcourgean et de Lompret, avec Marie-Marguerite* Rasoir, *du* 29 *mars* 1650. (Extrait).

A l'honeur de Dieu principallement et de nostre mere saincte eglise, le traicté et alliance de mariaige at esté faict, concludt et arresté d'entre le sieur Albert-Joseph Le Boucq, escuyer, adsisté et accompagné du sieur Henri son père, aussy escuyer, de maistre Franchois Le Boucq, son frère, et de damoiselle Rose Descault, sa tante maternelle d'une part, et damoiselle Marie-Margueritte Rasoir, fille de feux Pierre, vivant, aussy escuyer, lieutenant de prevost de la ville de Vallenciennes, et damoiselle Marie De Bavière quy furent conjoins ses pere et mere adsisté de M. Pierre De Frasne et damoiselle Marie-Anne Haugoubart, conjoins, et du sieur Jean-Baptiste De Frasne, ses cousins d'aultre part, tous résidens en ladittc ville de Vallenciennes, le tout soubz les promesses, debvises, charges et conditions suivantes, etc.

Ainsy faict et passé au domicile dudit sieur *de Frasne*, presents les eschevins de laditte ville de Vallenciennes, tels que honorables homes Nicolas *Deschamps* et Adrien *Tourlaen*, le vingt nœufviesme jour du mois de mars xvi^e^ et cincquante, tesmoings, environ les dix heures du soir. Estoient soubsignez Joseph-Albert Le Boucq, MM. Rasoir, H. Le Boucq, Rose Descault, Deschamps et Adrien Tourlen, chacun avec leurs paraphes.

Il est ainsy au contrat originel de mariaige estant en mains du soubsigné tesmoings, De Buseignies. (1650)

*Copie sur papier, bien conservée, certifiée par* De Buseignies.

N° 14.—*Don du fief de Lompret fait, le* 22 *février* 1655, *par noble homme Henri* Le Boucq, *écuyer, à son fils Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, marié à Marie-Marguerite* Rasoir. (Extrait).

Aujourd'huy, vingt-deuxiesme jour du mois de febvrier an mil six cens cincquante-cincq, pardevant les jurez de cattelz de la ville de Vallenchiennes et hommes de fiefz de Hainnault, soubsignez comparut en sa personne noble homme Henri Le Boucq, escuyer, ancien eschevin de laditte ville et y demorant, lequel remonstrat que par le traicté de mariaige d'Albert-Joseph Le Boucq, son filz aussy escuyer, avecq damoiselle Marie-Margueritte Rasoir conjoings de meisme résidence passé pardevant les seigneurs eschevins y appellez le xxix^e^

de mars mil six cens cincquante, entre aultres choses il avoit donné à sondit filz pour respect de sondit mariaige quattre cens livres tournois de rente heritierre, etc., etc....

Et de sa libéralle et bonne volonté sans constrainct séduction ny induction aucune at quicte et cede au prouffit dudit sieur Albert son fils, présent et acceptant pour lui et ses hoirs a tousiours les deux parties suivantes sy comme un pretz contenant quattre mencaudées ou environ, comme il se contient, tenant nature de fiefz scitué au terroir de Sebourg nomez le Loingpretz, tenant à la rivière, etc.......

Il est ainsy au contract originel estant en mains du soubsigné, tesmoings de Buseignies 1655.

*Copie sur papier en bon état, certifiée par* De Buseignies.

N° 15.—*Contrat de mariage d'Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, avec Claire-Françoise* Mairesse, *du* 17 *mars* 1662. (Extrait).

Comparurent en leurs personnes monsieur Albert-Joseph Le Boucq, escuyer, filz de feu monsieur Henry Le Boucq vivant aussi escuyer, et damoiselle Marie Descault quy furent conjoings, demeurants en la ville de Vallenciennes d'une part, damoiselle Claire-Franchoise Mairesse, fille à marier de feu honorable homme Florent Mairesse, vivant, greffier de la ville de Cambray, et de damoiselle Marie de Brancquegnies quy furent aussy conjoints, assistez d'honnorable homme Florent Mairesse, licentiez es-droits, bailly d'Ywir (Iwui) et Hordains et greffier de laditte ville de Cambray, d'aultre part; lesquels pour parvenir au mariaige, quy en bref se ferat et solempnizerat en nostre mere la saincte eglise, sy elle y assent, d'entre lesdits sieur Albert-Joseph Le Boucq et damoiselle Claire-Franchoise Mairesse, recognulrent avoir faicts les convintions et traictez quy sensuivent, etc.

Ainsy traictez et accordé entre lesdittes parties comparantes à Ywir (Iwuy), pardevant les hommes de fiefs de Haynault soubsigné avecq lesdits comparants ce 17e jour du mois de mars an mil six cents soixante et deux.

*Signé* Claire. F. Mairesse, Ch. de Coullemont, 1662.
Julien Raoul, Albert-Joseph Le Boucq.

*Original sur papier, revêtu des quatre signatures indiquées plus haut. Il en existe aussi une copie sur papier, faite le* xxviie *juillet* 1662, *signé par* Julien Raoul.

N° 16. — *Contrat de mariage de Simon-Ignacc-Joseph* Le Boucq, *écuyer, et de mademoiselle Marie-Joseph* Wery, 30 *mai* 1686. (Extrait.)

A l'honneur de Dieu principallement et de notre mère la saincte église le traitée et alliance de mariage a esté faict, conclud et accordée entre le sieur Simon-Ignace-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Waere, fils du sieur Albert-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Camcourgean, et de damoiselle Claire-Françoise Le Mairesse, ses père et mère, assistée desdits seigneur et damoiselle, ses père et mère, de messire Jean-Claude-François Rasoir, escuyer, doien du chappittre de Saint-Gery en Vallenciennes, et du sieur Pierre-Joseph Le Boucq, escuyer, son frère, d'une parte, et entre damoiselle Marie-Joseph Wery, fille de feux Gabriel, vivant anchien eschevin de ceste ville de Vallencienne, et damoiselle Marie Deschamps, quy furent conjoings, assistée de dom Jean *Wery*, religieux en l'abbaye de S^t-Saulve et recepveur d'icelle, son frère, et du sieur Philippe-Léopold *Wery*, escuyer, seigneur de Rompy, ancien eschevin de laditte ville, aussy son frère, et demoiselle Marie-Françoise de *Mallapert*, sa belle sœur, d'aultre parte, le tout soubs les debvises et conditions suivantes, etc.....

Faict et passé en laditte ville de Vallencienne, pardevant et en présence des s^rs eschevins d'icelle soubsignez avecq les parties le trentiesme jour du mois de may XVI c quattre-vingt-six. *Suivent les noms de ceux qui ont signé.*

Il est ainsy à l'originel estant es papiers de Pierre Deleferté, praticien en Vallencienne, et trouve concorder par le soubsigné le 2 aoust 1686.

*Signé* J.-B. Deleferté. 1686.

*Copie sur papier, bien conservée, certifiée par* Deleferté.

N° 17. — *Lettre de succession collatéralle au profit d'Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, à cause de la mort de Pierre* Le Boucq, *écuyer, licentié es droits, son frère germain,* 5 *septembre* 1689.

Sçacent tous ceux quy cet escrit voiront ou oiront que pardevant les eschevins et mayeur de la ville de Vallenciennes, cy-après nommez, comparut le sieur Albert-Joseph Le Boucq, escuyer, demeurant en cetteditte ville de Vallenciennes, lequel a remonstré que par le trespas du sieur Pierre Le Boucq, vivant licentié es droits, son frère germain, estoient venus succedez et collaterallement escheuz quelques biens meubles et immeubles qu'a délaissez en cette ville et banlieux ledit sieur Pierre Le Boucq, sondit frère germain, décédé intestat et sans

avoir délaissé hoirs en ligne directe pour laquelle succession avoir et en profiter ledit sieur Albert-Joseph LE BOUCQ, a fait debvoir de demander, relever et apprehender lesdis biens meubles et immeubles ainsy qu'a succession collateralle, appertient a quelle fin et pour y estre mis et estably, il se clama requerant loy pour lequel clain et requeste Pierre Dubois, mayeur, pour ce estably, en demanda loy auxdis eschevins quy luy ordonnerent par loy qu'en la presence d'un juré de Cattel il mise et establisse ledit sieur Clamant auxdis biens meubles et immeubles pour lui competer et appertenir à tousiours sy ainsy n'estoit qu'en dedans an et jour aussy prochain parent vint avant pour y clamer et demander droit. A tout ce que dessus, ainsy faire furent presens comme eschevins de la ville de Vallenciennes, François-Ignace *de Cuinghien*, escuier, seigneur de St-Laurent, Ramicourt, Fonteine, Lestalon, etc., lieutenant, Pierre *Chauvin*, Philippes Leopolde *Wery*, seigneur de Rompy, Jean-Baptiste *Le Juste*, Gilles *Dorré*, licentié es-droicts, Thomas *Le Hardy*, escuier, seigneur de Caumon, Gregoire *Courart*, licentié es-droicts, Jean-Baptiste *Dufour* et Jean-François *Druart* et sy fut aussy present comme mayeur estably le susdit Pierre *Dubois*, quy lesdis eschevins en appella par noms d'eschevins et de tesmoins, ce fut fait le cinq de septembre seize cens quattre vingt nœuf en enssuivant ledit de loy de cy-dessus, ledit mayeur estably a en présence du sieur de Crupilly, juré de Cattel, mis et estably le susdit sieur Albert-Joseph LE BOUCQ auxdis biens meubles et immeubles en la forme et manière que dit et ordonne avoit esté par loy et de ce appella ledit juré par nom de juré et de tesmoin, lequel establissement fut fait le jour et an de cy-dessus.

*Signé,* DESFONTAINES.

*Original en parchemin bien conservé.*

N° 18. — *Contrat de mariage de Pierre-Joseph* LE BOUCQ, *écuyer, et de Jacqueline-Françoise* CORDOUAN, 13 *août* 1691. (Extrait.)

Est comparu Pierre-Joseph LE BOUCQ, escuyer, fils d'Albert-Joseph LE BOUCQ, escuyer, seigneur de Lompret et de Camcourgean, et de damoiselle Claire-Franchoise LE MAIRESSE, assisté et accompagné du sieur Simon-Ignace-Joseph LE BOUCQ, aussy escuyer, seigneur de Braisme, son frère, et de maître Pierre *Le Maire*, advocat en ceste ville, son amy, d'une part ; damoiselle Jacqueline-Franchoise CORDOUAN, vesve du sieur Guy-Ignace *Le Roy*, vivant bourgeois

rentier en la mesme ville, assistée et accompagnée de damoiselle Marie *Villain*, vesve de maître Jacques Cordouan, vivant escuyer, seigneur de la viscomté de la Hargerie, et premier conseiller pensionnaire de cestedille ville, sa mère ; de maître Gilles-Laurent *Villain*, prêtre, licentié es droicts, son oncle maternelle ; du sieur Charles *Dauby*, escuier, seigneur de Quiery en partie, son beau-frère ; de maître Charles-Franchois *Derretz*, presentement eschevin, advocat et bailly général de Messieurs du chapitre de St-Amé ; du sieur Anthoine Daniel *de Lannoy*, bourgeois rentier et naguerre eschevin, et de maître Martin-Louis *Remy*, licentié en médecine, aussy ses beaux-frères d'autre part, et recognurent lesdits comparans que pour parvenir au mariage a faire entre lesdits sieur Pierre-Joseph Le Boucq et damoiselle Jacqueline-Franchoise Cordouan, etc.

Faict et passé à Douay en double du consentement des parties dont les minuttes ont estez delivrez aux mariants le treize aoust mil six cens quattre vingt unze, pardevant les notaires royaux et hommes de fiefz de Haynault, admis par nosdits seigneurs de parlement soubsignez avecq les comparans.

*Original sur papier, bien conservé, signé par les parties et les notaires* Gardel *et* Ewrard.

N° 19. — *Contrat de mariage d'Henri-Joseph-Florent* Le Boucq, *écuyer, S^r du Rompeau, et damoiselle Marie-Catherine* Le Mesureur,, *du* 24 *novembre* 1691. (Extrait).

A l'honneur de Dieu principallement et de notre mère la saincte église, le traité et alliance de mariage d'entre le sieur Henri-Joseph-Florent Le Boucq, escuyer, fils du sieur Albert-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Camcourgean, et de damoiselle Claire-Françoise Le Mairesse, conjoings, assisté desdits et damoiselle, ses père et mère, et du sieur Simon-Ignace-Joseph Le Boucq, escuyer, son frère, d'une parte, et d'entre damoiselle Marie-Catherine-Joseph Le Mesureur, fille de feux le sieur Nicolas-François Le Mesureur, et damoiselle Catherine-Téresse Tordreau, quy furent conjoings, assistée du sieur Jacques *Le Mesureur*, ancien eschevin de la ville de Vallentiennes, son père-grand ; du sieur Pierre-François *Tordreau*, escuyer, seigneur de Crupilly, son oncle, et de damoiselle Izabelle *Le Mesureur*, sa tante, d'aultre parte, s'est faict, promis, conclud et accordé sous les debvisses et conditions suivantes, etc......

Fait à Vallentiennes en presence des sieurs eschevins d'icelle ville soubsignez avecq les parties le vingt-quattre de novembre XVIc q uattre-vingt-unze.

*Signé par les parties* P. Colendal ; P. L. de Rantre de la Rosière.

Il est ainsy à l'original estant es papiers de Pierre Deleferté, et y trouvé concordez par le soubsignez le 24e janvier 1692.

*Signé* Deleferté. 1692.

*Copie sur papier, bien conservée, certifiée par* Deleferté.

N° 20. — *Contrat de mariage de Henri-Florent* Le Boucq, *escuier, seigneur du Rompeau, et de Marie-Heleine* Laurent, 10 *novembre* 1696.

A l'honneur de Dieu principallement et de nostre mère la sainte église, le traicté et alliance de mariage at esté faict, conclud et accordé entre le sieur Henry-Joseph-Florent Le Boucq, escuyer, seigneur du Rompeau, assisté et accompagné du sieur Albert Le Boucq, seigneur de Camcourgean, et de dame Claire Le Mairesse, ses père et mère, aussy du sieur Ignace-Joseph *Le Boucq*, escuyer, son frère, d'une part, et entre damoiselle Marie-Helaine Laurent, fille de défunct le sieur Nicolas Laurent, et de damoiselle Jeanne Poupé, assistée et accompagnée du sieur Arnoult *Laurent*, son oncle; du sieur André *Laurent*, prêtre, chanoine de St-Géry, aussy son oncle; de damoiselle *Peantre*, vesve du sieur Nicolas *Poupée*, sa mère grande ; du sieur Charles-Arnoult *Laurent*, prêtre, son frère ; de damoiselles Marie-Jeanne et Marie-Dominicq *Laurent*, ses sœurs, et de damoiselle Marie-Catherine *Poupé*, sa tante ; du sieur Nicolas *Poupé* et damoiselle Marie-Françoise *Desjardins*, ses oncles et tante d'aultre parte, sous les debvises et conditions suivantes, etc...........

Faict à Vallentiennes, pardevant les sieurs Charles-François *Rasoir*, escuyer, et Pierre *Le Francq*, eschevins de laditte ville, à l'adionction de Pierre *Deleferté*, notaire royal audit lieu, seubsignez avec les parties le dix de novembre XVI c quattre vingt-seize.

Dans ce contrat il est fait mention d'Albert Le Boucq, son fils, que lui a délaissé sa première femme, Catherine Le Mesureur.

Collationné à l'original et y trouvé conforme de mot à mot par les notaire royal et jurez de cattel de Vallentiennes, soubsignez le premier de décembre 1696. *Signé* P. Deleferté. 1696. J.-B. Deleferté. 1696.

*Copie sur papier, bien conservée, certifiée par* Deleferté *Pierre et Jean-Baptiste.*

N° 21. — *Relief du fief de Lompret, fait par Joseph-François* Le Boucq, *écuyer, 1er octobre* 1698. (Extrait.)

A tous ceux quy ces presentes lettres verront ou oiront, noble homme Jean-Antoine *Dursens,* ecuyer licentié es loix, a ce jour bailly de la terre et viscomté de Sebourcq, appendances et dépendances, sçavoir fay que pardevant moi comme bailly si que dit est, aussy en presence de Noel *Crocquet,* homme de fief d'Haynaut et Charles-Gabriel *Tordreau*, aussy homme de fief d'Haynaut et notair royal, en cette qualité et comme tesmoins a ce requis et appellés, comparut en personne le sieur Joseph-François Le Boucq, ecuyer, fils de fut Albert-Joseph, aussy ecuyer, seigneur de Camcourgean (que Dieu absolve), et de dame Claire-Françoise Le Mairesse, agé de vingt un ans et plus, demeurant audit Valenciennes, lequel remonstra que par le trespas de fut sondit père, advenu le huit d'octobre seize cent quatre vingt dix sept, luy est dévolu, succédé et echeu pour son choix contre Pierre-Joseph, Simon-Ignace-Joseph et Henry-Joseph-Florent Le Boucq, ecuyers, ses freres aisnés, un fief ample nomé le fief de Lompret, consistant en quattre mencaudées de prairies en une pièce, scitué audit Sebourg, tenant à la rivière, au rieu de le fontaine de Warvanne et au seigneur mouvant et relevant dudit Sebourg. Suivant la loy et coustume du pays et comté d'Haynaut, il est subjet a relief, il me requist comme bailly de a ce le recevoir, etc.

*Acte en parchemin, bien conservé, les sceaux brisés. Le seigneur de Sebourcq était alors Georges-Philippe-Druon* d'Esclaibes, *chevalier, vicomte de Sebourcq* (1).

---

(1) Les d'Esclaibes de Sebourg ont pour auteur commun avec les d'Esclaibes de Clairmont en Cambrésis Gérard, sire d'Esclaibes et de Vieslis, chevalier, Grand-Bailli du Hainaut en 1364, époux de Jeanne de Gouchez.

Pierre Le Boucq, dans son *Histoire de Sebourg*, et Ruteau, dans les *Annales d'Hainau*, ont donné la liste des seigneurs de Sebourg depuis les temps les plus reculés jusqu'à Ernestine de Berghes, veuve sans enfants de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir. Messire Jean d'Esclaibes acquit de cette dame la terre de Sebourg sur recours public qui eût lieu à la Toison-d'Or, à Mons, le 13 mai 1664. Voici la suite des seigneurs de Sebourg depuis cette époque.

Jean d'Esclaibes, chevalier, vicomte de Sebourg, seigneur de Sableux, du Fay, mestre de camp, du conseil de guerre de S. M. C., gouverneur de Courtray (Voir ci-

N° 22. — *Testament de Pierre-Joseph* Le Boucq, *ecuyer, seigneur de Camcourgean, fils d'Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, seigneur de Camcourgean et de Lompret. Fait à Douai, le* 20 *fevrier* 1705. (Extrait.)

Il ordonne d'inhumer son corps dans l'eglise paroissialle de Saint-Pierre, en la chapelle de Saint-Joseph ; il donne à sa sœur Marie-Rose-Joseph Le Boucq, épouse du sieur Castro-y-Lemos, escuier, sa tapisserie d'haute lis quelle est dans la deuxieme salle de sa maison, avec les dix huit siéges, deux fauteuilles et deux tambourées. Quant au fief et seigneurie de Camcourgean,

---

dessus, page 199), décédé en 1679, fils d Elie d'Esclaibes, seigneur de Bynhoult, créé chevalier par lettres de Philippe II du 26 juillet 1596, et d'Hélène de Sollebreucq, épousa à Bruxelles, le 19 avril 1624, Jacqneline de Postelle, dame d'Hélesmes-en-Ostrevant, fille de Richard de Postelle et d'Anne de Gongnies. Il en eût :

1. Gabriel d'Esclaibes, chevalier, vicomte de Sebourg, seigneur d'Hélesmes, colonel d'un régiment de hauts-allemands, mort le 23 octobre 1689, sans postérité.

2. Charles-Ernest d'Esclaibes, chevalier, baron du Fay, seigneur de Sableux, et de Dourlers qu'il acquit par acte à Avesnes du 4 août 1664, général de bataille et gouverneur de Bruxelles, épousa en 1659 Antoinette de Calonne de Courtebourne, fille d'Antoine, chevalier, seigneur de Boncourt et de Vigneul, et d'Anne de La Becque. Ils ne laissérent qu'une fille, Jeanne-Isabelle-Austerberthe d'Esclaibes, dame de Dourlers (qu'elle vendit en 1710 à Pierre Bady), décédée à Tournay, le 24 mars 1727, épouse de Jacques Henri de Croonendael, vicomte de Vliringhe et de Breethaut, intendant de la ville, pays et district de Gand, fils de Henri, créé chevalier, le 10 octobre 1645, et de Marie-Françoise d'Ennetières. Leur fille unique, Marie-Ernestine-Austerberte de Croonendael, vicomtesse de Vliringhe et de Breethaut, dame de l'ordre de la Croix-Etoilée, épousa Antoine-Ignace vander Gracht, seigneur de Fretin, grand-bailli de Tournay et Tournésis, mort le 6 novembre 1734.

3° François-Dominique, qui suit.

4° Isabelle-Lambertine d'Esclaibes, morte à Tournay vers 1682, sans alliance.

François-Dominique d'Esclaibes, chevalier, vicomte de Sebourg, seigneur d'Hélesmes, lieutenant-colonel d'un régiment de hauts-allemands, mort en juin 1697, épousa Robertine-Françoise-Léonarde de Tramecourt, décédée le 27 mai 1728, fille de Georges, chevalier, seigneur de Tramecourt, Werchin, etc., et de Catherine-Philippine de Vooght, sa deuxième épouse. Leurs enfants furent :

1° Georges-Philippe-Druon, qui suit.

2° Françoise-Charlotte d'Esclaibes, décédée à Valenciennes, le 4 août 1762, sans alliance.

Georges-Philippe-Druon d'Esclaibes, chevalier, vicomte de Sebourg, seigneur

se consistant en dix-sept mencaudées de terres labourables, en une pièce, au terroir d'Iwy ; il ordonne que dans l'an de sondit trepas il soit vendu par sesdits executeurs et executrice de la presente disposition et les deniers délivrés au sieur François-Joseph Le Boucq, escuier, sieur de Lompret, son frère, a qui il en fait don avec une bague d'or, d'une table de diamant, etc......

Son testament nous apprend qu'il demeurait rue du Béguinage, à Douai, où il s'était fait bâtir une maison.

*Original passé devant* Georges Ewrard, *notaire à Douai, le* 20 *février* 1705. *Sur parchemin, en bon état.*

---

**d'Hélesmes, décédé à Valenciennes, le 9 août 1751, épousa au même lieu, le 3 juillet 1709, Marie-Anne-Thérèse de Haynin de Quérénaing, fille de Jacques-Philippe, seigneur de Quérénaing, et de Marie-Adrienne-Thérèse de Lens. Il ne laissa que deux filles :**

**1° Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaibes, vicomtesse de Sebourg, qui épousa à Valenciennes, le 10 septembre 1733, Charles-Mathieu de la Calmette, marquis de Valfons, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, brigadier des armées du Roi, natif de Nismes, fils de Jean-Louis-Mathieu de la Calmette, seigneur de la Calmette, Massillan, Valfons, Fontanille, et de Louise-Antoinette de Fabre.**

**2° Marie-Françoise-Ernestine d'Esclaibes, dame d'Hélesmes et de la Motte, qui épousa, le 30 juillet 1753, à Valenciennes, Jean-Pierre de la Fitte, chevalier, lieutenant-colonel d'infanterie, capitaine des grenadiers au régiment de Piémont, chevalier de Saint-Louis, natif de Bayonne, fils de Jean-Baptiste de la Fitte, ambassadeur d'Espagne en Hollande, et de Marie de Bruix. Il mourut avant sa femme qui décéda à Paris, en 1794, sans laisser de postérité.**

**Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaibes, vicomtesse de Sebourg, décédée sans enfants, le 9 octobre 1785, avait fait donation de la terre de Sebourg au marquis de Valfonds, son mari. Celui-ci étant mort, le 6 février 1786, ses héritiers mirent en vente cette seigneurie qui fut adjugée, le 9 octobre 1786, à Jacques-Martin, comte d'Espiennes, chevalier, seigneur de St-Remy et Jenlain, fils d'Ignace-François-Joseph, comte d'Espiennes, chevalier, seigneur desdits lieux, et de Charlotte-Louise-Françoise-Joseph de Remont, époux de Marie-Jeanne-Catherine-Louise Rasoir de Croix, fille de Nicolas-Joseph-Arnould Rasoir, chevalier, seigneur de Croix, Forest, Villers-au-Bois, Remoncourt, prévôt de Valenciennes en 1777, et de Catherine-Françoise de la Chaussée de Boisville, dame de l'Etang.**

**Sa fille Charlotte-Juliette-Joseph d'Espiennes, dame et vicomtesse de Sebourg, épousa, en 1798, Claude-Marie-Bernard, marquis Delacoste, chevalier de St-Louis et de la Légion-d'Honneur, ancien officier d'infanterie.**

N° 23. — *Relief du fief de Camcourgean, fait par Joseph-François* Le Boucq, *écuyer, seigneur du Lompret, le* 24 *décembre* 1705.

Les presidents et tresoriers de France generaux des finances, juges des domaines et grands voyers de la généralité de Lille, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Savoir faisons que Joseph-François Le Boucq, escuier, seigneur de Lompret, demeurant en la ville de Vallenciennes, a fait entre nos mains, par Me Venant *Dubois,* procureur postulant en ce bureau, fondé de sa procuration passée pardevant notaire et hommes d'Haynaut, le dix-huit du present mois de decembre, deument grossoyée, les foy et hommages qu'il doit au Roi à cause du relief d'un fief ample, consistant en dix-sept mencaudez de terres labourables, en une piece, au terroir d'Iwui, nommé le fief et seigneurie de Camcourgeant, tenu et mouvant de sa majesté à cause de son pays et comté d'Haynaut, sous la gouvernance de Bouchain, qu'il a acquis des executeurs testamentaires de Pierre-Joseph Le Boucq, vivant escuier, seigneur dudit lieu, par contrat du 26 aoust dernier, dont il a esté cejourd'huy adherité pardevant nous ausquels foy et hommage il a esté reçeu sauf les droits du Roy et l'autruy. Ordonnons en consequence a tous ceux qu'il appartiendra de le laisser jouir dudit fief comme il le doit, a charge de payer à sa majesté ou aux fermier et receveur de ses domaines les droits qui est, sont ou peuvent être deus, de nous rendre son raport et dénombrement dans les termes prescrit par la coustume, et de satisfaire aux autres charges et devoirs dudit fief.

Donné au bureau des finances et domaines de la generalité de Lille, le vingt-quatrieme decembre mil sept cens cinq.

*Signé* Beaumaret.

*Original en parchemin, bien conservé, manque le scel.*

N° 24. — *Contrat de mariage de Jean-François-Joseph* Le Boucq, *écuyer, seigneur de Braisme, et de Marie-Therese* Hayez, *du* 23 *novembre* 1709. (Extrait.)

A l'honneur de Dieu et de notre mere la sainte eglise, la traité de mariage a esté fait, conclud et accordé entre le sieur Jean-François-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Braisme, fils de noble homme Simon-Ignace-Joseph Le Boucq, escuyer, et de dame Marie-Joseph Wery, assisté desdits sieur et dame, ses pere et mere ; de monsieur le reverend prelat de Crespin, son oncle ; de sire Philippe-Leopolde *Wery,* seigneur de Rompy et d'Helerz, ancien prevot de

Vallentienne, aussy son oncle, et de dame Marie-Françoise de *Malapert,* d'une part ; et entre damoiselle Marie-Theresse Hayez, fille de deffunt le sieur Jean Philippe Hayez, et de damoiselle Jenne-Marguerite Wattenne, assistée de ladite damoiselle sa mere ; de monsieur de *Mortry,* escuyer, commissaire provincial et subdélégué audit Vallentiennes, et du sieur Philippe-Joseph de *Geugnies*, licentié es loix, ancien eschevin de laditte ville, son beau-frère d'autre parte, soub les clauses et conditions suivantes, etc......

Fait et passé a Vallentiennes pardevant les sieurs Philippe Lamoral *de Rantre*, escuyer, seigneur de La Rosière, et Jean-François *Wagret,* licentié en médecine, eschevins de ladicte ville, et Pierre *Deleferté,* notaire royal, le vingt-troiz de novembre mil sept cents nœuf.

*Copie non certifiée, sur papier, en bon état.*

N° 25. — *Contrat de mariage de Albert-Joseph* Le Boucq, *écuyer, et Marie-Joseph-Thérèse* Delefeuille, *du* 28 *décembre* 1714. (Extrait.)

A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Hierome *de Wailly*, avocat tabellion du roy, etc., salut. Sçavoir faisons que pardevant George *Evrard,* notaire royal hereditaire de la résidence de ladite ville de Douay, admis par monsieur le lieutenant général civil et criminel de ladite gouvernance, en presence de Marc-François *Evrard*, praticien audit Douay, et de Laurent *Veron,* valet du seigneur du Rompeau, tesmoins a ce requis et appellez. Furent presens le sieur Henry-Joseph-Florent Le Boucq, escuier, seigneur du Rompeau, eschevin de la ville de Valenciennes ; le sieur Albert-Joseph Le Boucq, aussy escuier, son fils, qu'il s'est retenu de feue damoiselle Marie-Catherine-Joseph Le Mesureur, assisté du sieur Pierre *Deleferté,* administrateur et receveur des biens de l'Hostel-Dieu de Valenciennes, y demeurans, d'une part ; le sieur François Delefeuille, seigneur de Boutigny, et damoiselle Marie-Marguerite Le Dru, son epouse, de lui deuement et agreablement autorisée, sy qu'elle at declarée damoiselle Marie-Joseph-Therese Delefeuille, leur fille à marier, assistée de maître François-Joseph *de la Croix,* son oncle, docteur et professeur royal es droits en l'université dudit Douay, y demeurant, et gouverneur de l'hostel des nobles audit Douay, d'autre et reconnurent lesdites parties que pour parvenir au traité de mariage pourparlé d'entre lesdits sieur Albert-Joseph Le Boucq et damoiselle Marie-Joseph-Therese Delefeuille, qui au plaisir de Dieu se fera et solemnisera en nostre mere la sainte eglise, etc.........

En tesmoin de quoy nous, a la relation desdits notaire et tesmoins, avons à ces presentes fait mettre et appendre le scel ordinaire, qui furent faites et passées audit Douay, le vingt-huit de décembre mil sept cent quattorze, ayant lesdits sieurs et damoiselles comparans, tesmoins et notaire signés la minute originelle.

*Signé* DE WAILLY.

*Original sur parchemin, auquel pend un scel, bien conservé.*

N° 26. — *Contrat de mariage de Joseph-François* LE BOUCQ, *écuyer, seigneur de Lompret, et Marie-Antoinette-Joseph* DE VAUX, 6 *juillet* 1729. (Extrait.)

Salut. Sachent que pardevant Mes *Delesaux* et Mr *Derœux*, notaires royaux à la résidence de Bapaume, sont comparus messire Joseph-François LE BOUCQ, escuier, seigneur de Longprez et autres lieux, demeurant en la ville de Valenciennes, et le present en cette ditte ville de Bapaume, d'une part; damoiselle Marie-Antoinette-Joseph DE VAUX, fille a marier de messire Antoine DE VAUX, escuier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Marche et pensionnaire du roi, demeurant en la ville de Corbie, assisté et accompagné de dame Antoinette LE MARCHAND, femme dudit messire Antoine DE VAUX, fondé de sa procuration passée par devant notaires audit Corbie, en datte de cejourd'huy a l'effet des presentes, laquelle procuration sera jointe au present contract pour y avoir recours, et de maître Renet *Jamart*, curé de la paroisse de Notre-Dame en St-Etienne de la ville de Corbie, bon amis des parties d'autre part, et reconnurent ledit sieur et dame et damoiselle comparans que pour parvenir au traité de mariage pour parlé entre ledit messire François-Joseph LE BOUCQ, et laditte damoiselle DE VAUX, etc............

Fait et passé à Bapaume le sixiesme jour du mois de juillet mil sept cent vingt-nœuf, pardevant que dessus, soubsignés. J. F. LE BOUCQ DE LOMPRET, M. A. DE VAUX, JAMART, A. MARCHANT et lesdits notaires.

*Copie, sur parchemin, en bon état, faite le* 3 *may* 1783, *signé* FOURMAULT, *manque le scel.*

N° 27. — *Contrat de mariage de Jacques-Philippe-François* REMY, *seigneur de Gennes, grand et petit Ivregny, Selande, Montorgeul et Neu, et de Marie-Françoise-Joseph* LE BOUCQ, *du* 20 *février* 1743. (Extrait).

Comparurent en leurs personnes Jacques-Philippe-François REMY, seigneur de Gennes, grand et petit Ivregny, Selande, Montorgeul et Neu, avocat en

parlement, fils de feu Mathieu-François REMY, seigneur de Campeau, et de damoiselle Marie-Anne LE SELLIER, fils à marier, demeurant en cette ville de Douay, assisté de Robert-Claude-François *Remy*, seigneur de Campeau, conseiller referendaire en la chancellerie près ledit parlement, de dame Marie-Scolastique *De Fosse*, son épouse, de Marc-Antoine-Joseph *Remy*, seigneur de Cantin, etc., ses frères ; de Venant-Laurent *Desmolin*, ecuier, seigneur de Wagnonville, et de dame Anne-Françoise-Therese *Remy*, dame de La Vacquerie, ses beau-frère et sœur. Damoiselle Marie-Theresse-Joseph *Delefeuille*, veuve d'Albert-Joseph LE BOUCQ, ecuier; damoiselle Marie-Marguerite *le Dru*, veuve du sieur François *Delefeuille*, et damoiselle Marie-Françoise-Joseph LE BOUCQ, leur fille et petite-fille, accompagné de dom François *Delefeuille*, grand-prieur de l'abbaye de Crepin et coadjuteur de son éminence Monseigneur le cardinal de Gesvres, abbé de laditte maison, oncle de laditte damoiselle Marie-Françoise-Joseph LE BOUCQ, etc., etc........

Fait et passé à Douai, le 20 février 1743, pardevant les nottaires royaux y résidens, soussignés avec les parties. Les notaires étaient LEQUINT et BALLENGHIEN.

*Copie non certifiée, sur papier, bien conservée.*

N° 28. — *Relief du fief de Lompret fait par Marie-Antoinette* DE VAUX, *veuve de Joseph-François* LE BOUCQ, *ecuyer*, 8 *janvier* 1746. (Extrait.)

A tous ceux qui ces presentes lettres voiront ou lire oiront, salut. Sçavoir faisons que pardevant nous Jean-Baptiste *Crombreughe*, bailly de la terre et vicomté de Sebourg, appendances et dépendances, aussy en presence d'Estienne *Waroquet* et Pierre-François *Castillion*, tous deux hommes de fiefs d'Hainaut, est comparu dame Marie-Antoinette DE VAUX, veuve du sieur Joseph-François LE BOUCQ, ecuyer, seigneur de Lompret, bailliste, tutrice legitime et garde de noble Marie-Therese-Joseph LE BOUCQ, sa fille aisnée, agée de dix ans, laquelle remontra que par le trespas de fut François-Louis-Joseph LE BOUCQ, son frère, decedé le douze du mois d'aoust mil sept cens quarante-quattre, seroit dévolu, succédé et escheu à saditte fille aisnée un fief ample, consistant en quatre mencaudées de prairie scituées audit Sebourq, en une pieces tenantes à l'ordre rue, d'autre à la rivière, d'autre part aux héritiers de Marie-Anne Bauduin et au rieu de Warvenne, appellé ledit fief le fief de Lompret, et comme elle estoit suiette d'en faire le relief, elle nous a requis, etc.........

Ce fut fait et passé à Valenciennes le huit janvier mil sept cens quarante six, en tesmoins desquelles choses et chacune d'elles nous bailly susnommez avons aux presentes mises et appendus notre scel avec lesdits feodaux en approbation de vérité.

*Original sur parchemin, les sceaux bien conservés.*

N° 29. — *Contrat de mariage de Gaspard-Joseph* LE BOUCQ, *écuyer, seigneur de Carondelet, et d'Anne-Marguerite-Thérèse* DE WARENGHIEN, *passé à Valenciennes le* 18 *février* 1751.

Au nom et à la plus grande gloire de Dieu,

Le traité de mariage d'entre noble homme Gaspard-Joseph LE BOUCQ, escuyer, seigneur de Carondelet, fils de feu noble homme Albert-Joseph LE BOUCQ, et de noble dame Marie-Thérès-Joseph DELEFEUILLE icy présente et comparante, assisté de M. François *Delefeuille*, abbé de l'abbaye de Crespin, son oncle, de noble homme Jean-François-Joseph LE BOUCQ, escuyer, seigneur de Braismes, et dame Marie-Thérèse *Hayez*, son épouse, ses cousin et cousine d'une part, et noble damoiselle Anne-Marguerite-Thérèse DE WARENGHIEN (1) fille de feu noble homme André-François DE WARENGHIEN, escuyer, et de dame Barbe-Joseph LE MAIRE, assistée et authorisée de dame Barbe-Joseph *Taisne*, veuve de M. Guillaume-François *Le Maire*, sa mère grande maternelle de messire Philippe-Joseph *Le Maire*, seigneur du Doyenné, chanoine de la métropole et vicaire-général du diocèse de Cambray, son oncle maternelle et iceux ses tuteurs et tutrisse, de M. Jean-Baptiste *Le Lièvre* aussi son tuteur, de damoiselle Barbe-Joseph *de Warenghien*, béguine, des sieurs Philippe-François et Adrien-Joseph *de Warenghien*, escuyer, ses frères et sœur, du sieur Adrien-François *Desfontaines*, escuyer, son cousin, et de M. Nicolas-Joseph *Gillart*, escuyer, seigneur de Rozel, conseiller, pensionnaire de cette ville, et dame Marie-Barbe-Angélique *Cambier*, son épouse, sa cousine d'autre part, a été fait conclue accordé et arrêté, sous les clauses, promesses et conditions suivantes, etc.

Fait et passé en ladite ville de Valenciennes, pardevant Messieurs Jacques-

---

(1) Cette famille est représentée de nos jours par M. le baron Charles DE WARENGHIEN, conseiller à la Cour impériale de Douai, époux de Sylvie *Bonné*, et par M. Jules DE WARENGHIEN, procureur impérial à Valenciennes, époux d'Emilie *Ewbank*, tous deux chevaliers de la légion-d'honneur.

François-Joseph *Desvignes*, licentié es-loix, et Jacques *Hombert*, Joseph *Moreau*, aussy licentié es-loix, tous deux jurez et eschevins de ladite ville, à l'adjonction de maître Adrien-François *Waroquet*, notaire royal de ladite ville, soussignés avec les parties contractantes et assistantes, après lecture, le dix-huit février mil sept cent cinquante-un, en la maison de ladite dame, veuve du sieur *Le Maire*, sur les six heures du soir.

*Copie sur papier en bon état, collationné sur l'original, reposant en l'étude de* LEUNARS, *notaire, qui l'a signée.*

N° 30. — *Relief du fief de Lompret fait par Françoise* LE BOUCQ DE LOMPRET, *le 24 janvier* 1754. (Extrait.)

Relief d'un fief ample situé à Sebourg, contenant quatre mencaudée de prairie en une pièce, appellé le Long pret, tenant à la riviere, au ruisseau de Warvanne, a la rue du neuf pont et aux heritiers de Marianne Baudhuin, echeu à Françoise LE BOUCQ DE LOMPRET par le trespas du sieur François-Louis-Joseph LE BOUCQ, son frère, décédé le 12 aoust 1744 et par le partage fait avec damoiselle Marie-Therese LE BOUCQ, sa sœur aisnée.

Fait et passé à Sebourg le 24 janvier 1754.

*Original en parchemin, les trois sceaux bien conservés.*

N° 31. — *Contrat de mariage de Charles-Alexandre-François-Joseph* LE HARDY, *écuyer, seigneur de Famars, et Marie-Anne-Therese-Joseph* LE BOUCQ, 14 *février* 1756. (Extrait.)

Furent present Charles-Alexandre-François-Joseph LE HARDY, escuyer, seigneur de Famars, fils de feuz monsieur Alexandre-Valentin LE HARDY, escuyer, seigneur de Famars et de Marie-Therese-Françoise-Désirée LE DUCQ, assisté et accompagné de Charles-François-Ignace *de Grumelier*, escuyer, seigneur de Baillon, Douchy, son tuteur, de noble damoiselle Marie-Louise *Le Hardy de Famars*, sa tante; de maître Jean-Baptiste-Denis-Joseph *de Pujol*, chevalier de justice, des ordres militaires de Saint-Jean de Jérusalem, Notre-Dame du Mont de Carmel, de Saint-Lazarre et de Saint-Louis et brigadier des armées du roy, et de noble dame madame Floride *Le Hardy*, ses bel oncle et tante; de noble damoiselle Marie-Waldrâde *Le Hardy*, aussi sa tante; de François-Valentin *Le Hardy*, escuyer, seigneur de Caumont et officier au régiment de Rochefort, et

de noble damoiselle Marie-Charles-Denize *de Pujol*, sa cousine, d'autre part ; et entre noble damoiselle Marie-Anne-Therese-Joseph Le Boucq, fille de feu monsieur François-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Lompret, et de dame Marie-Antoinette-Joseph de Vaux, assisté de ladite dame sa mère, de monsieur Jean-François-Joseph Le Boucq, escuyer, seigneur de Braismes et de dame Marie-Therese Hayez, son épouse, ses cousins et cousine, et de monsieur Jacques-Ignace-Joseph *Marchant*, seigneur d'Horgnies, son cousin d'autre part.

*Copie sur papier, en bon état, collationné à l'original, le* 17 *mai* 1756 *par* Waroquet, *notaire.*

N° 32. — *Autorisation délivrée à monsieur et madame* Le Boucq de Braismes *de se faire enterrer dans l'église des Carmes de Valenciennes qui s'obligent à chanter un obit chaque année le jour de leur trepas.*

JESUS. MARIA.

Nous sousignés prieur et tous les religieux composant la communauté des carmes déchaussez de Vallenciennes, assemblés capitulairement au son de la cloche, en reconnoissance des bienfaits que nous avons reçu de monsieur et de madame Le Boucq de Braime, leur avons accordé le caveau qui est vis à vis de la chapelle de la Vierge, en notre église, pour y être enterré. De plus nous nous obligeons à chanter tous les ans à perpetuité, au jour de leur mort, un obit solemnel et a y inviter leur parens. En foy de quoy nous avons signés ce present acte et y avons apposé le sceau du couvent. Fais en chapitre le 9 de fevrier 1762.

*Signé* F. Quentin de St-Joseph, *prieur;* F. Hilarion de Ste-Elisabeth, *definiteur;* F. Zacharie de St-Philippe, *sous-prieur.*

Suivent encore beaucoup de signatures.

*Original sur papier, bien conservé; le scel du couvent en assez bon état.*

N° 33. — *Relief des fiefs de Beaudignies et de Delsaux, fait par Gaspard-Joseph* Le Boucq, *ecuyer, seigneur de Carondelet, et Anne-Margueritte* de Warenghien, *son épouse*, 30 *juillet* 1778. (Extrait.)

Les presidens et tresoriers de France généraux des finances, juges des domaines et grands voyers de la généralité de Lille, à tous ceux qui ces presen-

tes lettres verront, salut. Scavoir faisons que Gaspard-Joseph Le Boucq, ecuier, seigneur de Carondelet, et Anne-Margueritte de Warenghien, son epouse, demeurant à Valenciennes, ont fait entre nos mains par Mr Louis-Joseph *Mauroy*, procureur en cette cour, fondé de leur procuration pertinente, les foy et homage qu'il devoient au roy à cause de son heureux avenement à la couronne par la mort de Louis quinze, son ayeul, pour raison de deux fiefs amples tenus et mouvans de sa majesté à cause de son pays et comté de Haynaut, le premier consistant en douze muids de terres labourables, situé sur le terroir de Baudignies, nommé Baudignies en Baudignies, près de la ville du Quesnoy, et le second nommé Delsaux, consistant cy devant en un manoir, jardin, patures et fossets, etant entre la ville du Quesnoy et le parcq d'icelle, ayant son entrée par dedans laditte ville et son issue audit parcq et aux champs, lequel fief n'existe plus depuis longues années, etant entierement compris dans les fortifications de ladite ville du Quesnoy, auxquels foi et homage, etc........

Donné au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, sous notre scel ordinaire, le trente juillet mil sept cent soixante dix huit.

*Signé* T. Chovyn.

*Original en parchemin, bien conservé, manque le scel.*

N° 34. —*Contrat de mariage de Gaspard-Joseph-François* Le Boucq, *chevalier, conseiller au parlement de Flandre, et dame Albertine-Joseph* De Castro-y-Lemos, *du* 10 *décembre* 1781.

Pardevant les notaires royaux de Flandres, d'Artois, et hommes de fief du Haynaut, de la résidence de Douay soussignés.

Furent presents messire Gaspard-Joseph Le Boucq, écuyer, et noble dame Anne-Marguerite-Thérèse De Warenghien son épouse, qu'il autorise à l'effet des presentes, messire Gaspard-Joseph-François Le Boucq, chevalier, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Flandres, leur fils, assisté et accompagné de noble dame Marie-Françoise-Joseph Le Boucq, veuve de messire Jacques-Philippe-François *Remy*, écuyer, seigneur de Gennes, Campeau et autres lieux, sa tante paternelle, de messire Philippe-François-Joseph *de Warenghien*, chanoine gradué de la métropolle de Cambray, son oncle maternel, de messire Adrien-François-Marie *de Warenghien*, écuyer, seigneur de Lassus, aussi son oncle maternel, et de messire Philippe-François-Joseph Le Boucq, son frère,

officier au régiment de Beauvoisis d'une part ; messire Michel-François-Joseph-Dominique De Castro-y-Lemos, chevalier, ancien lieutenant-colonel du régiment de Tournésis, et chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et noble dame madame Charlotte-Françoise-Joseph-Narcisse de La Verdure d'Esquelles, son épouse, qu'il autorise à l'effet des presentes ; noble damoiselle Anne-Albertine-Joseph de Castro-y-Lemos, leur fille, assistée et accompagnée de messire Jean-Baptiste-François-Joseph *de Valicourt,* chanoine noble gradué de la métropolle de Cambray, son cousin, et de noble damoiselle Marie-Anne-Joseph *de Valicourt* de Beaucourt, sa cousine, d'autre part, etc....

Fait et passé en l'hotel de monsieur *de Castro,* le dix décembre mil sept cent quatre-vingt-un.

*Copie bien conservée, sur papier, collationnée sur l'original et signée par* Allard *et* Coppin, *notaires.*

N° 35. — *Certificat donné le* 25 *novembre* 1786 *par Charles-Jean* Beydaels de Zittaert, *attestant qu'Henry* Le Boucq, *a été créé chevalier par lettres-patentes de l'an* 1659.

Nous messire Jean *Beydaels,* seigneur de Zittaert et conseiller de sa majesté l'Empereur, son premier roi d'Armes dit Toison-d'Or aux Pays-Bas et cercle de Bourgogne et chef de sa chambre héraldique, déclarons et attestons à la réquisition de monsieur Le Boucq de Beaudigny, exempt des cent suisses de la garde du roy, qu'il nous est consté par les listes qui ont été envoyées de la secrétairerie d'Etat à Madrid qu'Henry Le Boucq a été créé Chevalier par lettres-patentes de l'an 1659 et qu'il est impossible de pouvoir procurer l'enregistrement desdites patentes qui ont été cousumées par l'incendie arrivée en 1731 au Palais de cette ville, où étoit le dépôt général des archives de la chambre héraldique de Sa Majesté.

En foi de quoi nous avons signé la présente, que nous avons fait munir du sceau de notre charge royale, à Bruxelles, en la chambre héraldique, le 25 de novembre 1786.

*Original sur papier, bien conservé, signé* C. Beydaels de Zittaert. *Le cachet en bon état.*

N° 36. — 18 *juillet* 1845. — *Reconnaissance donnée par le Roi des Belges à Marie-Anne-Joseph-Charles* Le Boucq de Beaudignies, *du titre de vicomte accordé à son père par Louis XVIII, roi de France.*

Nous, LÉOPOLD, roi des Belges,

A tous présent et à venir, salut. Le sieur Marie-Anne-Joseph-Charles Le Boucq de Beaudignies, propriétaire, domicilié à Saint-Josse-ten-Noode lez-Bruxelles, fils de Philippe-François-Joseph et de dame Marie-Colette-Françoise-Ghislaine-Natalie de Lanfranchi ; petit-fils de Gaspard-Joseph et de dame Anne-Marguerite-Thérèse de Warenghien ; Nous ayant, par requête en date du vingt-quatre octobre mil huit cent quarante-trois, fait supplier de vouloir bien le confirmer dans son ancienne noblesse et de lui permettre de porter le titre de vicomte, dont le roi de France LOUIS XVIII a récompensé les services de son père par diplôme donné à Paris le premier jour de février de l'an mil huit cent dix-sept, enfin d'écarteler ses armes avec celles de la famille Lanfranchi ; Nous, sur le rapport de notre ministre des affaires étrangères, avons par Notre arrêté du trois décembre dernier, favorablement accueilli la demande du requérant et désirant profiter de la grâce que Nous lui avons faite, ledit sieur Marie-Anne-Joseph-Charles Le Boucq de Beaudignies s'est retiré par devant Notre ministre des affaires étrangères, spécialement à ce par Nous commis, à l'effet d'obtenir Nos lettres-patentes nécessaires.

A ces causes, considérant que de tout temps les concessions et reconnaissances de noblesse et de titres ont été utilement employées, non-seulement à récompenser les belles actions et les services rendus à l'Etat, mais encore à en perpétuer le souvenir dans les familles, si est-il qu'il Nous a plu reconnaître, et par les présentes, signées de Notre main, Nous reconnaissons de Notre propre volonté, autorité royale et constitutionnelle, ledit sieur Marie-Anne-Charles-Joseph Le Boucq de Beaudignies comme appartenant à la noblesse du Royaume, avec les prédicats de *Messire* et de *Vicomte*, transmissible dans sa descendance mâle directe et légitime suivant l'ordre de primogéniture ; voulons qu'il puisse jouir de toutes les prérogatives que la Constitution et les lois du Royaume attachent ou pourront attacher par la suite à la dignité de noblesse et de vicomte, qu'il soit inscrit en ladite qualité aux registres ouverts à cet effet près Notre Conseil héraldique et qu'il y fasse dessiner ses armes. Permettons audit messire Marie-Anne-Joseph-Charles Le Boucq de Beaudignies de prendre le titre de vicomte en tous lieux et en tous actes et de porter les armoiries de sa

famille telles qu'elles sont ci-après décrites et figurées aux présentes, savoir : Ecartelé au premier et quatrième d'azur à trois ruches d'or posées 2 et 1 qui est Le Boucq, et au deuxième et troisième coupé de gueules et d'argent qui est de Lanfranchi ; l'écu timbré de la couronne de vicomte pour le titulaire et pour les autres descendants d'un heaume d'argent grillé, liseré et couronné d'or, fourré de gueules, aux hachements d'or et d'azur, cimier une chèvre naissante de sable placée entre un vol d'or, devise : *Maintenir fault,* d'or sur azur, augmentées de deux chèvres de sable pour supports.

Nous requérons les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Princes, les Comtes. Seigneurs et Souverains, quelsqu'ils puissent être, ainsi que tous ceux à qui il appartiendra ultérieurement, de reconnaître le susdit Messire Marie-Anne-Joseph-Charles Le Boucq de Beaudignies et ses descendans légitimes comme Nobles et comme Vicomtes de mâle en mâle suivant l'ordre de primogéniture, et de les laisser jouir librement de l'effet des présentes et des prérogatives y attachées. Mandons et ordonnons aux cours et tribunaux, aux autorités provinciales et communales, à tous autres officiers, autorités et fonctionnaires, tels qu'ils soient, non-seulement de reconnaître le susdit Messire Marie-Anne-Joseph-Charles vicomte Le Boucq de Beaudignies et ses descendans légitimes dans tout ce qui précède, mais de les maintenir et protéger au besoin ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous avons ordonné que les présentes soient revêtues du sceau de l'Etat. Donné en notre château de Lacken, sous Notre seing royal et le contre-seing de Notre ministre des affaires étrangères, le dix-huitième jour du mois de juillet de l'an de grâce mil huit cent quarante-cinq.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre des affaires étrangères,*

Comte Goblet.

Les présentes lettres-patentes vues par le Conseil héraldique, ont été transcrites dans le second registre officiel des diplômes, et il en a été tenu note dans le second registre matricule de la noblesse, sous le N° 26.

Bruxelles, le 22 août 1845.

*Le Président du Conseil,*

Chevalier de Sauvage.

*Le Greffier,*

Loumyer.

# APPENDICE GÉNÉALOGIQUE. (1)

## Descendances féminines de la famille Le Boucq.

*Postérité de Marie* Le Boucq, *épouse de Jean* Vivien, *ci-dessus, page* 281.

Marie Le Boucq, dame de Beaucamp, épousa par contrat du 24 novembre 1595, Jean Vivien, chevalier, seigneur de Forest, Salmonsart, Saultain, Calonne, prévôt de Valenciennes en 1605 et 1609, fils de Nicolas *Vivien,* écuyer, seigneur de Beuvegnies, prévôt de Valenciennes en 1601, et de Jeanne *Desmaisières.* Elle en eût une fille qui suit.

Charlotte *Vivien,* dame de Forest, épousa, par contrat du 2 juin 1628, Nicolas *Rasoir*, écuyer, seigneur de Croix, fils de Pierre *Rasoir*, seigneur de Croix, et de Jeanne *Desmaisières du Vassal.* De cette union vint :

Jean-François-Ignace *Rasoir*, créé chevalier le 16 décembre 1665, seigneur de Croix et de Forest, prévôt de Valenciennes en 1674, qui épousa, en premières noces Jeanne-Isabelle *Le Roy*, fille de François *Le Roy*, écuyer, et de Catherine *Fannius,* et, en deuxièmes noces (19 juillet 1681, Valenciennes) Marie-Louise *De Beaumont*, dame de Campagne, fille de Philippe *De Beaumont*, chevalier, seigneur d'Odomez, Campagne, Oisies, et de Suzanne *De Boës.* Il mourut le 6 mars 1691, laissant du premier mariage Nicolas-Joseph *Rasoir* qui suit, et du second lit, Louis-François-Joseph *Rasoir* dont la postérité sera donnée ci-après.

---

(1) Nous avons omis dans cet appendice les noms des personnes qui n'ont pas laissé de postérité, et nous avons donné aux familles les qualifications nobiliaires qu'elles portent publiquement.

*Postérité de Jean-François-Ignace* RASOIR DE CROIX *et de Jeanne-Isabelle* LE ROY, *sa première épouse.*

Nicolas-Joseph *Rasoir*, chevalier, seigneur de Croix, Forest et de Villers-au-Bois, prévôt de Valenciennes en 1727, épousa (19 février 1693, Mons) Anne-Marie *Savreux*, fille de François-Albert, écuyer, seigneur des Marlières, et de Jacqueline *De la Falise*. Il mourut à Valenciennes, le 13 avril 1738, laissant :

Nicolas-Joseph-Arnould *Rasoir*, chevalier, seigneur de Croix, Forest, Villers-au-Bois, Marlières, prévôt de Valenciennes en 1752, 1766 et 1777, qui épousa (14 novembre 1745, Valenciennes) Marie-Françoise-Catherine *De la Chaussée de Boisville*, dame de l'Etang, fille de Louis-Alexandre-Constantin *De la Chaussée de Boisville*, chevalier, seigneur de l'Etang, Remoncourt, et de Catherine-Angélique-Albertine-Dorothée *De la Chaussée de Boisville*, dont il eût :

Marie-Jeanne-Catherine-Louise *Rasoir*, dame de Croix et de Forest, mariée (9 mai 1777, Valenciennes) avec Jacques-Martin comte *d'Espiennes*, chevalier, seigneur de S^t-Remi et Jenlain, vicomte de Sebourg qu'il acheta en 1786 (Voir ci-dessus p. 323), fils d'Ignace-François-Joseph, chevalier, seigneur de S^t-Remi et Jenlain et de Charlotte-Louise-Françoise-Joseph *De Remont* dont est issue :

Charlotte-Juliette-Joseph *d'Espiennes*, dame et vicomtesse de Sebourg, qui épousa, en 1798, Claude-Marie-Bernard marquis *Delacoste*, chevalier de S^t-Louis et de la légion-d'honneur.

Ils ont deux enfants :

1° Adolphe-Jean-Joseph comte *Delacoste*, marié (1828, le Jolimetz) avec Amicie-Célestine-Marie-Thérèse *De Nédonchel*, fille de Charles-Alexandre marquis *De Nédonchel* et de *Bouvignies*, et d'Aimée-Marie-Sophie *De Nédonchel*. Leurs enfants sont :

a. Marie-Charlotte *Delacoste*, alliée (16 décembre 1850, Odomez) à Antoine-Camille Désiré Ghislain vicomte *Obert*, fils d'Etienne-Eugène-Joseph Ghislain vicomte *Obert*, et de Marie-Joséphine-Désirée *Marin de Thieusies*, dont postérité.

b. Zoé-Marie *Delacoste*, mariée (1er juin 1852, Odomez) avec Alexis-Aimé-Charles *Louïs* baron *De la Grange*, fils de Prosper-Amaury *Louïs* baron *De la Grange*, colonel d'artillerie, officier de la légion-d'honneur et chevalier de St Louis, et de Julie-Ernestine-Louise *Taffin*, dont Amicie-Marie-Louise et Ernest-Adolphe-Amauri *Louïs de la Grange*

2° Marie-Anne-Alix-Christianne *Delacoste*, mariée (7 décembre 1820, Sebourg) avec Alexis-Joseph-Constant comte *de Robersart*, chevalier de Malte, fils de Simon-Joseph comte *de Robersart*, et de Marie-Philippine *du Sart de Molenbais*, dont quatre enfants :

1° Albert comte *de Robersart*, qui a épousé (29 juillet 1852, Paris) Fanny Césarine-Berthe *de Choiseul Praslin*, fille de Théobald *de Choiseul Praslin*, duc de Praslin, pair de France, et de Fanny *Sebastiani*, fille du maréchal de France de ce nom.

2° Raymond *de Robersart*.

3° Juliette *de Robersart*.

4° Mathilde *de Robersart*, alliée (29 mai 1856, Mons) à Oscar *Pycke* baron *de Peteghem*, fils d'Auguste-François-Ghislain *Pycke* baron *de Peteghem* et de Pauline-Marie-Ghislaine *Limnander de Nieuwenhove*.

*Postérité de Jean-François-Ignace* Rasoir de Croix *et de Marie-Louise* De Beaumont, *sa deuxième épouse.*

Louis-François-Joseph *Rasoir*, chevalier, seigneur d'Odomez, Campagne, Oisies, Sarteau, le Conflan, Fransbecq, St-Vaast-le-Haut, épousa (1er septembre 1704, Lille) Marie-Louise baronne *de Woërden-d'Hemstede* en Hollande, vicomtesse du pays de Langle en Artois, dame de Chérens, des Mortiers, Grand et Petit Hove, fille de Michel-Ange baron *de Woërden*, vicomte du pays de Langle, seigneur des Basrieux, chevalier d'honneur près le parlement de Flandre, et de Marie-Catherine *de Croix de Wasquehal*, dame des Blonderies. Il en eût deux filles qui suivent :

1° Marie-Marguerite-Louise *Rasoir*, dame d'Odomez, Campagne, Oisies, des Blonderies, qui épousa, par contrat du 3 novembre 1722, Jean-Louis *de Carondelet*, chevalier, baron *de Noyelles-sur-Selle*, vicomte de la Hestre, seigneur d'Haine-St-Pierre, Briastre, etc., fils d'Alexandre *de Carondelet*, chevalier, baron, vicomte et seigneur desdits lieux, et de Marie-Bonne *de Bacquehem*.

2° Marie-Angélique-Bernarde *Rasoir*, vicomtesse du pays de Langle,

dame de Chérens, qui épousa (10 juin 1732) ledit baron *de Carondelet de Noyelles*, son beau-frère.

Du premier mariage sortit Marie-Anne-Louise *de Carondelet* qui suit.

Du second mariage vint François-Louis-Hector *de Carondelet* dont la descendance est donnée page 344.

*Descendants de Jean-Louis baron* DE CARONDELET DE NOYELLES *et de Marie-Marguerite-Louise* RASOIR, *sa première épouse.*

Marie-Anne-Louise *de Carondelet de Noyelles*, dame d'Odomez, Campagne, Sarteau, Baudoux et des Blonderies, épousa (25 octobre 1745, Noyelles-sur-Selle) Ferdinand-Michel-Joseph *d'Esclaibes* (1), chevalier, comte de Clairmont (en Cambresis), d'Hust (en Hongrie) et du St-Empire romain, seigneur d'Inchy, Beaumont, Peruez-lez-Busigny, Prayelle, etc., fils de George-Ferdinand *d'Esclaibes*, chevalier, comte et seigneur desdits lieux, et de Cécile-Elisabeth-Françoise *de la Tour de St-Quintin*, dont sept enfants :

1° Louis-Charles-Joseph *d'Esclaibes*, comte de Clairmont, d'Hust et du St-Empire romain, ancien officier au régiment du Roi, chevalier de St-Louis, seigneur d'Inchy, Beaumont, Peruez, Prayelle, Avranville, Seraumont, Dainville-aux-Forges, député de la noblesse aux Etats-Généraux de 1789, qui épousa (20 mars 1801, Munster en Allemagne) sa nièce, Louise-Robertine-Charlotte *Bouchelet de Neuville*, fille d'Auguste-François-Joseph, écuyer, et de Robertine-Françoise *d'Esclaibes*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain,

Leur fille Aglaé-Théodore-Françoise *d'Esclaibes de Clairmont*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain, épousa (1828, St-Dizier) Edouard-Auguste-Joseph, vicomte *Cossée de Maulde*, comte d'Hust, son cousin-germain, fils de Jean-Baptiste-Isidore vicomte *Cossée de Maulde* et de Marie-Anne-Françoise-Hyacinthe *Bouchelet de Neuville*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain. Elle a laissé une fille qui suit.

Emilie Louise-Marie *Cossée de Maulde*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain, alliée (15 décembre 1856, Villers St-Amand) avec Auguste-Paul-Joseph-Marie *Du Sart de Bouland*, chevalier, fils de Jules-Jean-Baptiste-Joseph baron *Du Sart de Bouland* et d'Eugénie-Guislaine-Philippine *Vander Gracht d'Eeghem.*

---

(1) Voir sur cette famille, Leglay, *Archives du Nord*, 2e série, t. 5, p. 9; Piérart, *Recherches historiques sur Maubeuge*, p. 90; *Annuaire de la Noblesse*, 1855, p. 206.

2° Théodore-Ferdinand comte *d'Esclaibes d'Hust*, épousa (19 mars 1779, Echenay) Marie-Thérèse-Félix *de la Vallée de Pimodan*, fille de Charles-Joseph comte *de la Vallée de Pimodan*, chevalier, baron d'Echenay, lieutenant-général et grand bailli des ville et pays de Toul, et de Barbe *de la Vallée de Pimodan*. Ils laissèrent trois enfants :

*a* Auguste-Louis-Marcel *d'Esclaibes*, comte de Clairmont et d'Hust, colonel d'artillerie, chef d'état-major de cette arme lors de la conquête d'Alger en 1830, chevalier de St-Louis, officier de la légion-d'honneur, épousa (2 février 1817, Langres) Clémence-Françoise-Marie *de Bichet de Chalancey*, fille de Jean-François baron *de Bichet de Chalancey*, officier de la légion-d'honneur, chevalier de St-Louis, colonel de la légion de la Haute-Marne, et de Françoise-Marie-Gabrielle *Delecey de Changey*. Il en eût :

1° Emmanuel-Marie-Ferdinand *d'Esclaibes*, comte de Clairmont, d'Hust et du St-Empire romain, chef actuel de nom et d'armes de sa maison, marié (21 septembre 1840, Fleurey-sur-Ouche) à Hélène-Henriette-Chantal *de Girval*, fille de Jean-Félix-Martin *de Girval*, capitaine d'artillerie, chevalier de St-Louis et de la légion-d'honneur, et de Louise Chantal *Courtot de Cissey* dont Marie-Thérèse, Jeanne et Marthe *d'Esclaibes de Clairmont*.

2° Françoise-Louise-Marie-Sosthénie *d'Esclaibes* comtesse d'Hust et du St-Empire romain, mariée (11 juin 1849, Chalancey) à Joseph-François-Philibert *Guéneau de Mussy*, capitaine d'artillerie, fils de Jean-Baptiste-Frédéric-Hugues *Guéneau de Mussy*, chevalier de la légion-d'honneur, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, et de Françoise-Alix *Guenichot de Nogent*, dont postérité.

3° Raoul-Ferdinand-Marie comte *d'Esclaibes d'Hust*, officier d'artillerie dans la garde impériale, nommé chevalier de la légion-d'honneur au siége de Sébastopol en 1855.

4° Raymond-Marie-François comte *d'Esclaibes d'Hust*, officier de cavalerie.

*b*. Louise-Félicité-Telchide *d'Esclaibes* comtesse d'Hust et du St-Empire romain, alliée (3 novembre 1801, Montier-sur-Saulx) à Louis-Philippe *du Puy* baron *de Clinchamp*, fils de Nicolas-Philippe *du Puy*, écuyer, seigneur de Lezéville, et de Marie-Anne *Piot* dame de *Clinchamp*. Ils ont eu cinq enfants,

1° Philippe-Théodore-Félix *du Puy*, baron *de Clinchamp*, comte d'Hust, qui épousa Victoire-Joséphine *de Darnieulle* (5 juin 1826, Darnieulle) fille de Nicolas-François baron *de Darnieulle* et de Marie-Thérèse *Perrin*. Ils sont tous deux décédés laissant Alphonse et Raymond *du Puy de Clinchamp*.

2° Hortense *du Puy de Clinchamp*, comtesse d'Hust.

3° Ferdinand-Gustave-Adolphe *du Puy de Clinchamp*, comte d'Hust.

4° Alphonse *du Puy de Clinchamp*, comte d'Hust, sous-inspecteur des eaux et forêts.

5° Félix *du Puy de Clinchamp*, comte d'Hust, garde général des eaux et forêts.

*c.* Adrienne-Emilie *d'Esclaibes*, comtesse d'Hust et du St Empire romain, mariée (19 octobre 1808, Montier-sur-Saulx) avec Pierre-Joseph-Gabriel *Gérard* baron *de St-Amand*, fils de Pierre-Claude *Gérard* baron *de St-Amand*, et d'Hippolyte-Joséphine *d'Olonne* dont trois enfants :

1° Alfred-Félix-Gabriel *Gérard* baron *de St-Amand*, comte d'Hust, officier d'infanterie, allié (22 février 1832, Bayonne) avec Marie-Thérèse *Da-Cruz*, fille de Joachim-Louis *Da-Cruz*, consul de S. M. T. F. à Bayonne, et de Emerancianna de-Araujo-Rose *Da-Cruz* dont Marcel et Réné *Gérard de St-Amand*.

2° Ferdinand *Gérard de St-Amand*, comte d'Hust, marié (1er août 1838, St-Amand) avec Aminthe-Alexandrine *de Coudenhove*, fille de Marie-Joseph baron *de Coudenhove*, directeur des contributions indirectes, et de Joséphine-Rose *de Briey* dont Gabrielle et Mathilde *Gérard de St-Amand*.

3° Félicité-Gabrielle-Marie *Gérard de St-Amand*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain, a épousé (15 avril 1833, St-Amand) Frédéric-Gustave-Léon *Thiéry*, fils de Nicolas *Thiéry*, receveur principal des douanes, et de Quintine-Angélique-Sophie *Huet du Rotois* dont deux filles Emilie et Antonie *Thiéry*.

3° Robertine-Françoise *d'Esclaibes*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain épousa (13 mars 1770, Valenciennes) Auguste-François-Joseph *Bouchelet*, écuyer, seigneur de *Neuville-lez-Salesches*, grand prevôt royal et héréditaire

de Cambrai de 1786 à 1790, fils unique de François-Ignace-Joseph *Bouchelet* (1), écuyer, seigneur de Vendegies-au-Bois, Beaurain, Neuville, Auby, Lalaing, les Franches-Maisons, etc., et de Marie-Philippe-Josephe *Lambert*, sa première épouse. Ils laissèrent huit enfants qui suivent :

*a.* Rose-Louise-Françoise *Bouchelet de Neuville*, comtesse d'Hust, mariée avec son oncle le comte Louis *d'Esclaibes* (ci-après) et décédée au Quesnoy, le 24 février 1837, sans laisser de descendants.

*b.* Charles-Louis-Auguste-Joseph *Bouchelet de Vendegies*, comte d'Hust et du St-Empire romain, chevalier de St-Louis, ancien officier au régiment de Schomberg-cavalerie épousa (5 novembre 1821, Givet) Scholastique-Joseph *Wespin*, fille de Vincent-Joseph *Wespin* et de Marie-Magdeleine *Castillon*.

Leur fils unique Charles-Vincent-Marie comte *Bouchelet de Vendegies*, chef actuel de la famille *Bouchelet*, s'est marié (2 février 1853, Cambrai) avec Céline-Bonne-Françoise *de la Place de Sorval*, fille de Jacques-François-Louis *de la Place de Sorval*, écuyer, et de Natalie-Bonne-Caroline *Marchant* dont il a deux enfants, Marie-Céline-Joseph et Gaston-Charles-Marie *Bouchelet de Vendegies*.

*c.* Marie-Aimée-Théodore *Bouchelet de Neuville*, comtesse d'Hust, mariée avec son oncle Pierre-Alexandre-Adrien comte *d'Esclaibes*, ci-après.

*d.* Alexandre-Charles-Joseph *Bouchelet de Beaurain*, comte d'Hust et du St-Empire romain, chevalier de Saint-Louis, épousa (5 mai 1813, Saint-Amand-les-Eaux), Charlotte-Marie-Antoinette *de Butron y Muxica de la Torre*, sa cousine-germaine, fille d'Alexandre-Joseph *de Butron y Muxica*, baron de la Torre, colonel, capitaine aux gardes wallonnes du roi du roi d'Espagne, brigadier de ses armées, chevalier de l'ordre de St-Jacques, et de Marie-Alexandrine-Cécile *d'Esclaibes*, comtessse d'Hust, dame du Fayt en Troisvilles. Ils ont laissé :

Attale-Auguste Hyacinthe comte *Bouchelet de Beaurain*, marié (5 mai 1845, Jully-sur-Sarce), avec Amélie-Marie-Léonie *de Lagrené*, fille

---

(1) C'est par erreur que l'*Annuaire de la Noblesse de France*, année 1855, p. 195, fait descendre de François-Ignace-Joseph, les Bouchelet de Lafosse et de Berlaymont. L'auteur de ces derniers, Charles-Josse-Joseph, seigneur de Saint-Souplet, était le frère et non le fils de François-Ignace-Joseph, seigneur de Vendegies-au Bois, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, Audiencier en la chancellerie du Parlement de Flandre par lettres du 3 avril 1761.

de Louis-Joseph *de Lagrené* et de Marie Amélie *Borel de Favencourt*, dont quatre enfants, Henri, Gabrielle, Xavier et Léon *Bouchelet de Beaurain*.

*e.* Anne-Françoise-Alexandrine *Bouchelet de Neuville*, dite Melle *de Lalaing*, comtesse d'Hust, décédée sans alliance à Blicquy (Belgique), le 20 janvier 1857.

*f.* Louise-Robertine-Charlotte *Bouchelet de Neuville*, dite Melle *d'Auby*, comtesse d'Hust, alliée avec son oncle Louis Charles-Joseph *d'Esclaibes*, comte de Clairmont, ci-dessus.

*g.* Marie-Anne Françoise Hyacinthe *Bouchelet de Neuville*, dite Melle *des Franches-Maisons*, comtesse d'Hust et du Saint-Empire romain, épousa (17 juin 1801, Maulde), Jean-Baptiste-Isidore vicomte *Cossée de Maulde*, fils de Charles-Marie-Joseph *Cossée*, vicomte *de Maulde*, et de Marie-Hélène-Josephe *de Pestre*, dont cinq enfants :

1° Edouard-Auguste-Joseph vicomte *Cossée de Maulde*, comte d'Hust, marié en premières noces avec Aglaée-Théodore-Françoise *d'Esclaibes de Clairmont*, comtesse d'Hust, comme on le voit ci-dessus, et en secondes noces (29 octobre 1838, Pipaix), avec Victoire-Clotilde *Tons d'Incourt*, marquise douairière du Chasteler et de Moulbaix, veuve du général Albert-François, marquis *du Chasteler*, grand écuyer du roi des Belges, fille de François Jean *Tons d'Incourt* et de Marie-Victoire-Thérèse *du Corron*. Il n'y a pas d'enfants de ce deuxième mariage.

2° Marie-Delphine-Auguste-Robertine *Cossée de Maulde*, comtesse d'Hust et du Saint-Empire romain, a épousé (20 juin 1827, Maulde), Alexis-Charles-François-Christian *du Roy de Blicquy*, écuyer, chevalier de l'ordre de Léopold, fils de Silvestre-Louis-Charles *du Roy*, écuyer, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Blicquy, membre de l'ordre équestre du Royaume des P.-B., et de Cécile-Josephe Ghislaine *de Lattre de la Hutte*. Ils ont onze enfants : *a.* Oscar. *b.* Emile-Eugène-Isidore, marié (24 juillet 1855, Tournay), avec Laure-Marie-Charlotte *d'Emeric*, fille d'André-Marie *d'Emeric*, officier d'infanterie, et d'Elisa-Julie-Ernestine *de Wolff de Clairbois*. *c.* Harold. *d.* Edmond. *e.* Fernand. *f.* Gustave *g* Léopold. *h.* Arthur. *i.* Anna. *j.* Maria. *k* Augusta.

3° Gusmar-Charles Joseph, baron *Cossée de Maulde*, comte d'Hust, s'est marié (27 octobre 1835, Tournay), avec Elisa Julie-Ernestine *de*

*Wolff de Clairbois*, veuve d'André-Marie d'*Emeric*, et fille de Marie-Louis-Dominique *de Wolff de Clairbois* et de Charlotte-Ghislaine-Louise-Julie d'*Ysembart*, dont Hyacinthe et Zélie *Cossée de Maulde*.

4° Alfred-Isidore-Charles-François chevalier *Cossée de Maulde*, comte d'Hust, a épousé (24 janvier 1838, Tournay), Hortense-Charlotte-Ghislaine *Bonaert*, fille de François-August -Ghislain *Bonaert*, écuyer, et de Françoise-Philippine-Alexandrine-Julie *de Ville*, dont Félix et Armand *Cossée de Maulde*.

5° Flore-Marie-Louise *Cossée de Maulde*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain, mariée (26 avril 1831, Maulde) avec Gustave-Antoine-Eugène-Joseph *de la Roche de Marchiennes*, écuyer, fils d'Alexandre-Joseph *de la Roche de Marchiennes*, écuyer, membre de l'ordre équestre de la province de Hainaut, et de Marie-Hélène-Joseph *le Maire*, dont Théobald et Emile *de la Roche de Marchiennes*, comtes d'Hust.

*h*. Louis-César-Guislain *Bouchelet de Neuville*, comte d'Hust et du St-Empire romain, brigadier aux gardes du corps du roi, capitaine d'infanterie, épousa (5 novembre 1821, Givet) Thérèse-Robertine-Adelaïde *Wespin*, fille de Vincent-Joseph *Wespin* et de Marie-Magdeleine *Castillon*. Il a laissé deux enfants :

1° Albert-Florent-Marie-Dieudonné *Bouchelet de Neuville*, comte d'Hust et du St-Empire romain, chevalier du St-Sépulchre, épousa (20 août 1855, Monthonvillers) Caroline-Natalie *Lennel*, fille de Prosper-Théodore *Lennel*, ancien conseiller auditeur près la cour royale d'Amiens, démissionnaire en 1830, et de Marie-Natalie *Romanet*, dont Alix-Marguerite *Bouchelet de Neuville*.

2° Césarine-Marie-Louise *Bouchelet de Neuville*, comtesse d'Hust et du St-Empire romain, mariée (26 mai 1846, Paris) avec Emmanuel-Henri *du Boulet*, écuyer, ingénieur des ponts-et-chaussées, fils de Louis-Etienne *du Boulet*, écuyer, capitaine d'infanterie, chevalier de St-Louis et de la légion-d'honneur, et de Marie-Charlotte-Suzanne-Jacqueline *de la Granche*, dont Marie *du Boulet*.

4° Marie-Alexandrine-Cécile *d'Esclaibes*, comtesse d'Hust, dame du Fayt en Troisvilles, mariée (12 janvier 1784, Inchy) avec Alexandre-Joseph *de Butron y Muxica*, baron de la Torre, colonel, capitaine aux gardes wallonnes du roi

d'Espagne, brigadier de ses armées, chevalier de l'ordre de St-Jacques, fils d'Alexandre-Eugène *de Butron y Muxica*, chevalier, seigneur d'Obies et de Raviseau, lieutenant-colonel au régiment de Biron, chevalier de St-Louis, et d'Hélène-Thérèse-Joseph *de Monaldy*.

Leur fille unique, Charlotte-Marie-Antoinette, épousa son cousin-germain Alexandre-Charles-Joseph *Bouchelet de Beaurain*, comme on le voit ci-dessus.

5° Ignace-Louis, comte *d'Esclaibes*, capitaine au régiment de Bresse, chevalier de St-Louis, épousa (27 janvier 1806, Vendegies-au-Bois) Rose-Louise-Françoise *Bouchelet de Neuville*, sa nièce. (Voir ci-dessus). Il mourut à Vendegies, la 16 mai 1809, laissant un fils, Alphonse-Auguste-Félix, décédé avant sa mère, à Douai, le 17 septembre 1828, sans alliance.

6° Charles-Louis-Vigor, comte *d'Esclaibes*, capitaine au régiment de Bresse, chevalier de St-Louis, décédé célibataire au Quesnoy en 1832.

7° Pierre-Alexandre-Adrien, comte *d'Esclaibes*, ancien officier au régiment de Béarn, chevalier de St-Louis, épousa (27 janvier 1806, Vendegies-au-Bois), Marie-Aimée-Théodore *Bouchelet de Neuville*, comtesse d'Hust, sa nièce. Il a laissé :

*a.* Léon-Charles Antoine, comte *d'Esclaibes*, avocat près la cour impériale de Douai, marié (23 octobre 1844, Douai), avec Jeanne-Marie-Virginie-Florence *Laloux*, fille de Léon-Ange-Joseph *Laloux*, avocat près la royale de Douai, et d'Agnès-Eustachienne-Catherine-Bernardine *Péru*, dont 1° Henri-Victor-Léon, 2° Robert-Edouard-Antoine-Joseph, 3° Marie-Agnès-Léonie-Pauline.

*b.* Edouard-Alexandre-Adrien, comte *d'Esclaibes*.

*Descendants de Jean-Louis baron de* Carondelet de Noyelles *et de Marie-Angélique-Bernarde* Rasoir, *sa deuxième épouse.*

François-Louis-Hector, baron de *Carondelet de Noyelles*, chevalier, seigneur d'Haine-Saint-Pierre, lieutenant-général des armées d'Espagne, vice-roi du

Pérou, épousa (29 juillet 1747, Barcelonne), Marie *de Castagnos,* fille de Jean-Philippe, seigneur *de Castagnos*, chevalier de l'ordre de Charles III, et de Marie *Aragorri-Olavide.* Il décéda à la Havane, ayant eu deux enfants de son mariage :

1° Marie-Philippine-Cajétane *de Carondelet de Noyelles*, épouse de Jean *Matehu*, comte *de Punonrostro,* Grand d'Espagne de 1re classe, gentilhomme de la chambre de S. M. C. et brigadier de ses armées. Ils sont décédés tous deux laissant :

*a.* N....., *Matehu,* comte de *Punonrostro,* brigadier des armées d'Espagne.
*b.* N.... *Matehu de Punonrostro,* comte de Cumbres-Altas.
*c.* N.... *Matehu de Punonrostro,* marquis de Casa-Sola.
*d.* Une demoiselle.

2° Louis-Ange (1) baron *de Carondelet de Noyelles*, duc de Baylen et marquis de Portugalette (titres qui lui ont été transmis par le général de Castagnos, son oncle maternel), lieutenant-général des armées d'Espagne, grand-croix de plusieurs ordres, grand-écuyer et majordome de la reine Isabelle, a épousé Gertrude *Donado,* camerera-major de la reine d'Espagne. Ils ont quatre enfants:

*a.* Edouard *de Carondelet de Noyelles,* marquis de Portugalette, époux de Dolorès *de Collado,* fille de José-Manuel *de Collado,* ministre des finances en Espagne.

*b.* Adèle *de Carondelet de Noyelles.*

*c.* Mathilde *de Carondelet de Noyelles.*

*d.* Sophie *de Carondelet de Noyelles.*

---

(1) C'est par erreur qu'à la page 10 on lui a donné le prénom d'Angelito.

*Postérité de Marie-Françoise-Joseph* Le Boucq, *épouse de Jacques-Philippe-François* Remy, *ci-dessus, page* 290.

Marie-Françoise-Joseph *Le Boucq* épousa, par contrat passé à Douai, le 20 février 1743, Jacques-Philippe-François *Remy*, seigneur de Gennes, grand et petit Ivergny et Sélande, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du parlement de Flandre par lettres du 15 décembre 1758, fils de Mathieu-François *Remy*, seigneur de Campeau, et de Marie-Anne *Le Sellier*.

Dont deux enfants :

1° François-Henri, qui suit.
2° Thérèse Françoise-Joseph, dont la descendance est donnée page 348.

I. François-Henri *Remy*, écuyer, seigneur de Gennes et Campeau, lieutenant au régiment de Beaujolais, décédé le 2 mai 1811, marié en 1778 à Marie-Louise-Augustine-Joséphine *de Comble du Buisson*, fille de Jérôme-André-Joseph et de Marie-Angélique-Joseph *Becquet*.

Il laissa six enfants :

1° Pierre-Michel-Joseph *Remy de Campeau*, écuyer, chevalier de la Légion-d'Honneur, né à Douai le 28 septembre 1780, mort dans cette ville le 2 septembre 1851, marié le 2 mai 1806 à Flore-Angélique *Dumont*, fille de Augustin-Jacques-Joseph, notaire, et de Angélique *Wandeville*.

Dont trois enfants :

A Hermance, née à Douai, le 13 janvier 1807, mariée le 18 octobre 1826 à Félix *Wastelier du Parc*, dont la descendance est donnée page 349.

B Alfred-Auguste *Remy de Campeau*, écuyer, né à Douai le 13 avril 1808, marié le 25 septembre 1843 à Eudoxie *Remy de Campeau*, fille de Jules, rapporté plus loin.

Dont :

*a*. Georges-Alfred-Joseph, né le 21 août 1844.
*b*. Gabrielle-Juliette-Florence, née le 19 janvier 1849.
*c*. Raoul-Charles-Auguste, né le 26 février 1855.

C Edmond Louis *Remy de Campeau*, écuyer, né à Douai, le 26 juillet 1810, marié le 5 juin 1848 à Caroline-Ernestine *de Henneзel*, fille de

Louis-Marie, chevalier de St Louis, officier de la Légion-d'Honneur, et de Aglaée Geneviève *Vanderbach*.

Dont :

a. René-Edmond, né le 29 mai 1849.
b. Félix-Louis-Joseph, né le 6 août 1853.

2° Anne-Marguerite *Remy de Campeau*, née à Douai le 12 septembre 1788, morte dans cette ville le 16 octobre 1854, mariée, le 1er janvier 1807, à Pierre-Maurand Valery-Joseph *Becquet de Mégille*, écuyer, chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur, de Danebrog de Danemarck et de l'Eperon d'Or de Rome, maire et sous-préfet de Douai, fils de Pierre-Maurand-Joseph *Becquet*, seigneur du Pourcelet, et de Marie-Victoire-Joseph *Bonnier de Layens*.

Dont trois enfants :

A Oscar *Becquet de Mégille*, écuyer, marié à Douai, le 30 juin 1842, à Elise-Marie-Fortunée *Remy de Rombault*, fille de Marc-François-Joseph ci-après.

Dont :

a. Maurand-Joseph. b. Roger-Charles.

B Laure-Victoire-Henriette *Becquet de Mégille*, mariée à Roucourt, le 11 juillet 1838, à Victor *Boitel de Dienval*, fils de Nicolas-Louis et de Marie-Jeanne-Victoire *de Crouy*, dont postérité.

C Clémence-Louise-Désirée-Maurandine *Becquet de Mégille*, mariée à Douai, le 24 janvier 1838, à André-Marie-François-Nicolas *Michel-Walon*, écuyer, fils de Jean-Baptiste-Nicolas-Romain, écuyer, et d'Anne-Henriette-Louise *du Pille*, dont descendance.

3° Jules *Remy de Campeau*, écuyer, officier de la Légion-d'Honneur, receveur général, né à Douai, le 23 mars 1787, marié à Félicité *de Tholosé*, fille de Alexis, général, et de Waudru *d'Urre de Molens*.

Dont deux enfants :

A Clotilde *Remy de Campeau*, morte à Angoulême, le 23 novembre 1837, après avoir épousé, le 11 juillet 1833, Maurice, marquis *de la Fare*, dont *Berthe*, mariée à Chatillon-sur-Loing, le 13 avril 1853, à Anatole, comte *de Briey*, fils de Charles-Herbrand, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale, et de Louise Sophie-Zelanie *de Busancy-Pavan*.

B Eudoxie *Remy de Campeau*, mariée, le 25 septembre 1843, à Alfred *Remy de Campeau*, écuyer, donné plus haut.

4. Marc-François-Joseph *Remy de Rombault*, écuyer, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien officier de dragons, né à Douai le 15 juillet 1789, marié le 7 mai 1817 à Marie-Philomène *de Forest de Quartdeville*, née le 24 floréal an IV, fille de Eugène-Alexandre-Nicolas, chevalier, premier président à la cour royale de Douai, pair de France et commandeur de la Légion-d'Honneur, et de Marie-Louise-Fortunée *Bidé de la Grandville*.

Dont deux enfants :

A Céline-Eugénie-Philomène *Remy de Rombault*, née le 29 août 1818, mariée à Douai, le 29 juillet 1840, à Alexandre-Joseph Victor *Imbert de la Phalecque*, écuyer, né en 1814, fils de Henri-Joseph, écuyer, et de Marie-Françoise-Eugénie *de Forest de Quartdeville*.

Dont :

*a.* Eugénie-Michel-Alix, née à Douai, le 19 mars 1843.
*b.* Nicolas-Henri-Fernand-Eugène, né le 29 juin 1846.

B Elise-Marie-Fortuné *Remy de Rombault*, mariée à Douai, le 30 juin 1842, à Oscar *Becquet de Mégille*, écuyer, cité plus haut.

5° *Remy de Selande*, écuyer, né en 1791.

6° Mathieu-Henri *Remy de Gennes*, écuyer, marié le 10 octobre 1819, à Eléonore *de Forest de Quartdeville*, née le 16 messidor an VII, fille d'Eugène-Alexandre-Nicolas et de Marie-Louise-Fortunée *Bidé de la Grandville*, donnés ci-avant.

Dont :

Gustave-Eugène-Mathieu *Remy de Gennes*, écuyer, né à Douai, le 22 septembre 1820.

II. Thérèse-Françoise-Joseph *Remy de Gennes* (ci-dessus p. 346), fille de Jacques-Philippe-François *Remy* et de Marie-Françoise-Joseph *Le Boucq*, épousa à Douai, le 8 septembre 1767, André-Charles-François *Wacrenier de Rilly*, chevalier, conseiller au parlement de Flandres, né à Douai vers 1736, fils de Pierre-Remi-Joseph *Wacrenier de Rilly*, écuyer, et d'Agnès-Françoise *Hériguer*.

Dont plusieurs enfants parmi lesquels :

1° Anne-Marguerite-Marie *Wacrenier de Rilly*, mariée à M. *Vander Becken*, dont descendance.

2° Agnès-Françoise *Wacrenier de Rilly*, mariée à Douai, le 9 septembre 1797, à Jean-Baptiste-Joseph *Wastelier*, seigneur d'Haillicourt, fils de Jean-Baptiste-Florent, seigneur de Busnes, et de Marie-Joseph-Angélique *d'Albier*, dame d'Haillicourt.

Dont Félix *Wastelier du Parc*, marié le 18 octobre 1826, à Hermance, *Remy de Campeau*, fille de Pierre-Michel-Joseph, cité p. 346.

Dont quatre enfants :

A Hermance, née à Douai, le 2 octobre 1827, mariée par contrat passé à Douai, le 17 novembre 1847, à Charles-Raimond, marquis *de Vanssay*, fils de Charles-Achille, commandeur de la Légion-d'Honneur, ancien conseiller d'Etat et préfet, et de Charlotte-Louise de *Vanssay*, dont Marie-Hermance-Berthe-Gabrielle, née à Douai le 3 janvier 1849 et Mathilde, née le 4 décembre 1849.

B Isabelle-Félicie, née à Douai le 8 septembre 1829, mariée par contrat passé à Douai, le 1er août 1853, à Philippe-Auguste, vicomte *de Gantès* fils de Henri-Charles-Marie, marquis *de Gantès*, et de Joséphine *Fleury*, dont Christine-Isabelle, née à Douai le 24 mai 1854.

C Henri-Edouard-Auguste, né à Douai, le 3 décembre 1831, conseiller de préfecture au Puy.

D Alix-Noémie-Isabelle, née à Douai, le 3 mars 1839.

3° Antoine-Agathon-Remi *Wacrenier de Rilly*, écuyer, marié à Chérisy le 23 novembre 1816, à Augustine-Françoise-Joseph *Lepoivre*.

Dont :

A André *Wacrenier de Rilly*, écuyer, né à Corbehem, le 28 août 1817, marié à Douai, le 8 juin 1842, à Emerie-Félicité *Bonnaire*.

Dont : Marie-Henriette-Emerie, née le 15 avril 1855.

B Henri *Wacrenier de Rilly*, écuyer, né à Corbehem, le 8 janvier 1819.

4° Melchior *Wacrenier du Hainaut*, écuyer, marié à *N. de Baer*, demeurant à Gand.

Dont :

Jean *Wacrenier*, écuyer.

*Postérité de Thérèse Joseph-Philippine* Le Boucq, *épouse de Gaspard-Gabriel* de la Roche-Chabrière. (Ci-dessus page 291.)

Thérèse-Joseph-Philippine Le Boucq laissa de son mariage avec Gaspard-Gabriel de la Roche Chabrière, une fille unique.

Thérèse-Victoire *de la Roche Chabrière*, née à Valenciennes, le 6 janvier 1783, mariée à Tournay le 3 juin 1807, à Philippe-François-Joseph *de Cambry de Baudimont* (1), écuyer, fils de Léon-Auguste-Joseph *de Cambry*, écuyer, seigneur de Baudimont, du Grand-Châtelet, etc., officier au régiment royal wallon, et de Anne Catherine-Constance *de le Vielleuze*.

Dont cinq enfants :

1° Albéric-Réné-Joseph de Cambry de Baudimont, né le 12 juin 1809, a épousé, à Reeth, le 31 janvier 1837, Joséphine *van den Branden de Reeth*, née le 28 janvier 1808, fille de Jean-Henri-Pierre, chevalier, seigneur de Reeth, sous-préfet de l'arrondissement de Malines, et de Marie-Josephe-Ernestine, baronne *de Veyder-Malberg*, dont six enfants nés à Tournay :

A Albert Joseph-Emile-Ghislain, né le 17 avril 1838;
B Félix-Victor-Joseph-Ghislain, né le 29 janvier 1840;
C Eulalie-Pauline-Joséphine-Ghislaine, née le 14 décembre 1841 ;
D Caroline-Eugénie-Joséphine-Ghislaine-Jeanne, née le 20 février 1843;
E Mathilde-Jeanne-Marie-Joséphine-Ghislaine, née le 17 octobre 1844, morte le 17 février 1857.
F Eugène-Joseph-Gaspard-Raphael, né le 4 avril 1846.

2° Emile-André-Ghislain-Joseph, né le 30 novembre 1810, a épousé, le 29 février 1832, Eugénie-Ferdinande-Josephe *le Vaillant*, née le 10 mars 1810, fille d'Auguste *le Vaillant d'Helchin*, et d'Adelaïde *de Formanoir*, dont :

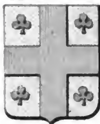
Melithe-Thérèse-Josephe, née à Helchin, le 7 janvier 1833.

3° Edouard-François-Joseph-Ghislain, né le 14 décembre 1812, a épousé,

(1) Voir sur cette famille le *Dictionnaire héraldique des familles nobles de Belgique*, par M. Goethals.

# FAMILLES ALLIÉES A CELLE DE LE BOUCQ.

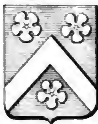
DE VALLINES



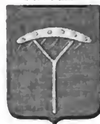
CAMBIER



HIOLLE



RESTEAU



DESMAISIÈRES



MICHEL



PLOUVIER



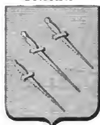
VERY



LE HARDY



DRUART



DE LANFRANCHY



REMY



DE LA ROCHE CHABRIÈRE



HEYNDERYCX



DE CARPENTIER



CORDOUAN



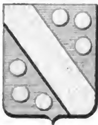
DE HESECQ.



DE CAMBRY



DE CARONDELET



D'ESCLAIBES



Lith. A. Robaut à Douai.

le 12 mai 1841, Marie-Adèle *Houzeau de Milleville*, décédée le 29 avril 1848, fille de Jean-Baptiste-Ghislain-Joseph et de Flore *de Maleingreau*, dont :

A Victor-Joseph-Ghislain-Jean, né le 18 septembre 1842;
B Valérie-Marie-Flore-Ghislaine, née le 27 mars 1844;
C Odille-Marie-Pauline-Emilie-Ghislaine, née le 6 juin 1845;
D Paul-Joseph-Prosper-Ghislain, né le 27 septembre 1846.

4° Prosper-Ghislain-Joseph, né le 18 septembre 1814, épousa, le 8 janvier 1840, Félicité *La Haise* d'Archimont, dite *de Fontenelle*, dont :

A Amédée-Victor, né le 25 novembre 1840, mort le 27 suivant;
B Joseph-Jean-Henri-Marie-Ghislain, né le 24 janvier 1842;
C Marie-Philippine-Joséphine-Ghislaine, née le 6 janvier 1844;
D Jeanne-Victoire-Joséphine-Ghislaine, née le 23 octobre 1845.

5° Eugénie-Mélanie-Ghislaine-Joseph, née le 9 septembre 1817, religieuse au Sacré-Cœur, à Lille, en juillet 1857.



# TABLE

## DES NOMS DE FAMILLE

### CONTENUS DANS L'HISTOIRE DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

ADVENUES EN FLANDRE, HAINAUT, ETC.

---

A



B

## D



## E



## F



## G

M



N

## T



## U V

## W



## Z

# TABLE

## DES NOMS DE LIEUX

### CONTENUS DANS L'HISTOIRE DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

ADVENUES EN FLANDRE, HAINAUT, ETC.

---

## A



## B



2

## C

## D



## E



## F



## G

## M



## N

# TABLE

## DES NOMS DE FAMILLE

### CONTENUS DANS LA GÉNÉALOGIE

ET DANS L'APPENDICE.

## G



## H



## I J



## L



## M

## T



## U V



## W



## Y



## Corrections et Additions.

Page 274, ligne 12, lisez Jeanne Jalien à la place de Marguerite de Douchy. Carpentier et les généalogistes qui ont fait la généalogie des Le Boucq se sont trompés ; un manuscrit que possède M. Boca, archiviste du département de la Somme, et l'épitaphe de Noel Le Boucq, où se trouvent ses huit quartiers, donnent pour père à Jeanne de Noyelles, Jean de Noyelles, seigneur d'Haustrud et pour mère Jeanne Jalien.

Page 297. Plusieurs généalogistes donnent à Simon Le Boucq, seigneur du Maretz, marié à Jeanne Legière, un troisième fils que nous croyons devoir mentionner ainsi que ses enfants.

Jean le Boucq marié 1° à Claire du Buisson ; 2° à Alix de la Fontaine, dite Wicart.

Du premier lit :

1° Nicolas, qui ne laissa pas d'enfants de sa femme Jeanne *Moreau*.

Du deuxième lit :

2° Catherine, femme de Daniel *Carbonneau*.
3° Anne, mariée à Nicolas *Claris*.
4° Antoine, mort en bas-âge.

Page 339, ligne 25, au lieu de *dont postérité*, lisez dont :

*a* Auguste François-Gustave, *b* Madeleine-Marie-Françoise-Gabrielle, *c* Mathilde Marie-Françoise Guéneau de Mussy.

## Classification des planches.



Douai. — Imprimerie et Librairie de Mme veuve Ceret Carpentier et Ad. Obez.

